TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 104 26 PAGES — MARDI 26 JUILLET 1977

Les négociations pour le renouvellement de l'accord multifibre sont dans l'impasse

LIRE PAGE 26



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

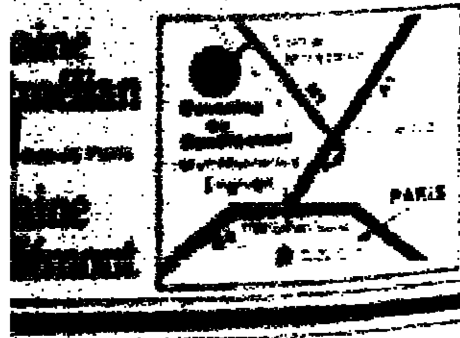
1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23





LES DÉCHIREMENTS DU PROCHE-ORIENT

La guerre pour l'Afrique

Les affrontements fratricides entre Le Caire et Tripoli ne manifestent pas seulement la désunion du monde arabe face à Israël ou la « fuite en avant » d'un régime égyptien gravement menacé de l'intérieur. Ils s'inscrivent dans le cadre, beaucoup plus large, des « grandes manœuvres » diplomatico-militaires qui, de Tripoli à Mogadiscio, d'Addis-Abeba à N'Djamena et à Kinshasa, ont transformé une moitié de l'Afrique en un même théâtre d'opérations.

Comment ne pas être frappé par l'interdépendance, voire par l'étroite connexion, qui existent désormais entre des conflits apparemment aussi distincts que ceux du Shaba, de l'Érythrée, de la « bande » d'Aouzou, au Tchad du Tibesti, du Sahara occidental, du Sud-Soudan, de l'Ogaden, de l'Angola, etc.

A tel point que sur cet immense échiquier dont toutes les pièces paraissent également fragiles le moindre changement de régime — ou simplement de rapport de forces — sur un des « fronts » entraînerait immédiatement des répercussions sur les autres.

En accusant, vendredi dernier, le colonel Kadhafi de favoriser la pénétration soviétique dans la région et en citant nommément l'Ethiopie, le président Sadate soulignait, lui-même, cette interdépendance qui tend à partager aussi bien l'Afrique que le monde arabe en deux blocs antagonistes, à l'intérieur desquels se manifestent de singulières solidarités. On peut voir, aujourd'hui, Tripoli, capitale de l'intégrisme révolutionnaire islamique, rangé derrière l'Ethiopie, viscéralement anti-arabe ; Ryad apporter son appui à des nationalistes érythréens, dont une moitié au moins se réclament du marxisme ; le président Mobutu témoigner à Khartoum sa reconnaissance pour l'aide reçue du président Nemeiry, jadis allié des communistes ; les Israéliens soutenir — au moins de façon indirecte — le régime prosoviétique d'Addis-Abeba dans sa lutte contre les « Arabes ». Tant d'incohérence idéologique illustre à la fois la complexité de la « partie » qui se joue en Afrique et l'âpreté des luttes entre adversaires prêts aujourd'hui à « s'allier avec le diable » pour l'emporter, ou simplement survivre.

Cette complexité s'explique d'abord par l'enchevêtrement de conflits distincts dans leurs fondements, mais mis au service — avec le concours des puissances extérieures — des mêmes objectifs. Querelles territoriales qui témoignent de l'éclatement quasi inéluctable des frontières coloniales ; antagonismes idéologiques, religieux, voire tribaux ; disputes plus cyniques, enfin, qui à propos de phosphates, de pétrole ou d'uranium, témoignent de l'importance — pour l'Europe surtout — de cette vaste région qui est d'abord un réservoir de matières premières.

Le jeu des grandes puissances aggrave naturellement cette situation déjà explosive. L'engagement soviétique dans la région, s'il comporte des risques évidents — notamment en Ethiopie, — bénéficie au moins de la fragilité des régimes dits « modérés ». Face aux Soviétiques, les Etats-Unis demeurent discrets mais s'en remettent à l'Arabie Saoudite, dont l'activisme diplomatique donne le vertige, et dont chaque conflit accroît l'influence dans la région.

L'Europe, quant à elle, et notamment la France, pressée par Ryad et sollicitée par tous les régimes « modérés » qu'inquiètent les silences de Washington, se trouve, bon gré mal gré, précipitée dans cette imbroglio. Sa passivité serait injustifiable. Mais mesurera-t-elle demain les risques d'une politique trop délibérément favorable à un camp certes modéré, mais dont trop d'éléments ne suscitent ni beaucoup de confiance, ni, pour certains d'entre eux, beaucoup de respect ?

La Libye porte plainte contre l'Égypte à l'ONU

Bien que Tripoli n'ait pas confirmé, lundi 25 juillet en fin de matinée, l'entrée en vigueur du cessez-le-feu proclamé dimanche soir par Le Caire, le calme paraissait prévaloir sur la frontière égypto-libyenne. C'est grâce à la double médiation de M. Arafat, chef de l'O.L.P., et de M. Boumediène, président de la République algérienne, que le président Sadate avait ordonné la fin des combats.

Estimant qu'il « est devenu évident que l'ennemi s'efforce d'occuper le territoire libyen par la force », *le gouvernement de Tripoli a porté plainte auprès de l'ONU, de l'O.U.A. et de la Ligue arabe.*

De notre envoyé spécial

Tripoli. — La guerre égypto-libyenne n'a pas modifié la physionomie de Tripoli, où la population vaque à ses occupations comme si les combats à la frontière égyptienne, annoncés pourtant à grands renforts de publicité, faisaient partie désormais de la vie quotidienne. Les grands hôtels affichent comme d'habitude complet, et les hommes d'affaires étrangers, pas plus que les diplomates, ne semblent redouter une escalade dans des combats qui, jusqu'à maintenant, sont restés relativement limités.

Peu avant l'annonce, dimanche soir, par le président Sadate, d'un cessez-le-feu — que la radio libyenne n'a pas confirmé ce lundi matin, — le ton avait commencé cependant à monter à Tripoli, et un porte-parole officiel avait, en lançant un « *dernier avertissement* », menacé de porter la guerre à l'intérieur du territoire égyptien si Le Caire ne mettait pas fin à des « *actions injustifiées* ». Toutefois, on s'étonne ici du silence observé par le colonel Kadhafi. Ce dernier, qui a été abreuvé d'injures par le président Sadate lors du discours que le chef de l'Etat égyptien a prononcé, à l'occasion de la révolution du 23 juillet, a gardé son sang-froid et semble avoir tout fait pour éviter d'envenimer les choses.

Une réconciliation impossible

Il serait pourtant, dit-on, très affecté par le fait que le chef de l'Etat égyptien ait choisi la date anniversaire de la révolution nassérienne, dont il demeure toujours un fervent admirateur, pour lancer son attaque contre la révolution libyenne.

En août dernier, le président Sadate avait annoncé la couleur en déclarant : « *Cette fois, Kadhafi ne m'échappera pas.* » Pour des raisons qu'on ignore, l'opération a été ajournée de près d'un an. Pouvait-elle réussir pour autant ? Les milieux diplomatiques de Tripoli restent, à cet égard, fort sceptiques sur l'efficacité des coups de boutoir administrés par les Egyptiens à la frontière libyenne.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 5.)

Damas et Amman repoussent le plan Begin

Des divergences, à propos du « plan Begin » sur le règlement de la crise du Proche-Orient, se sont manifestées publiquement, le dimanche 24 juillet, entre le président Sadate d'une part, le président Assad de Syrie et le roi Hussein de Jordanie de l'autre. Tandis que ces deux derniers estiment que les propositions du premier ministre israélien ne peuvent fournir « aucune base » de négociations, le chef de l'Etat égyptien a exprimé l'espoir que la conférence de Genève aura lieu et aboutira à un règlement.

Au cours d'une interview accordée à TF 1, et dont le texte a été diffusé le dimanche 24 juillet par l'agence égyptienne MEN, le président Sadate a précisé : « *Nous devons nous rendre à Genève, où seront réunies les parties concernées, pour établir une paix qui mettra fin au conflit arabo-israélien.* »

Le président égyptien a indiqué que si Israël manifestait réellement une volonté de paix, l'Egypte se rendrait à Genève le 10 octobre prochain, ou « *même avant* ». « *Si Israël entrave la conférence*, a-t-il ajouté, *il devra en assumer toute la responsabilité.* »

Répondant aux questions de l'envoyé spécial de l'hebdomadaire américain *Newsweek*, le roi Hussein a déclaré, pour sa part : « *Il n'y a rien dans les propositions* [de M. Begin] *qui mérite d'être appelé plan de paix. Elles reflètent des positions israéliennes extrêmes bien connues, et ne sont* qu'un artifice diplomatique. »

« *Ces propositions de paix ne mènent à rien, et nous les rejetons définitivement. (...) Un tel plan ne peut être qualifié de plan de paix, même en faisant un énorme effort d'imagination* », estime de son côté le président Assad dans une interview que publie *Newsweek* dans le même numéro. Le chef de l'Etat syrien n'envisage la reconvocation de la conférence de Genève que si tous les éléments d'un règlement y sont discutés : retrait d'Israël de tous les territoires occupés, solution du problème palestinien et fin de l'état de guerre.

Avant de quitter New-York pour Jérusalem, le dimanche 24 juillet, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a déclaré, dans une interview télévisée, que, contrairement à son prédécesseur, il était hostile à un éventuel examen de la participation de l'O.L.P. à la prochaine réunion de la conférence de Genève. Cependant, si les Etats arabes insistaient à ce propos, il renoncerait à la conférence pour engager des négociations bilatérales par l'intermédiaire d'une médiation américaine. Le chef du gouvernement israélien a encore soutenu que la Palestine faisait partie de la « *terre d'Israël* ». « *Je suis un Palestinien* », a-t-il proclamé.

Dans une interview télévisée, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a reconnu, le dimanche 24 juillet, qu'il était nettement « *moins optimiste* » que le président Carter et M. Begin quant aux chances de paix au Proche-Orient. — *(A.F.P., A.P. U.P.I., Reuter.)*

Désaccord P.S.-P.C. sur la défense

Les socialistes refusent la conception communiste de la stratégie tous azimuts

Au comité directeur du P.S., samedi 23 juillet, à Paris, sur l'actualisation du programme commun, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a indiqué que la direction du parti socialiste (le secrétariat national et le bureau exécutif) fera connaître « dans les meilleurs délais » *sa position sur l'arme nucléaire.*

Cette position tiendra compte, notamment, de la discussion en cours au sein du P.S. et des réponses des communistes aux questions des socialistes sur les orientations de politique extérieure qu'implique l'adoption de l'arme nucléaire par le comité central du P.C.F. le 11 mai dernier.

Malgré la déclaration de M. Kanapa qui, dans l'Humanité, *estime que la neutralité n'est pas une politique pour la France, les socialistes craignent que la conception communiste de la* « stratégie tous azimuts » *ne s'inscrive dans une perspective neutraliste, supposant un abandon des alliances de la France, voire un alignement partiel sur les thèses du pacte de Varsovie. Une convention nationale du P.S. sur la défense est convoquée pour le 11 décembre prochain.*

L'acceptation d'une certaine « *maintenance* » de l'arme nucléaire ne doit pas conduire à modifier la politique extérieure de la France, car les socialistes sont favorables au maintien des alliances actuelles. Il n'est pas utile d'ajouter au programme commun de gouvernement la défense « *tous azimuts* », même si les accords de juin 1972 entre le P.C.F. et le P.S. tentent de définir une stratégie militaire permettant de faire face à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit. C'est, en substance, ce qu'a indiqué M. Pierre Bérégovoy à l'issue de la réunion du comité directeur du parti socialiste, consacrée au bilan des travaux de mise à jour du programme commun de gouvernement. « *Des mots peuvent avoir leur importance*, a ajouté le secrétaire national du P.S., *et nous sommes attentifs à l'emploi de certains mots* ».

M. Bérégovoy révélait ainsi, très précisément, la nature des obstacles sur lesquels ont buté, la semaine dernière, les quinze négociateurs des trois partis de la gauche chargés de réviser, notamment, le chapitre du programme commun de gouvernement consacré à la défense nationale. La « *maintenance* » de l'arme nucléaire — c'est-à-dire son entretien opérationnel et son perfectionnement dans d'étroites limites — et la stratégie « *tous azimuts* », préconisées le 11 mai dernier par le comité central du P.C.F., forment, en effet, pour les communistes, une conception d'ensemble de la sécurité nationale. Elle est assez fondamentalement distincte de celle des socialistes ou des radicaux de gauche, comme le soulignait *le Monde* des 13 mai et 13 juillet.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

Participation à la relance et relance de la participation

Le récent congrès de la C.G.C. avait souhaité que des contacts normaux soient rétablis entre la confédération et le gouvernement, alors qu'aucune rencontre n'avait eu lieu depuis septembre 1976.

M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., n'a pas tardé à obtenir satisfaction. Il a été reçu récemment par plusieurs membres du gouvernement : M. Christian Beullac, ministre du travail ; Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités ; MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et André Rossi, ministre du commerce extérieur. Enfin, le président de la C.G.C. s'entretiendra, mardi 26 juillet, avec le premier ministre, M. Raymond Barre, du régime de retraite des cadres, et aussi de l'emploi, de la politique contractuelle, du projet fiscal de la C.G.C., etc.

par YVAN CHARPENTIÉ (*)

Les prévisions économiques de l'O.C.D.E. vont aviver le débat sur la relance de l'activité économique dans notre pays.

La politique économique du gouvernement se trouve confrontée à des difficultés qui la font évoluer du *go* au *stop* (modèle Barre) et du *stop* au *go* (style Chirac), sans pouvoir répondre d'une manière satisfaisante au triple défi du chômage, de l'inflation et de la croissance ralentie. Dans les conditions présentes, 1 % par an de croissance supplémentaire conduirait à une diminution du nombre des chômeurs de l'ordre de cinquante à soixante mille personnes par an.

Les mesures récentes en faveur de la réduction de la durée du travail — la « préretraite à la carte », selon l'expression de la C.G.C. — présentent un grand intérêt social, mais ne sont qu'un palliatif vers le retour au plein emploi. Il faudra d'ailleurs partager du travail, mais cela coûtera cher à chacun.

Mais l'amélioration décisive de la situation de l'emploi ne peut résulter que d'une reprise de l'embauche — actuellement gelée — et cette reprise est liée à la relance de l'investissement productif des entreprises.

A cet égard, nous pensons que la France et les autres pays industrialisés se trouvent à un tournant de leur histoire en matière de politique économique : les modèles d'inspiration keynésienne ou néo-keynésienne ne sont plus efficaces pour stimuler l'expansion.

Les impulsions de l'Etat par le canal de dépenses publiques, notamment de grands travaux, ne permettent plus d'assurer un supplément de croissance, car celui-ci est alors inévitablement accompagné d'un surcroît d'inflation qui reconduit à terme à un nouveau blocage de la croissance.

C'est à la suite d'une réflexion sur ce thème que nous avons proposé un projet fiscal capable d'aider à surmonter les difficultés de politique économique traditionnelle, de répondre, nous semble-t-il, au défi du chômage, de l'inflation et de la croissance ralentie qui constitue la quadrature du cercle à laquelle les gouvernements successifs ont été et seront confrontés.

Ce projet peut apporter une solution aux demandes d'une relance évoquée tant par M. Bergeron que par les chefs d'entreprise, mais il est également capable de renouveler et de relancer les tentatives de participation sous forme d'actionnariat.

Quel est le contenu de ce projet ? Il s'agit simplement de décider que toute somme fournie à une entreprise par un particulier, dans le cadre d'une augmentation de capital, ne serait pas soumise à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, c'est-à-dire qu'elle ne serait pas prise en compte dans le revenu imposable.

Les mesures fiscales d'encouragement à l'épargne, en particulier l'avoir fiscal, nous paraissent insuffisantes pour inciter les Français à épargner pour investir. Ils épargnent, mais il s'agit d'argent liquide déposé dans les banques et les caisses d'épargne. Les investissements sont financés par le système fort dangereux et inflationniste de la transformation du crédit : l'épargne liquide finance des opérations à moyen et à long terme. D'autre part, le recours systématique à l'emprunt, et de plus en plus souvent sous le couvert de l'Etat, ne fait qu'aggraver les difficultés des entreprises, en rendant plus lourds leur endettement et les charges qui résultent de ces emprunts.

(Lire la suite page 23.)

(*) Président de la Confédération générale des cadres.

AU JOUR LE JOUR

AU COIN !

On fait bien de les montrer du doigt, ces olibrius qui veulent s'emparer par effraction de la parole télévisée. On fait bien de les mettre au coin avec un bonnet d'âne sur le crâne. On fait bien de leur taper sur les doigts avec une règle.

Vous rendez-vous compte du mauvais exemples qu'ils donnent ?

S'ils font école, des capitaines d'industrie, qui ne pensaient qu'à leur bilan, vont avoir l'idée (je frémis) de s'emparer de grands journaux à coups de billets de banque, et des hommes d'Etat-c'est-moi *vont s'imaginer (je pâlis) qu'on peut mettre la main sur le pouvoir en cassant les vitres.*

Ce qui, les choses étant ce qu'elles sont, est proprement impensable.

ROBERT DE MONTVALON.

LA « TÉTRALOGIE » A BAYREUTH

Illusions et réalité des mythes

Le 26 juillet commencent à Bayreuth, pour la deuxième année consécutive, les représentations de la « Tétralogie », dirigée par Pierre Boulez, mise en scène par Patrice Chéreau, dans les décors de Richard Peduzzi et les costumes de Jacques Schmid.

Dans Bayreuth, les maisons crépies, ornées de géraniums, semblent s'adosser aux colonnes démesurées du Walhalla inventé par Peduzzi ; la scène et le dehors s'amalgament. Nous sommes aujourd'hui, avec nos craintes bien précises et nos cicatrices. « Vouloir une mythologie sans époque, écrit Chéreau, c'est vouloir le cadre sans le tableau. » Un jour, sans doute, les visiteurs ne sursauteront pas en entendant des chants judaïques s'échapper d'une maison bavaroise. En toute quiétude, tout au plaisir du folklore, ils boiront sous un chapiteau de fête villageoise les énormes bières portées par des servantes joufflues, à quelques kilomètres de là. Les jeunes filles en longues robes blanches, la poitrine barrée de rouge qui, sur la tribune fleurie, encadrent un notable et sourient à son discours, ne remettront pas en mémoire la propagande à la Gœbbels. Seulement, le discours exalte la gloire de l'armée allemande. Hitler fait la couverture des revues d'histoire et la « une » d'un journal qui publie une série sur sa « réelle grandeur ». Les enregistrements de ses discours se vendent 10 marks. Sur une carte postale, son bras levé reçoit des billets de banque d'une main capitaliste. Sa figure canalise les avertissements, la colère, et aussi des nostalgies revanchardes. L'homme politique devient une image qui entretient ou exorcise son culte, son idéologie, et les camions de l'armée américaine parcourent les autoroutes, la frontière Est n'est qu'à 50 kilomètres.

Les dieux ont disparu dans l'incendie du Walhalla. Vont-ils réapparaître et sous quelles formes ? C'est la question que se posent les jeunes intellectuels allemands.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 17.)

AFRIQUE

LES CONFLITS DANS LA « CORNE » ORIENTALE

Addis-Abeba s'efforce de coordonner une série de contre-offensives en Érythrée et dans l'Ogaden

Uno restructuration des forces armées a été décidée par le Derg (comité militaire) éthiopien et annoncée dans la nuit de samedi à dimanche par l'Agence éthiopienne d'information (ENA). De nouveaux échelons de commandement sont mis sur pied. Ils devraient permettre de coordonner la grande contre-offensive qu'Addis-Abeba, avec l'aide de deux nouvelles divisions, des milices paysannes et des armes fournies par le camp socialiste, a d'ores et déjà lancée sur tous les fronts.

Un « commandement national révolutionnaire des opérations militaires » a été institué à Addis-Abeba et placé sous l'autorité directe du lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat. Devant lui seront responsables les cinq commandements « provinciaux » créés notamment à Harrar (secteur de l'Ogaden), sous la direction du colonel Aberra Haïlé, et à Asmara (Erythrée), sous l'autorité du colonel Hilu Gabre Michael. Ils devront donner une « *nouvelle impulsion* » à la lutte contre les « *réactionnaires* » de l'intérieur et de l'extérieur. D'autre part, quatre nouveaux colonels ont été placés à la tête des seconde, quatrième, sixième et septième divisions de l'armée.

Ces officiers dirigeront également les milices paysannes fortes, selon Addis-Abeba, de trois cent mille hommes rpartis en cinq divisions, et dont un porte-parole du Derg a admis pour la première fois officiellement qu'elles avaient été entraînées par des instructeurs cubains.

Cette restructuration « *d'urgence* » confirme indirectement la gravité de la situation dans le nord, où les nationalistes érythréens assiègent les villes d'Agordat, d'Asmara et de Massawa, dans le sud, où les maquisards pro-somaliens contrôleraient 60 % de la province contestée de l'Ogaden. *A ce sujet, le comité militaire* éthiopien a accusé, dimanche, dans un *communiqué*, la Somalie d'effectuer des incursions armées dans le sud de l'Ethiopie et d'avoir concentré des chars, des avions et de l'artillerie lourde dans le but d'occuper la région de l'Ogaden. « *Les actes d'héroïsme accomplis au cours des deux dernières semaines par les réguliers éthiopiens et la milice,* ajoute le communiqué, *ainsi que les dégâts importants infligés à la force ennemie d'invasion, ont été fidèlement portés à la connaissance du public.* » Mais le pays, poursuit-il, est maintenant encerclé par des forces réactionnaires. Les masses populaires doivent servir d'arrière-garde et « *accepter d'endurer tous les sacrifices rendus nécessaires par la défense de l'honneur sinon de l'existence de la patrie révolutionnaire* ». Le peuple, conclut le communiqué, a répondu d'un seul homme à l'injonction : « *Tous pour les fronts nord et sud !* »

Selon des informations recueillies à Paris, il semble bien, en fait, que l'armée et les milices éthiopiennes aient repris l'initiative sur le front sud et s'apprêtent à poursuivre leur contre-offensive vers la Somalie. A Mogadiscio, une certaine inquiétude serait perceptible depuis quelques jours. Les dirigeants craindraient que l'Ethiopie, en représailles des attaques lancées dans l'Ogaden, ne s'assure un avantage sur le territoire somalien lui-même. Des unités blindées et de l'artillerie ont effectivement été déployées dans les provinces somaliennes limitrophes de l'Ethiopie. Des hôpitaux provinciaux ont été évacués pour être en mesure d'accueillir des blessés. Le gouvernement français a été gulièrement tenu au courant — par la voie diplomatique — de ces mouvements de troupes somaliennes qui, mal interprétés, auraient pu susciter des inquiétudes à Djibouti.

Une délégation somalienne devait d'ailleurs arriver à Paris ce lundi pour amorcer des négociations sur la coopération technique, économique et éventuellement militaire, entre la France et la Somalie. Le président somalien Syaad Barre effectuerait, quant à lui, une visite officielle à Paris avant la fin de l'année.

J.-C. G.

Rhodésie

MALGRÉ LE REJET DU PLAN ANGLO-AMÉRICAIN PAR M. SMITH

Washington ne renonce pas à la recherche d'un règlement négocié

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a regagné Londres, dimanche soir 24 juillet, après s'être entretenu, à Washington, de l'avenir de la Rhodésie avec le président Carter et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. A son arrivée dans la capitale britannique, M. Owen a indiqué qu'il n'était pas impossible qu'il se rende à Pretoria avant les élections générale rhodésiennes, qui auront lieu le 31 août.

En Rhodésie, dix guérilleros ont été tués au cours des journées de vendredi et samedi dernier par les forces de l'ordre. D'autre part, un incident de frontière a opposé des éléments de l'armée zambienne à des troupes rhodésiennes, le dimanche 17 juillet, a révélé, vendredi 22 juillet, à Lusaka, un porte-parole du gouvernement zambien. Enfin, l'évêque Muzorewa, leader du Conseil national africain (ANC), a proposé, samedi, la formation immédiate d'un comité qui rédigerait dans les trois mois un projet de nouvelle Constitution.

En Zambie, devait débuter, lundi 25 juillet, une conférence au « sommet » regroupant les Etats dits de « première ligne ». Au cours de ces assises, les représentants de l'Angola, du Mozambique, de la Zambie, du Botswana et de Tanzanie, devaient débattre de l'évolution de la situation en Afrique australe.

Washington. — Les discussions intensives de M. Owen avec les dirigeants américains ont abouti à la décision de poursuivre l'action diplomatique et d'accentuer les pressions en vue de favoriser l'installation d'un gouvernement africain en Rhodésie. Au terme de longs entretiens, M. Owen a fait savoir que ses interlocuteurs et lui-même auraient des propositions fermes à présenter. Leur contenu n'a pas été révélé, mais on sait seulement qu'elles ajouteraient de nouveaux éléments au plan anglo-américain primitif déjà rejeté à Salisbury par M. Smith.

De notre correspondant

Dans les milieux officiels américains, on souligne que la solidarité anglo-américaine demeure intacte.

Interrogé par les journalistes, M. Vance a déclaré qu'en dépit des dernières difficultés les gouvernements anglais et américain étaient en mesure d'exercer une influence en Rhodésie. Il est acquis qu'à son retour du Proche-Orient, vers le 10 août, M. Vance rencontrera de nouveau M. Owen. Entre-temps, les experts des deux pays poursuivront la mise au point de propositions, et décideront du moment le plus approprié pour les présenter aux parties intéressées. D'ici là, également, le président Nyerere, de Tanzanie, rencontrera le président Carter à la Maison Blanche, et les milieux officiels escomptent que son influence sur les autres présidents des pays de « première ligne » favorisera l'initiative diplomatique anglo-américaine.

Un problème prioritaire

Dans ses déclarations aux journalistes, M. Owen a minimisé *l'importance de la décision de* M. Smith d'organiser des élections qui, a-t-il souligné, « *ne concernent que 3 % de l'électorat* ». A son avis, M. Smith cherche essentiellement à renforcer sa position vis-à-vis des colons ultras, qui ne cessent de lui reprocher d'être prêt à tout céder.

Alors qu'il n'est pas question d'envoyer en Rhodésie des troupes britanniques ou américaines, il semble que l'idée d'une force des Nations unies, qui réunirait seulement des contingents venant de petites puissances, a été envisagée à Washington. Du côté américain, on indique que le président Carter considère toujours le problème rhodésien comme prioritaire et désire maintenir l'action diplomatique conjointe des deux gouvernements. D'autre part, les Etats-Unis qui sont toujours disposés à contribuer de manière substantielle au programme de 1 600 millions de dollars d'assistance aux colons blancs, souhaiteraient que d'autres pays participent à cet effort qui intéresse l'ensemble de la communauté internationale.

HENRI PIERRE.

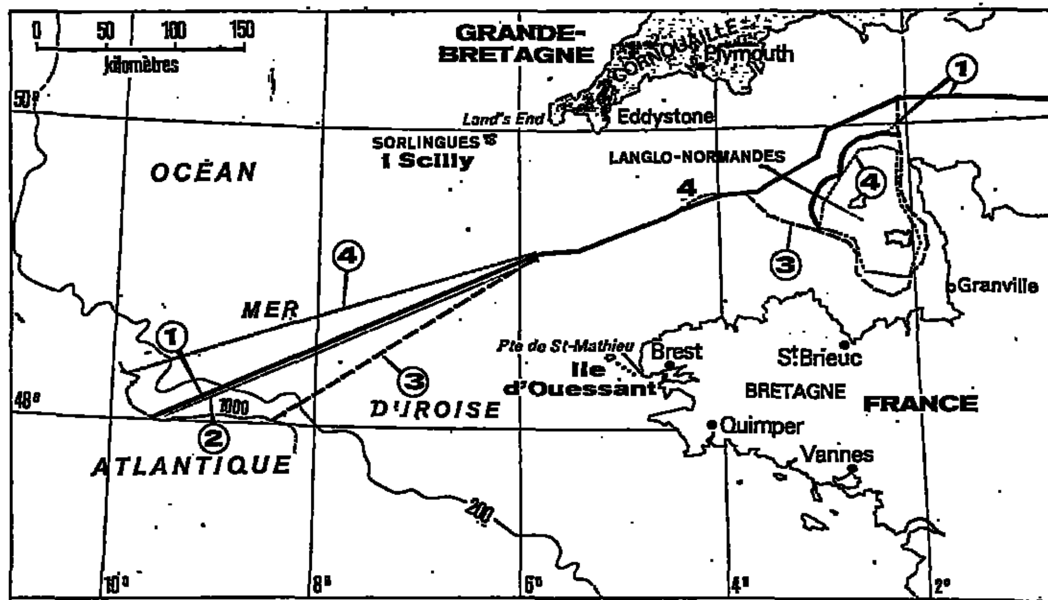
● LA COMPAGNIE SUD-AFRICAINE ANGLO-AMERICAN MINING CORPORATION a arrêté ses prospections en Rhodésie, en raison de la « *situation de guerre* » qui règne dans ce pays, indique un communiqué publié samedi 23 juillet à Johannesburg. Cette décision entraîne l'arrêt des travaux d'une centaine de géologues dans des projets pour lesquels des centaines de milliers de dollars étaient investis chaque année. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA DÉLIMITATION DU PLATEAU CONTINENTAL FRANCO-BRITANNIQUE

L'arbitrage international favorise les thèses de Paris sur la mer d'Iroise et les îles anglo-normandes

Le tribunal international constitué par la France et la Grande-Bretagne pour délimiter leur plateau continental a rendu un arbitrage très favorable, pour l'essentiel, aux thèses françaises concernant la mer d'Iroise (approches atlantiques de la Manche, présumées pétrolifères) et la région des îles anglo-normandes. Le tribunal, dans la sentence de deux cent quarante et une pages rendue le 18 juillet et publiée ce lundi 25 juillet, accorde à la France 5 744 kilomètres carrés de la zone que revendiquait la Grande-Bretagne dans le premier cas, et 2 957 kilomètres carrés dans le second. Le tribunal a accepté la requête britannique sur une zone minime de la Manche occidentale.



La ligne 1 (trait continu gras) a été fixée par le tribunal comme ligne séparative des plateaux continentaux français et britannique (ligne nord et ouest seulement pour les îles anglo-normandes). La ligne 2 (trait continu maigre) est, en mer d'Iroise, la ligne dite d'« équidistance sans les îles », considérée à l'origine comme la meilleure pour la France. La ligne 3 (traits interrompus) figure la demande britannique (ligne dite en mer d'Iroise d'« équidistance avec les îles »). La ligne 4 (pointillé) est celle que demandait la France au tribunal (médiane des lignes de lissage).

En faisant prévaloir, comme le demandait la France, le « *principe d'équité* » sur l'application pure et simple de la règle de l'équidistance établie par la convention internationale de 1958, le tribunal s'est prononcé pour une interprétation « souple » de cette convention qui ne manquera pas d'être utilisée dans le règlement de nombreux litiges du même ordre. Acquise à l'unanimité, la sentence est immédiatement applicable et sans appel.

La convention de 1958 définit le plateau continental comme le lit de la mer et le sous-sol marin jusqu'au point où la profondeur des eaux permet l'exploitation des ressources naturelles ; elle reconnaît aux riverains le droit d'exploiter ces ressources. L'article 6 dispose que la « *ligne séparative* » des plateaux d'Etats voisins sera équidistante des côtes « *à moins que des circonstances spéciales ne justifient une autre délimitation* ». En ratifiant la convention, la France a émis une réserve spécifiant entre autres qu'en tout état de cause, là où elle jugera qu'il existe des « *circonstances spéciales* », l'application de la règle de l'équidistance ne pourra se faire que par « *accord exprès* ».

Un tel accord a rapidement été conclu entre la France et la Grande-Bretagne pour établir leur ligne séparative, à trois exceptions près sur lesquels elles ont demandé à un tribunal spécial (1) de se prononcer.

1) *LA MER D'IROISE.* — La ligne séparative franco-britannique prolongée dans l'Atlantique s'oriente différemment selon que l'équidistance est mesurée à partir des « *masses continentales* » (pointe Saint-Mathieu et cap Land's End) ou des îles voisines (Ouessant) et Sorlingues, en anglais Scilly). La « *ligne avec les îles* », orientée plus vers le sud, est plus favorable à la Grande-Bretagne. La délégation française, dirigée par M. de Lacharrière, directeur des affaires juridiques au Quai d'Orsay, ne se contenta cependant pas de revendiquer la « *ligne sans les îles* » considérée généralement comme la meilleure possible pour la France. Par tactique sans doute et pour permettre au tribunal d'équilibrer plus facilement son jugement, elle revendiqua une ligne beaucoup plus au nord, équidistante de ce qu'on appelle les « *lignes de lissage* » — lignes théoriques figurant les côtes française et britannique de la Manche réduites à un trait rectiligne.

Le tribunal ne retint pas cette ligne. Il ne retint pas non plus telle quelle la ligne britannique « *avec les îles* » (accessoirement, il rejeta aussi une ligne britannique alternative située encore plus au sud et fondée sur des phénomènes géologiques). La délimitation arrêtée par le tribunal tient bien compte des îles, mais en introduisant un correctif important : les Sorlingues ne sont comptées que pour un « *demi-effet* » alors qu'Ouessant est comptée pour « *plein effet* » parce que les premières sont deux fois plus éloignées de la « *masse continentale* » que la seconde.

La ligne ainsi tracée se situe légèrement au nord de la « *ligne sans les îles* ». La France obtient donc un résultat qui n'est pas ce qu'elle demandait au tribunal, mais qui est meilleur que celui que, en réalité, elle cherchait.

Des conséquences importantes

2) *LES ILES ANGLO-NORMANDES.* — La Grande-Bretagne revendiquait un plateau continental continu englobant la Grande-Bretagne et les îles anglo-normandes. La France, qui, en ratifiant la convention de 1958, avait expressément réservé le cas de la baie de Granville (où elles se trouvent), jugeait que les îles anglo-normandes devaient être enclavées dans le plateau français. Elle proposait un plateau qui soit propre aux îles anglo-normandes et qui s'étendrait à 6 milles nautiques (2).

Le tribunal s'est prononcé pour l'enclavement, mais avec un plateau s'étendant à 12 milles (limite qui correspond d'ailleurs à celle des eaux territoriales françaises). Le tribunal n'a voulu se prononcer que sur la ligne séparative nord et ouest du plateau anglo-normand, en arguant que les limites est et sud se confondent avec celles des eaux territoriales et devaient être négociées entre Paris et Londres.

3) *L'« EFFET D'EDDYSTONE ».* — Dans la Manche occidentale, la ligne séparative est légèrement différente sur quelques dizaines de milles, selon que l'équidistance prend ou non en compte le rocher britannique d'Eddystone. La France contestait qu'Eddystone découvre en permanence et puisse être considéré comme une île. C'est une île, répliquèrent les Britanniques, mais ses parties émergées en permanence sont englobées dans la maçonnerie d'un phare. Le tribunal a accepté cette thèse, ce qui est sans conséquence pratique. On peut penser que, sur ce point aussi, la France avait surtout cherché, par tactique, à se ménager du « lest ».

Les autres parties du jugement peuvent, en revanche, avoir des conséquences importantes :

1) Des conséquences économiques d'abord... si les espoirs de découverte d'hydrocarbures dans la mer d'Iroise se vérifient. Jusqu'à présent, les pétroliers n'ont rien trouvé, mais il leur était interdit de faire des sondages dans la zone contestée et jusqu'à vingt milles alentour. Or cette zone est celle qu'ils considèrent comme la plus prometteuse.

2) Des conséquences juridiques et psychologiques ensuite. Le tribunal a admis la réserve de la France et son interprétation de la convention de 1958. La délimitation du plateau continental, estime-t-il, doit tenir le plus grand compte des « *circonstances spéciales* » et corriger « *équitablement* » les « *effets disproportionnés* » de la règle de l'équidistance. En l'occurrence, ce tribunal — qui était d'ailleurs « *spécial* » et qui a fini sa tâche — n'établit pas un véritable précédent applicable à d'autres cas puisque son argumentation repose en fin de compte sur le fait qu'il n'y a que des cas d'espèce. Mais cette argumentation sera évidemment exploitée dans les conflits *du même genre, comme celui qui* oppose la Turquie et la Grèce au sujet du plateau continental de la mer Egée.

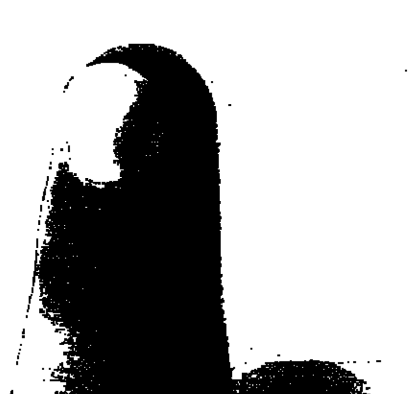
La ligne séparative franco-britannique s'interrompt là où les eaux atteignent 1 000 mètres de profondeur, le gouvernement français estimant actuellement que là s'arrête le plateau continental. La zone maritime économique française ne s'en prolonge pas moins jusqu'à 200 milles des côtes mais, établie par la loi du 16 juillet 1976, cette zone n'existait pas quand le tribunal d'arbitrage a été saisi. La Grande-Bretagne, pour sa part, s'en tient d'ailleurs uniquement à son plateau continental (auquel elle doit le pétrole de la mer du Nord) et ne s'est pas encore approprié une zone de 200 milles.

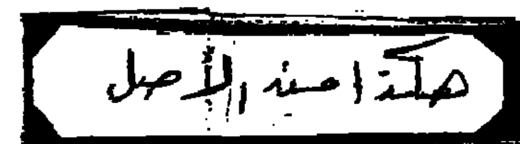
Les délimitations du plateau continental et de la zone économique de 200 milles (qui se confondront dans la plupart des cas) *donnent déjà ou donneront* lieu à de nombreuses autres discussions, notamment en ce qui concerne les départements et territoires français d'outre-mer. Des négociations ont été amorcées avec le Canada pour Saint-Pierre-et-Miquelon et le Brésil pour la Guyane. Jusqu'à présent, outre le cas que le tribunal franco-britannique vient de trancher, la France n'a délimité son plateau continental qu'avec l'Espagne dans le golfe de Gascogne (*le Monde* du 30 janvier 1974).

MAURICE DELARUE.

(1) Le tribunal d'arbitrage franco-britannique a été constitué par accord du 10 juillet 1975. Présidé par un Finlandais, M. Erik Castren, il comprenait un juge français, M. André Gros, un juge britannique, Sir Humphrey Waldock, ainsi qu'un Américain, M. Herbert Briggs et un Hongrois, M. Endre Ustor.

(2) Le mille nautique égale 1 852 m.





ASIE

Chine

UN SIGNE DE « SAGESSE COLLECTIVE »

Le triumvirat comprenant M. Hua Kuo-feng le maréchal Yeh Chien-ying et M. Teng Hsiao-ping pourrait désormais exercer le pouvoir

La Chine pourrait être désormais dirigée par un triumvirat : M. Hua Kuo-feng, le maréchal Yeh Chien-ying et M. Teng Hsiao-ping. C'est du moins ce que donne à penser un éditorial conjoint du « Quotidien du peuple », du « Drapeau rouge », organe doctrinal du P.C., et du « Quotidien de l'armée populaire de libération » publié au lendemain de l'annonce officielle de la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping. Il n'est pas exclu que ce dernier devienne premier ministre.

« *Seules l'expérience politique et la sagesse collective permettent d'assurer judicieusement la direction de l'Etat et de garantir l'unité inébranlable du parti* », souligne l'éditorial. La photo des trois hommes qui semblent incarner cette « *sagesse collective* » a été publiée en page une de tous les journaux chinois.

Agé de quatre-vingts ans, le maréchal Yeh Chien-ying, chef militaire au passé prestigieux, est vice-président du parti et est apparu à la seconde place dans la hiérarchie lors de la session plénière du comité central. Il pourrait être nommé, estiment les milieux diplomatiques, président de l'Assemblée nationale populaire, fonction qui ferait de lui le chef de l'Etat, puisqu'il n'y a plus de président de la République depuis l'adoption d'une nouvelle Constitution en janvier 1975. Le maréchal a sans doute joué un grand rôle dans la réhabilitation de M. Teng. En 1976, il avait exprimé sa désapprobation de la campagne lancée contre l'ancien dauphin de Chou En-lai et il avait lui-même disparu de la scène politique pendant quelques semaines.

M. Teng Hsiao-ping, quant à lui, pourrait être nommé premier ministre lors du prochain congrès du parti, dit-on encore dans les milieux diplomatiques. Les manifestations qui avaient salué la réhabilitation de l'ancien « *déviationniste de droite* » ont considérablement diminué d'ampleur dimanche 24 juillet, ne réunissant plus que quelques milliers de personnes. Le point culminant de ces manifestations, samedi à Pékin, a été l'éloge de M. Teng par M. Wu Teh, président du comité révolutionnaire (maire) de la capitale, dans un stade où plus de cent mille personnes avaient pris place.

M. Wu Teh avait été le dernier haut dirigeant à critiquer publiquement M. Teng. Le 30 novembre 1976, deux mois après l'arrestation de la « *bande des quatre* », il avait invité ses administrés à « *poursuivre la critique du déviationnisme de droite* » incarné par M. Teng. Chine nouvelle a publié son discours de samedi. M. Wu Teh félicite M. Teng pour sa « *lutte résolue* » contre la « *bande des quatre* ». « *Le camarade Teng Hsiao-ping*, a-t-il poursuivi, *est l'un des dirigeants les plus sûrs de notre parti, de notre armée et de notre pays. Il a une riche expérience des luttes révolutionnaires.* »

Des réactions discrètes

Les réactions de l'étranger à la réhabilitation de M. Teng demeurent discrètes. Le gouvernement de Taiwan n'a pas fait de commentaire officiel, mais les observateurs estiment généralement à Taipeh que les dirigeants chinois mettront à profit l'habileté diplomatique de M. Teng lors de la visite que M. Vance, secrétaire d'Etat américain, doit effectuer à Pékin fin août. L'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington pourrait être facilitée par la réapparition sur la scène politique d'un homme connu pour sa modération et sa volonté de faire appel à la technologie étrangère pour le développement économique.

● EN ALBANIE, la réhabilitation de M. Teng a été annoncée dimanche sans commentaire par la radio, qui a mentionné les mesures prises contre la veuve de Mao et ses amis, désignés nommément mais sans référence à la « *bande des quatre* ». La politique pragmatique que préconise M. Teng paraît incompatible avec les principes dont se réclamait l'Albanie dans un éditorial de l'organe du parti publié le 7 juillet et très critique à l'égard de Pékin.

● EN TCHECOSLOVAQUIE, *Rude Pravo* estime que la réhabilitation de M. Teng est l'expression des « bouleversements politiques » que connaît la Chine. Selon le quotidien, la session du comité central du P.C. chinois a permis à M. Hua Kuo-feng de « *renforcer ses positions* ». « *En fait*, ajoute *Rude Pravo*, *M. Hua continue de suivre la voie maoïste en renforçant en plus l'esprit chauviniste du maoïsme.* »

● EN YOUGOSLAVIE, c'est sous le titre « Deux chutes, trois ascensions », que le quotidien *Novosti*, de Belgrade, a commenté dimanche la rhéhabilitation de M. Teng, estimant que ce retour résulte d'une « *ferme volonté de la direction chinoise, sous la direction du président Hua Kuo-feng, d'orienter le pays le plus peuplé du monde vers les voies du développement moderne* ». « *Il est évident que la nouvelle équipe dirigeante chinoise a trouvé une unité indispensable, et des perspectives plus réalistes avec M. Teng Hsiao-ping* », conclut de journal. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

LA TENSION PERSISTE A LA FRONTIÈRE CAMBODGIENNE

Les combats auraient repris à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, annonce l'agence V.P.I. Les forces khmères occuperaient toujours, d'autre part, dans la région d'Aranya-Prathet, un secteur de 1 kilomètre de profondeur dans une zone revendiquée par Bangkok et Phnom-Penh.

En revanche, les relations entre le Laos et la Thaïlande paraissent s'améliorer. Les deux pays se seraient mis d'accord pour reprendre, dès le mois prochain, les liaisons aériennes interrompues depuis février dernier.

Enfin, deux hauts fonctionnaires américains sont arrivés samedi 23 juillet à Bangkok. Ils doivent s'entretenir avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères. MM. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, et Robert Oakley, assistant du secrétaire d'Etat pour le Sud-Est asiatique et le Pacifique, se rendront ensuite en Australie et en Nouvelle-Zélande, où doit se réunir le conseil de l'ANZUS (organisation regroupant les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande). — *(A.F.P., U.P.I.)*

Pakistan

LES MILITAIRES LIBÈRENT LES OPPOSANTS INCARCÉRÉS PAR LE RÉGIME DE M. BHUTTO

Les militaires pakistanais ont libéré, samedi 23 juillet, une douzaine de prisonniers politiques qui avaient été incarcérés sans jugement par le gouvernement de M. Bhutto, renversé le 5 juillet dernier. Il s'agit notamment de M. J.A. Rahim, ancien ministre et secrétaire du Parti du peuple, de M. Salauddin Ahmed, ancien rédacteur en chef du quotidien *Jasarat*, et de M. Chaudhry Zahur Elahi, vice-président de la Ligue musulmane, l'une des figures les plus écoutées de l'opposition dans la province du Pendjab.

Ce dernier, dès sa sortie de prison, a accusé l'ancien gouvernement d'avoir maltraité les détenus politiques et demandé que M. Bhutto soit « *jugé équitablement* » avec ses « *complices* » pour les « *crimes et atrocités* » perpétrés pendant ses six années au pouvoir.

Il a, d'autre part, annoncé qu'il reprendrait ses activités politiques dès qu'il y serait autorisé par les militaires. M. Zahur Elahi pourrait jouer un rôle important lors des élections générales pour octobre prochain. Une commission électorale, dirigée par le président de la Haute Cour de Lahore, vient d'être mise en place.

La junte militaire a également ouvert des enquêtes sur plusieurs cas d'assassinats politiques, de corruption, ainsi que sur une fusillade déclenchée en mars 1973 lors d'une manifestation de l'opposition. Selon le journal *Jung*, plusieurs anciens ministres se seraient vu confisquer leur passeport. — *(A.F.P., Reuter.)*

Sri-Lanka

Alors que M. Jayawardene forme son gouvernement

De violents incidents se sont produits à Colombo et à Kandy

De violents incidents, dans la région de Colombo et de Kandy, au Sri-Lanka, après la proclamation des résultats des élections du 21 juillet, ont fait entre vingt et trente morts. Le couvre-feu a été instauré, samedi 23 juillet, dans six circonscriptions électorales. Devant le risque que la violence ne s'étende à d'autres régions du pays — vers le nord et le nord-ouest, — le nouveau premier ministre, M. Jayawardene, et le chef du gouvernement sortant, Mme Bandaranaïke, dont le Parti de la liberté est le grand perdant de la consultation, ont lancé des appels au calme. Mme Bandaranaïke a demandé à ses partisans de respecter le verdict des urnes.

Un bon nombre des incidents semblent dus aux partisans du nouveau gouvernement, qui veulent prendre leur revanche. Ainsi, un ministre battu a été victime d'une tentative d'enlèvement et la police a dû intervenir pour mettre les agresseurs en fuite ; une femme qui soutenait Mme Bandaranaïke a été tuée. Les partisans de l'ancien premier ministre ont aussi leur part de responsabilité dans cette vague de violence.

M. Jayawardene a déjà pris deux importantes mesures, avant même la réunion de son gouvernement, dont la liste a été connue samedi. Il a nommé un nouveau directeur de la maison d'édition Lake House contrôlée par le gouvernement, et dissous tous les organes locaux du pouvoir. Ceux-ci seront placés sous le contrôle de commissaires spéciaux, choisis dans la fonction publique, jusqu'à chois ganisation de nouvelles élections locales.

Le nouveau cabinet

Voici la liste des principaux ministres d'un cabinet qui comprend vingt-quatre ministres et vingt-six ministres délégués et comporte, pour la première fois dans l'histoire du pays, un ministre des affaires étrangères, ce poste ayant toujours été confié auparavant au premier ministre :

M. J. R. Jayawardene : *premier ministre, ministre de la défense, des affaires économiques et de la planification* ; M. A.C.S. Hameed : *affaires étrangères* ; M. Montague Jayawakreme : *administration publique et intérieur* ; M. K.W. Devanayagam : *justice* ; M. Ronnie de Mel : *finances* ; capitaine C. P. J. Seneviratne : *travail* ; M. Cyril Mathew : *industrie et affaires scientifiques* ; M. D. B. Wijetunge : *information et radiodiffusion* ; M. E. L. Senanayake : *agriculture* ; M. S. B. Herath : *alimentation et coopératives* ; Mme Wimala Kannagara : *navigation, aviation et tourisme*.

Huit ministres faisaient partie d'un cabinet du parti national unifié de 1965 à 1970. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Pérou

FACE A L'AGITATION SOCIALE

Le gouvernement prend des mesures contre les dirigeants syndicaux

Le ministère péruvien de l'intérieur a annoncé, le dimanche 24 juillet, l'arrestation des dirigeants syndicaux du complexe national minier de Centromin (ex-Cerro de Pasco, dans le centre du pays), qui avaient décidé une grève illimitée à compter du 25 juillet. Le ministère a indiqué qu'il prenait cette décision en vertu du décret-loi qui interdit, étant donnée l'importance des mines pour l'économie nationale, les arrêts de travail dans ce secteur.

D'autre part, le gouvernement a prorogé, le 23 juillet, la suspension sur tout le territoire des garanties constitutionnelles en vigueur depuis le 1er juillet 1976. Les dispositions garantissant les droits de réunion, de libre circulation dans le pays, d'inviolabilité du domicile et de la correspondance, et l'obligation, pour la police, de disposer d'un mandat judiciaire pour procéder à la détention ou à la déportation de personnes, sont notamment suspendues.

De notre correspondant

Lima. — Diverses mesures frappant des dirigeants syndicaux ont été annoncées, ces derniers jours, à Lima, après l'arrêt de travail général de vingt-quatre heures décrété le 19 juillet par différentes centrales syndicales. La grève est interdite au Pérou depuis un an, en vertu de l'état d'urgence. Toutes les entreprises seront autorisées, durant deux semaines, à licencier les « *dirigeants syndicaux responsables de la paralysie du travail* ». Dans le secteur public, la mesure s'étend également aux « *instigateurs et organisateurs* » de la grève générale. Dans les milieux syndicaux, on craint que l'application de cette mesure ne donne lieu, en plus, à de multiples abus, alors que les milieux industriels font pression, depuis plusieurs mois, pour une révision de la loi qui garantit la stabilité du travail.

D'autre part, plusieurs dirigeants syndicaux sont toujours détenus depuis le 19 juillet, dont MM. Eduardo Castillo, secrétaire général de la C.G.T.P. (communiste), et Gustavo Espinoza, qui occupait auparavant le même poste, et qui est aujourd'hui l'un des principaux dirigeants du parti communiste. Le ministre de l'intérieur a annoncé qu'il rendrait la C.G.T.P. responsable des troubles qui se sont produits lors de la grève générale, et que des poursuites, civiles et pénales, seraient engagées contre ses dirigeants. Les syndicats qui ont organisé l'arrêt de travail ont, pour leur part, annoncé, dans un communiqué, qu'ils pourraient rééditer leur action, si les mesures répressives n'étaient pas levées. — T. M.

● *Le dirigeant syndical Victor Cuadros*, expulsé le 6 juillet du Pérou vers la France, nous a déclaré : « *Ma déportation s'ajoute à la liste déjà longue des violations des libertés démocratiques et syndicales du régime militaire. Des dirigeants ouvriers comme Julian Sierra, de la Fédération de l'industrie métallurgique de Lima, et les avocats Ricardo Diaz Chavez, défenseur de la Fédération nationale des travailleurs mineurs et métallurgistes, José Ona Meono, défenseur de différentes organisations syndicales de Lima, Camilo Valqui, défenseur des mineurs de Centromin, etc., ont été également déportés.* » M. Cuadros, secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs et métallurgistes du Pérou, avait déjà, en 1976, été arrêté, et déporté dans l'Amazonie péruvienne.

● *La censure des périodiques politiques* a été imposée au Pérou le 22 juillet. L'ancien président Belaunde Terry a vivement protesté contre cette nouvelle atteinte aux libertés. — *(Reuter.)*

Canada

● LE MOUVEMENT NATIONALISTE DE LA SOCIETE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE a célébré dimanche 24 juillet à Montréal le dixième anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec. Deux ministres québécois et le consul général de France, M. Dumont, assistaient à la cérémonie. L'acteur Gilles Pelletier a lu le discours que l'ancien président de la République avait conclu par « *Vive le Québec libre !* », « *ce cri qui a influencé l'histoire du Québec et du Canada* », a dit M. Laurin, ministre du développement culturel. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE GOUVERNEMENT FEDERAL AMERICAIN a décidé d'accorder une subvention de 11,35 millions de dollars à la ville de New-York. Ce prêt servira à décongestionner le système judiciaire de la ville, paralysé par les trois mille arrestations opérées pendant la panne d'électricité, à créer des emplois pour les jeunes et à aider les commerçants victimes du pillage. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LOIN DES CAPITALES

Comment s'expriment les fellahs du Nil

ZAKI-EFFENDI ne figure pas sur les cartes. C'est un village du delta du Nil, à 170 kilomètres au nord-ouest de la capitale, à l'écart de la grand-route reliant Le Caire à Alexandrie. Il doit son nom au courtisan des khédives qui le fonda dans la seconde partie du siècle dernier. Les eaux épaisses du canal Mahmoudieh reflètent ses maisons pétries de la même terre gris-brun que les champs, et de gros sycomores lui donnent de l'ombre.

Deux ou trois mille fellahs vivent ici, dans ce décor qui est pratiquement celui de toute la campagne égyptienne, d'Assouan aux bouches du Nil. Ils cultivent coton, riz, oranges et légumes. Deux familles du cru, les Makhyoun et les Balba, étaient classées parmi les latifundistes avant la réforme agraire de Nasser.

Aux Makhyoun qui possédaient 700 feddans (1 feddan = 4 200 m2), on en a pris 400. Depuis cet événement mémorable déjà vieux d'une vingtaine d'années, plus rien n'était venu agiter Zaki-Effendi. Les désordres qui ont secoué le chef-lieu de la région, Damanhour, en même temps qu'une dizaine d'autres cités d'Egypte, en janvier 1977, n'ont trouvé qu'un écho très assourdi dans le village.

Les premières élections législatives pluralistes depuis un quart de siècle tenues à l'automne 1976 n'avaient pas donné lieu non plus, contrairement à ce qui s'était passé dans d'autres bourgs du delta, à des incidents notables. La circonscription dont fait partie Zaki-Effendi a envoyé au *Conseil du peuple*, le Parlement du Caire, deux députés nouveaux, membres de la formation majoritaire issue de l'ancien parti unique. Ici comme dans les autres gouvernorats, l'un des deux parlementaires est chargé spécialement, en vertu de la loi, de représenter les ruraux, auxquels on l'assimile en exigeant de lui, pour avoir le droit de se porter candidat aux élections, qu'il ne soit titulaire d'aucun diplôme universitaire.

Le « *député-fellah* » de la région est natif du village. Agé de quarante-cinq ans, c'est un propriétaire moyen, qui avec sa famille possède une quarantaine de feddans autour d'une villa à l'européenne masquée de citronniers et d'hibiscus. Symbole rare d'une prospérité de bon aloi, un tracteur stationne devant le perron. Le maître de céans est populaire. « *Si une gamousse* (sorte de buffle) *fait une fugue, il va lui-même signer la déclaration de perte au poste de police pour que celle-ci ait plus de poids.* » « *Si nous avons un malade, il le transporte à l'hôpital du canton dans sa propre voiture et il le recommande aux infirmiers.* »

Si les fellahs pouvaient lire les journaux, ils se rendraient compte qu'à l'Assemblée leur député a tranquillement voté en faveur des projets de loi susceptibles — dans leur application — d'être *contraire* aux intérêts des campagnards. Lorsqu'un jeune villageois parti étudier à la ville a dévoilé la duplicité du parlementaire devant quelques-uns de ses électeurs, ceux-ci ont eu de la peine, dans tout le sens du terme, à le croire et certains même ont opiné que l'étudiant se trompait. Zaki-Effendi ignore également que si elle n'a toujours pas l'électricité c'est en grande partie à cause de rivalités digne de Clochemerle opposant mesquinement entre elles des notabilités de la région. De mémoire d'homme aucun personnage officiel de la capitale n'est jamais passé par le village. « *Mais nous avons des bornes-fontaines, un cheikh lecteur du Coran qui fait mettre des affiches à la ronde pour qu'on vienne louer sa belle voix, un médecin qui nous visite de temps en temps, une école primaire et l'asphalte pour aller à Damanhour.* »

ABDEL AZIZ MAKHYOUN est né en 1946 au village. La culture du coton ne le passionnait guère et ses parents avaient les moyens de lui faire faire des études. A vingt et un ans il était diplômé de l'Institut des hautes études théâtrales du Caire. Il aurait pu, à la grande fierté de sa famille, se lancer dans une carrière classique en montant de ces pièces criardes, à la fois boulevardières et naïves, qui font depuis des lustres les beaux jours des salles cairotes ; il aurait pu paraître à la télévision, avoir son portrait dans les illustrés arabes qui sont l'équivalent imprimé des pièces de théâtre. Tout au contraire, peut-être sous « *la mauvaise influence* » de sa femme, une intellectuelle de formation française travaillant pour le groupe de presse « *Al Ahram* », il se mit en tête de faire monter sur les planches les problèmes sociaux du « *rif* » (campagne).

Cette « *lubie* » ramena Abdel Aziz Makhyoum à Zaki-Effendi, avec l'idée, jugée alors insensée par la plupart des ses proches, d'y réaliser un spectacle pour et avec la participation des paysans. A part un mélodrame arabe du type des *Deux Orphelines*, venu en tournée il y a des années, les danses masculines du *mouled* annuel (fête d'un saint musulman), et les agaceries syncopées de quelque *ghazya*, les fellahs n'avaient pas idée de ce que pouvait être l'expression artistique. Avec la confiance spontanément suscitée par un fils du terroir instruit et l'enthousiasme des simples, les villageois, tout en continuant leur travail aux champs et sans recevoir une piastre supplémentaire, réussirent au cours de l'été 1975 à apprendre et à jouer *le Contrat*, œuvre du doyen des lettres égyptiennes, Tewfik El-Hakim. L'événement parut si insolite que la télévision égyptienne, d'habitude si peu encline à s'intéresser aux faits et gestes des campagnards, s'en empara. « *Des fellahs analphabètes affrontaient les feux de la rampe !* », ou plutôt les quinquets posés sur la terre battue de la place de leur village.

CE fut une découverte. Une quarantaine de croquants très ordinaires, dont deux femmes, jouaient avec un naturel et une fraîcheur inconnus du Boulevard égyptien. Il est vrai que ces acteurs improvisés étaient motivés, puisqu'ils représentaient leur propre histoire, *le Contrat* mettant aux prises propriétaires et journaliers. Au bout de quelques représentations, la pièce de construction classique et de propos modéré de Tewfik El-Hakim avait été complètement refondue par les fellahs-acteurs, mais aussi par les fellahs-spectateurs, etc. Ceux-ci, groupés en croissant devant *leurs* parents et *amis en action*, avaient d'abord été médusés, puis ils rirent, enfin ils s'enhardirent jusqu'à exiger des modifications dans le texte. Peu à peu la pièce fut réécrite en arabe dialectal et son cours fut modifié. Le troisième acte, donnant l'impression que tous les fellahs étaient devenus propriétaires, fut « censuré » par les villageois quasi unanimes. Venus en spectateurs, certains finirent la soirée acteurs. Le village entier avait trouvé le moyen de s'exprimer. Tel cultivateurs, mêlant réalité et fiction, venait exposer *ses propres problèmes, avant de proposer une* nouvelle modification du scénario. Pour finir, les fellahs supprimèrent l'acte III et le remplacèrent par trois propositions des spectateurs, susceptibles, selon eux, de régler la question de la possession du sol :

— Prendre la terre par la force ;
— Aller devant les tribunaux ;
— Attendre la fin de l'état de guerre.

Faisant un pas de plus, les paysans, toujours sous la houlette de leur jeune metteur en scène décidèrent en 1976 d'exposer sous la voûte d'eucalyptus qui leur sert de théâtre, un sujet leur tenant particulièrement à cœur : les distributions « *gratuites* » de vivres par les organisations internationales. Ce fut *la Farine*. On y voit comment les bureaucrates de la coopérative agricole vendent à leur profit, au lieu de les distribuer, une partie de l'huile, du lait en poudre et de la farine envoyée par l'UNICEF, l'organisation mondiale chargée de l'enfance. Lorsque la population se plaint à la police, celle-ci se contente d'exiger des fonctionnaires *véreux* un partage des bénéfices...

Le Festival mondial du théâtre, informé de ces « happenings » nilotiques, manifesta le désir de présenter *la Farine* à Nancy en 1977. Un instituteur, que les villageois avaient récusé comme acteur, vit là une occasion de se venger en alertant les autorités locales : « *C'est une honte ! Quelle image de l'Egypte ces fellahs vont présenter en France ! Il faut les empêcher d'aller à Nancy !* »

Dans l'ombre, les « bureaux », chauvins en diable, se saisirent de l'affaire. Le jour où un journaliste étranger, venant voir le spectacle de Zaki-Effendi, se présenta à l'unique hôtel de Damanhour, il y eut là comme une sorte de panique. Alertée par les halètements de frayeur téléphoniques de la gérante, les sergents de ville se présentèrent armés jusqu'aux moustaches. Du tumulte il ressortit que pour aller au village il fallait des autorisations de telles et telles administration du Caire, comme si la décision du Raïs de rouvrir les campagnes à la libre circulation, après la guerre d'octobre 1973, était restée lettre morte lans le gouvernorat de Beheira ! Il fallut gagner Zaki-Effendi par un chemin de traverse. Mais *lr Farine* n'a pas pu être présentée à Nancy cette année.

A 500 kilomètres au sud du Caire, face à Sohag, l'une des villes les plus déshéritées de la vallée du Nil, les vieilles maisons du gros bourg d'Akhmin, surplombées par des clochers et des minarets de guingois, ne paient pas de mine. Tout ici paraît usé, fatigué, échu. La vie, la créativité sont pourtant présentes derrière les murs de *toub* (brique de boue). Depuis les pharaons, l'antique Khemmin, dont l'éponyme est pourtant le dieu ithyphallique Min, s'exprime en inventant sagement des tissages, des couleurs, des broderies dont l'originalité tranche aujourd'hui avec éclat sur l'indigence de l'artisanat égyptien (1). Dans un ancien *monastère* mué en atelier, des jeunes filles coptes aux yeux baissés, voilées de noir comme les musulmanes, déploient sans un mot châles à longues franges, draps de coton rose ou orange imaginés ici, bien avant que la mode n'en vienne en Europe, nappes brodées des mêmes motifs — lapins, lions, vignes, — que les tissus coptes plus que millénaires, exposés au Vieux-Caire.

Plus loin encore, à une trentaine de kilomètres au nord de Louqsor, Garagos est un très humble village perdu entre les bouquets de palmiers et de manguiers, au bout de zig-zags poudreux. *Ici* aussi, les habitants — dix mille fellahs, dont un millier sont chrétiens, — s'expriment par la création artistique, mais leur inspiration ne date que de ce siècle, lorsque deux jésuites, l'un français, le père de Montgolfier, l'autre égyptien, le père Ayrout, introduisirent à Garagos l'art de la céramique et celui de la tapisserie. Dans une petite usine idéale, humaine, *toute* en volutes chaulées sorties du crayon du plus grand des architectes arabes contemporains, Hassan Fathy (2), les ouvriers créent *posément bois bleu de Perse, frappés* d'un poisson jaune, statues de coqs rouge et blanc, croix vernissée vertes comme des tuiles marocaines, théières aux tons de céladon. Sur chaque objet, une légère *différence* met la marque de la main de l'homme.

CEPENDANT, les fellahs, pour *s'extérioriser*, ne choisissent pas toujours les voies pacifiques de l'art. A Biyalah, agglomération de quelques milliers d'âmes, à 30 kilomètres de Kafr-El-Cheikh, au nord du delta, *les villageois ont défrayé la* chronique en janvier dernier, quelques jours avant les grandes manifestations urbaines. Las de voir leur village abandonné à la loi d'un petit groupe de bandits champêtres, les gens de Biyalah sont descendus un beau matin dans la rue, et, sous les yeux de la maréchaussée qui n'en pouvait mais, se sont mis à casser et à brûler les bâtiments publics. Il fallut prendre la bourgade. Le couvre-feu fut décrété, le ministre de la justice se rendit en personne sur les lieux, un fort lot d'armes de guerre fut saisi, quelques dizaines de personnes furent arrêtées.

Que voulaient les villageois ? « *Obliger le gouvernement à nous délivrer des malfaiteurs qui nous rançonnent.* » La presse cairote décortiqua un peu cette curieuse affaire où la population se soulevait contre le pouvoir central parce qu'elle voulait être mieux protégée par celui-ci, et elle découvrit que la *violence* avait été le seul moyen d'expression laissé aux gens de Biyalah. Le *député* de la localité n'était-il pas accusé *par la vox populi* d'avoir été élu avec l'appui du chef de la mafia locale et d'avoir intercepté toutes les suppliques du village aux autorités ?

Dans une autre partie du delta, les paisibles agriculteurs de Zaki-Effendi perdront-ils, eux aussi, patience, et jetteront-ils un jour dans les canaux d'irrigation les éfendis papelards qui prétendent les empêcher de s'exprimer sous le signe de la muse Melpomène ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) A l'exception principale des tapisseries de Harranya, près du Caire, dont la production de haute qualité continue, malgré la disparition, en 1974, de leur « inventeur », Ramses Wissa-Wassef.

(2) Auteur de *Construire avec le peuple*. Editions Jérôme Martineau, Paris, 1970.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ENTRE L'ÉGYPTE ET LA LIBYE

Un cessez-le-feu a été proclamé par les Égyptiens à la frontière

Le conflit entre l'Egypte et la Libye suscite dans le monde de nombreuses réactions.

● A JERUSALEM, la presse s'exprime avec discrétion et en des termes mesurés à propos de ce que le quotidien « Davar » appelle « une guerre fratricide ne concernant en rien Israël ». Selon ce journal, Jérusalem a fait récemment savoir au Caire que l'Egypte n'avait pas à redouter de voir de voir exploiter par Israël ses difficultés avec la Libye. Le Caire aurait répondu que le conflit avec Tripoli n'était pas une ruse destinée à préparer une attaque dans le Sinaï. Notre correspondant, André Scemama, tient de bonne source qu' « Israéliens et Egyptiens ont échangé des assurances ». Il ajoute que « Jérusalem ne doute pas du sérieux de l'intention égyptienne de renverser le colonel Kadhafi ».

● A ALGER, « El Moudjahid » écrit, ce lundi 25 juillet, que « porter atteinte à la Libye serait un mauvais coup pour la nation arabe, car, stratégiquement, pour le sionisme, il n'y a pas d'un côté des Arabes « modérés » et de l'autre des Arabes « extrémistes », mais seulement une nation arabe à affaiblir et à subjuguer ». Notre correspondant, Paul Balta, nous câble que la médiation du président Boumediène « donne la mesure des inquiétudes éprouvées à Alger sur le triple plan maghrébin, arabe et africain ». Les dirigeants algériens se demandent si une tentative est en cours pour « modifier l'équilibre régional et isoler l'Algérie, qui commence à marquer des points dans la crise du Sahara occidental ».

● A RABAT, « certains observateurs », cités par l'A.F.P., sont persuadés que le président Sadate, décidé depuis un certain temps déjà à répondre par les armes aux « provocations » libyennes, avait mis au courant de ses projets le roi Hassan II lors des entretiens en tête à tête qu'il avait eus avec lui à son passage au Maroc le 5 juillet dernier, venant de Libreville.

● A TUNIS, les milieux officiels expriment leur « préoccupation » et leur « tristesse ». Le président Bourguiba a appelé les deux parties à « cesser immédiatement les combats et à ouvrir des pourparlers ».

● A N'DJAMENA, l'Agence tchadienne de presse (A.T.P.) a dénoncé, samedi, le « surarmement, le fanatisme militaire et l'expansionnisme de la Libye, qui occupe illégalement la bande d'Aouzou et aide massivement les rebelles du traître Goukouni en vue d'isoler la partie nord du pays ».

● A BEYROUTH, l'agence de presse de l'O.L.P., Wafa, écrit : « En provoquant des heurts entre les Arabes, Israël et les Etats-Unis cherchent à détourner l'attention de ces derniers de l'occupation de leur terre et de l'impérialisme qui pille leurs richesses. » Après avoir souligné que « les combats doivent cesser, quels que soient les prétextes invoqués », l'éditorialiste palestinien indique que, lorsque « les passions se seront calmées, les Arabes se rendront compte que la rencontre Carter-Begin a déjà commencé à porter ses fruits ».

● A BAGDAD, le journal communiste « Tarik Al Shaab » a qualifié le conflit d'étape dangereuse de la « course au leadership » menée par l'Egypte. Le journal établit un lien entre les opérations militaires menées par Le Caire et les accusations lancées récemment par Washington contre plusieurs pays, dont la Libye, l'Irak et la République démocratique du Yémen qui « encouragent le terrorisme ».

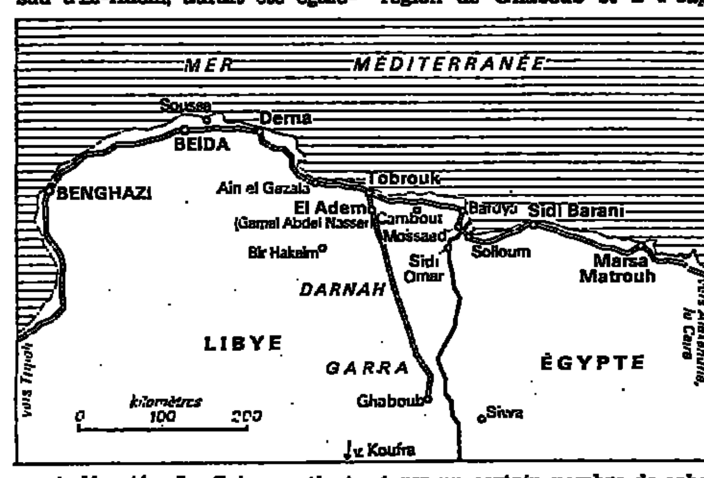
● A TEHERAN, le colonel Kadhafi a été violemment pris à partie, dimanche, par la presse iranienne. « Nul ne peut reprocher à l'Egypte d'avoir voulu mettre fin à des agressions répétées », écrit le « Journal de Téhéran », qui conclut : « Plus vite le monde arabe se débarrassera de Kadhafi, plus la vie sera facile et heureuse, non seulement pour les pays arabes, mais pour tout le monde. »

● A MOSCOU, la presse a évoqué brièvement et sans commentaires le conflit égypto-libyen. — (A.F.P.)

Tripoli et Le Caire donnent des versions contradictoires des opérations militaires

Avant la proclamation, dimanche soir 24 juillet, du cessez-le-feu par l'Egypte, le territoire libyen a été l'objet de massives attaques aériennes menées par l'aviation du Caire samedi et dimanche. Les communiqués militaires diffusés dans les deux capitales sont contradictoires. Selon Le Caire, deux stations de radar ont été détruites, l'une à 20 kilomètres à l'est d'El-Adem, l'autre à 55 kilomètres au sud-ouest de Solloum. Une base servant à l'entraînement de saboteurs, située au sud d'El-Adem, aurait été également Ed-Adem, mais aussi Tobrouk, Bardya, Ghaboub, Mossaed et Koufra. Dix-sept appareils égyptiens auraient été abattus par la D.C.A. libyenne au cours de ces opérations.

A Ghaboub, toujours selon l'agence libyenne, l'aviation égyptienne a lâché des parachutistes qui auraient été « *anéantis par une action commune menée par l'armée et la population* ». Le Caire indique au contraire que les forces aéroportées égyptiennes ont réussi à nettoyer la région de Ghaboub et à « *capturer un certain nombre de saboteurs* ». Tandis que l'Egypte dément avoir attaqué Tobrouk, les autorités libyennes ont annoncé qu'un avion du Caire est tombé sur cette ville, après que son pilote eut réussi à se faire éjecter de son appareil. Le pilote, qui est sain et sauf, a été fait prisonnier. Il s'agit du lieutenant-colonel Abdel Hamid Effat. Celui-ci aurait révélé que son escadrille était partie d'un aéroport soudanais. Tripoli y voit la preuve que la République libyenne « *subit une agression directe et conjointe de la part des régimes égyptien et soudanais* ».



... ment dévastée. Le Caire soutient encore que six appareils libyens ont été cloués au sol à la base d'El-Adem, où les installations et pistes d'envol ont été très gravement endommagées.

Selon le *New York Times*, qui cite des diplomates arabes à Beyrouth, au moins trois techniciens soviétiques auraient été tués lors du raid contre la station de radar proche d'El-Adem. Cette installation, construite l'an dernier, précise le journal, servait non seulement à guider les mouvements aériens soviétiques, mais aussi à surveiller les activités de la marine américaine et des pays du pacte atlantique dans la Méditerranée. Le quotidien américain observe que les Egyptiens savaient exactement où se trouvait la station et auraient pu être renseignés par les Etats-Unis grâce aux observations effectuées par satellites.

L'agence libyenne ARNA soutient pour sa part que l'aviation égyptienne a pilonné non seu-

Le chef de l'Etat soudanais, le général Nemeiry est arrivé dimanche au Caire, où il a été aussitôt reçu par le président Sadate. « *Ce fou* (le président Kadhafi) *doit s'en aller ; il n'y a pas d'autre solution* », écrivait ce lundi matin le rédacteur en chef du quotidien égyptien *Al Akhbar*. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter*).

LE CHEF DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN PROCLAME SON « SOUTIEN A LA RÉVOLUTION PALESTINIENNE »

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, a proclamé son « *soutien à la révolution palestinienne* », et proposé l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Addis-Abeba, dans une interview publiée le 24 juillet par l'hebdomadaire libanais *Al Horriya*, (organe de l'Action communiste au Liban et du Front démocratique pour la libération de la Palestine).

Des informations parues dans la presse arabe indiquaient qu'Addis-Abeba accordait des facilités aux Israéliens dans les îlots de la mer Rouge, en contrepartie de l'assistance militaire que les Israéliens fournissent pour la formation de l'armée éthiopienne.

A cet égard, le chef de l'Etat éthiopien a fait valoir que son pays était « *résolument placé dans le camp hostile au sionisme, à l'impérialisme et aux forces réactionnaires locales* ». Il a cependant estimé que « *la lutte que mène le peuple palestinien en vue de son autodétermination risque de durer, car les Etats réactionnaires qui se présentent comme les défenseurs de la cause palestinienne cherchent dans le même temps à l'anéantir* ».

[Les déclarations du chef de l'Etat éthiopien ne convaincront pas les observateurs qui demeurent persuadés qu'Israël continue de fournir discrètement à l'Ethiopie une assistance militaire dans la lutte que mène Addis-Abeba contre les nationalistes érythréens soutenus par les pays arabes. Des témoins cités récemment par l'agence Reuter affirment avoir vu des avions gros porteurs israéliens débarquer du matériel à Addis-Abéba. Dans une interview diffusée samedi 23 juillet par l'agence de presse soudanaise, le secrétaire général du Front populaire de libération de l'Erythrée (F. P. L. E.) affirmait une nouvelle fois que des instructeurs cubains, libyens et israéliens se trouvaient aux côtés des « milices paysannes » éthiopiennes.]

L'O.L.P. DEVIENT MEMBRE DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'ONU POUR L'ASIE OCCIDENTALE

(De notre correspondante.)

Genève. — Alors qu'Israël ne fait pas partie de la commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), qui a statut d'observateur à l'ONU, vient d'être admise au sein de cette commission en qualité de membre de plein droit. La décision a été prise vendredi 22 juillet à Genève par le conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). Il a fallu modifier le règlement de la commission régionale, qui disposait (comme c'est le cas pour les autres organismes de même nature) que seuls les Etats peuvent en être membres.

La plainte libyenne à l'ONU

(Suite de la première page.)

L'autorité du colonel Kadhafi ne semble pas contestée et la fidélité de l'armée, encadrée par des officiers qui partagent entièrement les aspirations unionistes de leur chef, lui est totalement acquise.

Quant à la population, si elle se plaint parfois de certains aspects de l'austère puritanisme du régime, elle ne souhaite nullement se débarrasser d'un pouvoir qui, depuis l'avènement de la République, a su lui assurer une amélioration sensible de ses conditions de vie.

La radio et la presse de Tripoli soulignent à ce propos avec insistance que, dans ce jeu, le président Sadate est plus exposé, ayant des problèmes plus redoutables à résoudre que le colonel Kadhafi. Les commentateurs de la radio, qui n'observent pas dans leur langage la même retenue que le chef de l'Etat libyen, accusent carrément « *cet agent des renseignements américain* », « *ce fou stupide* », de s'être vendu au « *démon sioniste* ». On parle ici de « *conspiration américano-sioniste* » pour imposer au Proche-Orient une paix destinée à perpétuer le fait accompli israélien dans cette région.

« *Même si un arrangement intervenait à la suite des médiations effectuées par MM. Yasser Arafat et Boumediène*, nous disait dimanche soir un journaliste libyen, *il ne pourra jamais y avoir d'accord entre le président Sadate et le colonel Kadhafi, dont les attitudes sont fondamentalement irréconciliables. Les choses sont allées trop loin. L'un d'eux devra disparaître de la scène politique.* »

En attendant, ce sont les Egyptiens travaillant en Libye qui paient les pots cassés. Il y a près de deux mois, ils étaient évalués à environ 250 000. Depuis lors, à la suite d'un regain de tension intervenu en mai dernier, un exode discret mais régulier aurait ramené ce chiffre à 150 000. Les tout récents événements semblent avoir accéléré encore le grand départ des Egyptiens.

JEAN GUEYRAS.

A travers le monde

Bolivie

● L'AMNISTIE POUR TOUS LES PRISONNIERS ET EXILES POLITIQUES de Bolivie a été demandée dans un document de l'assemblée permanente des Droits de l'homme, publié le samedi 23 juillet à La Paz. M. Adolfo Siles, ancien président de la République, est l'un des signataires du document. — (*A.F.P.*)

Brésil

● L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC CUBA N'EST PAS ENVISAGE ACTUELLEMENT par le Brésil, a annoncé le ministre des affaires étrangères de Brasilia, le dimanche 24 juillet. La déclaration de M. da Silveira fait suite aux félicitations que M. Fidel Castro, chef de l'Etat cubain, avait adressées au Brésil pour avoir été le premier pays à reconnaître l'Angola. — (*A.F.P.*)

Koweït

● LE CONTENTIEUX FRONTALIER ENTRE L'IRAK ET LE KOWEIT semble en voie de règlement. Le Koweït a décidé, dimanche 24 juillet, de rouvrir ses frontières avec l'Irak fermées après les affrontements de mars 1973. Le Koweït a également autorisé ses citoyens à se rendre de nouveau en Irak. Le 20 juillet, les troupes koweïtiennes et irakiennes avaient amorcé un double mouvement de retrait de part et d'autre de la frontière. — (*A.F.P.*)

Libéria

● LE PRESIDENT TOLBERT a procédé, samedi i23 juillet, à un remaniement ministériel, confiant notamment le ministère de la défense à son gendre, M. Burleigh Holder. Ce dernier, auparavant ministre d'Etat délégué à la sécurité nationale, est remplacé à ce poste par M. Wilfried E. Clark. — (*A.F.P.*).

Turquie

● « *UNE PRESSION AMERICAINE DANS L'AFFAIRE DE CHYPRE N'AURA AUCUN RESULTAT* », a déclaré M. Soleyman Demirel, président du Conseil désigné, dans une interview à U.P.I. « *Le litige n'est pas entre les Etats-Unis et la Turquie. Nous ne voyons pas pourquoi la tension dans les relations gréco-turques devrait affecter les relations turco-américaines.* » — (*U.P.I.*)

LE CAIRE : des objectifs ambigus

De notre correspondant

Le Caire. — Au soir de la quatrième journée de ce qu'on appelle ici « *la guerre avec la Libye* », la nouvelle du cessez-le-feu s'est répandue avec rapidité dans une capitale qui n'avait pas encore pris un visage martial, mais où on voyait passer, en plus grand nombre que d'habitude, des soldats avec leur barda

La satisfaction paraît générale. Certains Egyptiens espèrent que, « *après cette correction, Kadhafi cessera de jouer les mouches du coche* ». Toutefois, beaucoup d'autres redoutent que « *l'image d'une Egypte raisonnable donnée à l'étranger par le successeur de Nasser ne soit maintenant ternie* ».

En fait, à courte échéance, tout va dépendre de la façon dont le cessez-le-feu en triptyque imaginé par M. Arafat, chef de l'O.L.P., sera appliqué. L'accord comprend la cessation des hostilités, ordonnée dès dimanche soir par le président Sadate, la fin de la guerre des ondes, qui, ces derniers temps, avait atteint un paroxysme, notamment du côté libyen, d'après des auditeurs neutres, et enfin la constitution de commissions mixtes de consolidation du cessez-le-feu.

A moyenne échéance, il faudra savoir si l'Egypte, au terme de quatre jours d'affrontements, estime avoir atteint ses objectifs. Or ceux-ci restent pour le moment ambigus. Le Raïs a parlé le 23 juillet d'une « *leçon à administrer à la Libye* ». Mais la guerre d'octobre fut qualifiée par la même bouche de « *leçon donnée à Israël* ». Le colonel Kadhafi, de son côté, cessera-t-il définitivement de faire du régime de Sadate sa cible favorite, ou bien se sentira-t-il débarrasser après cette affaire de ses derniers scrupules à l'égard du Caire ? Un bon test sera le sort réservé aux coopérants égyptiens en Libye.

Les affrontements étant allés crescendo depuis leur déclenchement le 21 juillet, la quatrième journée de la confrontation aura été la plus rude. L'état-major égyptien a reconnu dimanche avoir perdu, ce jour-là, deux avions Sukhoy, de fabrication soviétique, le pilote de l'un des deux appareils « *étant tombé aux mains des Libyens* ». Ceux-ci ont annoncé pour leur part que trois avions égyptiens, dont un Mirage (Le Caire possède une quarantaine de ces chasseurs de marque française) avaient été abattus au-dessus de Koufra. Cette palmeraie libyenne située à peu près à la latitude d'Assouan a été attaquée, selon Le Caire, parce que Tripoli « *y massait des avions qui, vu l'inconséquence des dirigeants libyens, menaçaient la Haute-Egypte* ».

Des raids lancés à partir du Soudan ?

Est-il exact, comme l'affirme la Libye, que les raids aériens contre Koufra ont été lancés à partir du Soudan, dont le président, le général Nemeiry, était arrivé dimanche à Alexandrie pour y conférer avec le Raïs ? L'an dernier Khartoum et Le Caire se sont liés par un pacte de défense mutuelle, auquel l'Arabie Saoudite est « *associée* », et la présence de forces égyptiennes a été, depuis lors signalée au Soudan. Tripoli a encore indiqué que les bombardements sur l'oasis de Koufra avaient tué deux civils libyens et plusieurs Italiens travaillant dans le secteur.

D'après les communiqués militaires publiés au Caire, la journée de dimanche avait encore vu plusieurs opérations aériennes sur la région, déjà visée les jours précédents, du camp militaire d'El-Adem (ancienne base britannique située près du cimetière français de Tobrouk). Selon Le Caire six avions libyens y ont été cloués au sol, tandis qu'étaient détruits dans les parages des stations de radar et des « *centres de sabotage* ». « *C'est là*, nous ont affirmé des responsables égyptiens, *que Kadhafi fait former des terroristes, y compris ceux de la secte Takfir Oua Hegra.* » La nouvelle d'un soutien libyen à cette organisation islamique extrémiste qui vient de défier le régime égyptien en tuant un de ses anciens ministres, avait d'abord laissé sceptiques les observateurs. Si, en fin de compte, elle est exacte, faut-il y voir « *la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de la patience égyptienne* » ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

UN « COUP DE SEMONCE » PRÉMÉDITÉ ?

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — *L'Egypte aurait été décidé à donner un* « coup de semonce militaire » *à la Libye depuis plusieurs mois et aurait déjà failli le faire le 4 mai dernier. A cette date, les Etats-Unis auraient retenu le président Sadate, assurent les milieux dirigeants de la résistance palestinienne. Or ceux-ci sont, en général, bien informés des péripéties de la crise égypto-libyenne, y ayant été mêlés en qualité de médiateurs depuis ses débuts.*

Le 4 mai, Le Caire avait rejeté une note adressée, quelques jours auparavant, par la Libye à la Ligue arabe. Le conflit tournait alors autour du problème des travailleurs égyptiens en Libye menacés d'expulsion.

Les dirigeants palestiniens se demandent seulement si le président Sadate a reçu le « feu vert » de Washington ou s'il a mis l'administration américaine devant le fait accompli.

L. G.

du Nil



COMITÉ JUIF D'ACTION

EUROPE

Italie

En visite officielle à Washington, M. Giulio Andreotti explique la portée de l'accord conclu avec les communistes

De notre correspondant

Rome. — Quand ils sont en difficulté, les présidents du conseil italiens se rendent à Washington pour obtenir un satisfécit et redorer leur blason. Ce n'est pas le cas de M. Giulio Andreotti, qui fait un voyage officiel aux Etats-Unis du lundi 25 au vendredi 29 juillet : en poste depuis un an, cet habile stratège est plus serein que jamais, compte tenu du programme limité de gouvernement que viennent de conclure la démocratie chrétienne, le parti communiste et quatre formations « laïques ».

Le président du conseil s'exprimera — officiellement tout au moins — au nom de 90 % des électeurs italiens, ce dont aucun de ses prédécesseurs ne pouvait se vanter. Mais une reconnaissance officielle du bien-fondé de l'alliance conclue avec les communistes serait très précieuse aux dirigeants démocrates-chrétiens pour neutraliser les oppositions qui se manifestent au sein de leur parti.

L'Unita, organe officiel du P.C.I., souligne l'importance de l'événement. Son futur correspondant à Washington, M. Alberto Jacoviello — premier journaliste communiste d'Europe occidentale à avoir obtenu un visa permanent — commente : « *Il y a trente ans, De Gasperi alla en Amérique et en revint avec la décision d'écarter les communistes du gouvernement d'unité nationale (...). L'Europe n'est plus une terre de croisades, de Lisbonne à Stockholm, dans la conscience des peuples, est profondément imprégnée la conviction qu'on ne se confronte plus sur le terrain des « modèles » extérieurs, mais sur des solutions réelles (...) Parallèlement, pénètre l'idée que l'Europe ne peut risquer d'être une terre de conquête.* » Suit un vœu très courtois à l'adresse de M. Andreotti : qu'il plaide pour une consolidation de la détente auprès de M. Jimmy Carter, dont les « oscillations » en politique étrangère ne manquent pas d'inquiéter le P.C.I.

La visite du président du conseil s'annonce sous les meilleurs auspices. Dans l'avenir immédiat, l'Italie inquiéterait moins les Américains que la France. Elle semble être entrée dans une phase provisoire de stabilité politique. Certes, le P.C.I. est présent dans l' « aire » du pouvoir, mais il opère au grand jour avec l'obligation de mettre en permanence de l'eau dans son vin. La situation économique du pays est moins tendue qu'il y a quelques mois — la stabilité relative de la lire ces jours-ci en témoigne — ce qui écarte la crainte d'une entrée en catastrophe des communistes au gouvernement.

M. Andreotti ne manquera pas de répéter à ses interlocuteurs américains ce qu'il a dit l'autre jour à Paris : l'Italie n'avait pas d'autre solution, et, en tout état de cause, ce n'est pas un « compromis historique » qui a été conclu, mais un modeste accord de gouvernement

Le programme chargé de la visite montre l'importance qu'on y attache de part et d'autre : deux entretiens avec le président Carter, des rencontres avec le secrétaire d'Etat, le secrétaire au Trésor et les responsables des départements de l'énergie, de la santé et de l'instruction ; d'autres rencontres avec les présidents de la Federal Reserve Bank, de l'Exim Bank, de la commission des affaires étrangères du Sénat et avec le speaker de la Chambre des représentants.

L'Italie a toujours des choses à demander aux Etats-Unis, surtout dans le domaine économique. Cette fois — outre des souhaits en matière d'exportation, d'énergie et d'investissements américains, — M. Andreotti demandera un peu de compréhension. Elle lui sera accordée, affirme *Il Manifesto*, mais « *en échange d'un appui au président Carter pour la politique à l'égard de l'U.R.S.S.* ». Le quotidien d'extrême gauche note que le chef du gouvernement italien n'a pas emboîté le pas à MM. Schmidt et Giscard d'Estaing. Au contraire il a insisté sur l'inutilité de polémiques sur ce thème au sein du monde occidental.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

RENONÇANT A DEMEURER EN R.D.A.

M. Jones, syndicaliste communiste est arrêté à son retour à Londres

De notre correspondant

Londres. — L'aventure de M. Maurice Jones, le journaliste syndical et membre du P.C. britannique qui s'était enfui en République démocratique allemande à la fin du mois de juin pour échapper, disait-il, aux « menaces » de la police anglaise, vient d'entrer dans une nouvelle phase. Dimanche 24 juillet, M. Jones, renonçant à l'asile politique qui lui était offert par la République démocratique allemande, est rentré à Londres avec sa femme et sa petite fille. Son retour a été organisé par M. Scargill, président de l'union des mineurs du Yorkshire. En arrivant à l'aéroport de Heathrow, M. Jones a été arrêté par la police pour ne pas s'être présenté devant le tribunal alors qu'il avait été inculpé d'attitude injurieuse à l'égard de la police.

C'est après son inculpation, alors qu'il se trouvait en liberté provisoire, que M. Jones avait cherché refuge de l'autre côté de l'Elbe. Toutes les explications données jusqu'ici de cette escapade sont aussi curieuses que controversées. Selon le fugitif, il aurait été interrogé lors de son arrestation par deux membres de la police secrète londonienne. Ceux-ci auraient laissé entendre que sa petite fille, âgée de deux ans, pourrait bien être victime d'un « *accident* » s'il ne modérait pas son activité à la tête du journal des mineurs du Yorkshire.

Depuis lors, la police a catégoriquement démenti. Les autorités donnent à penser que le militant syndical aurait tout fait pour qu'on ne relève pas ses empreintes digitales. Et de là à conclure que M. Jones redouterait d'être compromis dans une affaire plus sérieuse qu'une bagarre entre grévistes et service d'ordre, le pas est facile à franchir.

Aux Communes, le ministre de l'intérieur, M. Rees, avait promis, la semaine dernière, que la plainte de M. Jones serait examinée s'il consentait à revenir en Grande-Bretagne.

JEAN WETZ.

POLITIQUE

L'ACTUALISATION

Désaccord sur la défense

(Suite de la première page.)

Aux yeux de nombreux socialistes, il résulte des propositions du P.C.F. que celui-ci a choisi, au nom de l'indépendance nationale, de rechercher l'autarcie militaire de la France, voire un neutralisme militaire ou une défense solitaire. Pour M. Robert Pontillon, secrétaire nationale du P.S. et l'un des négociateurs de l'actualisation, il s'agit d'une « *glorieuse mais dangereuse utopie* ». Certains socialistes, membres de la commission de la défense de leur parti, vont jusqu'à prêter des arrière-pensées à leurs partenaires du P.C.F., soupçonnés, par des déclarations d'inspiration gaulliste, de vouloir renverser les alliances extérieures de la France et s'aligner sur des suggestions du pacte de Varsovie.

Inconcevable

Pour de nombreux socialistes, la référence du P.C.F. à la stratégie « *tous azimuts* » et la volonté, exprimée le 11 mai par M. Jean Kanapa, de disposer de réseaux de détection indépendants témoignent d'une certaine tendance à accepter l'isolement de la France par rapport à ses engagements antérieurs, tant atlantiques qu'européens.

En préconisant de réviser, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la désignation des cibles et l'orientation des engins nucléaires, M. Kanapa suggère, éventuellement, un pointage simultané des missiles sur les Etats-Unis et sur l'Union soviétique. Or, estiment ces mêmes socialistes, une telle répartition des forces affaiblirait, techniquement, l'efficacité de la panoplie nucléaire. Elle serait politiquement inconcevable puisqu'elle reviendrait à viser, également, les alliés actuels de la France.

En proposant, d'autre part, de s'affranchir des réseaux de détection aérienne de l'OTAN par le biais de coûteuses solutions nationales de remplacement, le P.C.F. oublie, apparemment, que la dépendance est réciproque en ce domaine. L'OTAN et la France, qui est un maillon important du dispositif NADGE, peuvent cesser de se communiquer leurs informations-radar. Mais, du même coup, observent les socialistes, le réseau allié est rendu partiellement aveugle, du fait du refus français. Au nom d'une indépendance conçue avec rigueur, affirment encore ces socialistes, il est porté atteinte à une coopération sans intégration dans l'OTAN que le général de Gaulle, lui-même, n'avait jamais rejetée, puisque la participation au réseau allié de détection aérienne laisse intacte la liberté de choix et de contrôle, par la France, de sa riposte.

Sur une autre point des discussions relatives à la sécurité européenne, le divorce entre le P.S. et le P.C.F. est, aujourd'hui, si évident qu'un compromis paraît difficile.

De nombreux socialistes demandent que la France demeure, à titre conservatoire, dans l'alliance atlantique et qu'elle s'emploie à accroître l'autonomie militaire d'une Europe trop aisément rassurée, jusqu'à présent, par la « *présence confortable* » de troupes américaines sur le continent. M. Pontillon imagine même que cette Europe pourra s'émanciper et, ainsi, se prévaloir d'une sorte de « *neutralité active* » fondée sur un armement moderne, y compris une capacité nucléaire de dissuasion. Le P.C.F., en revanche, conjugue ses critiques sur l' « *impérialisme ouest-allemand* » et sa domination économique et militaire, avec la dénonciation, par avance, d'une « *communauté européenne militaire* », filiale de l'OTAN, qui ouvrirait, de surcroît, à la République fédérale d'Allemagne l'accès à l'armement nucléaire. Les communistes reprennent la proposition des pays du pacte de Varsovie, à l'automne de 1976, invitant les Etats détenteurs de l'arme nucléaire à s'engager à ne pas l'utiliser en premier.

Pour de nombreux socialistes, comme M. Charles Hernu, qui préside la commission de la défense nationale du P.S., un tel engagement est inacceptable. Le rapport actuel des forces classiques dans le Centre-Europe est trop défavorable aux Etats occidentaux. L'existence d'une dissuasion nucléaire peut rétablir un équilibre, et s'interdire de vouloir brandir la menace ultime, le cas échéant, reviendrait à consentir un désarmement unilatéral de fait.

Divergences

A la différence de ce qui se passe au P.C.F., où l'on préfère insister sur les tentatives du « *grand capital étranger* » pour « *entraver la grande expérience démocratique proposée à la France* », on s'intéresse beaucoup, au P.S., aux raisons du développement militaire constaté en Union soviétique. Le maintien de la « *légalité socialiste* » dans les pays de l'Est ne peut pas expliquer à lui seul, selon les experts du P.S., le renforcement du potentiel militaire. La majeure partie du dispositif demeure dirigé contre l'Europe. Loin de contredire la poursuite des négociations internationales dans lesquelles l'U.R.S.S. est engagée, son expansionniste militaire en constitue le complément indispensable, car seuls sont décomptés, dans ces discussions, les armes et matériels effectivement en service.

Les divergences entre socialistes et communistes sont, donc, importantes. Elles touchent aux fondements de la conception de la sécurité collective propre à chacun des partenaires de la gauche, et à la définition des moyens militaires qui sont censés l'assurer.

Les socialistes expliquent qu'ils n'étaient pas « *demandeurs* » en la matière. Et il est vrai que les communistes les ont devancés. Mais les dirigeants du P.S. ne peuvent pas agir comme si l'initiative du P.C.F. n'existait pas et feindre d'ignorer que le nouveau programme militaire des communistes s'est considérablement écarté des accords de juin 1972.

Compromis ?

Si, comme on le croit généralement, les socialistes décidaient, quant à eux, de s'en tenir pour l'essentiel à leur programme spécifique de gouvernement « *Changer la vie* » de 1972, et aux ambiguités actuelles du programme commun de gouvernement, les divergences n'en continueraient pas moins d'apparaître avec le P.C.F. Car le P.S., issu du congrès d'Epinay-sur-Seine en juin 1971, s'est prononcé à ce jour pour l'instauration d'un système de sécurité collective en Europe, pour le refus du neutralisme « *à la suisse* » ou « *à la suédoise* », pour l'appartenance de la France à l'alliance atlantique et pour « *l'interruption* » de la construction de la force de dissuasion nucléaire.

Autant de principes que le P.C.F. conteste désormais, à des degrés divers. Entre des socialistes, qui se sont officiellement « *refusés à prendre acte du fait nucléaire français* », et des communistes, pour lesquels « *l'arme nucléaire est le seul moyen de dissuasion réel dont disposera pour un temps le pays* », le compromis sera malaisé.

La difficulté est accrue du fait que les responsables socialistes ne peuvent pas, sans inconvénient majeur pour leur crédibilité, attendre les conclusions de la convention nationale du P.S., promise pour le 11 décembre, sur la défense. La révision, en cours, du programme commun de gouvernement ne peut rester en suspens sur des chapitres aussi importants. Tout nouvel atermoiement donnera raison à ceux pour qui l'accord P.S.-P.C.F. de juin 1972 sur la défense a masqué un refus de trancher, au fond, de questions épineuses. Mais toute précipitation de la direction du P.S. sur la voie d'un « *aggiornamento* » de sa doctrine de défense risque de passer pour un ralliement aux thèses communistes et de mécontenter la base du parti, notamment les chrétiens et les partisans de l'écologie qui s'opposent à l'arme nucléaire, le plus souvent, pour des raisons morales.

JACQUES ISNARD.

Le rôle du patronat

« LE CANARD ENCHAÎNÉ » MAINTIENT SES INFORMATIONS SUR LE ROLE DE L'U.I.M.M.

A la suite du démenti formulé par l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières), *le Canard enchaîné* tient à préciser qu'il « *maintient les informations contenues dans son dernier numéro* » (*le Monde* des 22 et 23 juillet).

« *Le document*, précise le Canard enchaîné, *qui traite de certaines interventions financières du patronat dans la campagne électorale de 1973 — document dont nous avons publié plusieurs extraits — émane bien de l'U.I.M.M., l'une des fédérations les plus puissantes du C.N.P.F., contrairement à ce que prétend cet organisme dans son démenti.* »

DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Le comité directeur du P.S. réaffirme les options du parti sur les nationalisations et la politique sociale

Le comité directeur du parti socialiste, réuni samedi 23 juillet à Paris, a examiné l'état des travaux d'actualisation du programme commun de la gauche, menés depuis le 31 mai par la commission de quinze membres, qui réunit des représentants du P.S., du P.C.F. et du M.R.G. Il a confirmé les positions du parti, hostile à l'extension du champ d'application des nationalisations prévues par le texte de 1972, à l'augmentation des transferts sociaux et à la municipalisation des sols urbains, trois modifications demandées par le parti communiste.

Abstraction faite du débat sur les problèmes de défense (lire, d'autre part, l'article de Jacques Isnard), le comité directeur a entendu le rapport de M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du P.S. à l'éducation nationale (« le Monde » daté 24-25 juillet). M. Mexandeau a souligné que l'intégration, progressive et négociée, des établissements privés recevant des fonds publics dans un « service public, unique et laïc de l'éducation nationale », devrait aller de pair avec une profonde rénovation du secteur public. Il a déclaré que la notion de service unique n'exprimait aucune volonté de monopole, les établissements fonctionnant sur fonds privés étant libres d'organiser leur enseignement comme ils l'entendront. Une commission de seize membres doit établir le texte définitif qui sera adopté par le bureau exécutif du P.S. au début du mois de septembre.

En l'absence de plusieurs responsables des divers courants, dont MM. Jean-Pierre Chevènement et Georges Sarre pour la minorité, le comité directeur n'a pas abordé la question du « code de bonne conduite », qui doit assurer aux tendances la possibilité de s'exprimer au sein du parti.

M. Bérégovoy a rendu compte à la presse des travaux du comité directeur et, en premier lieu, du rapport qu'il a présenté sur l'actualisation du programme commun. Il a indiqué que le « groupe des quinze » avait examiné l'ensemble du texte de 1972 et achevé la rédaction de la nouvelle version des trois premières parties, moins les points sur lesquels le P.S., le P.C.F. et le M.R.G. sont en désaccord. Il s'agit, a rappelé M. Bérégovoy, de la date d'application du SMIC à 2 200 francs et de l'augmentation des prestations familiales. *« La politique sociale que nous souhaitons doit être réussie,* a-t-il déclaré. *Les travailleurs ne doivent pas la payer du prix de l'inflation. »*

Les partenaires de l'union de la gauche sont également en désaccord sur la question de la maîtrise des sols urbains, le P.C.F. souhaitant leur municipalisation tandis que le P.S. estime qu'il faut s'en tenir aux dispositons prévues en 1972, qui élargissent le droit de préemption et d'expropriation et tendent à limiter la spéculation foncière et immobilière. Les communistes demandent, d'autre part, l'extension du champ des nationalisations contenues dans le texte de 1972, que le P.S. et le M.R.G. jugent suffisantes. Sur la politique économique et la planification, M. Bérégovoy a indiqué que la délégation socialiste avait réaffirmé la volonté du parti d'organiser un *« nouveau modèle de croissance »*, qui pourrait se résumer ainsi : *« Produire plus, mais aussi produire mieux. »* Il a précisé que les passages du programme commun portant sur la politique sociale (emploi, retraite), l'environnement, le cadre de vie et l'urbanisme avaient été *« enrichis »*.

M. Bérégovoy a ensuite abordé la position du P.C.F. sur la force nucléaire, qui soulève, a-t-il dit, plusieurs questions. *« La position du parti communiste a quelque peu évolué sur la question du maintien des alliances,* a-t-il déclaré. *Pour nous, il n'est pas utile d'ajouter au programme commun la défense tous azimuts. Nous ne voulons pas remettre en cause, ni directement ni indirectement, la politique extérieure du programme commun. C'est pourquoi nous demandons aux communistes quel sens ils donnent à la mention de l'indépendance nationale. S'agit-il de revenir sur le principe du maintien des alliances ? Dans ce cas, nous y sommes opposés. Sinon pourquoi alourdir inutilement le texte ? »*

M. Bérégovoy a rappelé que le P.S. était hostile à toute modification du système d'alliances, comme à un retour de la France dans l'OTAN. Il est également opposé à la *« responsabilité collégiale »* de l'usage de l'arme nucléaire, qui lui paraît impraticable, et à l'engagement de la France de ne pas utiliser cette arme la première, qui lui semble contraire à la notion même de dissuasion.

Au terme du débat qui s'est engagé sur cette question, M. Mitterrand a pris la parole pour approuver le travail fait par la délégation socialiste et rappeler les positions du parti. *« Nous sommes pour un bon programme commun, actualisé sur les questions qui ont fait l'objet d'une évolution depuis 1972,* a déclaré M. Mitterrand. *Nous ne voulons pas faire un nouveau programme commun avant que celui-ci ne soit réalisé. »* Pour ce qui est de la politique sociale, le premier secrétaire a déclaré qu'il n'était *« pas question de faire en trois mois ce que nous avions prévu de faire en cinq ans »*, en particulier réduire l'éventail hiérarchique des salaires. En revanche, a-t-il poursuivi, des mesures s'imposent en ce qui concerne le SMIC, qui doit être porté à 2 200 francs, et les prestations familiales. M. Mitterrand a indiqué que ces deux points seraient réexaminés par le groupe de travail lorsqu'il aborderait, cette semaine, le calendrier et les modalités d'application du programme commun.

Le premier secrétaire a réaffirmé que le champ des nationalisations ne devait pas dépasser ce qui est prévu par le programme de 1972, *« étant entendu que, là où l'évolution des groupes aurait modifié le statut de certaines entreprises qui auraient été nationalisées, les dispositions prévues en 1972 seront intégralement appliquées »*. M. Mitterrand a ensuite exprimé *« le souci d'élargir le pouvoir des travailleurs et le contenu démocratique de la gestion dans les entreprises qui se situent dans des branches industrielles où l'Etat aura une participation majoritaire »*.

M. Mitterrand a rappelé que son parti n'avait pas demandé la modification du programme commun de 1972 sur la défense nationale et qu'il s'en tenait pour le moment à son propre programme, qui préconise d'*« interrompre la construction de la force de frappe »*. *« Si ce problème est important pour le parti communiste,* a-t-il dit, *il ne l'est pas pour nous dans le cadre de cette discussion, puisque nous avons engagé à ce sujet une réflexion qui n'est pas encore terminée. »* Le premier secrétaire souhaite cependant que les dirigeants du parti fassent connaître *« dans les meilleurs délais »* la position qu'ils défendront devant la convention nationale, dont le comité directeur a fixé la date au 10 décembre. Cette position, a précisé M. Mitterrand, tiendra compte de quatre éléments : le programme du P.S., le texte actuel du programme commun, la réflexion menée au sein du parti et les thèses nouvelles du P.C.F.

Le comité directeur a approuvé le bilan des travaux du groupe d'actualisation et confirmé le mandat de la délégation socialiste. M. Bérégovoy a indiqué que le « groupe des quinze » rédigerait, cette semaine, la quatrième partie du programme, reviendrait sur les points de désaccord et étudierait le calendrier et les modalités d'application du programme. Les dirigeants des trois formations devront ensuite trancher, probablement en septembre, les questions sur lesquelles les négociateurs n'auront pu parvenir à un accord.

Opposition à la réforme Haby

M. Mexandeau a présenté au comité directeur le rapport de cent six pages qu'il a élaboré avec M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand et membre du comité directeur, sur l'éducation nationale. Les grands axes de ce texte ayant été adoptés, le comité directeur a désigné à la proportionnelle des courants une commission de seize membres qui devra, à partir des divers amendements déposés, rédiger la version finale du rapport, en vue de son adoption par le bureau exécutif du parti au début du mois de septembre. Il a fait la déclaration suivante : *« Le comité directeur du parti socialiste a étudié la situation scolaire et universitaire telle qu'elle se présente à la fin de l'année scolaire et dans la perspective de la rentrée. Il constate que le gouvernement ne met pas en œuvre les moyens nécessaires pour que cette rentrée se fasse dans des conditions acceptables et cherche à rejeter les responsabilités des difficultés prévisibles, en particulier dans l'enseignement pré-élémentaire, sur les enseignants et sur les élus locaux, qui s'efforcent de suppléer les carences de l'Etat. Tandis que les crédits d'équipement s'effondrent dans les prévisions budgétaires de 1978, de nombreuses classes maternelles ou primaires attendent la nomination de maîtres.*

» Contrairement aux déclarations du président de la République, la réforme Haby n'est pas la « réforme des collèges uniques et de l'égalité des chances », parce que les inégalités sociales se produisent bien avant l'entrée en sixième, et que le collège, selon M. Haby, favorise un système d'éjection précoce des jeunes issus des milieux défavorisés vers la vie active sans formation professionnelle, ou vers le chômage.

» Le comité directeur a procédé à l'étude des principaux objectifs d'une politique socialiste de l'éducation nationale, reposant sur :

» — La lutte contre les inégalités sociales et scolaires ;

» — La généralisation de la formation professionnelle des jeunes et de l'éducation permanente ;

» — Le développement du potentiel d'enseignement et de recherche des universités ;

» — La décentralisation de l'institution scolaire et son ouverture vers l'extérieur ;

» — La création d'un service public unique et laïque de l'éducation nationale intégrant par étapes négociées les établissements privés recevant des fonds publics. (...)

» Le parti socialiste manifestera son opposition à la réforme Haby à la rentrée scolaire, notamment en diffusant ses propositions aux enseignants, aux jeunes, et aux parents d'élèves. »

M. Bérégovoy a indiqué que le programme commun actualisé serait conforme à cette orientation. Le P.C.F. souhaite cependant la suppression de l'épithète d'*« unique »*.

En l'absence de plusieurs des responsables chargés de l'élaboration d'un « code de bonne conduite » réglant les rapports entre les divers courants du parti, et en particulier entre la majorité et la minorité, le comité directeur a renvoyé l'examen de cette question au 8 octobre prochain. Le lendemain, il étudiera les problèmes de l'énergie. Les 29 et 30 octobre, la Fédération nationale des élus socialistes et républicains tiendra son congrès à Villeurbanne, ville dont son délégué général, M. Charles Hernu, est le maire. Le comité directeur se réunira de nouveau le 5 novembre, à la veille de la convention nationale qui devra ratifier les candidatures du parti aux élections législatives, puis le 10 décembre, avant la convention nationale qui arrêtera la position du parti en matière de défense nationale. Le 14 janvier, une convention nationale étudiera les problèmes féminins, et, le 15, les candidats socialistes aux élections législatives seront présentés à la presse.

● *M. Dominique Gallet*, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, regrette que les partis de gauche aient maintenu, au cours des travaux d'actualisation de leur programme commun, la référence aux *« abus du pouvoir personnel »* dans le chapitre consacré aux institutions. Il juge celle-ci *« superflue et très contestable »*. En revanche, M. Gallet condamne, *« comme la gauche, la déviation actuelle des institutions vers un régime présidentialiste »*.

M. FABRE : évitons les « petites phrases ».

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, met en garde, dans le numéro de juillet de *Mouvement*, mensuel du M.R.G., ceux qui croient que *« la partie est gagnée »* pour la gauche. *« Le programme commun,* écrit M Fabre, *n'est pas devenu tout à coup plus attractif aux yeux des déçus du giscardisme. (...) Plusieurs erreurs sont à éviter. Les unes touchent à notre programme. Son interprétation maximaliste peut plaire à certains. Mais elle peut faire fuir les indécis, partagés entre l'espoir en plus de justice et la crainte de moins de liberté. »*

M. Fabre poursuit : *« Défenseurs de la laïcité, ne nous laissons pas affubler du masque du sectarisme et de l'anticléricalisme. (...) Défenseurs de la propriété légitime, mais ennemis de la spéculation, n'acceptons pas d'être traités de spoliateurs en puissance. Evitons les « petites phrases » à interprétation ambiguë qui donnent des armes à des adversaires de mauvaise foi. »*

Le président du M.R.G. écrit encore : *« Les autres erreurs pourraient être du domaine de la stratégie électorale : la pire erreur serait que, dans l'élection de mars 1978, chacune de nos formations aille au combat en ordre dispersé. Le regroupement au second tour de scrutin est souvent fonction des conditions du premier tour. » « Dans ce délicat domaine des accords électoraux,* conclut M. Fabre, *aucune erreur n'est à commettre. »*

M. KANAPA (P.C.F.) : la neutralité n'est pas une politique qui convient à la France.

Après avoir constaté que les discussions des trois partis de la gauche avaient permis *« un sérieux enrichissement du programme commun »*, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., reconnaît, dans *l'Humanité* de ce lundi 25 juillet, que subsistent *« des divergences sur certains points »*, comme les mesures sociales, les nationalisations, les droits et les libertés individuelles ou collectives, et la politique extérieure.

« En ce qui concerne plus particulièrement la défense nationale, nous avons fait connaître nos propositions largement à l'avance, dès le 11 mai. On ne peut évidemment envisager de clore la négociation tant que nos partenaires ne nous aurons pas fait connaître les leurs. Car on touche là à une question essentielle — la question de l'indépendance nationale. (...)

« Or priver notre pays de la seule force de dissuasion dont il dispose désormais conduirait, selon une logique trop souvent suggérée, à le placer très vite sous le parapluie américain. Nous ne voulons d'aucun protectorat. La neutralité n'est certes pas une politique qui convient à la France. Mais l'indépendance, une indépendance souveraine, est — pour notre peuple ; pour le succès même du programme commun et d'une grande politique d'amitié, de coopération et de désarmement — un besoin vital. »

POLITIQUE

Rappelant son opposition au programme électro-nucléaire du gouvernement

Le P.S. organisera sa propre manifestation à Creys-Malville

Au terme du comité directeur du parti socialiste réuni le 23 juillet, Mme Christiane Mora, déléguée nationale chargée des problèmes de l'énergie, a rappelé l'opposition du P.S. au programme nucléaire *« tel qu'il est engagé par les tenants actuels du pouvoir »*. Il demande *« la suspension immédiate des travaux sur le site de Creys-Malville comme l'ont demandé les conseils généraux de l'Isère et de la Savoie, qui ont saisi les instances judiciaires, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire devant laquelle devrait être présenté l'ensemble des dossiers touchant à la sécurité et à l'information de la population, le dispositif industriel ainsi que les accords internationaux »*. D'une manière plus générale, le P.S. *« exige enfin le vote par le Parlement d'une loi nucléaire »*.

A propos du surrégénérateur le P.S. rappelle qu'il a demandé au gouvernement depuis le 23 juin 1976 de *« surseoir à toute décision d'implantation tant qu'une décision aussi lourde de conséquences n'aurait pas été soumise à un débat démocratique et à un vote du Parlement »*.

Cette prise de position à la veille du rassemblement des antinucléaires à Creys-Malville est dans la ligne de celles déjà adoptées par le parti socialiste sur ce sujet. Pas d'opposition de principe à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins civiles, mais une opposition croissante à la réalisation accélérée du programme actuel.

Le parti socialiste avait demandé, en avril dernier, à une douzaine de personnalités (Alfred Kastler, Lew Kowarski, Marcel Froissart, etc.) de constituer un comité chargé d'*« étudier les problèmes de civilisation et d'environnement liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire »*. Les avis qu'il formulera — sous forme d'un rapport rendu public vers la fin de cette année — devront éclairer le choix des dirigeants du parti.

En attendant, les militants socialistes ne se mêleront pas aux manifestants pacifistes et antinucléaires qui se trouvent, ce lundi, à Besançon, et doivent se rassembler les 30 et 31 juillet aux alentours du site du surrégénérateur, à Creys - Malville (Isère). Les élus et membres du parti sont appelés à se réunir le 30 juillet dans la salle des fêtes de Courtenay (Isère). Comme la C.F.D.T. a décidé d'en faire autant à Moreste (Isère) et que les écologistes, au moins pendant la première journée, seront répartis entre une vingtaine de localités, dans un rayon de 25 kilomètres, il y aura à la fois beaucoup de monde et fort peu de coordination le week-end prochain autour du Super-Phénix.

Le préfet de l'Isère, M. René Jannin, ayant interdit le camping dans cinq communes *« pour des raisons de maintien de l'ordre et de protection de la santé publique »*, des terrains ont été prêtés par les habitants. Ils serviront au camping, mais aussi aux forums et aux garderies.

Les divers comités Malville — ils sont cent cinquante dans l'Hexagone — ont mis au point le « programme » des deux journées. Le 30 juillet, divers rassemblements sont prévus autour de Malville, où seront organisés six forums. L'objectif prioritaire de ces manifestations est, selon la coordination nationale, de *« réunir le maximum de personnes contre le Super-Phénix, la non-violence n'excluant pas certaines actions (découpage de la barrière) qui ne portent pas atteinte à l'intégrité physique des personnes »*.

Les autorités s'attendent à une certaine affluence : deux mille cinq cents hommes ont été mobilisés. Le cantonnement de C.R.S. construit à l'intérieur même du site de la centrale continue à provoquer les protestations conjointes de la C.G.T. et de la C.F.D.T. L'enceinte du chantier a été renforcée par des chevaux de frise électrifiés.

Les écologistes à la rencontre des non-violents

La foule des pèlerins de la contestation qui est en train de parcourir la France forme un étrange amalgame : anti-militaristes, objecteurs de conscience, insoumis, écologistes, anti-*nucléaires, régionalistes, autogestionnaires*, révolutionnaires de l'ultra-gauche... tous semblent avoir accepté une commune tactique : la non-violence. A ce titre, la « marche verte » marque peut-être un tournant dans la petite histoire de la contestation.

La rencontre des idées pacifistes et des thèses écologistes s'est faite sur le terrain du nucléaire. C'est Lanza del Vasto, apôtre de la non-violence en France qui, l'un des premiers, protesta contre le démarrage de l'usine nucléaire de Marcoule. C'est encore lui qu'on retrouve sur le causse du Larzac en 1972, jeûnant pour s'opposer à l'extension du camp et à Creys-Malville, en 1976, soutenant les manifestants contre le surrégénérateur.

Son intervention personnelle aux points les plus brûlants de la contestation écologique a, semble-t-il, emporté l'adhésion de beaucoup, en premier lieu des paysans du Larzac, un moment tentés par la violence des maoïstes. *« L'efficacité de leur résistance nous a fait réfléchir »*, avouent aujourd'hui certains des plus résolus parmi les militants écologistes qui se souviennent aussi que Fournier lui-même, fondateur de *la Gueule ouverte*, décédé il y a cinq ans, répugnait à toute violence autre que verbale.

Même s'il n'y avait guère songé à l'origine, le mouvement écologiste, en s'attaquant au nucléaire, devait forcément trouver sur sa route la force de frappe et, au-delà, tout le système de défense nationale. Sorti des laboratoires qui avaient fabriqué la bombe, l'électro-nucléaire ne peut faire oublier, ni son origine ni la destination possible de ses sous-produits. Les écologistes n'ont pas été longs à apprendre que le plutonium, extrait des très pacifiques chaudières atomiques, pouvait servir à fabriquer des bombes. Il n'y a pas d'atome civil et d'atome militaire. Le nucléaire est un tout. Il était donc logique de trouver sur le *Fry*, ce bateau qui manifestait en 1975 contre les expériences françaises dans le Pacifique, l'écologiste Brice Lalonde et le pacifiste Bollardière.

Mais ceux qui prônent le recours aux technologies douces peuvent-ils, pour les défendre, accepter de recourir à la violence. Il y aurait quelque chose de contradictoire à vouloir changer le monde du nucléaire par la force. La contestation écologique ne peut, sans se renier, chercher l'affrontement avec la police ou dynamiter les centrales nucléaires. La fin ne justifie pas ces moyens.

La crainte des irresponsables

A ces motifs idéologiques, s'ajoutent des raisons pratiques. Les antinucléaires ont constaté que la violence leur aliénait la population, les syndicats, les élus, les partis politiques : l'attentat contre le domicile de M. Marcel Boiteux, directeur de l'E.D.F., a incité la C.F.D.T. qui flirtait avec les organisateurs du rassemblement de Creys-Malville, à faire machine arrière. Nombre de ses militants sont de cœur avec les écologistes, mais la centrale syndicale ne peut se laisser compromettre par des « irresponsables ». Même attitude aujourd'hui pour le parti socialiste. Comme ils sont minoritaires, les groupes antinucléaires doivent expliquer, convaincre et mobiliser. Comment le faire si l'on n'est pas *« dans la population comme un poisson dans l'eau »*. La violence les isolerait.

Inversement, les brutalités policières comme celles de l'été 1976 aux abords de Malville ont provoqué entre les populations locales et les manifestants un courant de sympathie que ceux-ci n'avaient pas réussi à établir.

Les pacifistes de leur côté sont venus à la rencontre des écologistes. En 1971, une petite *équipe s'installait* aux Circauds, une vieille ferme de Saône-et-Loire, pour y fonder un centre de réflexion et un mensuel « combat non violent ». Ses membres y ont développé les thèmes du pacifisme, de l'objection de conscience, de l'insoumission, de la désobéissance civile. Mais c'est aussi une idée fort subversive que de vouloir substituer à la défense classique une *« défense populaire non violente »*.

Ce n'est pas seulement l'armée qui est en cause, mais la police, la justice, l'Etat centralisé et, par voie de conséquence, toute la société que ces institutions encadrent. Comment les pacifistes auraient-ils pu combattre la force de frappe et accepter les centrales nucléaires ? La programme des stages organisés cet été aux Circauds est significatif. A côté des sessions d'initiation à la philosophie et aux techniques non violentes, on trouve des journées consacrées à l'artisanat, à l'écologie, à l'énergie solaire.

Ces démarches intellectuelles convergentes se sont concrétisées en mai 1977 par la fusion des deux mensuels *la Gueule ouverte* et *Combat non violent*. Isabelle Cabut, Arthur, les grandes plumes de *la Gueule ouverte*, ont rejoint les pacifistes. C'est un événement qui a passablement remué le petit monde de la contestation écologique.

Il n'est d'ailleurs pas spécifiquement français. Aux Etats-Unis, l'opposition au nucléaire est en train de prendre un tournant similaire. Après avoir beaucoup attendu des procès, des auditions publiques, des interventions auprès des commissions officielles, les contestataires déçus adoptent une tactique inspirée de celle qu'employaient, au temps du président Johnson, les adversaires de la guerre au Vietnam : la non-violence et la désobéissance civile. Chaque semaine se multiplient les marches pacifiques, les « sit in », les occupations de futurs chantiers et autres foires aux techniques douces.

En Allemagne fédérale, où même en mars dernier les antinucléaires avaient donné l'assaut aux barbelés défendant le site de Grohnde, en Basse-Saxe, on réfléchit. Les batailles rangées avec la police ont fait mauvais effet. Aussi les fameux « burger-initiativen », ces vigoureux comités de citoyens, ont-ils décidé de changer de tactique. A Grohnde précisément, ils campent pacifiquement depuis un mois et demi sur l'un des terrains non gardés de la centrale.

La conjonction du pacifisme et de l'écologie militante aura au moins deux conséquences politiques. Elle va sans doute couper du mouvement les anarchistes, les groupes de l'ultra-gauche et les nostalgiques de mai 1968 qui se trouvaient à l'aise dans le bouillonnement anti-nucléaire.

Autre retombée possible : le divorce entre les écologistes et les partis de l'union de la gauche. En effet, si l'ensemble du mouvement se laisse gagner par les thèses pacifistes, en vient à condamner la défense nationale sous sa forme actuelle et la force de dissuasion, il se trouvera en opposition directe avec le parti communiste, qui vient de se rallier à la bombe française et est fort éloigné de certains leaders socialistes comme Charles Hernu ou Jean-Pierre Chevènement.

L'attitude du P.S. à l'égard de *la défense nucléaire sera donc* décisive. Si c'est oui, il y a fort à parier que bien des voix « écolo » manqueront à la gauche au second tour des législatives de 1978. Commentaire de *la Gueule ouverte : « En juin 1977, les partis du programme commun ont perdu définitivement les voix des 15 % d'écologistes, de pacifistes, de gauchistes qui les auraient portés au pouvoir. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Pierre Drouin intitulé « Masse critique » (*le Monde* du 21 juillet). Il était écrit à propos de la C.G.T. : *« En rompant brutalement avec les écologistes qu'elle accuse, dans sa campagne contre l'énergie atomique »*... C'était évidemment « *dans* leur *campagne contre l'énergie atomique* » qu'il fallait lire.

M. Dominati en visite chez les anciens harkis

« Il y a longtemps qu'on dit ça... »

De notre correspondant régional

Marseille. — Une quinzaine de baraques aux volets roses, dans un théâtre de collines boisées : le hameau de Gonfaron, à la lisière des Maures, abrite vingt-cinq familles d'anciens harkis. Le centre de la commune (2 300 habitants) n'est pas très éloigné, moins de 2 kilomètres. L'isolement est pourtant complet et la visite du secrétaire d'Etat, vendredi 22 juillet, ne suffit pas à convaincre que les choses, enfin, vont changer.

« Vous a-t-on informés que vous serez bientôt relogés dans des pavillons au village ? » questionne M. Dominati. Son interlocuteur, la quarantaine, moustaches finement recourbées, hoche la tête : *« Il y a longtemps qu'on dit ça... »*

M. Dominati : *« J'ai des instructions très précises du président de la République. Le problème des hameaux sera réglé, je vous le promets. »*

On fait cercle autour du « ministre » qui cherche à exprimer sa compréhension : *« La seule difficulté que vous devez avoir, c'est la langue. Moi, voyez-vous, quand je suis arrivé à Paris, à vingt ans, j'avais un accent !... »*

On lui présente le maire, M. Jules Cheilan (modéré majorité), qui craint que le relogement de toutes les familles dans le village ne suscite des manifestations de rejet de la part de la population locale.

« Quand ils feront leur fête, dit-il, *les gens de Gonfaron ne comprendront peut-être pas. »* Il vaudrait mieux, selon lui, que les gens âgés *« qui ont leurs coutumes »* restent sur place. M. Dominati : *« Le principe est que les hameaux disparaissent. Mais il ne s'agit pas de reconstituer des « douars » en dur. Essayez d'en caser une dizaine ailleurs... »*

On visite un premier logement habité par une famille de sept enfants. De légers rideaux font office de portes intérieures. L'évier sert de lavabo. L'ameublement est réduit, mais l'ensemble est bien tenu.

Plus loin, le secrétaire d'Etat interroge un enfant : *« Tu vas à l'école ? Tu joues avec tes camarades ? »* Le gosse répond, timide : *« Ils ne me parlent pas parce que je suis arabe... »*

Plusieurs de ses aînés, avec lesquels le ministre bavarde un instant, ont vécu, eux, une expérience décevante de formation pré-professionnelle, sous l'égide du GRETA (groupement d'établissements) de l'Est varois. On leur a fait suivre, au lycée technique de Lorgues, à 50 kilomètres de chez eux, un stage de mécanique générale et d'électricité qui devait durer trois mois. Mais les indemnités que la direction départementale du travail aurait dû leur verser ne leur sont pas parvenues à temps. Sans ressources, trop éloignés de leur hameau, la plupart ont abandonné avant la fin des cours. Ils étaient au départ une vingtaine. Un seul a trouvé un emploi.

A Gonfaron, une impression de découragement a dominé la visite ministérielle.

Une autre atmosphère

Au hameau de Bormes-les-Mimosas, en plein cœur de la forêt du Dom, l'atmosphère est très différente. Il est vrai qu'on y trouve ce qui manque à Gonfaron : un foyer, une monitrice permanente, des cours d'alphabétisation et de pratique ménagère pour les femmes, un terrain de sports et, surtout, malgré la distance qui sépare les résidents de Bormes (9 kilomètres), des liaisons bien organisées avec la ville. La plupart des familles ont leur petit jardin, certaines une basse-cour.

Le secrétaire d'Etat arrive au milieu d'un concert de cigales. Pastis, souhaits de bienvenue du maire, M. Henri Delon (sans étiquette). Le dossier du relogement est aussi plus avancé qu'à Gonfaron. Le terrain à la périphérie de Bormes est acquis, le permis de construire délivré, l'entrepreneur désigné et le financement assuré. Les travaux commenceront en septembre. Douze familles de Français musulmans seront locataires de pavillons compris dans le programme de trente-deux logements prévus, dont les autres accueilleront des autochtones. *« Le mélange se fera parfaitement »*, estime le maire de Bormes. Sept autres familles seront relogées dans un immeuble collectif au Lavandou.

A Bormes, une réunion avec les délégués des hameaux forestiers du département a été prévue. La conversation est directe. Thème : les problèmes de salaires et de conditions de travail. Leur nouveau statut, appliqué depuis le 1er janvier 1976, ne donne pas entièrement satisfaction aux anciens harkis qui n'ont pas compris, notamment, pourquoi l'éventail des catégories professionnelles avait été réduit (1).

M. Haoudèche, le délégué de La Londe - les - Maures, demande à M. Dominati *« s'il trouve normal qu'un ouvrier forestier, au bout de quatorze ans, soit toujours deuxième classe »*. On parle aussi longuement du travail avec « la machine » (la débroussailleuse), que certains ouvriers ne veulent plus accomplir parce qu'il n'apporte pas assez d'avantages en regard de son caractère pénible. *« Je prends bonne note de vos doléances et je les ferai étudier par mes services »*, assure M. Dominati.

Ses interlocuteurs l'ont tout de même surpris. Le nouveau statut ne lui avait-il pas été présenté *« comme une conquête importante des associations »* ? Sa brève visite — une heure dans chacun des hameaux — lui aura au moins révélé qu'il existe un certain décalage entre les dossiers des bureaux parisiens et les réalités quotidiennes chez les anciens harkis. *On se quittera au demeurant* sur un satisfecit. *« Ils font un excellent travail*, témoigne le préfet du Var. *Tous les élus et la population les apprécient. »*

GUY PORTE.

(1) Le principe de la création de deux nouvelles catégories a été accepté, mais son application reste subordonnée à l'approbation du ministère des finances.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

● HAUTE-MARNE : Longueau-le-Vallinot (premier tour).

Inscrits : 5 270 ; suff. expr. 3 157 ; MM. Charles Perrot (P.S.), 798 voix ; René Oudot (rad.), 764 ; André Ovart (R.P.R.), 487 ; Jean-Lambert Fonty (div. maj.), 356 ; André Siquoir (P.C.F.), 348 ; Louis Boichot (div. maj.), 320 ; Louis Bousrez (P.S.U.), 115 ; René Xiberras (sans étiq.), 69. *Ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'un conseiller général décédé, M. Jean Fonty, centriste, qui avait été réélu au premier tour, en septembre 1973, avec 1 513 voix contre 317 à M. Jean Agnus (P.C.F.), 349 à M. Louis Bousrez (P.S.U.) et 587 à M. Pierre Dzieghel (M.R.G.).]

● HAUTE-GARONNE : Bagnères-de-Luchon (premier tour).

Inscrits : 5 072 ; suff. expr. 3 386 ; MM. Jean Peyrafitte (P.S.), 2 467 voix. ELU ; Marcel Rollet *(app. maj.), 542 ; Claude Haffner* (P.C.F.), 377.

[Cette élection cantonale complémentaire visait à pourvoir au remplacement d'un conseiller général démissionnaire pour convenances personnelles, M. Albert Castaigne (app. maj.) qui avait été réélu au deuxième tour, en septembre 1973, avec 1 745 voix contre 1 568 voix à M. Jean Peyrafitte.

Le nouvel élu, hôtelier, est le nouveau maire de Luchon.]

UNE ÉLECTION ANNULÉE DANS LE BAS-RHIN

Le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation de l'élection, en mars dernier, de M. Marc Brunschweiler (P.S.) au siège du canton de Strasbourg-V. M. Brunschweiler avait devancé le candidat réformateur, M. Jacques Marzolf, de 73 voix, et le candidat U.D.R., M. René Radius, député, de 179.

L'élection du candidat socialiste avait été annulée en mai par *le tribunal administratif* de Strasbourg, à la suite d'une requête introduite par MM. Marzolf et Radius, qui avaient argué de la publication, dans un bulletin paroissial, d'un communiqué favorable à leur adversaire. Saisi en appel par M. Brunschweiler, le Conseil d'Etat a cassé le jugement du tribunal administratif pour des raisons de forme, mais il a confirmé l'annulation de l'élection. Il a estimé que le communiqué publié par le bulletin paroissial pouvait laisser croire que la candidature du représentant du P.S. *« avait la caution d'autorités religieuses concordataires »* et que cela constituait *« une manœuvre susceptible d'influencer une partie du corps électoral »*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Trois listes de la majorité dans les Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, où sept sièges sénatoriaux seront à pourvoir lors des élections du 25 septembre, la désunion de la majorité de se confirme (*le Monde* du 14 juillet). M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du *territoire, maire de Saint-*Cloud, a annoncé sa candidature à la tête d'une liste du parti républicain sur laquelle figurent également MM. Gilbert Gauer (P.R.), maire de Meudon ; Yves Bodin (sans étiq.), maire de Garches ; Max Catrin (sans étiq.), maire de La Garenne-Colombes ; Louis-Charles Bary (P.R.), conseiller général des Hauts-de-Seine, maire adjoint de Neuilly-sur-Seine ; Mme Miléna Nokovitch (P.R.), maire adjoint d'Asnières, et M. Yves Doucet (P.R.), maire adjoint de Clamart.

Pour sa part, M. Michel Maurice-Bokanowski, ancien ministre, sénateur sortant, maire d'Asnières, conduira une liste R.P.R. comprenant MM. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R. ; Paul Graziani, actuel député de Boulogne-Billancourt ; Edouard Sarlat, conseiller municipal de Fontenay-aux-Roses ; Mme Nicole Bonnier, conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine ; MM. Gérard Orillard, maire adjoint de Vanves, et René Bassinet, conseiller municipal de Saint-Cloud.

De son côté, M. André Fosset (C.D.S.), ancien ministre, avait annoncé dès le début de juillet qu'il se proposait de constituer une liste centriste avec MM. Robert Parenty et Jean Fonteneau, sénateurs sortants. M. Fosset avait regretté que les *« initiatives malencontreusement prises »* par MM. Jean-Pierre Fourcade et Michel Maurice-Bokanowski n'aient pas permis la formation d'une liste commune de la majorité.

Mme BRIGITTE GROS TÊTE DE LISTE DANS LES YVELINES

Dans le département des Yvelines, où cinq sièges seront à pourvoir (un siège supplémentaire), Mme Brigitte Gros, sénateur sortant (réf.), maire de Meulan, conduira une liste d'« union et de défense des libertés locales » comprenant également MM. *Jacques Toutain*, conseiller général, maire de Jouy-en-Josas, Louis de Catuelan, maire d'Adainville, Daniel Demaison, maire de Maule, et Pierre Lallemant, maire de Port-Marly.

CINQ CANDIDATS DÉCLARÉS EN VENDÉE

Les deux sénateurs sortants du département de la Vendée, M. Hubert Durand (apparenté P.R.) et M. Yves Durand (non-inscrit) se représenteront aux élections sénatoriales du 25 septembre.

Trois autres candidats se sontn officiellement déclarés : M. Lionel Tinguy du Pouët, centriste, ancien ministre, M. Michel Crucis (apparenté P.R.), président du conseil général, et M. Marcel Bousseau, maire de La Tranche-sur-Mer, ancien député U.D.R. (1962-1973) qui a annoncé qu'il sera candidat R.P.R., soit, à ce jour, cinq candidats pour trois sièges, *le département de* la Vendée disposant d'un siège sénatorial supplémentaire en vertu de la loi du 16 juillet 1976 (*le Monde* du 25 juin).

UNE ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE

HAUTE-VIENNE : La Porcherie (deuxième tour).

Inscrits : 654 ; suff. expr. 560.
Liste d'union de la gauche : MM. Fusade (P.S.), 296 voix. ELU ; Peyronnet (P.S.), 289. ELU ; Delort (P.S.), 288. ELU.
Liste des intérêts communaux : MM. Quintanne (app. maj.), 277 voix ; Reix (app. maj.), 277 ; Chiarlet (app. maj.), 288.

[Le tribunal administratif de Limoges avait annulé les mandats de quatre conseillers élus au mois de mars en raison de la présence de deux frères, MM. André et Marcel Monteil, sur les deux listes en présence. Le code électoral prévoit, en effet, que « dans les communes de plus de cinq cents habitants, les conjoints, les ascendants et les descendants, les frères et sœurs, et les alliés au même degré ne peuvent être simultanément membres du même conseil municipal ».

Au premier tour de l'élection complémentaire, dimanche 17 juillet, M. Enserguet (app. maj.), figurant sur la liste des intérêts communaux, avait été élu avec 309 voix. Le nouveau conseil municipal de La Porcherie compte huit élus de la liste des intérêts communaux et cinq élus de la liste d'union de la gauche.]

te chez les anciens harkis

mps qu'on dit ça... »

POLITIQUE

AVANT LA DEUXIÈME RENCONTRE DE LA MAJORITÉ

Les partenaires du R.P.R. durcissent leurs positions

La deuxième réunion des dirigeants de la majorité aura lieu mercredi 27 juillet au siège du Centre national des indépendants et paysans. Cette rencontre n'aura pas, comme la précédente, le 19 juillet, le caractère d'un véritable « sommet » : il est prévu, en effet, que certains responsables se fassent représenter, notamment M. Jacques Chirac.

Les commentaires et mises au point consécutifs à la première réunion ne cessent de confirmer que, pour le moins, « il subsiste des ombres » (la formule est de M. Lecanuet), mais ils contribuent aussi à marquer plus nettement les positions de chacun avant la nouvelle négociation. Les trois principaux leaders ont, en effet, au fil des jours, précisé et même parfois radicalisé leurs propos. M. Chirac l'avait fait dès le 20 juillet, en rejetant catégoriquement tout projet de programme, tout arbitrage du premier ministre et en excluant la réunion d'un « sommet » en septembre.

Dimanche, c'est M. Soisson qui a fait montre de fermeté en énonçant bel et bien des « conditions » et en résumant les désaccords « essentiels » qui séparent les giscardiens du président du R.P.R. Enfin, même M. Lecanuet, qu'un souci d'efficacité électorale porte pourtant à s'entendre avec le chef du R.P.R., a adopté une ligne moins conciliante qu'auparavant. Le président du C.D.S. a, de nouveau — et bien qu'il soit hostile à cette solution — évoqué la menace d'une entente des formations non gaullistes face au R.P.R., dans la perspective de primaires « à deux ». Il a aussi, ce qui est nouveau, fait état de la possibilité pour le deuxième courant de se rassembler sous un « sigle commun ». (L'ancien ministre de la justice a toutefois satisfait à sa vocation de conciliateur en mettant en garde M. Raymond Barre contre un éventuel abus de pouvoir à l'égard des partis.)

Tout se passe comme si M. Jacques Chirac était allé trop vite et trop loin, en marquant ses avantages avec tant d'insistance — et même d'arrogance — au lendemain du premier « sommet ». Ses partenaires, pourtant convaincus de la nécessité d'aboutir rapidement à l'accord électoral, ne pouvaient le laisser faire cavalier seul et occuper ainsi, à leurs dépens, le devant de la scène. L'Elysée et Matignon les auront sans doute encouragés à agir comme s'ils avaient jugé inadmissibles les propos du président du R.P.R.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Soisson : beaucoup de Français ne veulent ni du programme commun ni de M. Chirac

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, dimanche 24 juillet, au micro de TF 1 : « *Il y a, dans la majorité, un grand nombre de Français qui ne veulent ni du programme commun ni de Jacques Chirac.* » Il a ajouté : « *Deux choses essentielles nous séparent de Jacques Chirac : la première est que, pour nous, Raymond Barre est le chef de la majorité. Il n'y a pas de majorité dans la Ve République capable de construire et de développer son action en dehors du gouvernement et du premier ministre. La seconde est que, à notre avis, pour les élections de mars prochain, la majorité doit affirmer un programme d'action. On ne peut pas uniquement se rassembler « contre » quelque chose. On ne peut pas uniquement être « contre » le programme commun. On doit proposer aux Français quelque chose « pour », quelque chose qui les rassemble et les mobilise.* »

Le secrétaire général du P.R. a encore affirmé : « *L'entente se fera sur l'essentiel, mais elle sera impossible si nos partenaires de la majorité ne reconnaissent pas les principes sur lesquels elle doit se fonder. (...) Nous gagnerons si nous faisons l'entente et l'ouverture. Mais pas à n'importe quel prix : dans les conditions de la Ve République, derrière le président et autour de Raymond Barre.* » M. Soisson a conclu : « *C'est comme ça. Oui, c'est comme ça : il n'y a pas d'autres conditions possibles à l'entente.* »

● *M. Olivier Stirn*, vice-président du parti radical, secrétaire d'Etat, a déclaré, dimanche 24 juillet : « *Je me félicite des affirmations de Jean-Pierre Soisson selon lesquelles l'entente de la majorité, sous la Ve République, ne peut se faire qu'autour du premier ministre et selon un programme d'action élaboré par l'ensemble de la majorité. Cette prise de position rejoint celle des radicaux et augure bien de la réussite de la réunion de septembre organisée par Raymond Barre.* »

M. Lecanuet : il subsiste des ombres

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., s'est rendu, dimanche 24 juillet à Port-Cros, où il a assisté à la fin des travaux de l'université d'été des jeunes démocrates-sociaux. Il a, à cette occasion, évoqué le débat au sein de la majorité et les conclusions de la réunion « au sommet » du 19 juillet. Il a déclaré : « *Les problèmes ont commencé à se clarifier, mais il subsiste des ombres. Ce qui a été clarifié était le plus facile : les règles de désistement.* »

Le leader centriste a souligné : « *La discussion a porté aussi sur l'alternative : programme ou pas programme. Il n'est pas dans notre esprit de demander un programme commun de la majorité détaillé mais de dire que nous souhaitons un ensemble d'objectifs suffisamment précisés et débattus pour que le pays sache comment il sera gouverné. (...) Un programme d'action est la voie tracée pour l'avenir et c'est pourquoi nous y attachons tant d'importance.* »

« *Nous insistons pour que les rencontres qui vont se dérouler avec nos partenaires*, a poursuivi M. Lecanuet, *n'aient pas comme unique objet ce qu'on appelle le* « peignage des circonscriptions. »

Les primaires

Le président du C.D.S. s'est ensuite interrogé sur les raisons qui ont incité le R.P.R. à rejeter l'idée d'un programme, et s'est demandé, en particulier, si « *derrière la discussion* » ne se pose pas en fait le problème des candidatures. « *En effet*, a-t-il déclaré, *si l'accent est mis sur un programme d'action de la majorité, cela privilégie la candidature unique. Dans le cas contraire, cela favorise la notion de pluralité des candidatures* [thèse à laquelle les gaullistes sont favorables]. » M. Lecanuet a alors souligné : « *Mais si le R.P.R., et c'est son droit, désire présenter son propre candidat dans toutes les circonscriptions ou presque, il incitera les autres formations de la majorité à s'unir. Vouloir partout un candidat du R.P.R. c'est, pour le R.P.R., prendre le risque de provoquer au moins une concertation entre les autres formations. Pour être clair, disons que s'il y a un R.P.R., il n'y aura, en face, qu'un seul autre candidat de la majorité. De plus, on pourrait craindre ensuite que les formations ainsi provoquées par une tentative de prédominance, se donnent, pour le temps de la campagne électorale, un sigle commun et un programme qui, pour le coup, leur serait commun. On voit comment, de proche en proche, le refus d'un programme d'action risque d'ouvrir une dualité au sein de la majorité entre le gaullisme incarné par le R.P.R. et les autres courants.* »

Septembre

A propos de la rencontre des dirigeants en septembre, autour de M. Barre, M. Lecanuet a indiqué : « *Pour nous, cette rencontre ne consiste pas à prendre un verre (...), mais à réunir les responsables des principales formations de la majorité pour se mettre d'accord sur un programme d'action et, en second lieu, sur les conditions de candidature* ». En ce qui concerne les arbitrages électoraux, le président du C.D.S. a souligné : « *Pour l'instant, le R.P.R. refuse l'arbitrage de M. Raymond Barre. C'est clair. (...) Ce qui est en question actuellement, c'est donc le rôle du premier ministre. Jacques Chirac, qui avait demandé et obtenu du président d'être coordonnateur, ne reconnaît pas à M. Barre ce même rôle. Assez curieusement d'ailleurs, c'est nous qui tenons le langage de la Ve République et lui celui de la IVe, puisqu'il fonde la consultation électorale sur la prédominance des partis.* »

La règle de bataille

L'ancien ministre a encore déclaré : « *Toutefois, il ne faudrait pas non plus que M. Raymond Barre s'imagine, comme certains ont voulu le lui faire croire, qu'il peut régler les choses sans les partis. Il y aurait alors une sorte d'arbitraire. Il ne faut pas tomber dans les excès : ni prétendre que les partis peuvent tout ni prétendre qu'on peut tout faire sans eux.* » « *Par conséquent*, a conclu le président du C.D.S., *une bonne organisation des élections sous la Ve République est celle qui se situe sous les orientations du chef de l'Etat, le premier ministre étant son chef d'état-major et les partis constituant les corps d'armée. Voilà la règle de bataille. Il faut espérer que l'accord se fera sur ces bases.* »

MÉDECINE

Les déviants scolaires seront-ils tous classés comme handicapés ?

Les syndicats de psychiatres dénoncent les risques d'arbitraire de la loi d'orientation

La généralisation de l'enseignement obligatoire et sa prolongation ont fait surgir de multiples problèmes tenant aux difficultés d'adaptation scolaire ou sociale d'un nombre croissant d'enfants (deux millions en 1977). Le caractère légal, contraignant, de la scolarisation implique que les pouvoirs publics prennent en charge ceux qui ne peuvent s'insérer dans les structures destinées au plus grand nombre.

Selon le caractère de leurs difficultés ou de leur handicap, physique ou psychique, la nature de cette prise en charge variera, allant du simple encadrement pédagogique à l'admission dans un internat spécialisé en passant par les cures de rééducation physique ou psychique les plus diverses.

Afin de coordonner les actions qui pourraient être ainsi entreprises, le législateur a prévu, par la loi de 1975, la création de commissions dites d'éducation spéciale comportant des représentants des diverses instances concernées par les handicapés et un médecin. La volonté de ne pas médicaliser systématiquement et délibérément les difficultés d'insertion des jeunes a présidé à cette décision.

Or de de nombreux psychiatres, au premier rang desquels le docteur Liberman, secrétaire général adjoint du Syndicat des psychiatres français, estiment, tout au contraire, que cette réglementation nouvelle a « un caractère coercitif » et qu'elle « permet de classer comme handicapé tout enfant déviant par rapport à des normes scolaires arbitrairement fixées ».

Un recours a été déposé au Conseil d'Etat contre le décret organisant le fonctionnement de ces commissions par un certain nombre d'organisations représentatives des psychiatres, auxquelles s'est joint le Conseil national de l'ordre des médecins.

Il y va, estiment les organisations médicales, de la liberté des citoyens et de la tolérance communautaire. La loi de 1975 et ses « commissions arbitraires » conduisent tout droit à l'étiquetage des déviants, que la société pourrait dès lors, et en fonction des normes qui lui sont propres, parquer dans des lieux d'asile.

Tel n'est pas le sentiment du secrétariat à l'action sanitaire et sociale qui voit, bien contraire, et par l'instauration de commissions pluridisciplinaires, la possibilité de démédicaliser des difficultés d'être parfois passagères.

Un seul médecin par commission

L'orientation vers des structures non exclusivement sanitaires d'enfants handicapés est confiée désormais à des organismes uniques, les commissions départementales d'éducation spéciale (C.D.E.S.). Un tel regroupement devrait permettre une meilleure coordination des actions, un accès plus facile pour les parents, un contrôle renforcé de prises en charge souvent coûteuses.

Mais pour de nombreux psychiatres, le fonctionnement de ces commissions n'offre pas de garanties suffisantes. Tout d'abord, ils estiment que la représentation des médecins au sein d'organismes dont les compétences médicales sont indéniables est très insuffisante : sur les douze membres de ces commissions ne siège en effet qu'un seul praticien. Or, aucune règle ne fait de celui-ci le dépositaire exclusif du dossier médical, tel qu'il peut être transmis par le médecin traitant ou l'équipe technique chargée d'instruire le dossier. Apparaît donc la notion de « secret partagé » qui semble aux psychiatres une extension abusive du secret médical.

D'autre part, la notion de handicap n'est définie d'aucune façon, et d'après les organisations représentatives des spychiatres on risque de figer définitivement certaines difficultés d'adaptation momentanées après le passage devant la C.D.E.S. Ce danger existe d'autant plus, disent-ils, que le droit de saisir cette commission est donné à des autorités très diverses, en dehors des parents (chefs d'établissements scolaires, directions départementales de l'action sanitaire et sociale).

Enfin, même si au niveau de la C.D.E.S. siègent des représentants des parents d'élèves, les médecins estiment que la volonté des familles n'est pas prise suffisamment en compte.

Médicaliser ou décloisonner ?

Au secrétariat d'Etat à l'action sanitaire et sociale, le fonctionnement de ces commissions est en revanche jugé dans l'ensemble satisfaisant, même si on reconnaît que leur mise en place a pu provoquer des délais excessifs dans l'examen des dossiers. La diffusion de renseignements d'ordre médical auprès de non-médecins apparaît comme la condition d'un travail en commun, d'un certain décloisonnement ; de plus, la conscience professionnelle de l'ensemble des praticiens qui ont affaire à l'enfance inadaptée, les clauses de révision périodique des dossiers des enfants et la présence des médecins de secteur dans les équipes chargées de l'instruction, apportent, dit-on, autant de garanties contre tout danger d'arbitraire.

Une certaine collaboration s'est amorcée entre l'administration et les organisations de psychiatres, notamment au sein de la commission des maladies mentales du ministère de la santé et de la Sécurité sociale. Elle devrait permettre de surmonter à tout le moins les malentendus et les procès d'intention, et cela en l'attente des décisions du Conseil d'Etat, dont la portée devrait concerner tout à la fois le respect des libertés individuelles et la nature du secret médical.

Aux États-Unis

25 % DES COUPLES EN AGE DE PROCRÉER ONT SUBI UNE STÉRILISATION

Près du quart des couples aux Etats-Unis, en âge de procréer, ont subi une stérilisation, effectuée chez l'homme ou la femme. Elle est choisie désormais comme moyen de contraception par les ménages américains presque aussi souvent que la pilule, et elle a tendance à se développer dans les pays anglo-saxons. Ces constatations ressortent d'une étude du bureau de recherche démographique de l'université de Princeton, citée par le *Washington Post* et reprise dans l'*International Herald Tribune* du 23 et 24 juillet.

Sur près de 27 millions de couples en âge de procréer, 6,8 millions ont donc choisi la stérilisation (1) comme moyen de contraception. Elle a été pratiquée un peu plus souvent chez la femme que chez l'homme (3 millions d'hommes stérilisés, 3,8 millions de femmes stérilisées). En fait, ce mode de régulation des naissances est en augmentation particulièrement parmi les femmes âgées, mariées depuis quinze ans ou plus et désireuses de ne plus avoir d'enfants. En effet, parmi les couples qui ne souhaitent plus procréer, on compte, notamment, 43 % qui choisissent la stérilisation, 24 % seulement la pilule. Mais, l'usage de celle-ci continue à augmenter parmi les femmes plus jeunes, qui souhaitent encore des enfants.

(1) La stérilisation s'obtient chez les hommes par ligature des canaux déférents (appelée couramment vasectomie) et chez les femmes par interruption du trajet des trompes, fins canaux qui conduisent l'ovule de l'ovaire à l'utérus.

SCIENCES

L'O.C.D.E. crée un mécanisme de consultation sur l'immersion de déchets radioactifs

Le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) vient d'adopter une décision établissant un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion de déchets radioactifs en mer. Cette décision, préparée par l'Agence pour l'énergie nucléaire (A.E.N.) de l'O.C.D.E., a été approuvée par l'ensemble des pays de l'Organisation, à l'exeption de quatre d'entre eux : l'Autriche, qui ne participera pas au mécanisme, et le Japon ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont annoncé qu'elles se donnaient un délai de réflexion.

L'A.E.N. avait établi depuis 1967 une certaine forme de coopération entre ses pays membres, en participant notamment à l'évaluation et au choix de sites de grande profondeur (4 500 à 5 000 mètres) situés à 600 milles (environ 1 080 kilomètres) à l'ouest des côtes européennes, et en établissant des spécifications techniques concernant, par exemple, les conteneurs destinés à être immergés. La France, l'Italie, la Suède, la R.F.A., le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse — surtout ces quatre derniers pays — ont ainsi pu procéder depuis 1967 à l'immersion de quelque 46 000 tonnes de fûts remplis de béton contenant des déchets de faible activité radioactive. Ce sont les seuls dont l'immersion soit autorisée aux termes des règles fixées par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Dorénavant, tout pays envisageant l'immersion de tels déchets devra le notifier à l'avance et de façon détaillée à l'A.E.N., qui en informera tous les pays participant au mécanisme, et étudiera la conformité du projet aux règles en vigueur. Elle pourra provoquer la réunion de groupes d'experts, par exemple pour étudier le choix d'un nouveau site ; ceux-ci élaboreront alors un avis international soumis au pays concerné, qui devra alors indiquer à l'Agence de quelle manière il entend en tenir compte. Les opérations d'immersion proprement dites seront placées sous la surveillance d'un agent de l'A.E.N. qui pourra, dans certaines conditions, les suspendre s'il le juge nécessaire. L'A.E.N. participera, d'autre part, à la surveillance scientifique des conséquences éventuelles sur l'environnement de ces immersions.

PLUS DE 100 KILOS DE PLUTONIUM ONT « DISPARU » EN GRANDE-BRETAGNE

Londres (*A.P.*). — Plus d'une centaine de kilogrammes de plutonium — soit une quantité suffisante pour fabriquer en théorie une quinzaine de bombes atomiques — ont « disparu » depuis 1970 des différents centres nucléaires britanniques. Dans les milieux officiels, on précise qu'il n'y a pas eu de vols, et que cette « disparition » *ne* pose de problèmes ni de sûreté ni de sécurité. Une telle « disparition » est liée à des incertitudes de calcul sur les quantités de plutonium produites ou brûlées dans les installations nucléaires, et à la difficulté d'évaluer exactement les quantités de ce produit qui peuvent, dans un processus industriel, partir dans les rejets ou finir mélangées à des déchets ou à des sous-produits.

[Ce n'est pas la première fois que des « pertes » de matière fissile sont ainsi signalées : les Américains en ont reconnu plusieurs d'importance, qu'ils ont attribuées aux mêmes facteurs d'incertitude.]

MORT DU PHYSICIEN AMÉRICAIN JESSE BEAMES

Le physicien américain Jesse Beames est mort, samedi 23 juillet, à Charlottesville (Virginie).

[Né le 25 décembre 1898, M. Jesse Beames était professeur à l'université de Virginie et avait exercé des responsabilités au sein de divers organismes chargés de la recherche et de la réglementation en matière nucléaire, notamment comme membre du comité de direction de l'Institut de recherche nucléaire d'Oak-Ridge. En 1967, il avait obtenu la médaille nationale de la science pour ses travaux conduisant à la mise au point d'ultra-centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium ou pour l'extraction de substances à usage médical. M. Jesse Beames était membre de l'Académie des sciences américaine.]

● *L'Union soviétique* a procédé, dimanche 24 juillet, au lancement d'un satellite géostationnaire Radouga (arc-en-ciel), annonce l'agence Tass. Ce satellite de télécommunications dispose d'un appareillage permettant d'assurer des liaisons téléphoniques et télégraphiques et de transmettre des programmes de télévision en noir et blanc et en couleurs

ÉDUCATION

Menace de boycottage d'une épreuve de l'examen de sortie à l'ENA

Apres la démission, de la délégation des élèves, des quatre délégués C.F.D.T. (*le Monde* du 19 juillet), une assemblée générale des élèves de l'Ecole nationale d'administration vient d'être réunie à Paris. Les préoccupations des élèves sont de trois ordres. Les étudiants, entrés par la voie du concours interne réservé aux fonctionnaires, perdent le bénéfice de primes diverses et connaissent des difficultés de logement. D'autre part, certaines modalités de l'enseignement sont contestées, par exemple l'insuffisance des études de relations sociales par rapport à celles de relations internationales. Enfin, la question du classement rsete en suspens. A l'affectation par rang de sortie, les élèves préféreraient un système « *d'affectation amiable* ». Selon eux, en effet, le classement oriente toute la scolarité, au détriment de la formation que doit leur donner l'école.

Les préoccupations des élèves entrés en 1975 à l'ENA rejoignent, partiellement du moins, celles de promotions antérieures. La promotion Charles de Gaulle, en 1970, et la promotion Malraux (qui a directement précédé l'actuelle promotion Mendès France) ont chacune posé, de manière différente, cette question, mais de nombreux élèves — pas seulement les étudiants syndiqués — ressentent ces problèmes.

Un vote est organisé ce lundi 25 juillet. Les élèves devront se prononcer sur trois points : les délégués Force ouvrière, qui sont restés en fonction, doivent-ils démissionner ? L'épreuve de relations internationales, fixée au mardi 26 juillet, doit-elle être boycottée ? Faut-il retarder le départ en stage de quelques jours afin d'organiser un enseignement complémentaire de relations sociales ?

Les deux dernières mesures, et notamment le boycottage d'une épreuve entrant en ligne de compte pour le classement de sortie, visent à relancer les négociations avec la direction de l'école

FERMETURE DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS DU MAROC A PARIS ?

La Maison des étudiants du Maroc du 41, rue des Ecoles à Paris, va-t-elle être définitivement fermée ? C'est ce qu'affirme l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) en annonçant la décision de l'administration de fermer cet établissement à partir du 31 juillet 1977.

Cet immeuble ne relève pas de la Cité universaitre de Paris, où existe une Maison du Maroc qui héberge deux cent cinquante étudiants. Il est géré par l'Association des Foyers internationaux (AFI) — une association régie par la loi de 1901 — qui loue des immeubles pour accueillir des étudiants.

En juin dernier, l'AFI a déposé son bilan, en raison de difficultés financières liées à la situation économique générale (prix du fuel par exemple) et à un problème de rentabilité des chambres (elles coûtent aux étudiants 120 francs par mois ; pour être rentables, le loyer devrait atteindre 654 francs). L'ambassade, sollicitée par l'AFI, a saisi son gouvernement de l'affaire. Celui-ci prendra vraisemblablement une mesure d'ordre financier pour assurer la survie d'une maison hébergeant soixante-dix étudiants (dont un certain nombre de stagiaires non marocains).

Selon le chargé d'affaires de l'ambassade, la Maison des étudiants du Maroc, qui doit effectivement être fermée le 31 juillet, devrait être rouverte pour la rentrée universitaire.

RELIGION

● *M. Jean Guitton* a donné sa démission du jury du Grand Prix catholique de littérature, parce qu'il a estimé que le livre de M. Jean Delumeau *Le christianisme va-t-il mourir ?*, couronné le 6 juin dernier, ne répondait pas aux critères d'attribution au Grand Prix catholique de littérature.

SÉNATORIALES

UNE ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE

...ajorité ...Seine

SPORTS

ATHLÉTISME

Quelques satisfactions du côté du demi-fond

De notre envoyé spécial

Nevers. — Des quatre-vingt-septièmes championnats de France d'athlétisme, organisés à Nevers, les 22, 23 et 24 juillet, on n'attendait pas monts et merveilles. Mais enfin, un modeste record dans la catégorie des juniors (Patrick Chazot, 51 sec. 77/100 au 400 mètres haies), un autre dans une discipline balbutiante (le 400 mètres haies féminin), c'est peu ! D'autant que, si les deux tiers des titres attribués l'an dernier échappèrent à leurs titulaires, le changement ne fut qu'apparent : rares furent, en effet, les champions qui montèrent pour la première fois sur la plus haute marche du podium.

Paradoxalement, dans une réunion insolite à bien des égards, les meilleures satisfactions provinrent du demi-fond court, objet de sempiternelles lamentations depuis la retraite de Michel Jazy et de Jean Wadoux.

Le mérite en revient essentiellement à Francis Gonzalez, dont les qualités étaient connues de longue date. Mais, à vingt-cinq ans, on supposait volontiers qu'il avait touché ses limites. Nul ne se serait hasardé, en tout cas, à imaginer qu'il réaliserait à Nevers la sixième performance mondiale de la saison et viendrait se ranger, dans la hiérarchie française de l'histoire du 1 500 mètres, immédiatement derrière ses deux glorieux aînés.

Champion régional de natation en brasse, alors qu'il était encore benjamin, il avait été retiré des bassins par un médecin qui lui avait découvert un... souffle au cœur. C'est ainsi qu'il avait pris le chemin des stades d'athlétisme, conduit par des parents convaincus des bienfaits du sport.

Sans brutaliser son organisme, l'entraîneur Roger Grange, qui se tue depuis douze ans à proclamer l'éclat de ses dons, lui fit suivre un itinéraire jalonné de succès. Mais on faisait la petite bouche : avec sa taille de 1,71 m et la maigreur de ses 60 kilos, Francis Gonzlez, n'est-ce pas, ne « ferait » jamais un grand champion. En 3 min. 37 sec 1/10, cet athlète opiniâtre, longtemps occupé par ses études, a fait taire ses détracteurs. Deux secondes plus tard, arriva Alex Gonzalez, coureur sans aucun lien de parenté avec lui, qui avait battu cet hiver le record national du 3000 mètres en salle, appartenant à Michel Jazy, et qui tardait à affirmer son talent.

Alors que Francis Gonzalèz courut en tête dans la seconde moitié de son épreuve, c'est en suivant l'Américain Mark Enyaert, capable de mener le train très rapidement, que José Marajo et Roger Milhau accomplirent des prouesses dans le 800 mètres. Champion des Etats-Unis en 1975, chronométré en 1 min. 44 sec 8/10 cette année, Enyaert fut une fameuse « locomotive ». Il fut aussi le seul athlète étranger invité vraiment utile aux concurrents français. Il gagna en 1 min. 46 sec. 5/10, avec juste ce qu'il fallait de panache, précédant Marajo de deux dixièmes de seconde et Milhau de quatre.

Pour le reste, *quelques bonnes* performances, comme le bond en hauteur de 2,21 mètres de Paul Poaniewa, le saut en longueur de 7,97 mètres de Jacques Rousseau ou le temps (50 sec. 49/100) de Luc Baggio dans le 400 mètres haies, mais rien de bien saillant. Les jeunes espoirs hésitant à faire tomber de leur piédestal les champions de ces dernières années, ceux-ci s'échangèrent le plus souvent leurs titres en toute tranquillité. Les compétitions y perdirent de leur intérêt.

Un vent de fronde

Il est vrai qu'un vent tourbillonnant de tempête perturba considérablement le déroulement des épreuves lors de la dernière journée, celle dont le programme comportait le plus grand nombre de finales. Ce vent fut même à l'origine d'un incident au saut à la perche, Jacques Desbois étant momentanément privé de son troisième essai à 5,20 mètres par un juge tatillon, soucieux de ne *pas lui accorder plus que les trois* minutes réglementaires prévues pour chaque tentative. Or s'évertuer à planter une perche, empoignée à 4,60 mètres de son extrémité antérieure et secouée par des rafales, dans un entonnoir de 60 centimètres d'ouverture présentait un réel danger. Desbois protesta. Le public s'échauffa. Et les autres sauteurs menacèrent de quitter le concours afin de manifester leur solidarité.

Un concours interrompu faute de concurrents, on n'avait jamais vu cela. Pas plus qu'on ne vit jamais trois Américains, précisément à l'issue de cette épreuve de saut à la perche, occuper complètement les marches d'un podium dressé pour des championnats de France. Fait également sans précédent, un cadet, Thierry Vigneron, se classa sixième, ce qui lui valut une place parmi le trio national majeur.

Il fut encore donné d'observer un coureur d'une taille de 2 mètres dans le 3 000 mètres steeple ; Guy Drut, ancien chargé de mission par M. Jacques Chirac, et membre du R.P.R., assis auprès de M. François Mitterrand, venu en voisin de Château-Chinon ; la première ronde saccadée de marcheuses lancées sur 5 kilomètres. Indifférent à tout cela, un géant phénoménal, appointé par une firme commerciale, *offrait benoîtement des bonbons* dans une coupe sportive. Etait-ce la déception éprouvée à la lecture des résultats ? Ils avaient un léger goût acide.

RAYMOND POINTU.

LE TOUR DE FRANCE

Thévenet vainqueur pour la deuxième fois

Déjà vainqueur en 1975, Bernard Thévenet a remporté une deuxième fois le Tour de France après avoir repris huit secondes supplémentaires à Hennie Kuiper, dimanche 24 juillet, dans la course-étape contre la montre (6 kilomètres) disputée sur les Champs-Elysées. Son avance définitive — 48 secondes — correspond à l'un des plus faibles écarts enregistrés à l'arrivée de la grande épreuve. En 1969, Jan Janssen devançait Van Springel de 38 secondes et, en 1964, Anquetil avait battu Poulidor de 55 secondes seulement.

Détenteur du maillot jaune depuis le test chronométré de Morzine, le leader de l'équipe Peugeot a construit sa victoire dans les Alpes où Zoetemelk, Merckx et Van Impe ont fléchi. Il a confirmé sa supériorité au cours de l'étape contre la montre de Dijon-Prénois.

Au palmarès, Thévenet rejoint Antonin Magne, Leducq, Coppi, Bartali, vainqueurs à deux reprises eux aussi. Le doublé qu'il a réalisé valorise singulièrement ses actions à la Bourse du cyclisme, puisque les contrats qu'il touchera durant la tournée des critériums ont franchi la barre des 10 000 francs.

Sauf dans sa phase finale, le Tour 77 n'a pas été d'un haut niveau. Il a néanmoins révélé le jeune Allemand Thurau (vingt-deux ans) et souligné les progrès de Kuiper. Les Français se sont bien comportés dans l'ensemble, avec Laurent, Villemiane, Meslet, Martin, Danguillaume ; ils ont enlevé huit étapes et Esclassan a ramené à Paris le maillot vert du classement par points. Malheureusement, le Tour a aussi rallumé la guerre du dopage.

L'affaire Zoetemelk

Le Tour de France avait commencé dans un climat de désenchantement. Il s'est terminé dans une atmosphère de malaise que n'ont pas dissipée les sanctions prononcées contre cinq coureurs accusés de dopage, bien au contraire. Au soir de la quinzième étape, on n'avait pas enregistré une seule infraction, ce qui ne manquait pas de surprendre. Aujourd'hui, Zoetemelk figure sur la liste noire, et ce n'est pas moins étonnant. Reconnu positif au terme de la course contre la montre de Morzine le 17 juillet, il est frappé de dix minutes de pénalisation, d'un mois de suspension avec sursis et, accessoirement, d'une amende de 1 000 F suisses, le résultat initial ayant été confirmé par la contre-expertise.

Cette information, communiquée samedi 23 juillet, a jeté le trouble dans l'esprit des observateurs qui tiennent le routier néerlandais pour un exemple de loyauté et de conscience professionnelle. Joop Zoetelmek, qui s'était présenté spontanément à la visite médicale, n'avait jamais été déclaré « positif » au cours d'une carrière déjà longue et avait toujours pris position avec fermeté contre les « *tricheurs* » qui sévissent dans le peloton. Il appartient du reste à l'équipe dirigée par Louis Caput, l'un des champions de la croisade antidopage. Ce dernier n'avait-il pas proposé à Maurice De Muer, directeur sportif de Thévenet, de soumettre leurs deux leaders à un examen médical en présence d'un huissier ?

Comment la répression a-t-elle pu brusquement s'exercer dans le camp des « *purs* », de ceux qui se sont évertués à dénoncer l'escroquerie du dopage et qui ont subi des centaines de contrôles tous *négatifs ? Est-il possible*, est-il concevable que, de tous les « *grands* » de la course, le seul impliqué soit précisément l'un de ceux qui bénéficient des préjugés les plus favorables ? D'autres cas positifs ont été révélés, dimanche 24 juillet, après les deux demi-étapes des Champs-Elysées, gagnées l'une par Thurau (contre la montre) et l'autre par Meslet (en ligne). Ils visent Menendez, Mendes, Ocana et Agostinho, vainqueur à Saint-Etienne, mais il s'agit là de coureurs qui n'étaient pas en compétition pour la victoire finale. On dit que des personnages beaucoup plus considérables sont passés à travers les mailles du filet, et la suspicion est telle que Merckx s'est porté volontaire pour se soumettre, à ses frais, au contrôle médical.

Zoetemelk se trouve désormais dans une situation comparable à celle du vainqueur du Tour, Bernard Thévenet, sous le coup d'une suspension avec sursis pour dopage dans Paris-Nice. A cette différence près que, si Thévenet a reconnu sa faute, Zoetemelk plaide non coupable et affirme qu'il ne s'est pas dopé.

Les deux exemples donnent à réfléchir. Ils peuvent éclairer d'un jour nouveau la récente déclaration — reproduite par le journal *l'Equipe* — de Louis Caput qui « *ne croit pas aux contrôles* » dans leur forme actuelle.

L'affaire Zoetemelk est appelée à des prolongements spectaculaires. On a parlé d'une bombe, elle n'en est peut-être que le détonateur.

JACQUES AUGENDRE.

● *Quelques centaines de travailleurs du Livre parisien C.G.T.* se sont massés le long du parcours de la dernière demi-étape du Tour de France à hauteur de la rue Pierre-Charon *sous* une banderole proclamant : « *Monsieur Barre, il faut conclure.* » Ils attendent, en effet, que le premier ministre donne son aval à l'accord *intervenu entre la direction du Parisien libéré* et le syndicat. Après la fin de la course, ils ont défilé jusqu'à la place de la Concorde en scandant : « *Barre, il faut signer.* » A 18 heures, ils se sont dispersés sans incident.

Vous avez vu Julien ?

Quel fastueux bouquet ! Merci, mille fois merci. On ne nous a privé *de rien : en quinze tours*, tout un Tour. L'échappé, devant, seul contre tous juste après le Carrousel, l'attardé, derrière, seul contre le vent dans la Concorde. Le peloton à terre, jaune, en berne, à deux pas des Tuileries. Maudit palais. Et le lieutenant Bruyère, fidèle du roi Eddy, s'arrêtant sans regret aux portes du Louvre, enjôlé *par* Mona Lisa.

Oui, on a tout eu, et plus encore. L'enfer de Rivoli — pavés obligent — bienvenu depuis que celui de Roubaix prend de faux airs de Montlhéry. Le mont de l'Etoile, rebaptisé col Charles-de-Gaulle, quatrième catégorie au douzième passage, les trois derniers tours faisant office de descente (vertigineuse comme *il se doit*). Un sprint chaque fois que l'on passait derrière chez Valéry. Quinze sprints, quinze primes : mieux que le « jack-pot ».

Vous avez vu « Nanard », congratulé par M. le maire et madame, un beau vainqueur : « *S'il a gagné, c'est qu'il était le meilleur.* » Paroles d'un maire qui nous a, du même coup, promis des pistes cyclables.

Vous avez vu « Didi ». A la télé, M. Léon l'a bien (re)dit : « *S'il est aimé en France c'est que l'Europe est en marche.* » (*Le Monde* du 9 juillet.)

Vous avez vu « Lulu » : le petit homme à pois rouges, celui qui prit le Glandon pour l'Alpe-d'Huez. Pauvre Lucien : saluez le panache et excusez la bévue.

Vous avez vu Eddy ? Salve d'applaudissements. La France aime les fins de règne.

Vous avez vu Julien ? Qui ? Julien ? Julien quoi ?

Julien. Ferdinand Julien, maillot rouge à bande noire. Dossard 6. Sept tours de France. Huit ans de métier. Anonyme. Il a fini dans le peloton. Comme d'habitude. Il repart à Yssingeaux dans sa Haute-Loire natale la conscience nette, comme d'habitude. Un petit peu plus déçu, peut-être : dix-neuvième l'an dernier, vingt et unième cette année. Sans son mauvais hiver qui l'a empêché de rouler, les jours de neige, sur les routes qui mènent au *Puy, il aurait sûrement réussi* une meilleure saison.

C'est qu'il s'entraîne seul, Ferdinand. Dans son pays on n'en a que pour les « verts » — ils sont tout près — et le vélo ne fait guère recette. Mais lui, il est mordu. Depuis que ses parents, cultivateurs, lui ont offert un « *biclou* » pour son certificat d'études. Chez les amateurs, tout allait bien : il travaillait la nuit, dormait le matin et pédalait l'après-midi. Jusqu'au jour où sa mère, navrée, l'a vu quitter les P.T.T. pour faire ce drôle de métier.

Huit ans *déjà*. Il en a vu, il en a entendu, mais il aime encore ça. Bien sûr, « *c'est la jungle, ce milieu. Dès que l'argent s'en mêle...* ». Bien sûr tout n'est pas « *régul* » : il y a ceux qui « *se chargent trop* », ceux qui, un jour, se mettent à *rouler — ou à bloquer —* pour le compte des adversaires (une façon comme une autre d'arrondir son propre compte). Bien sûr... qu'importe. Il n'a jamais gagné une étape, son palmarès tient en une ligne mais, diable ! il n'y a pas que les « *supers* ».

Un porteur d'eau, alors ? Pas *davantage*. Parce qu'il grimpe bien, Ferdinand. Son patron, Van Impe, comptait sur lui dès qu'il s'agirait de pédaler en pente. Hélas ! cette année, il a « *coincé* » dans le Glandon. Pire. Il s'est vu, pour la première fois de sa vie, quémander une poussette ; 40 francs d'amende. La honte et le remords.

En haut, le « boss » était tout seul. A l'arrivée, c'était raté. « *J'ai fait un tour d'anonyme, ce n'est pas bon pour les critériums* », dit-il, désabusé. Allons ! Il en trouvera bien quelques-uns. Merci, messieurs les managers. De Bretagne en Aquitaine, sur les routes, entre deux rondes, madame — professeur d'histoire — conduira, Ferdinand dormira. Ils s'arrêteront, le soir, dans les petits hôtels du Michelin. Ce n'est pas tous les jours le Tour. Adieu les quatre étoiles : « *Trop cher pour moi, je ne suis pas un bourgeois.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

TENNIS

LA DEMI-FINALE DE LA COUPE DAVIS

Mais où sont les Roumains d'antan ?

Curieuse équipe de Roumanie que la France a éliminée de la Coupe Davis, après une dernière journée de simples disputée à Roland-Garros devant un public dense, malgré la pluie intermittente. Ses deux champions en titre, Ilie Nastase et Ion Tiriac, qui ont fait leurs premières armes au stade Progresul de Bucarest, puis sur les courts de Roland-Garros, mènent aujourd'hui aux Etats-Unis — chacun de son côté — une carrière professionnelle confortable sur les bénéfices de laquelle la Fédération roumaine prélève sa dîme. Il est bien naturel que ces vieux renards considèrent la Coupe Davis comme une représentation obligatoire, sinon comme une politique de dédouanement. C'est curieux qu'ils ne mettent pas à défendre les chances de leur pays à l'étranger l'acharnement que nous leur vîmes déployer à Bucarest, devant leur public survoltant. Or, si Tiriac, vétéran de trente-neuf ans, ayant repris du service pour le match de double, est à excuser, d'autant plus qu'il fut le meilleur stratège sur le terrain, Nastase, qui perdit avec une combativité émoussée le match-clé contre Jauffret, pose une énigme.

Battu par Gottfried aux Internationaux de France, par Borg à Wimbledon, Nastase commence-t-il, à trente et un ans, l'inexorable glissade sur le toboggan ? Ou bien son inconstance dans l'effort — qui ne l'empêcha pas de gagner de grands championnats : Forest-Hill en 1972, Roland-Garros en 1973, Rome en 1970 et en 1973 — est-elle devenue une fêlure permanente qui le rend incapable de se « regrouper » jusqu'à la dernière balle ? Ou, encore, gagné par l'affreux travers bourgeois du dilettantisme, songe-t-il plus prosaïquement à profiter de la vie et de ses dollars en donnant dorénavant quelques pichenettes de sa raquette magique dans les lieux et circonstances qui lui plaisent ?

Reste le cas de Dumitru Haradau, le deuxième joueur de simple roumain, « espoir suprême et suprême pensée » de son pays puisque la plupart des émules de Tiriac et de Nastase ont « choisi la liberté », notamment Ovici, le « tombeur » de Barthès à Bucarest, aujourd'hui émigré à Omaha (Nebraska). Haradau était un inconnu complet. N'ayant même pas réussi à franchir les qualifications de Roland-Garros en mai, il vient de s'imposer en deux journées comme un joueur de tempérament, c'est-à-dire de cette Coupe Davis où les nerfs comptent autant que la condition physique, en tout cas comme un adversaire nullement facile à manœuvrer. Le jour où il aura pris du métier et surtout un jeu de volée que lui permet sa puissante musculature, on en reparlera.

L'importance du double

Cela dit, voici donc la France qualifiée pour rencontrer en finale de zone européenne soit l'Italie, soit le vainqueur du match Espagne-Hongrie. Ce beau résultat est dû en grande partie à François Jauffret, qui aura superbement marqué ses deux points en simple et aura surtout été l'auteur de la déroute de Nastase le premier jour. Mais Patrick Proisy, en remportant son match contre Haradau et en réussissant un score estimable contre Nastase, n'aura nullement démérité. Il valait mieux sans doute le sélectionner que Patrice Dominguez, assez décevant en double aux côtés de Jauffret.

A propos du double, match essentiel de toute rencontre de Coupe Davis, la France a un mois pour présenter en finale une équipe pénétrée de cette vérité que le service et le retour de service, sans parler du smash, sont les atouts maîtres du jeu à quatre. Parmi nos sélectionnés des tours précédents, Caujolle et Haillet semblent répondre à ces impératifs. Mais déjà sort des rangs de la Coupe de Galéa la jeune garde, Noah, Portes, Bedel, Moretton : c'est ceux-là demain qui formeront le carré et, pourquoi pas, le double ?...

Un dernier mot sur la foule de ces trois journées de Roland-Garros : ce n'était pas celle, profane, des Internationaux de France, mais une chambrée de connaisseurs, qui avait à cœur de ne point manifester à tort et à travers. Où trouver pareil public, applaudissant le joueur étranger avec la même chaleur que le représentant national ?

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE

MESSIEURS

100 m. : Lucien Sainte-Rose, 10 sec. 53 centièmes.
200 m. : Joseph Arame, 21 sec. 06.
400 m. : Francis Demarthon, 46 sec. 38 centièmes.
800 m. : José Marajo, 1 min. 46 sec. 7 centièmes.
1 500 m. : Francis Gonzalez, 3 min. 37 sec. 1.
5 000 m. : Jacky Boxberger, 13 min. 46 sec. 5.
110 mètres haies : Jean-Pierre Corval, 14 sec. 02.
400 m. haies : Luc Baggio, 50 sec. 49 centièmes.
3 000 mètres steeple : Philippe Gauthier, 8 min. 41 sec. 5.
Hauteur : Paul Paoniewa, 2,21 m.
Longueur : Jacques Rousseau, 7,97 m.
Triple saut : Bernard Lamitié, 16,40 m.
Perche : Jean-Marie Bellot, 5,20 m.
Poids : Arnjolt Beer, 18,53 m.
Disque : Frédéric Piette, 59,72 m.
Marteau : Philippe Suriray, 65,28 m.
Javelot : Lolesio Lutui, 76,64 m.
20 km. marche : Gérard Lelièvre, 1 h. 32 min. 52 sec.

DAMES

100 m. : Annie Alizé, 11 sec. 62.
200 m. : Annie Alizé, 23 sec. 65.
400 m. : Catherine Delachanal, 53 sec. 62.
800 m. : Marie-Françoise Dubois, 2 min. 7 centièmes.
1 500 m. : Joëlle Debrouwer, 4 min. 18 sec. 5 centièmes.
3 000 m. : Christine Seeman, 9 min. 30 sec. 7.
100 m. haies : Sylvie Tarlin, 13 sec. 59 centièmes.
400 m. haies : Catherine Richard, 59 sec. 27.
Hauteur : Marie-Christine Debourse, 1,85 m.
Longueur : Sylvie Tarlin, 6,20 m.
Poids : Léone Bertimon, 16,71 m.
Disque : Noëlle Morlanet, 48,30 m.
Javelot : Nicole Besso, 51,26 m.
5 km. marche : Jeanne Piroux, 27 min. 43 sec. 7.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Classement de la vingt et unième étape, Montereau - Versailles (141,5 kilomètres). — 1. Gerrie Knetemann (P.-B.), 3 h. 59 min. 22 sec. (moy. 37,223 km-h.) ; 2. Zoetemelk (P.-B.), m. t. ; 3. Laurent (Fr.), m.t. ; 4. Sibille (Fr.), à 19 sec. ; 5. Hoban (G.-B.), tous m. t.

Classement de la première partie de la vingt-deuxième et dernière étape (6 km contre la montre, individuel, sur les Champs-Elysées). — 1. Dietrich Thurau (R.F.A.), 7 min. 52 sec. 10 (moy. 45,753 km-h.) ; 2. Knetemann (P.-B.), à 3 sec. 1 ; 3. Thévenet (Fr.), à 6 sec. 6 ; 4. Merckx (Bel.), à 9 sec. 31 ; 5. Bruyère (Bel.), à 11 sec. 8, etc.

Classement de la deuxième partie de la vingt-deuxième et dernière étape (90,7 km sur le circuit des Champs-Elysées). — 1. Alain Meslet (Fr.), 2 h. 9 min. 4 sec. ; 2. Karstens (P.-B.), à 54 sec. ; 3. Hoban (G-B), à 59 sec ; 4. Sibille (Fr.), 5. Merckx (Bel.), tous même temps, etc.

Classement général final. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 115 h. 38 min. 30 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 48 sec. ; 3 Van Impe (Bel.), à 3 min. 32 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 7 min. 45 sec. ; 5. Thurau (R.F.A.), à 12 min. 24 sec. ; 6. Merckx (Bel.), à 12 min. 38 sec. ; 7. Laurent (Fr), à 17 min 42 sec. ; 8. Zoetemelk (P.-B.), à 19 min. 22 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 21 min. 32 sec. ; 10. Meslet (Fr.), à 27 min. 31 sec., etc.

Escrime

Les championnats du monde, disputés à Buenos-Aires, ont pris fin, le 25 juillet, sur la victoire de la Suède par équipes à l'épée. Les Suédois ont battu en finale les Suisses (9 victoires à 4), qui avaient eux-même éliminé les Français en quarts de finale. Quatre pays seulement ont obtenu des titres : l'Union soviétique (4), la Suède (2), la République fédérale d'Allemagne et la Hongrie. Les Français, qui n'ont pas eu de médaille, se classent seulement huitièmes de la Coupe des nations.

Hippisme

Le prix du Perray, disputé à Maisons-Laffitte et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Makanso, suivi de Valerina et de Bresolles. La combinaison gagnante est 3-5-20.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE

MESSIEURS

100 m libre : 1. Ecuyer (C.N. Nice), 52 sec. 43.
1 500 m libre : 1. Fréchou (Nice), 16 min 4 sec. 49.
200 m dos : 1. Lussault (Tours), 2 min. 11 sec. 45.
100 m papillon : 1. Buttet (Gir.), 58 sec. 26.
400 m quatre nages : 1. Eminente (R.C.F.), 4 min. 41 sec. 43.
4 × 200 m libre : 1. C.N. Marseille, 7 min. 58 sec. 89.
4 × 100 m quatre nages : 1. Antibes, 4 min. 4 sec. 9 (record de France).

DAMES

200 m libre : 1. A. Vial (Perpignan), 2 min. 8 sec. 66.
800 m libre : 1. V. Fernandez (Ugine), 9 min. 9 sec. 29 (record de France).
200 m dos : 1. S. Testuz (Stade français O.C.) 2 min. 22 sec. 60.
100 m papillon : 1. P. Clug (R.C.F.), 1 min. 4 sec. 94.
400 m quatre nages : 1. P. Clug (R.C.F.), 5 min. 6 sec. 25 (record de France) ;
4 × 100 m libre : 1. Stade poitevin, 4 min. 5 sec. 89 (record de France).
4 × 100 m quatre nages : 1. E.N. Tours, 4 min. 39 sec. 59.

Sports équestres

Thierry Lacour a gagné le Championnat de France de concours complet, disputé les 23 et 24 juillet au haras du Pin (Orne). Jean-Pierre Touzaint, le champion 1976, a terminé deuxième.

Tennis

COUPE DAVIS

France b. Roumanie 3 à 2

J. Jauffret b. Nastase, 3-6, 0-6, 6-4, 6-3, 6-1 ; Proisy b. Haradau, 6-2, 6-4, 8-6.

Nastase-Tiriac b. Jauffret-Dominguez, 6-3, 6-4, 3-6, 7-5.

Jauffret b. Haradau, 6-1, 6-4, 6-4 ; Nastase b. Proisy, 6-4, 4-6, 8-6, 6-1.

Hongrie et Espagne 2 à 2

Après la victoire de Manuel Orantès sur Janos Benyik (11-9, 6-3, 6-2), dans l'avant-dernier simple, les deux équipes étaient revenues à égalité. Le dernier simple opposant Taroczy à Higueras a été interrompu par l'obscurité, à 4 jeux partout dans le troisième set. Les deux joueurs avaient auparavant gagné un set chacun.

* *

L'Argentine, l'Australie, l'Espagne et la France disputeront, à partir du 27 juillet, à Vichy, la phase finale de la Coupe de Galea. Les Français (Christophe Casa, Roger Moretton, Christophe Roger-Vasselin et Yannick Noah) se sont qualifiés à Kiel aux dépens de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne, tenants du titre.



SPORTS

NATATION

APRÈS LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les carences traditionnelles demeurent

La Fédération française de natation (F.F.N.) a décidé de retenir huit nageurs et sept nageuses pour les prochains championnats d'Europe qui auront lieu à Jonkoping (Suède) du 16 au 21 août. C'est, en fin de compte, une délégation plus importante que ne le laissaient supposer les résultats des compétitions nationales qui ont pris fin le 24 juillet, Paris. Si la F.F.N. avait appliqué à la lettre le mode de sélection choisi, l'équipe masculine n'aurait compté que quatre membres, et encore à la condition d'admettre pour Pierre Andraca que les temps réalisés antérieurement seraient pris en considération.

La F.F.N., qui paraît avoir voulu éviter toute dérogation individuelle, a tourné la difficulté en décidant d'engager à Jonkoping les deux relais quatre fois 100 mètres et quatre fois 200 mètres nage libre. De ce fait, Lazzaro, Matusic, Petit, Noël et Andraca viennent en renfort de ceux — Ecuyer, Combet, Plançon — qui ont satisfait aux minima imposés. Il serait naturellement absurde que, une fois sur place, le rôle des « repêchés » se limite aux seuls relais, et tout laisse à penser qu'ils prendront part, chacun dans sa spécialité, et dans la limite de deux représentants par épreuve et par pays, aux compétitions individuelles.

L'équipe féminine n'a pas eu droit à un comparable traitement de faveur. Seules les jeunes filles qui ont accompli les performances exigées seront du voyage.

Une fois l'an au moins, et le plus souvent à l'occasion des championnats, la possibilité concrète est donnée de juger de la valeur de la natation française. Il s'agit à chaque fois, bien sûr, de comparer son évolution avec celle des autres pays. En 1977, la proximité des championnats d'Europe est une invitation supplémentaire à réagir ainsi. Dans cette perspective, force est de constater que les carences traditionnelles demeurent et que dans certains domaines elles vont même s'aggravant. S'il convient de remarquer que six records de France ont été battus durant les quatre journées qu'ont duré les compétitions, s'il est vrai qu'un mieux apparaît ici et là, l'écart avec les meilleures natations d'Europe ne diminue en rien, bien au contraire.

C'en est au point que les grandes confrontations internationales pourraient paraître inopportunes, tant elles menacent d'être révélatrices d'un déclin, si en définitive le contact ne restait la seule possibilité de regarder la réalité en face. C'est la première fois depuis bien longtemps qu'une équipe de France se rendra aux championnats européens sans entretenir aucune ambition logique de remporter au moins une médaille. Il est décidément bien loin le temps où la natation française comptait parmi les meilleures du vieux continent. Passée aussi l'époque où un champion ou une championne d'exception réussissait, par son seul mérite, à donner l'illusion. Même l'arbre qui cachait la forêt fait défaut en 1977.

S'il n'y avait quelques promesses parmi les jeunes et la perspective de disposer bientôt d'un centre national mis au service d'une politique cohérente enfin acceptée par les pouvoirs publics, le risque serait grand, et à court terme, que la natation française n'existe plus du tout sur le plan international. La boutade de Jean Boiteux, champion olympique en 1952 à Helsinki, aujourd'hui entraîneur à Bordeaux, est révélatrice : il propose *« de nager désormais entre nous puisque c'est comme ça, et qu'on ne voit pas comment ça changerait »*.

FRANÇOIS JANIN.

LES SIX NOUVEAUX RECORDS DE FRANCE INDIVIDUELS

MESSIEURS

200 m. quatre nages : Gilles Plançon, 2 min. 10 sec. 68 (ancien record 2 min. 11 sec. 75) ; 200 m. papillon : Eric Eminente, 2 min. 9 sec. 29 (2 min. 10 sec.).

DAMES

400 m. nage libre : Véronique Fernandez, 4 min. 28 sec. 39 (4 min. 29 sec. 27).

800 m. nage libre : Véronique Fernandez, 9 min. 9 sec. 29 (9 min. 14 sec. 87).

200 m. papillon : Patricia Clug, 2 min. 17 sec. 30 (2 min. 19 sec. 50 centièmes).

400 m. quatre nages : Patricia Clug, 5 min. 6 sec. 25 (5 min. 9 sec. 52).

LA SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

DAMES. — Caroline Carpentier (200 m 4 nages), Patricia Clug (200 papillon et 400 m 4 nages), Véronique Fernandez (400 et 800 libre), Sophie Falandry (400 libre, 200 papillon), Nelly Saque (200 m 4 nages), Sylvie Testuz (200 m dos), Isabelle Marmet (400 m 4 nages).

MESSIEURS. — Bernard Combet (100 m brasse), Gilles Plancon (200 m 4 nages), René Ecuyer (100 libre). *Relais 4 × 200 libre :* Fabien Noël, Pierre Andraca, Marc Lazzaro, Didier Matusic et Gilles Plancon. *4 × 100 libre :* Noël, Lazzaro, Matusic, Dominique Petit et René Ecuyer.

CARNET

Naissances

— Philippe Labarrère et Chantal, née Sore-Larregain, Kieran et Daphné, ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

à Saint-Jean-de-Luz, le jeudi 21 juillet 1977.

Fiançailles

— Nous sommes fiancés,
Heide Asbrock
et Rainer Patz,
aujourd'hui 24 juillet 1977 à Paris.

Décès

— L'épouse, les enfants, les petits-enfants, la famille, les parents et alliés de

M. Maurice BÉNICHOU,
ancien fondé de pouvoir
du Crédit agricole de Tlemcen,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre de Serbie,
chevalier du Mérite social,
médaillé d'honneur du travail,
officier du Nichan Iftikhar,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à son domicile parisien, le 18 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 juillet 1977 au cimetière de Pantin-Parisien.

9, rue Fessart, 75019 Paris.

— Mme Lucien Caille, née Manac'h,
M. et Mme Francis Partouche,
M. Gaston Caille,
font part du décès subit de
M. Lucien CAILLE.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 21 juillet 1977, à Mont-Saint-Aignan.

4, parc de la Touques,
76130 Mont-Saint-Aignan.

— M. et Mme Otto Fried,
Mme Charles Jeannet,
M. et Mme Gabriel Lemoine,
M. et Mme Jean Fraissinet,
Le docteur et Mme Claude Prileux,
M. Olivier Martin-Deheurles,
nous prient d'annoncer le décès de
Me Roger JOISSON,
officier de la Légion d'honneur,
avocat au barreau de Paris,
survenu le 22 juillet 1977, à Cogolin (Var), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— M. Gérard Larrera de Morel et ses filles,
Le colonel (E.R.) et Mme Amédée Mauer,
M. et Mme Michel Mauer,
M. et Mme François Tron,
Mlle Martine Mauer,
M. Jean Larrera de Morel,
M. et Mme Bertrand Larrera de Morel,
M. et Mme Gilbert de Villiers de la Noue,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 juillet 1977, à Neuilly, de
Mme Gérard LARRERA DE MOREL,
née Claude Mauer.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité à Grimaud (Var).

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Claude Péligry, sa femme,
Claire, Anne, Benoît, Nicolas Péligry, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne, le 13 juillet 1977, à l'âge de quarante-quatre ans, de
Bernard PÉLIGRY.
Les Mûriers blancs,
Avenue Ph.-Solari,
13100 Aix-en-Provence.

— Aix-les-Bains.
On nous prie de faire part du décès de
Mme Paul PERRIN-TERRIN,
née Hélène Vagnoux,
professeur honoraire.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 juillet 1977, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

De la part de ses parents et amis.

Remerciements

— Paris, Ajaccio, Vivario.
Les familles Battesti, Mattei, Liottier, Lecerf, Muracciole, Sabiani, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de
M. Pierre BATTESTI,
prient tous ceux qui se sont associés à leur grand chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pensez à notre cher
Bernard (Boby) COPET,
ce 26 juillet, dixième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le second anniversaire du décès de
Mme Pierre ARBEZ,
née Yvonne Noël,
une messe sera célébrée le mardi 26 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de la Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris (15e).

Visites et conférences

MARDI 26 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., hall de la gare, Mme Bachelier : « Triel et son église ».

15 h., métro Bir-Hakeim, Mme Legregeois : « Paris 2000 » (entrées limitées).

15 h., métro Porte-d'Ivry, Mme Oswald : « La caserne Masséna ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Île : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. : métro Raspail : « Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place Maubert, angle rue Maître-Albert : « De la Maub à la Mouff' » (Mme Hager).

15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Paris et son histoire).

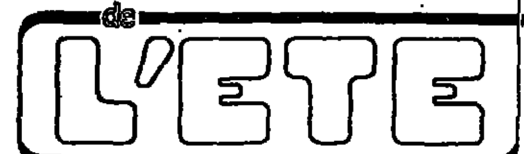
15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Tourisme culturel).

15 h. 30, métro Saint-Paul : « Synagogues ignorées du quartier des Rosiers » (Visages de Paris).

14 h. 30, métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mlle Rouch-Gain).

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCE. — 18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Antoine Grumbach : « Le réalisme poétique ».



DU COLLÈGE DES JÉSUITES A LA PLACE STANISLAS

En passant par la Lorraine

LA Lorraine est une province qui n'a pas la réputation artistique à laquelle elle pourrait prétendre. C'est la faute de Barrès. *Il nous a tellement* catéchisés avec *Colette Baudoche*, le roman de l'énergie nationale, la terre et les morts que même les plus résolus patriotes hésitent encore aujourd'hui à prendre, sauf nécessité, le chemin de l'Est. Et puis, au fond, sa chère Lorraine, il ne l'aimait pas tellement : plus déraciné que tous ses héros, il n'aimait vraiment que Paris, les brasseries du quartier Latin, les couloirs de la Chambre, les rives de l'Oronte, les dames libanaises et quand il parle de la Lorraine (*« Mon aigre Lorraine »*, disait-il), il en parle comme d'une veuve, d'une veuve de guerre, cela va de soi, mais n'arrange pas tellement les choses, alors qu'elle est une épouse *comblée, une mère généreuse*, véritable « magna pares frugum » et « alma mater » au sens le plus efficacement *fécond* (c'est-à-dire pas universitaire) de l'expression.

Si vous ne m'en croyez, suivez un moment le cours de la Meurthe ou de la Moselle, promenez-vous pendant quelques heures du côté de Commercy *ou de* Saint-Mihiel, et si vous connaissez vallées plus aimables, collines plus gracieuses, blondes *et réjouies*, je vous offre un Titien pour votre petit Noël.

Le palais du duc Léopold

La première découverte que l'on *fait en Lorraine* est celle de sa richesse architecturale, la sculpture étant, elle aussi, de grand prix (surtout par le bois, les orgues, les stalles), et le Musée des beaux-arts de Nancy, comme l'admirable Musée lorrain, réservant la surprise de *richesses trop peu connues. Pour* l'architecture, on ne pense pas seulement à tout ce que le Moyen Age a *laissé* d'excellent ou de superbe à Verdun, Toul, Saint-Nicolas-de-Port, Metz. On pense encore plus au dix-huitième siècle lorrain. Nancy d'abord, la composition à nulle autre pareille de la place Royale, de la Carrière et de l'Hémicycle, avec toute *cette « chicorée » qui monte* des toits et donne aux palais une apparence d'Europe centrale, de terre d'Empire, avec ses portiques, ses grilles, ses arcs de triomphe d'opéra mozartien. Et n'oublions pas la merveilleuse Pépinière, toute bruissante de grands arbres, de fontaines, de guinguettes où il n'est pas désagréable, le soir, de croquer l'une de ces confiseries sophistiquées *que l'on vend dans un* magasin des « Basses Faces », une des plus heureuses créations de Mique, malgré les dégoûtantes mansardes qui les défigurent et qu'il faudra bien un jour se décider à supprimer.

Mais Nancy n'est pas le tout ni peut-être le plus beau de la Lorraine. L'architecture civile brille d'un vif éclat à Commercy, avec le beau château construit au début du siècle pour un prince de Vaudémont, au palais épiscopal de Toul, plus encore à celui de Verdun, dont le plan est d'une ingéniosité, d'un brio qui étonnent, même de la part d'un architecte aussi expérimenté que Robert de Cotte. Le chef-d'œuvre, pourtant, c'est Lunéville et le palais du duc Léopold : le majestueux parti du pavillon central, traité en transparence sur la perspective des jardins, n'enthousiasme pas moins que l'élégance *de la chapelle et l'extraordinaire* fantaisie décorative de l'église Saint-Jacques. *Le tout*, dû à un architecte de génie qui est également l'auteur du château d'Haroué, et *qui a été* une des chances de la Lorraine au dix-huitième siècle : Germain Boffrand. *Sans Boffrand*, Voltaire n'aurait pas pu écrire que lorsqu'on passait de Versailles à Lunéville « on ne croyait presque pas avoir changé de lieu ».

Un exemple de l'esprit rococo

La façade de Saint-Jacques, avec son *horloge où batifolent* des anges, la bizarrerie romanesque de ses tours qui font penser à Borromini ou aux plus somptueux clochers de Prague, est peut-être le meilleur exemple qui soit demeuré en France de l'esprit rococo (l'intervention d'Héré *y est probable, qui était* d'origine autrichienne). L'intérieur n'en est pas moins remarquable, où l'on voit tout ce que les architectes lorrains, très tôt dans le siècle, ont pressenti du néo-classicisme, si l'on admet que celui-ci, excusez le pédantisme, *c'est, en gros*, le passage du pilier à la colonne (plus tard, de l'arc à l'entablement). Ceux qui ne jurent que par Conques et la crypte de Jouazze reprocheront peut-être à cette architecture une élégance trop raisonnable et quelque peu mondaine, mais ils conviendront que l'on ne peut imaginer espaces plus fluides, plus ouverts et lumineux.

Deux édifices sont ici à mettre hors de pair : le collège des Jésuites de Verdun, incroyable *chef-d'œuvre, à peine connu*, et si l'on me demandait de désigner une architecture, à l'intérieur de ses principes, parfaite, je crois que c'est un des premiers exemples qui me viendraient à l'esprit. Et l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, qui, dans son mélange de grâce et d'austérité, d'équilibré monumental et de luxe profane, est un des derniers grands édifices religieux de l'Ancien Régime. Récemment restaurée, *l'abbaye abrite un centre* culturel qui semble connaître actuellement quelques difficultés financières. Puissent-elles être provisoires ! Il serait vraiment absurde, découragent, qu'une telle entreprise, à laquelle ont concouru tant de bonnes volontés, échoue, puisqu'elle est l'exemple même de ce qui doit être fait si l'on ne veut pas que, à plus ou moins brève échéance, le patrimoine *ne s'effondre sous* le poids de son inutile richesse.

Quelques meilleures nouvelles sur le plan culturel et lorrain. Le musée de Nancy présente une exposition Carle Van Loo qui termine ici sa carrière après avoir *été à Nice et Clermont-Ferrand.* Mais c'est un grand peintre ! Surtout si on le compare à Natoire, dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois *et qui, malgré ses qualités*, sa gentillesse de vieux garçon consciencieux, sonne tout de *même un peu creux.* Notre Carle, pas du tout. Certes, épique, il n'est pas, et pour la religion ce n'est pas non plus tout à fait ça (quoique son *Vœu de Louis XIII* et sa *Sainte Clotilde*, pas si mal, très chic, rachètent un peu la fadeur de la *Vierge à l'enfant du musée de Rouen*). Mais il s'en tire fort bien avec la mythologie, sa *Halte de chasse* est une merveille de charme, de vérité d'observation, un chef-d'œuvre que l'on voudrait voir en permanence au *Louvre. Et quel* dessinateur, quel portraitiste, aussi à l'aise dans l'apparat (voir son magistral *Soufflot*) que dans le rendu du mineur et du quotidien ! Remercions nos redécouvreurs du dix-huitième siècle de nous avoir donné cette nouvelle preuve de leur goût et de leur science (excellent catalogue).

Carle Van Loo n'est à Nancy que parce qu'il fut le peintre de Marie Leczinska et parce que le Musée des beaux-arts possède une de ses meilleures œuvres. En revanche, dans un autre musée, celui de l'Ecole de Nancy, voilà un homme qui est bien chez lui et qui, avec Emile Gallé, Daum, Vallin, Majorelle, incarne la renaissance artistique de la Lorraine autour de 1900, et c'est Victor Prouvé (1858-1942).

Un désastre de modernisme

Victor Prouvé avait tous les dons, et son activité s'est exercée dans tous les domaines : la sculpture, la peinture (il fut un excellent portraitiste), le graphisme, la reliure, la marqueterie, le textile, et jusqu'à la bro*derie et à la dentelle. Longtemps* directeur de l'Ecole des beaux-arts et des arts appliqués de Nancy, à laquelle il se dévoua corps et âme, nullement « artiste », tant nourri de sève populaire et pénétré de respect pour le métier, le travail de l'artisan. *Prouvé résume l'ambition de ces* hommes généreux et modestes qui mettaient autant de cœur à dessiner un drap, un mouchoir, un service de table qu'à exécuter les grandes commandes décoratives qu'on leur confiait parfois.

Nous le voyons ici (et au musée de Lunéville) dans un aspect à peu près inconnu de son talent : les tableaux et les dessins qu'il rapporta de deux voyages de jeunesse en Tunisie. *Si l'influence de Delacroix* est évidente, on n'en est pas moins étonné par la sincérité, le feu, la sensibilité nerveuse et tendue de ces dessins de paysages, de cavaliers, par toutes ces scènes saisies au vol de villages, de campements et de troupeaux. Sans prétention ni complaisance exotique, Victor Prouvé a été un des grands orientalistes de la fin du *siècle et nous voudrions en dire* davantage si nous ne devions terminer par une dernière remarque à propos de Nancy.

Il ne s'agit pas de l'ensemble de la ville, où les tours continuent à pousser comme des champignons, mais de la place Stanislas. Les rues qui partent de l'ensemble d'Emmanuel Héré sont bordées de maisons modestes, plutôt gentilles, dont les toits, *conformément sans doute aux* intentions de l'architecte, s'abaissent par rapport au faîte des palais. Dans l'une de ces rues, la rue Sainte-Catherine, doit être édifié l'immeuble du conseil général. La première tranche de l'opération a été réalisée : un désastre *de modernisme caricatural.* Pour la suite et pour limiter les dégâts, on a fait appel à Christian Langlois (l'architecte du Sénat) : son projet n'est pas mauvais, mais trop ambitieux, trop « palatial » et surtout il fera un contraste choquant avec ce qui a déjà été *construit.*

Nous n'avons rien contre *l'architecture d'accompagnement.* Mais il y faut de la prudence et une grande considération des abords. Ne vaudrait-il pas mieux laisser en place les gentilles maisons de la rue Sainte-Catherine et construire ailleurs (cela semble possible) les bâtiments publics *dont* la ville a besoin ? Autour et dans les perspectives d'un chef-d'œuvre comme la place Stanis*las*, la sagesse est de ne toucher à rien, comme disait Le Corbusier à propos d'Auxerre, qui, soit dit en passant, est en train d'en voir des vertes et des pas mûres. On pourrait y revenir.

ANDRÉ FERMIGIER.

CORRESPONDANCE

Les avantages des Karellis

Après la publication de l'article d'Anne Rey, « Aux Karellis, pavane pour les dialectes défunts » *(le Monde* du 16 juillet), M. Magnin, directeur de la station, s'élève contre ce qu'il nomme « *une attaque virulente* » contre le type de vacances proposées par ses services.

« *L'été aux Karellis*, écrit-il notamment, *c'est plus de 30 % des familles en séjour pour un prix qui ne représente, pour certaines d'entre elles, pas plus que ce qu'elles auraient dépensé en restant chez elles : moins de 1 000 F la semaine pour un couple avec deux enfants en pension complète (avec jardins d'enfants, nurserie et de multiples activités possibles), pris en charge partiellement par les bons de vacances des caisses d'allocations familiales.* »

INSTANTANÉ

Quelque part dans l'Atlantique

A mi-chemin d'Ouessant et du Finisterre espagnol, à 150 milles de toute côte, à quatre jours des wharfs luisants de Newhaven, où rôdent des fox-trot d'avant guerre, à trois autres jours de La Corogne dont le yacht-club aux majestés de banque franquiste allait danser le paso doble sous nos fatigues, loin de la Bretagne et de la Galice réduites par la même brume à des couinements de radiophares et des sirènes de cargos, à 100 lieues des marinas comblées et des mouillages hors de prix, juste après que le soleil a sonné midi pour nous seuls en rebondissant sur l'horizon du sextant, juste avant que des baleines de 20 mètres coupent notre route dans un drôle de froissement, tandis qu'un équipier quittait son duvet pour le ciré et qu'un autre s'apprêtait à la douce manœuvre inverse, au moment même où on aurait pu se demander pourquoi diable ces factures, ces insomnies et ces potages en sachet, pourquoi ce semblant de guerre sans cause ni gloire, cette poisse partout, les familles quittées, les feux de bois impossibles, derrière une vague où le vent de nord, force 7, avait posé une crinière de gouache à la manière des vieux médecins aquarellistes, à peine « Fabuleuse », c'était son nom, avait-elle salué de l'étrave puis de la hanche une crête de houle qu'on eût dite ultime, comme au détour d'un col durement gravi, il y a eu un endroit que je reconnaîtrais entre mille, la vallée liquide chère à Virgile, le dédale d'ergs dont parle Gracq, la plaine à vaches après l'escarpement, l'accord après la fugue, la paix après la bataille, de la glissade d'enfant sur meule de foin, le speedomètre bloqué à 10 nœuds, le foc offert au largue comme un lit, le vent sur le point de renoncer à ses rages, une coque grinçante et une poignée de cœurs amis soulevés par le même soupir.

Quelque part au creux de la houle atlantique, là où le temps confond la bave de l'écume et la veine du marbre, il y a ce souvenir de sillage aussitôt refermé, cicatrice d'une blessure jamais ouverte. Mieux qu'un endroit, car la mer a lieu plus qu'elle n'a de lieu : un instant, gorgé de bleu roi, de sel et de tendresse, comme, j'imagine, l'éternité.

B. POIROT-DELPECH.

FEUILLETON - N° 13 — 26 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya rapporte à Kholawitski que le professeur Skolinski se doute des trésors que renferme le château, d'où son désir d'y pénétrer. Kholawitski imagine de cacher *les objets de valeur et* d'inviter ensuite Skolinski pour le persuader qu'il n'y a rien d'intéressant. Mais le prince lui révèle que le château est *hanté*.

APRES le départ de Maya, Kholawitski gagna le rez-de-chaussée et appela à mi-voix :

« *Grégoire !*

— Qu'est-ce que c'est ? fit le vieux serviteur du fond de la chambre exiguë qu'il occupait à proximité du grand escalier.

— *Venez, Grégoire, il y a du travail* pour vous.

— Voilà, le temps que je m'habille. Tss ! A cette heure...

— Pressez-vous !

— Voilà, voilà... On n'a pas idée ! »

Le valet de chambre ne pouvait *souffrir* Kholawitski, *mais* il pressentait en lui le futur maître et préférait donc ne pas se le mettre à dos. Il s'en tenait en général à *une politique de* stricte neutralité. Il ne faisait pas part au prince de ses soupçons touchant les « manigances » du secrétaire, mais il ne fournissait en retour aucune information à Kholawitski.

« Je n'en sais ma' foi rien, répondait-il lorsque le secrétaire le questionnait. Je ne suis pas chargé d'espionner. »

Kholawitski se serait bien volontiers passé de son aide, mais il ne voulait pas lui laisser croire que quelque chose se « machinait » dans son dos.

***

« Vous allez m'aider, Grégoire, fit-il. Il va falloir déménager quelques tableaux.

— Et pourquoi ? Depuis le temps qu'ils sont là, ils peuvent bien y rester.

— Ne discutez pas, Grégoire ! Faites ce que je vous dis, un point c'est tout ! Et inutile d'en parler au prince. Je dois montrer ces tableaux à quelqu'un. Ils sont très abîmés, il *faut les remettre en état.*

— Ça servira à quoi de rabibocher *ces bariolages !* »

Cependant, il s'était mis à décrocher les tableaux indiqués par Kholawitski. Ils déposèrent non sans mal presque toutes les toiles, à l'exception de quelques-*unes, si laides qu'elles ne pou*vaient faire illusion. Ils roulèrent aussi plusieurs tapis et tapisseries.

« Où va-t-on mettre tout ça ? » demanda Grégoire d'une voix enrouée *par la poussière.*

Kholawitski réfléchit. Il ne s'agissait pas d'avoir à porter trop loin *tout* ce chargement, *mais* de trouver à proximité un endroit sûr où l'entreposer. *Il se rappela l'existence d'une* pièce d'angle appelée la « vieille cuisine ».

Elle était à l'écart des salles principales ; personne n'y mettait jamais les *pieds, et elle avait pour elle l'avantage* de sa lourde porte de chêne ferrée et fermant à clé.

« Allons-y, fit-il. Nous n'avons qu'à mettre tout cela dans la « vieille *cuisine* ».

— Dans la « vieille cuisine » ? Pourquoi dans la « vieille cuisine » ?

— Pourquoi pas ? Qu'est-ce que vous avez, Grégoire ?

— C'est que... C'est sale.

— *C'est sale partout. Mettons-nous* au travail ! Vous avez la clé ? »

Il prit sa torche et s'engagea dans un étroit couloir, suivi par le vieux serviteur. Cependant, quand ils se trouvèrent devant la porte, le valet de chambre revint à la charge :

« Pourquoi pas plutôt dans la salle arienne ?

— Ouvrez donc, Grégoire ! », s'exclama Kholawitsk, qui commençait à avoir des soupçons. Mais l'autre lui tendit les clés :

« Que Monsieur ouvre lui-même.

— *Qu'est-ce qui vous prend ?*

— Rien... »

Kholawitski tourna l'énorme clé dans la serrure.

« Monsieur ferait mieux de ne pas ouvrir, souffla Grégoire, en proie à une agitation fébrile.

— Et pourquoi ?

— Elle est... hantée.

— Ha ! se dit Kholawitski. Serait-ce la « mauvaise » *pièce ?* »

***

Il ouvrit la porte. C'était une pièce assez vaste, blanchie à la chaux, qui *avait* effectivement dû jadis servir de cuisine, car elle conservait fourneau et potager.

L'air n'était pas confiné, car il manquait plusieurs petits carreaux à la fenêtre. Il fut surpris de trouver là, contre le mur, un banal lit de fer recouvert d'un plaid, et, plus loin, un lavabo, une armoire... Il *semblait que* la pièce eût été récemment habitée. De vieux journaux traînaient à terre.

Il voulut entrer, mais Grégoire le retint par le bras et le mit en garde :

« Que Monsieur ne s'obstine pas. Cet endroit est impur.

— Impur ? demanda-t-il avec curiosité. Que s'y passe-t-il donc, Grégoire ?

— Dieu me préserve de jamais le savoir ! Tout ce que je peux dire, c'est que, moi qui vous parle, j'y ai vu deux personnes finir misérablement, de peur. Il y aura bientôt quinze ans que monsieur Rudzianski, un stagiaire, *disait, lui aussi, que les esprits ne lui* faisaient pas peur et qu'il a voulu y passer la nuit. Au petit matin, je l'ai trouvé assis sous les escaliers, dodelinant de la tête et les cheveux dressés comme les poils d'une brosse. Depuis, personne n'a pu tirer un mot de lui. « Je vais y passer la nuit, qu'il disait, » et nous verrons bien. » Eh ! bien, il l'a passée, la nuit, et on a vu... Maintenant il est chez les fous, à Czubki, et garde tout le temps ses mains sur la figure, même qu'à force il lui est venu des abcès, à ce qu'on dit. Et le *deuxième, c'était le fils d'un cuisinier*, le petit Vincent. Lui aussi, il en est sorti complètement idiot, et il en est mort aussitôt après.

— En voilà des sornettes ! Mais *peut-être ont-ils eu des visions ?*

— Vision ou pas vision, que Monsieur sorte d'ici. Et d'ailleurs, ça n'est pas sorcier de se rendre compte qu'il y a une force impure. Il y a des signes *clairs, non ?*

— *Que voulez-vous dire ?*

— *J'ai déjà assez parlé.* »

Kholawitski leva la lampe, *mais* il ne remarqua rien de particulier. Les murs blancs semblaient même assez gais et agréables si l'on pensait à la saleté des autres pièces. Pourtant, il y avait certainement quelque chose d'anormal... A y regarder de plus près, on avait le sentiment qu'il se passait là-dedans quelque chose qui contrevenait aux lois *de la nature, mais quoi ?*

Enfin, Grégoire lui toucha le coude et, sans un mot, lui indiqua d'un doigt furtif une serviette de toilette grise de poussière qui pendait à une vieille patère métallique. Elle tremblait légèrement, sans doute sous l'effet du souffle qui tombait de la fenêtre.

Mais ce mouvement était étrange. La serviette ne s'agitait pas librement dans l'air, elle tremblait tout en restant tendue, comme si une main invisible l'eût maintenue par le bas. Ce ne pouvait être l'effet des courants d'air — c'était un mouvement d'une autre espèce.

« Qu'est-ce donc ? » marmotta Kholawitski *en observant* le phénomène.

Le spectacle de cette serviette qui tremblait, tendue, avait quelque chose de répugnant. C'était horrible à voir. Il surmonta sa répulsion et voulut approcher, mais Grégoire lui saisit le bras :

« Que Monsieur ne s'en mêle pas !

— Allons donc ! Cela doit avoir sa cause.

— Une cause, pour sûr qu'il y en a une ! grommela le serviteur aux *cheveux blancs, en se signant furti*vement.

— Et laquelle ?

— Il y en a une. »

***

Il comprit qu'il n'apprendrait rien d'autre. Aucune force n'aurait pu tirer un mot de plus à Grégoire. D'ailleurs, bien qu'il ne crût pas aux esprits, Kholawitski se sentait, lui aussi, mal à l'aise. *Il se mit à rire :*

« Bon, bon, calmez-vous, Grégoire. Il n'y a *pas de château qui n'ait son* fantôme. Tout compte fait, on peut ranger les tableaux ailleurs, quoique *l'endroit eût été bien choisi*, car il ne semble pas y avoir de rats.

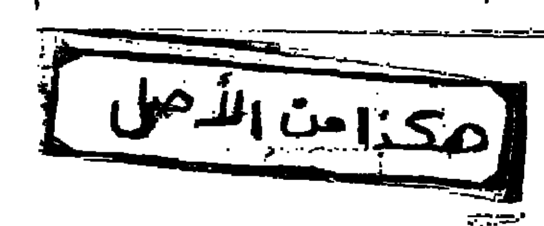
— Parbleu, qu'il n'y a pas de rats. Et il n'en viendra pas, rétorqua-t-il superstitieusement en fermant la porte. *Ils sont plus intelligents* que les hommes.

— Il arrive au prince de venir faire un tour ici ?

— Jamais, jamais. »

Ils entreposèrent tout dans l'un des vestibules avoisinants. Mais Kholawitski ne put longtemps se défaire de l'horrible sensation — mi-répulsion, mi-épouvante — qui rendait plus éprouvants encore le silence et le vide du château.

(A suivre.)



Quelque part dans l'Atlantique

par Witold Gombrowicz

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'endettement externe de la France

Le franc français s'est bien « comporté » sur le marché des changes où il n'a pas suivi la baisse du dollar, comme l'ont fait les monnaies malades de l'Europe, livre sterling et lire italienne, sans parler de la peseta. Cependant cette santé est encore pour partie assurée par des moyens artificiels, la France continuant d'emprunter à l'étranger. Le montant de sa dette extérieure continue à faire l'objet de discussions... que les chiffres officiels n'éclairent pas toujours.

par JEAN PEYRELEVADE (*)

LA plupart des entreprises ont désormais réalisé que, pour obtenir la confiance de leurs bailleurs de fonds (épargnants et banquiers), il importait de jouer « cartes sur table » et de présenter une vue aussi claire que possible des documents comptables essentiels (compte d'exploitation au niveau des flux, bilan en ce qui concerne le patrimoine de créances et de dettes). Cette règle de bon sens ne paraît pas avoir atteint les responsables financiers des grands États modernes. Les relations financières d'un pays donné avec ses principaux partenaires étrangers relèvent la plupart du temps de la dissimulation, sinon du secret.

Dans la généralité des cas, les seuls chiffres publiés sont relatifs aux flux annuels dont les soldes (aux multiples et plus ou moins subtiles modalités de calcul) sont repris dans l'établissement de la balance commerciale et de la balance des paiements. Cette dernière n'est en fait qu'un vulgaire « compte de caisse annuel » qui retrace les entrées et sorties de devises, qu'elles soient à caractère définitif, car correspondant à des paiements commerciaux ayant une contrepartie « réelle », ou provisoire si elles découlent d'opérations financières (octroi de prêts ou recours à l'emprunt) à dénouement ultérieur. Quant au chiffre des réserves officielles (le seul, sans doute, qui ait une certaine signification aux yeux du grand public), il donne la valeur du stock de liquidités internationales immédiatement disponibles sans que l'on sache comment ce stock a été constitué. La situation n'est pourtant pas exactement de même nature selon qu'il résulte d'une accumulation antérieure d'excédents ou d'une politique intense d'endettement. Même et surtout si celle-ci a été menée de façon à maintenir la valeur de l'unité monétaire nationale sur le marché des changes à un niveau artificiellement élevé.

Aucun financier digne de ce nom n'accepterait de porter un jugement sur la santé d'une entreprise au seul vu du montant de ses disponibilités en banque et du relevé annuel de son compte de caisse. Et l'on voudrait se contenter de cela lorsqu'il s'agit d'États ! Il est assez significatif de constater que les États-Unis sont le seul pays à publier régulièrement un bilan, d'ailleurs imparfait, de leurs avoirs et créances, d'une part, de leurs dettes, d'autre part, vis-à-vis de l'étranger.

Certes, dira-t-on, la dissimulation n'est-elle pas l'arme des faibles ? Combien d'États pourraient craindre de révéler publiquement l'état réel de leur bilan externe...

L'arme des faibles se retourne contre eux

Je ne partage pas ce sentiment, et pense que de tels moyens risquent à long terme de se retourner contre ceux qui croient habile de les pratiquer. Le fait que les mouvements apparents, au niveau des chiffres publiés, puissent ne pas correspondre à la situation économique réelle entretient un climat permanent de doute, climat qui constitue en lui-même un facteur incitatif à la spéculation. La raison en serait-elle purement accidentelle et transitoire, le moindre déséquilibre de la balance commerciale, la moindre diminution des réserves officielles, peuvent provoquer, faute d'une connaissance précise par les agents économiques de l'importance relative de tels mouvements, des phénomènes massifs d'attaque contre la monnaie nationale.

Il est vrai qu'à l'inverse l'endettement externe peut permettre de masquer pendant un certain temps une vraie détérioration des équilibres fondamentaux. Mais faut-il se féliciter sans réserves de la possibilité de « fuite en avant » ainsi ouverte par l'habillage des statistiques ? Les réveils peuvent en être fort douloureux...

Je suis persuadé que mieux vaudrait la plupart du temps faire connaître officiellement le montant et la composition des créances sur l'étranger d'une part, des dettes vis-à-vis de l'étranger d'autre part. Ainsi se rendrait-on compte que la position « externe » d'un pays donné est souvent moins catastrophique que certains ne le laissent entendre, mais aussi moins idyllique que d'autres ne le prétendent. Ainsi l'opinion publique prendrait-elle plus clairement conscience des enjeux, et serait-elle plus facilement convaincue des efforts à fournir pour satisfaire à la dure contrainte de l'équilibre externe. La rigueur ne peut se demander que dans la clarté.

C'est bien d'une explication de ce type que relève, me semble-t-il, la situation actuelle de la France. Pour autant qu'on puisse savoir (et après compilation des balances de paiement successives), le solde cumulé des déficits de la balance des opérations courantes depuis 1967 (date à laquelle M. de Lattre, alors sous-gouverneur de la Banque de France, déclarait que nous n'avions plus de dette à court terme ni à long terme) était à la fin de 1976 de 68 milliards de francs. D'où, compte tenu du déficit du premier semestre 1977, une estimation de la dette nette des créances sur l'étranger de l'ordre de 75 milliards de francs, soit 15 à 16 milliards de dollars. Ce chiffre, inférieur au montant des réserves officielles en or et devises (de l'ordre de 18 milliards de dollars) est donc relativement rassurant et traduit l'existence d'une trésorerie assez favorable.

L'évolution récente n'est cependant pas sans quelques nuages. D'une part, les trois quarts des réserves françaises sont constituées d'or, dont la « mobilisation » éventuelle peut ne pas aller sans quelques problèmes. Mais il faut surtout prendre en compte les deux éléments suivants :

a) Le déficit des opérations courantes a été, en 1974 et en 1976, de 6 milliards de dollars. Si, faute d'un rétablissement de l'équilibre extérieur dans les deux ans qui viennent, on continuait d'engendrer des déficits des paiements courants à ce rythme, la situation de trésorerie deviendrait rapidement très tendue. La marge de jeu du futur gouvernement, quel qu'il soit, sera donc à cet égard réduite ;

b) Cet endettement net est à court terme, les mouvements de capitaux à long terme ayant été depuis une dizaine d'années à peu près équilibrés en entrées et en sorties, à hauteur d'environ 20 milliards de dollars. Il faut d'ailleurs noter que plus de la moitié des « recettes » en mouvements de capitaux correspondent non à des investissements directs en provenance de l'étranger, mais à des emprunts sur le marché international, souscrits notamment depuis 1974. La dette brute de la France, au sens strict du terme, est donc de 25 à 30 milliards de dollars (16 milliards d'endettement à court terme, plus 10 à 15 milliards d'emprunts à moyen et long terme).

Certes, il ressort de ce qui précède qu'une part très importante de cet endettement brut est couvert par des créances sur l'étranger, ce qui est à l'évidence un élément favorable. Certes, on peut prétendre, à juste titre, qu'en période normale l'endettement à court terme, correspondant au financement de transactions courantes, est automatiquement renouvelable (encore que, constitué pour une part de « *leads and lags* », il peut s'avérer être une source de financement assez instable dans les moments difficiles). Il ne faut pas oublier en contrepartie qu'une telle structure, globalement équilibrée, expose certainement de nombreuses entreprises et vraisemblablement notre pays tout entier à un risque de change non négligeable (les créances étant probablement en francs pour la majeure partie, et les dettes en devises), au risque de non-solvabilité de certains États sur lesquels nous avons des engagements, et enfin à celui de « transformation » de ressources à court terme en créances à moyen et long terme, risque déjà sensible au niveau de l'appareil bancaire engagé sur le marché de l'eurodollar pour au moins 4 à 5 milliards de dollars. Faute de publications statistiques précises, il est difficile d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse. Une fois de plus, ne vaudrait-il pas mieux que toute la lumière soit faite sur des questions aussi décisives pour l'avenir de notre pays, afin que chacun comprenne mieux les contraintes qui en résultent ?

(*) Maître de conférences à l'École polytechnique.

Une marge de manœuvre hypothétique

EN vertu de la stratégie qu'il avait conçue au mois de septembre dernier, le premier ministre espérait sans doute qu'à partir de l'été 1977 sa marge de manœuvre s'élargirait et que, les élections approchant, il pourrait, si besoin était, prendre des mesures de soutien de l'économie de plus en plus importantes, sans compromettre pour autant le rétablissement des « grands équilibres » auquel le plan qui porte son nom vise en priorité.

Ce qui se passe, en réalité, est quelque peu différent de ce schéma idéal. Le gouvernement, poussé par les circonstances, vient bien de décider une nouvelle aide aux P.M.E. sous forme d'une rallonge pour les crédits à court terme accordés aux exportations et sous forme de prêts supplémentaires du Crédit agricole pour des travaux d'équipements divers intéressant les collectivtiés locales. Mais on peut se demander si la conjoncture nationale et internationale lui donne la liberté accrue sur laquelle il comptait pour agir, sans risquer rapidement de perdre le contrôle de la situation.

D'un côté, les progrès réalisés ont été moins importants que prévu. Même si la balance commerciale s'est redressée, le déficit pour le premier semestre a encore été considérable (8 milliards de francs). Les hausses de prix auxquelles le gouvernement a consenti, et qui ont fait progresser l'indice au cours des derniers mois à un rythme annuel supérieur à 12 %, n'ont pourtant pas été suffisantes pour assainir la situation en profondeur ni dans le secteur public, dont le déficit avoisinera 30 milliards de francs (contre 25 milliards en 1976), ni dans le secteur privé, où maintes entreprises n'ont pas retrouvé une capacité bénéficiaire normale.

D'un autre côté, comme le souligne le rapport de l'O.C.D.E. sur les « perspectives économiques » pour les prochains mois, le rythme de croissance a toutes chances, en France, comme dans les autres pays européens, de rester trop faible pour laisser espérer fût-ce une simple stabilisation du chômage à son niveau (élevé) actuel. De mesures « ponctuelles » en mesures « ponctuelles », le gouvernement ne va-t-il pas être entraîné à pratiquer, sans le dire, une politique de relance globale dont les premiers effets seraient probablement de compromettre la stabilité retrouvée du franc et donc d'accélérer l'inflation ?

On dira que la baisse du dollar, que la monnaie française n'a pas suivie, laisse à cette dernière la fameuse marge dont a besoin M. Barre. Mais si le franc reperdait le terrain qu'il vient de gagner sur le dollar, cela aurait pour conséquence de creuser dangereusement l'écart avec le deutschemark et, donc, de renchérir le coût de nos principales importations industrielles.

ÉTRANGER

INDUSTRIE CHINOISE : Un « nouveau départ » difficile

Le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping devrait accentuer la ligne en faveur d'une industrialisation plus rapide de la Chine. L'état dans lequel se trouve l'appareil productif est loin d'être satisfaisant.

De notre correspondant

Pékin. — L'industrie chinoise prend un nouveau départ. C'est du moins ce qu'affirme quotidiennement la presse pékinoise, citant de mois en mois d'impressionnants pourcentages d'augmentation de production et célébrant la « *libération des forces productives* » consécutives à la chute de la « bande des quatre ». Quels changements se sont effectivement produits dans les usines chinoises depuis la crise d'octobre 1976 ? Comment se caractérise le climat nouveau qui y règne ? La visite en quelques semaines de plusieurs établissements industriels, à Pékin même et en province, permet de se faire une image un peu concrète de la situation réelle.

L'exemple le plus remarquable de changement est offerte par l'usine de tracteurs de Nanchang où une succession d'incidents et de troubles divers ont entraîné au cours des trois dernières années un total de vingt et un mois d'arrêts de travail. Personne, à ce propos, ne prononce le mot de « grève », mais plutôt ceux de « *désordres* », de « *sabotage* »... La thèse officielle veut qu'une « *petite poignée* » d'individus ait littéralement empêché les ouvriers de travailler, aussi bien sinon plus souvent en coupant, par exemple, l'alimentation des ateliers en électricité qu'en les incitant à quitter leurs postes de travail.

« Oser diriger »

Les mêmes ateliers offrent aujourd'hui l'image d'un ordre parfait, sinon d'une activité fébrile. Chaque ouvrier est penché sur sa machine, mais parfois pour exécuter des opérations — comme le tournage de mèches de foreuses — qu'on s'étonne un peu de voir faire dans une usine de tracteurs. Dans l'atelier de montage, les pièces diverses s'empilent en quantités modestes le long de la chaîne, mais aucun tracteur n'est en cours de construction. Ce n'est pas le bon moment du mois, paraît-il. « *Vous seriez venu quelques jours plus tôt ou dans trois semaines, vous auriez pu voir les tracteurs sortir à la queue leu leu.* » Soit. Il demeure que l'usine est loin de réaliser une production continue.

A l'opposé, si l'on peut dire, de cette première image, voici l'usine textile n° 3 de Sian, qui bourdonne comme une ruche. Les objectifs du plan y ont toujours été atteints sauf, nous dit-on, en 1976, « *en raison de l'influence de la « bande des quatre* ». Indiscutablement, c'est une usine qui tourne. On y fait les trois huit et la pause déjeuner ne dépasse pas la demi-heure, y compris dans les ateliers de tissage où le vacarme assourdissant épuise les nerfs. Qu'y a-t-il de changé, ici, depuis octobre ?

« *Les responsables d'ateliers,* nous répond-on, *qui avaient été déroutés par les critiques qui leur étaient adressées du temps des « quatre », osent maintenant diriger.*

— Pratiquement, cela veut dire ?

— *Que les règlements oubliés ou non observés sont à nouveau en vigueur. Par exemple, que les ouvriers viennent une demi-heure plus tôt et quittent leur travail une demi-heure plus tard pour assurer le nettoyage et la mise en ordre des postes à chaque changement d'équipe.*

— Sont-ils payés pour cette heure supplémentaire de travail ?

— *Non, nous voulons que les ouvriers observent cette discipline de façon consciente.* »

Ailleurs, on nous affirme que les heures supplémentaires ne sont pas non plus payées, exception faite seulement de celles qui sont accomplies pendant les jours fériés de vacances nationales — fête de printemps, 1er mai, 1er octobre.

On rencontre un peu moins de rigueur, mais beaucoup plus d'incertitudes à l'aciérie de Pékin. C'est une vieille entreprise, créée trente ans avant la libération, mais qui s'est considérablement développée depuis. Avec trente mille ouvriers et employés, une production annuelle de 1 million de tonnes d'acier et autant de fonte, elle représente dans la sidérurgie chinoise une unité de taille « moyenne ». La « bande des quatre » n'a eu ici aucune influence, nous affirme-t-on, et le travail n'a jamais été perturbé. Depuis huit ans, la production s'est même accrue d'année en année de 14 % en moyenne.

Est-ce l'âge de l'entreprise qui veut cela ? Bien que les installations les plus importantes datent, en fait, d'une quinzaine d'années à peine, les conditions de sécurité de travail sont terrifiantes. Des hommes enjambent d'un pas allègre les coulées d'acier en fusion et nous avons même vu un manœuvre, armé d'un balai, passer entre deux gerbes d'étincelles presque sous un convertisseur, au moment où celui-ci était vidé de son contenu. Les responsables que nous avons interrogés à ce sujet prétendent ne pas avoir en tête de statistiques sur les accidents du travail dans l'établissement.

A part cela, le combinat ne fonctionne pas tout à fait sans à-coups. Au mois de mars, la pénurie de charbon — lointaine conséquence, paraît-il du tremblement de terre de Tangshan — a contraint à stopper l'un des quatre hauts fourneaux. On se plaint d'un équipement encore insuffisant, de la variété des produits qui laisse à désirer, des déchets qu'on parvient encore mal à éliminer, comme en témoignent, entre autres, les abondantes fumées de couleurs diverses qui coiffent le paysage.

Plus significative, sans doute, est la franchise avec laquelle les responsables de l'établissement avouent ne pas très bien savoir encore comment résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Pressés de questions sur leurs projets, ils admettent sans difficultés que « *les problèmes spécifiques devront se résoudre un à un* », que savoir comment doubler la production d'ici à 1980 — objectif fixé par le plan — constitue également un « *gros problème* », que les « *mesures concrètes* » à prendre à la suite de la récente conférence nationale sur l'industrie font encore l'objet « *d'examen* ».

Est-ce à dire que tout n'est encore qu'incertitude pour l'industrie chinoise ? Non, car quelques grandes orientations se dessinent assez clairement.

Au niveau national d'abord, une réorganisation est annoncée reprenant d'ailleurs un schéma autrefois en vigueur, regroupant les provinces et régions autonomes en « *six grandes régions administratives* » constituant « *des systèmes économiques de niveaux différents, ayant chacun leurs propres caractéristiques, indépendants l'un de l'autre* ». Cette réforme, annoncée en ces termes à la conférence nationale sur l'industrie par le vice-premier ministre M. Yu Chiu-li, ne sera réalisée que « *progressivement* », car elle va entraîner la mise en place d'organes et de réseaux de direction entièrement nouveaux. Mais elle devrait permettre une utilisation plus rationnelle des ressources du pays grâce à une meilleure répartition du travail d'une localité, d'une province à l'autre. Il y aura sans doute un peu moins de « bricolage génial » en « *comptant sur ses propres forces* » et un peu plus de coordination. Parallèlement, les organes centraux, les ministères, en particulier, sont invités à sérieusement réexaminer leurs méthodes de travail.

Au niveau des entreprises elles-mêmes, l'accent est mis, partout, sur le renforcement des équipes de direction. Non pas en effectifs, au contraire, car M. Yu Chiu-li a lui-même fixé à 18 % le maximum que ne doit pas dépasser la proportion du « personnel non productif » dans chaque unité. Renforcement signifie ici amélioration en qualité, et les dirigeants chinois paraissent convaincus que le meilleur moyen d'obtenir que l'ordre règne dans les usines est d'y établir un encadrement énergique et qualifié. On s'aperçoit à l'occasion que d'importants remplacements de cadres sont en fait antérieurs à la chute de la « bande des quatre ». Le mouvement semble s'accentuer à l'heure actuelle — parallèlement à la campagne de « *rectification du style de travail* » en préparation dans les cellules du parti.

Salaires et stimulants

Il est acquis d'autre part qu'un effort doit être consenti pour améliorer les conditions de vie des travailleurs. M. Yu Chiu-li a déclaré que la « *question des salaires* » — qui bien que divisés en huit échelons restent dans l'ensemble très bas — allait faire l'objet de « *réunions spéciales... en vue de l'examiner et de la régler* ». Là, cependant, se manifestent d'assez sérieux flottements. Dans une usine seulement parmi celles que nous avons visitées récemment, une augmentation des salaires les plus bas était prévue pour le second semestre de cette année. Ailleurs, on déclare que le problème dépend des autorités centrales et que l'on manque encore de directives. Des échos en provenance de Changhai et de Hangchow signalent des arrêts de travail consécutifs à des discussions apparemment difficiles sur l'ensemble de la question des rétributions, c'est-à-dire des salaires comme d'éventuels « *stimulants matériels* », primes de rendement ou de présence, etc.

Officiellement, à en croire la presse pékinoise comme les propos des responsables locaux, la notion même de « *stimulant matériel* » reste condamnée. La porte reste cependant ouverte à ce qu'on appelle des « *récompenses rationnelles* » du travail qui ne peuvent toujours rester d'ordre moral. En toute hypothèse, si, comme nous avons pu le constater, la reprise en main de nombreuses entreprises s'accompagne d'un allongement de fait du temps de travail, il est douteux que l'opération puisse avoir lieu sans quelque forme de compensation. Si élevée soit la conscience politique des travailleurs, dont on parle beaucoup, elle ne saurait suffire dans tous les cas à entretenir les ardeurs pour un effort quotidien et prolongé.

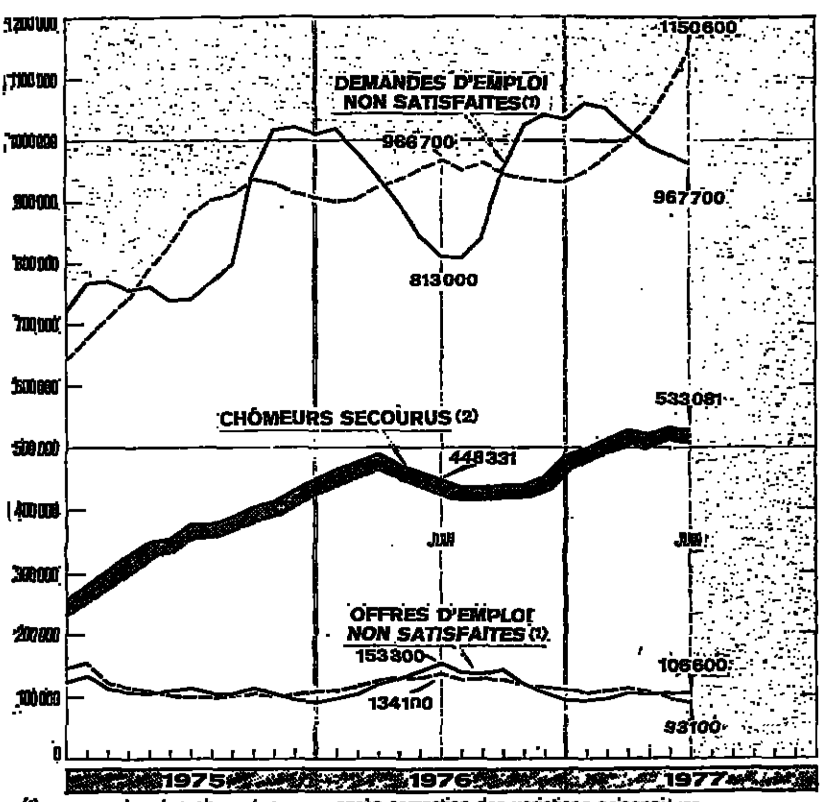
Restent d'autres problèmes qui ne tiennent pas seulement aux facteurs humains. Il existe, dans les circuits de l'industrie chinoise, des goulets d'étranglement d'ordre technique qui ne pourront disparaître que très progressivement. Le plus grave est certainement celui de l'acier, pour lequel la Chine est encore sous-équipée. Or la pénurie d'acier se répercute à travers toutes les industries. L'usine de Nanchang, dont le projet complet, établi à l'époque de la libération, prévoyait une production de dix mille tracteurs par an, espère dans celle de Pékin, le Hopei, d'autres usines de construction automobile ne fonctionnent pas à pleine capacité faute de métal.

Le Ve plan de développement de l'économie chinoise entrera, en 1978, dans sa troisième année. Il est, dit-on, en cours de révision et celle-ci ne sera achevée qu'à l'automne. Mais rien, jusqu'ici, n'a été changé à ses objectifs fondamentaux, tels qu'ils furent énoncés, en janvier 1975, par Chou-En-lai devant la IVe Assemblée nationale populaire. Pari irréaliste ? Tout donne en fait l'impression qu'un examen concret de la situation en même temps que des méthodes de développement applicables se poursuit encore. Une certaine littérature sur la mentalité d'un « *nouveau grand bond en avant* » semble surtout destinée à occuper le terrain — et à préparer les esprits — jusqu'à ce que les véritables options soient prises. Celles-ci auront inévitablement un caractère politique et devraient normalement être définies avec la clarté voulue à l'occasion du onzième congrès du parti, prévu avant la fin de cette année.

ALAIN JACOB.

EMPLOI

Chômage record en données corrigées



(1) —— en données observées - - - après correction des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire)

« L'annonce de l'entrée en application des mesures pour l'emploi a conduit bon nombre d'entreprises à attendre le mois de juillet pour procéder à des embauches de jeunes et bénéficier pour celles-ci de l'exonération des charges sociales » : *pour la délégation à l'emploi, cet attentisme explique en partie la forte dégradation de la situation de l'emploi au mois de juin, en données corrigées des variations saisonnières. On a enregistré 1 150 600 demandes non satisfaites — chiffre record, — contre 1 096 700 en mai (+ 4,51 %) et 966 700 en juin 1976 (+ 19 %). Officiellement, on note aussi que les premières entrées de jeunes sur le marché du travail apparaissent* « plus précoces » *en juin 1977 qu'en juin 1976 (52 400, contre 44 800, soit + 17 %). En données brutes, on enregistre, en revanche, une légère baisse : 967 700 en juin, contre 976 100 en mai (— 0,9 %).*

Les offres restent, elles, à un niveau très bas : 93 100 en juin, contre 96 600 en mai (données corrigées) ; 106 100 en juin, contre 105 100 en mai (données observées) : là encore, les chefs d'entreprise paraissent avoir attendu l'entrée en vigueur des mesures gouvernementales. Enfin, la délégation à l'emploi estime que « l'activité du marché du travail est plus forte que l'année dernière » : *220 500 placements ou annulations et 212 100 inscriptions en juin, contre respectivement 208 800 et 173 500 en juin 1976.*

CONJONCTURE

Baisse du dollar et compétitivité de l'industrie américaine

LE dollar n'a cessé depuis plus de trois semaines de s'affaiblir vis-à-vis des monnaies les plus fortes, en particulier le D.M. et le yen. Cette nouvelle situation est inquiétante, compte tenu de la relation qui existe entre la parité du dollar et l'inflation mondiale. On peut, en effet, soutenir qu'à une dépréciation soutenue de la monnaie américaine correspond dans le moyen terme une accélération de la croissance des prix mondiaux et inversement, les causes de cette liaison étant multiples :

● La *spéculation* à la baisse du dollar se traduit par la vente de cette devise par le secteur privé aux banques centrales en échanges d'autres monnaies. *Cela a deux effets* : d'une part, gonfler la masse monétaire dans les pays extérieurs aux Etats-Unis, ce qui, par le biais d'une augmentation du revenu nominal, entraîne des pressions inflationnistes ; d'autre part, promouvoir la croissance des réserves internationales qui facilite une relance de l'inflation (le décalage entre ces deux phénomènes s'établissant entre douze et dix-huit mois).

● Les banques centrales détentrices de nouvelles réserves en dollar placent ces derniers en achetant des bons du trésor américains.

● Sur le marché de l'eurodollar on constate deux phénomènes : d'une part, une augmentation de la demande de nouveaux prêts puisque les remboursements sont d'autant moins élevés que le change du dollar est faible (1) ; d'autre part, une accélération de la vitesse de *circulation sur ce marché* (c'est-à-dire une augmentation de la part des euro-dollars créés par des prêts interbancaires) puisque le secteur privé s'est démuni d'un montant de dollars au *bénéfice des banques centrales.*

On peut encore ajouter que la faiblesse du dollar a tendance à encourager la consommation mondiale puisque nombre de matières premières, et notamment le pétrole, ont leurs prix exprimés en dollars et qu'il en va de même pour de nombreuses factures. Ainsi, pour la France, la dépréciation de 1 % de la monnaie américaine s'accompagne-t-elle d'une économie de 500 millions de francs sur la facture pétrolière.

La faiblesse du dollar est-elle justifiée ? Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis connaît à l'heure actuelle des sommets jamais égalés (28 millards de dollars au premier trimestre *1977 en taux annuel*). *Mais, font* remarquer les Américains, si on considère les résultats des échanges avec, d'un côté, les pays de l'OPEP et, d'un autre, les autres pays, on s'aperçoit que ce déficit n'est que le reflet de l'accroissement considérable des importations américaines de pétrole, et non pas le résultat d'une perte de compétitivité de l'industrie américaine. Les importations de pétrole des Etats-Unis sont, en effet, passées de 6,85 millions de barils par jour en 1973 à 9,39 millions au premier trimestre 1977, alors que, dans le même temps, le prix du baril augmentait de 384 %, conduisant à un accroissement de la valeur des importations de pétrole de 525 %. Les Etats-Unis ajoutent que leur *compétitivité*, mesurée par leur part dans les exportations mondiales de produits manufacturés, s'est sensiblement améliorée depuis 1972, avec un léger ralentissement en 1976. Cette part s'élevait *à 19,2 % en* 1972, 19,5 % en 1973, 20,3 % en 1974, 21,3 % en 1975 et 20,5 % en 1976.

Sur la base des échanges avec les pays industrialisés pris dans leur ensemble, il n'y aurait donc aucune raison pour que le dollar se déprécie et toute appréciation des monnaies fortes peut, en conséquence, être considérée comme une aide fournie par les pays concernés aux Etats-Unis pour supporter le poids de l'ajustement de leur balance commerciale aux besoins d'énergie américains.

La baisse du dollar, si elle est profitable aux Etats-Unis, est en relative opposition avec le rôle prépondérant que joue toujours cette monnaie dans le système monétaire international. Le dollar est toujours le principal moyen de réserves internationales, le principal moyen d'intervention des banques centrales sur les marchés des changes et enfin, le principal moyen de règlement, ce qu'illustre le tableau ci-dessous.

A entendre les Américains et les experts de l'O.C.D.E., le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis soutient la relance *de l'économie mondiale*, facilite l'ajustement des déséquilibres des balances des autres pays entraînés par la crise du pétrole et pourvoit au recyclage des pétrodollars. *Ils font* remarquer *aussi* que la balance américaine des invisibles est en surplus contrairement à la plupart des pays industrialisés.

Il reste cependant que vis-à-vis de chacun de ses principaux partenaires économiques que sont le Canada, le Japon et l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis présentent des déficits commerciaux tels que la spéculation à la baisse du dollar, en faveur notamment du yen et du deutschemark, est inévitable (le déficit avec le Japon s'élevait à 6,8 milliards de dollars en 1976 et 7 milliards au premier trimestre 1977 en taux annuel).

BERNARD HUGONNIER,
économiste du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques).

(1) Cet argument vaut également pour le marché des euro-obligations libellées en dollars.

BALANCE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS PAR ZONES
(milliards de dollars)

	OPEP	Autres pays (a et b)	(a) Pays industrialisés	(b) Pays en voie de développem.	TOTAL
1971	— 1	— 1	— 3	2	— 2,3
1972	— 1,5	— 5	— 6	1	— 6,4
1973	— 4	5	— 1,5	5,5	0,9
1974	— 17,5	— 12	3,5	8,5	— 5,4
1975	— 14	— 23	10,5	12,5	9,0
1976	— 21	— 11,5	5,5	6,0	— 9,2

Source : Trésor américain.

PRÉPONDÉRANCE DU DOLLAR DANS LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Pourcentage de réserves officielles mondiales détenues sous forme de dollar (1)	35,8	48,4	48,3	49,5	46,4	44,2	—
Pourcentage des eurodollars dans le marché des euro-devises (2)	81	76	78	72	77	78	79
Pourcentagie des obligations internationales émises en dollar (2)	70,4	55,5	53,6	47,4	62,5	51,4	63,4

Sources : (1) F.M.I.
(2) Morgan Guaranty Trust.
Non disponible

Exporter la " maîtrise industrielle " permet aussi de créer des emplois en France

Le chômage, dans les pays européens, serait-il dû au fait qu'on a aidé les pays à bas salaires à équiper des usines dont *la production est exportée aujourd'hui... en Europe ?* C'est là une analyse à courte vue...

par SILVÈRE SEURAT et MICHEL DRANCOURT (*)

PARCE qu'ils ont peur pour l'emploi, les Français sont tentés par le protectionnisme sous toutes ses formes.

Ce qui vient de l'extérieur est considéré comme dangereux. *A fortiori* on se méfie de ceux qui préconisent, aujourd'hui, de contribuer au développement des pays neufs.

Or ce développement est une entreprise à laquelle nous nous devons de participer parce qu'il y va de l'influence de la France, et particulièrement de son économie, et que, de *surcroît*, c'est l'un des moyens de créer des dizaines de milliers d'emplois dans un délai rapproché !

Dans le monde, de nombreux pays sont en train de s'équiper en entreprises industrielles. A l'est de l'Iran, les deux tiers de l'humanité de moins de vingt-cinq ans s'apprêtent à faire irruption dans la vie active. Alors que nous nous résignons à une petite croissance, la Corée du Sud, la Malaisie, les Philippines, et, ailleurs, le Brésil, l'Algérie et bien d'autres ne rêvent que de croissance à 10 % l'an.

Que nous le voulions ou non, des nouveaux venus sont décidés à saisir la chance que leur donne une certaine redistribution des ressources grâce à l'évolution des prix des matières premières et de l'énergie.

La poésie de l'action politique

Dans une première étape, les pays en développement imaginent de vastes projets. La magie du gigantisme est une des *formes* de poésie de l'action politique. La croissance n'est pas ressentie comme une nécessité quotidienne mais comme la grande aventure de la nation.

Pour mettre en œuvre des plans ambitieux, les nouveaux prétendants à la puissance industrielle font appel à des fournisseurs d'équipements occidentaux ou de l'Europe de l'Est. Des résultats positifs ont déjà été enregistrés, mais le progrès industriel est loin de correspondre à l'ampleur des investissements réalisés. Pourquoi ?

● Parce que, pour faire fonctionner une entreprise et des usines, il ne suffit pas *d'avoir un plan et des machines* ; il ne suffit pas non plus d'avoir des hommes formés à la seule technique en cause. Il faut un ensemble complexe de connaissances techniques et d'organisation, de savoir-faire, dont la mise en œuvre combinée permet une véritable maîtrise industrielle.

● Parce que les pays en cause ont cherché, par souci d'indépendance bien compréhensible, à s'adresser à des fournisseurs d'équipements en espérant qu'ils construiraient des usines, qu'ils les mettraient en activité et que très rapidement les nationaux prendraient le relais, sans se rendre compte que les fournisseurs d'équipements ne sont pas ceux qui savent faire tourner les usines. Un fabricant de haut fourneau n'est pas un sidérurgiste capable de le faire fonctionner huit mille sept cent soixante heures par an.

● Parce que les entreprises des pays fournisseurs n'avaient pas elles-mêmes une réelle habitude de la promotion de la maîtrise industrielle dans des pays sans grand passé industriel, dotés d'une main-d'œuvre à former rapidement, et extraordinairement pressés de rattraper un retard de quelques siècles.

Comment peut-on essayer de corriger ces inconvénients ?

Déjà, en 1938, le roi Ibn Saoud disait : « *Que nos amis occidentaux, dont l'aide nous est précieuse, ne se méprennent pas sur le sens de mes paroles... Je désire qu'ils viennent ici en professeurs, et non en maîtres.* » Et, plus récemment, *le responsable d'un projet d'un milliard* de dollars nous confiait : « *J'ai le devoir de réunir autour de cette industrie naissante en mon pays une équipe incarnant le plus haut niveau d'expérience mondial, mais j'ai aussi le devoir d'inviter cette équipe à transmettre, dans les plus brefs délais, son expérience à mes compatriotes.* »

La vraie demande apparaît ainsi. Elle s'articule autour de la capacité déployée par nos meilleures industries, alliage subtil de comportements individuels et en groupe, mettant en œuvre une gamme continue de connaissances et d'expériences aussi bien techniques que de gestion, une gamme continue de technologies.

A l'évidence, le fournisseur privilégié de maîtrise industrielle, l'émetteur naturel, est celui qui la possède, donc, par définition, un industriel d'un pays développé de même métier que l'industriel du pays en développement, un homologue *confirmé* parce que plus ancien. Seul il détient en son sein tous les éléments de la maîtrise. Seul il dispose d'usines analogues, de modèles d'organisation et de formation et de capacité d'accueil.

Est-il prêt pour autant à aborder ce nouveau marché ? Non. Il est le mieux préparé pour le faire, ce qui ne signifie pas qu'il soit suffisamment préparé. On ne vend pas sa « manière d'être » aussi facilement qu'un *produit* de grande consommation. Et une réflexion profonde devra intervenir au sein des entreprises attirées par ces nouveaux marchés, portant aussi bien sur les avantages qu'elles en espèrent que sur les moyens à mettre en œuvre. Mieux connaître les attentes du marché, identifier les hommes « exportables », les préparer à cette nouvelle tâche, prévoir leur remplacement, définir sérieusement les champs de compétence, proposer un catalogue de prestations, étudier les prix de vente, organiser les réseaux commerciaux, telles sont les étapes *inévitables que devra* parcourir le candidat à cette nouvelle forme d'exportation.

Dans cette réflexion, on ne saurait trop s'appesantir sur les modalités d'adaptation aux réalités socio-culturelles de l'entreprise à créer, des modèles d'organisation et de formation présents dans l'entreprise existante. Un adaptateur doit donc intervenir, soit créé de toutes pièces au sein de l'entreprise, soit, et de préférence, société en conseil en organisation et formation, ayant déjà une bonne expérience d'adaptation à d'autres cultures de modèles industriels occidentaux.

Un formidable marché

Des esprits craintifs ne manqueront pas d'annoncer que plus nous aiderons les pays en développement à franchir les étapes de la croissance, plus nous condamnerons nos propres industries.

Il convient de faire, à ce sujet, au moins trois remarques :

● A ceux qui lui demandaient pourquoi il escaladait les montagnes, Mallory répondait : « *parce qu'elles sont là* ». Il en est de même du chantier de la maîtrise industrielle auquel, tôt ou tard, nul grand pays industriel ne pourra rester indifférent.

● Le marché qui s'ouvre est considérable. Il couvre la plus grande partie de l'humanité. Il est nouveau. C'est un domaine où, contrairement à l'informatique, l'aéronautique ou autres techniques avancées, tous les candidats partent avec des chances comparables. Les Américains et les Russes font peur. Les Japonais savent vendre mais sont mal à l'aise dans d'autres pays que le leur. Les Européens sont mieux armés. Parmi eux, les Français ont des atouts nombreux.

● En « partant » aujourd'hui, nous avons donc la possibilité d'être à l'heure dans l'une des activités à facettes multiples, mais des plus importantes des décennies à venir. Elle nous fera participer à une politique d'envergure mondiale.

Concrètement, les possibilités d'emplois à créer par de telles actions se chiffrent, dès à présent, par milliers. Déjà, des firmes participant à une politique d'exportation de maîtrise industrielle dans le domaine de l'énergie ou de la mécanique engagent un nombre important d'ingénieurs, de techniciens, pour remplacer ceux qui vont participer à l'action ou pour les préparer à intervenir eux-mêmes dans deux ans, trois ans, cinq ans. Au niveau des entreprises, cette politique exige évidemment toute une organisation, à laquelle plusieurs groupes de travail sont en train de s'intéresser, notamment à l'Institut de l'entreprise.

S'ils *débouchent*, si les entreprises saisissent l'importance du marché qui se présente, si les responsables politiques, de part et d'autre, comprennent l'intérêt de la recherche de la maîtrise industrielle, on peut penser que les Français pourront trouver là une des réponses aux inquiétudes actuelles sur l'emploi.

(*) Respectivement président de Syntec Organisation et Formation, et vice-président délégué de l'Institut de l'entreprise.

HABITAT

Des chances nouvelles pour l'industrie du bâtiment

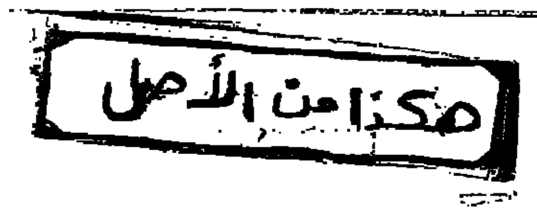
LA quasi-stabilisation de la demande de logements neufs en France pendant les prochaines années, et les exigences de qualité de plus en plus souvent formulées par les candidats au logement, offrent à l'industrie une chance de participer très activement à la mutation de l'habitat qui semble vouloir se dessiner. C'est ce qu'affirment les économistes du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, dans une étude publiée dans leur dernière lettre trimestrielle.

Les à-coups conjoncturels constatés ces dernières années — notamment le boom inflationniste des années 1972 et 1973 — rendent délicates toutes prévisions à moyen terme sur le nombre des logements qui seront construits. Un examen du marché — stocks, demande de remplacement — et de l'évolution démographique, amène les experts de S.G.P.M. à retenir pour la France « *l'hypothèse d'une courbe de construction annuelle se situant au gré des fluctuations conjoncturelles entre 450 000 et 500 000 logements par an, et sans doute plus près de 450 000* », alors que « *l'extrapolation de la ligne de tendance eût conduit à prévoir une moyenne de quelque 570 000 logements par an durant la période 1976-1982* ».

A quelque chose malheur est bon. Cette quasi-stagnation, qui n'est pas propre à la France, devrait permettre, toutes choses égales par ailleurs, une « économie » de 14 milliards, dont une partie au moins devrait pouvoir être consacrée à « *l'accentuation du mouvement vers la qualité* ». « *Mais au-delà des éléments de confort, c'est la conception globale de l'habitat qu'il faut repenser.* »

Lourde tâche puisqu'on a *constaté que* « *d'un côté est rejetée une certaine manière de construire, symbolisée par les barres alignées le long d'un chemin de grue, ou par le parachutage de blocs ou de façades préfabriquées uniformes, manière de construire qui représente dans l'esprit de beaucoup « l'industrialisation du bâtiment » ; et que, d'un autre côté, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée, la revalorisation du travail sur chantier, excluent un retour à une sorte d'artisanal ; on ne peut pas construire « comme avant », sauf à un prix prohibitif, pour des constructions exceptionnelles* ». Ce qui amène les économistes de S.G.P.M. à affirmer : « *Dans l'habitat comme en tout autre domaine, il faudra optimiser* ».

L'industrie peut jouer un rôle dans cette mutation en créant des matériels nouveaux ou des composants de bâtiments (bloc-portes ou fenêtres, escalier, etc.), ce qui amènerait probablement une augmentation de la part des produits industriels dans le prix des logements. Au-delà, concluent les auteurs de l'étude, « *l'industrie peut aussi contribuer à l'évolution de l'habitat en développant, dans toute la mesure du possible, les bienfaits du « calcul économique ». De plus en plus, l'acheteur se préoccupe du prix du logement en englobant prix d'achat et coût d'utilisation. Les méthodes mises au point par l'industrie de l'isolation pour optimiser la dépense afférant à cet équipement (calcul de l'épaisseur rentable d'isolation) sont un exemple caractéristique à cet égard ; elles pourraient sans nul doute être transposées à d'autres domaines.* »



…CTURE

…t compétitivité …ricaine

EN ILE-DE-FRANCE

— A propos de —

LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES LOCAUX COLLECTIFS RÉSIDENTIELS

Des lieux où vivre ensemble

LES habitants des grands ensembles se plaignent souvent de ne pas disposer de lieux où se rencontrer : pas de place publique, pas de cafés dans ces nouveaux immeubles. Les locaux collectifs résidentiels créés voici dix-sept ans avait pour objet de répondre à ce besoin. Après de nombreux tâtonnements juridiques, une nouvelle circulaire devrait permettre aux locaux collectifs de remplir véritablement leur mission.

Les locaux collectifs résidentiels (L.C.R.), ces mètres carrés offerts aux associations d'habitants dans les ensembles de logements, sont désormais obligatoires dans les groupes de logements H.L.M. de plus de deux cents logements. Par ailleurs, ces locaux seront désormais livrés aménagés à leurs bénéficiaires. La nouvelle circulaire du 28 avril 1977, publiée au *Journal officiel* du 24 juin, met fin à une longue mise au point juridique.

Créés en 1960, les premiers « mètres carrés sociaux » devaient permettre de favoriser la naissance d'une vie collective dans les grands ensembles anonymes qui poussaient un peu partout dans les banlieues. Pour chaque tranche de cent logements, 30 mètres carrés étaient ainsi offerts aux habitants. Rendus obligatoires en 1965 (un mètre carré par logement aidé), ils devenaient facultatifs en 1969. La nouvelle réglementation technique qui entra alors en vigueur se contenta, en effet, de conseiller leur réalisation.

En 1971, la réglementation se fait plus précise, mais les locaux collectifs résidentiels ne sont toujours pas obligatoires en dépit de la circulaire du 15 décembre 1971, qui reconnaît : *« Parmi les équipements collectifs dont les ensembles d'habitation doivent être dotés, les équipements socio-culturels ont une importance particulière : leur présence est, en effet, l'une des conditions du développement de la vie sociale. Les locaux collectifs résidentiels sont une base privilégiée pour exercer la fonction d'accueil et favoriser la naissance de la vie de groupe. »* Les organismes constructeurs qui *« doivent prévoir la réalisation systématique des L.C.R. »* n'y sont cependant pas contraints. La réglementation de 1971 se contente de les y encourager financièrement en intégrant dans la détermination des prix de revient des logements H.L.M. une majoration de la surface habitable d'une superficie de 0,75 mètre carré par logement si les locaux collectifs sont réalisés.

En 1977, constatant que ces recommandations n'avaient pas été suivies d'effet, puisque les L.C.R. n'existent que dans 30 à 40 % des ensembles d'habitation où ils seraient nécessaires et que, d'autre part, les L.C.R. sont parfois inutilisables en raison d'une absence d'aménagement et d'une qualité médiocre, le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire a décidé de remédier à cet état de choses.

Les L.C.R. sont désormais obligatoires dans toutes les opérations H.L.M. de plus de deux cents logements et dans toutes les zones d'aménagement concerté (ZAC), quelle que soit leur importance. Leur réalisation n'est que recommandée dans les ensembles H.L.M. de plus de cinquante logements et dans tout ensemble immobilier, quel que soit son mode de financement. D'autre part, les L.C.R seront livrés équipés et aménagés aux habitants des immeubles ; enfin les occupants d'un groupe d'habitation seront informés des possibilités que leur offrent ces locaux.

Une enquête réalisée en 1970, sur l'initiative de la Caisse nationale d'allocations familiales, sur cent cinquante ensembles, avait prouvé que les L.C.R. étaient *« activement et efficacement utilisés »*, dès lors qu'un certain nombre de conditions étaient réunies. Les habitants des grands ensembles qui se voyaient parfois offrir des locaux inutilisables en raison de leur médiocrité ne verront que des avantages à une telle réforme et pourront commencer à pratiquer cette démocratie associative dont ils ressentent le besoin.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LA BATAILLE POUR LES ESPACES VERTS

TÉMOIGNAGES

Rendez-nous le Champ-de-Mars

M. Hugues Monod, de Paris, nous écrit :

Je voudrais poser une question à nos édiles parisiens. Qu'entendent-ils par « espace vert » ? Est-ce un jardin où les gens peuvent se reposer, flâner, où les enfants peuvent jouer sans crainte de voir leur ballon rouler sous une voiture, faire du vélo sans se faire renverser, courir librement ? Je crois que non. L'espace vert est bien vert, mais il n'est pas fait pour le public, et ces réflexions désabusées me sont inspirées par la fréquentation quotidienne d'un des plus beaux jardins de Paris : le Champ-de-Mars.

Je ne suis pas seul à m'insurger contre l'aspect actuel de ce magnifique parc : les riverains sont écœurés, les touristes ironiques ; les pelouses sont entourées de barrières dites « de sécurité », de façon à en interdire l'accès, et, pour décourager le téméraire qui voudrait photographier la tour Eiffel de face on installe, du matin au soir, des jets d'arrosage qui arrosent un peu le gazon, mais surtout les allées qui sont transformées en marécages. Si, par précaution, vous regardez où vous mettez les pieds, vous risquez fort d'être douché par le jet tournant qui passe juste au-dessus de vous à ce moment. Il est pratiquement impossible d'aller de l'avenue de La Bourdonnais à l'avenue de Suffren autrement que par les grandes avenues transversales dont les trottoirs et l'asphalte sont bien souvent ruisselants. Qu'on ne vienne pas nous dire de surcroît que l'eau est chère, rare, et qu'il faut l'économiser. Quel déluge chaque jour ! Quand je pense qu'à la campagne on déconseille fortement l'arrosage aux heures chaudes de la journée. Il est vrai qu'on est à Paris…

Les cars ont beau déposer les étrangers au pied de la Tour, ils vont se promener plus loin puisqu'on ne leur laisse aucune liberté. Je sais bien qu'il y a des excès : les papiers gras par dizaines, les parties de football qui rasent le gazon, les bosquets transformés en lieux d'aisances ; mais de là à empêcher les gens de profiter d'un des rares endroits encore plaisants de la capitale, il y a de quoi transformer en grincheux les plus paisibles, ce qui est fait.

Il y a vingt ans, des centaines d'enfants jouaient chaque jour au Champ-de-Mars, qui se portait fort bien. L'évolution urbaine fait qu'il n'y a presque plus d'enfants et il semble que le Champ-de-Mars se porte mal !

Une autre « Vallée-aux-Loups »

Après l'article consacré aux espaces verts dans les Hauts-de-Seine (le Monde *daté 24-25 mai*), *nous avons reçu de M. Jean-François Merle, maire adjoint de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), cette précision :*

Vous avez mentionné l'ouverture du parc départemental de la Vallée-aux-Loups comme figurant parmi les réalisations de l'assemblée départementale.

En fait, si l'achat des terrains devant former ce parc a été entamé il y a plusieurs années, tandis que le domaine de Chateaubriand était légué en viager au département par son actuelle propriétaire, Mme Le Savoureux, rien n'a été entrepris pour l'aménagement, l'entretien et l'ouverture des terrains situés hors de la propriété de Chateaubriand, lesquels servent, à l'occasion, de dépôt d'ordures sauvage.

La municipalité de Châtenay-Malabry et les élus de gauche au conseil général sont intervenus à maintes reprises auprès de l'assemblée départementale pour que les crédits nécessaires à l'ouverture rapide de cette partie du parc soient dégagés, ce qui permettrait d'offrir aux habitants de la région parisienne un nouvel espace de détente et de loisirs. Une campagne de pétitions, à l'initiative de la municipalité, a recueilli plus de cinq cents signatures en deux demi-journées. Nous sommes malheureusement obligés de constater que nous n'avons pas encore été suivis sur ce point (…)

A SÈVRES, AU PIED DES TOURS DANTON

Pas de pompiers, des jets d'eau

A Sèvres dans les Hauts-de-Seine, quatre tours du quartier Danton sont en ébullition : on veut leur prendre le dernier espace vert disponible du secteur pour y construire une caserne de pompiers.

Voici bientôt six ans l'Office des H.L.M mettait à la disposition des habitants de Sèvres deux cent cinquante-six appartements plantés sur une dalle de béton… interdite aux enfants, et c'est de haute lutte que les locataires obtinrent un triangle de 120 mètres carrés, équipé d'un toboggan. En face, de l'autre côté de la RN 10, encore des tours, à côté une « cité de propriétaires » et un terrain de 1 600 mètres carrés que les deux mille enfants du quartier se sont rapidement approprié : où aller jouer, en effet, lorsque les bois voisins sont à plusieurs minutes à pied ?

Or, ce terrain, la préfecture de Paris, propriétaire, le réclame pour y construire une caserne intercommunale de pompiers mais les habitants ne veulent pas le rendre. *« Nous savions, dès le départ, que sur ces 1 600 mètres carrés une caserne de quatre étages était prévue,* disent-ils, *mais nous n'avons aucun espace de jeux pour les enfants, aucun square pour les personnes âgées et les mères de famille. Et puis, un tel équipement installé à proximité des immeubles et de l'hôpital qui flanque la cité entraînera des nuisances dont nous ne voulons pas, d'autant plus que la construction de cet édifice aurait pour conséquence d'alourdir encore le coefficient d'occupation des sols, déjà trop élevé, du quartier. »*

Déjà, en 1973, ils avaient écrit au ministère de l'équipement, de l'environnement, de la santé publique. Ils avaient rencontré le préfet des Hauts-de-Seine et obtenu, en 1974, un sursis à statuer de deux ans. Or, voici quelques semaines, le projet réapparut, « aminci » il est vrai, puisque la caserne ne compte plus que deux étages, mais le permis de construire accordé en mai le prouve : la caserne sera bel et bien construite.

Cette fois c'en fut trop : les locataires reprirent leur plume pour s'adresser aux administrations concernées. Réunies le 16 juin, les familles du quartier affirment une nouvelle fois leur refus de renoncer à l'espace vert et demandent qu'il y soit aménagé un square. La contestation gagne la mairie (d'union de la gauche) qui s'engage dans la mêlée. *« Nous soutenons la position des habitants,* déclare M. Roger Fajnzylberg, adjoint au maire ; *nous estimons, en effet, que ce quartier est déjà trop dense. La municipalité cherche actuellement une solution de remplacement qui nous amènera à proposer un autre terrain qui pourrait être échangé contre celui-ci. Le 23 juin, le conseil municipal a voté une résolution en ce sens. »*

Les choses en sont là. La préfecture des Hauts-de-Seine réexamine le dossier. Du haut des tours, la cité attend l'attaque des bulldozers : *« S'ils arrivent, nous irons occuper le terrain. »* — M. C.-R.

DANS LES HUIT DÉPARTEMENTS

Brancusi hors les murs

L'ATELIER du sculpteur Brancusi que l'on a reconstitué sur la place Beaubourg, au pied du Centre George-Pompidou (*le Monde* du 15 juillet), a suscité une polémique que M Pierre-Charles Krieg, député U D R de Paris, avait évoquée auprès du ministre de la culture et de l'environnement.

« La place Beaubourg, expliquait le député, *a été classée en zone* ædificandi *ce qui fait qu'aucun permis de construire ne peut y être demandé pour y édifier un quelconque bâtiment. »* Or, voici qu'on y voit apparaître *« ce que l'on appelle l'atelier Brancusi »*, un édifice peu élégant et qui semble destiné à abriter des expositions temporaires. Le Centre Georges-Pompidou n'est-il pas suffisamment vaste, demandait en substance M Krieg, pour qu'il soit nécessaire de l'accompagner dès maintenant d'annexes disgrâcieuses ?

Réponse embarrassée du ministre de la culture dans le *Journal officiel* du 16 juillet Il écrit notamment : *« L'atelier Brancusi qui se compose d'une structure métallique légère, installée sans fondation, constitue un équipement dont la durée sera limitée à vingt-cinq ans maximum… S'agissant d'une occupation temporaire, la construction n'était donc pas soumise à la formalité* stricto sensu *du permis de construire, et l'autorisation d'installation de l'atelier Brancusi a été délivrée par le préfet de Paris dans les conditions prévues par le code de l'urbanisme.*

» L'implantation de l'atelier Brancusi était soumise cependant à l'autorisation du ministre chargé des monuments historiques au titre de la protection des abords de l'église Saint-Merri, édifice classé. Cette autorisation a également été donnée par lettre du 27 janvier 1977. »

ÉQUIPEMENT

TOURISME

La situation du Palais de la Méditerranée à Nice

Les employés obtiennent une saisie-arrêt sur les biens de la société

M. Hugues, vice-président du tribunal de grande instance de Nice, statuant en référé, a fait droit, par une ordonnance rendue lundi 25 juillet, aux demandes de saisie-arrêt et de saisie conservatoire sur les deniers et les biens du palais de la Méditerranée, qu'avaient présentées les employés de jeux de l'établissement, pour obtenir le paiement du solde de leurs salaires de juin.

Un huissier devait se présenter, ce lundi, à 15 heures, au Palais de la Méditerranée, pour l'ouverture des coffres et la saisie des « meubles meublant » jusqu'à concurrence des sommes dues, soit 675 000 F. Les nouveaux responsables du Casino n'avaient versé, le 13 juillet, au personnel des jeux — normalement payé sur les pourboires laissés par la clientèle — qu'un acompte de 40 % en invoquant une situation financière difficile.

De notre correspondant régional

Nice. — Les syndicats des employés des jeux C.G.T. et F.O. avaient rencontré le maire de Nice, M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, samedi 23 juillet, pour lui demander quelles mesures il comptait prendre afin de maintenir en activité le Palais de la Méditerranée (*le Monde* du 23 juillet). M. Médecin leur avait indiqué qu'il interviendrait auprès de la direction actuelle du casino pour qu'elle dépose sans retard une demande de renouvellement de son autorisation des jeux.

Le maire de Nice avait d'autre part démenti les propos que le syndicat des hôteliers lui avait attribués à propos d'*« un réaménagement immédiat du Palais de la Méditerranée en salle de conférences et d'expositions »* (1). M. Médecin a précisé à ses interlocuteurs qu'il avait tout simplement fait faire une étude sommaire par un architecte pour restructurer le palais, en transférant notamment les jeux du premier étage au rez-de-chaussée. *« Je ferai tout ce que je peux pour que le casino ne ferme pas »*, a promis M. Médecin, qui s'est toutefois interdit de *« s'immiscer dans la gestion d'une société privée »*.

Au terme de cette entrevue, le personnel du Palais auquel s'étaient joints des employés de deux hôtels de la promenade des Anglais, le Royal et le West End, sur lesquels pèse une menace de fermeture (liée à la restructuration immobilière de l'ensemble qu'ils forment avec le palais) a défilé de la mairie au siège du syndicat F.O. des employés de jeux.

GUY PORTE.

(1) M. Maura, président du syndicat des hôteliers, nous a indiqué que le communiqué paru dans *Nice-Matin* au lendemain de l'entrevue d'une délégation des hôteliers avec M. Médecin, avait été publié avec l'accord du maire de Nice.

CONNAISSONS NOS INTERLOCUTEURS DANS LES ADMINISTRATIONS

M. Th. Petersell, de Neuilly, nous écrit :

Un récent séjour à New-York m'a permis de faire certaines comparaisons entre cette ville et Paris. Ainsi, les New-Yorkais auraient des choses à apprendre des Parisiens, par exemple : dans le domaine de l'organisation des transports en commun ou de l'entretien de la voirie.

Les Parisiens pourraient suivre l'exemple des New-Yorkais dans d'autres domaines. Ainsi le principe new-yorkais d'identification facile des employés et fonctionnaires en contact direct avec le public : idée utile et commode

Dans cet esprit, l'initiative la plus louable est venue des policiers new-yorkais eux-mêmes. Depuis six mois, et pour éviter d'inutiles confusions et des bavures, les agents de police arborent, tous, leur nom sur la poitrine. La police parisienne ne pourrait-elle pas adopter ce système ?

● *Fin des fêtes de Cornouaille.* — Plus de dix mille personnes étaient présentes, le 24 juillet, aux dernières manifestations des fêtes de Cornouaille qui se sont déroulées six jours durant à Quimper (Finistère), sous le signe de la culture bretonne. Groupes folkloriques, chanteurs, conteurs s'y sont succédé, tandis que, dans la soirée du 19 juillet, un concert était donné dans la cathédrale Saint-Corentin.

LE « FRANCE » A QUAI COUTE 30 MILLIONS PAR AN

Le paquebot *France* a été désarmé à la fin de 1974 et se trouve, depuis, amarré dans l'arrière-port du Havre. Des négociations ont été entamées aussitôt avec d'éventuels acheteurs étrangers. Elles n'ont pas encore abouti.

En attendant, le paquebot doit être entretenu. Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire vient à ce propos de faire les comptes des frais ainsi engagés. Il répondait à une question écrite de M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine (*Journal officiel* du 23 juillet).

« Les dépenses afférentes au paquebot France, écrit le ministre, *se sont élevées en 1976 à 9,6 millions de francs au titre des frais d'immobilisation, 19 millions de francs au titre de l'amortissement du navire et 1,9 million de francs au titre des frais financiers divers. » « Ces dépenses ne sont pas de même nature*, a-t-il précisé. *En particulier les dépenses d'amortissement et de frais financiers ne sont pas imputables à l'immobilisation du paquebot. Elles ne sont que l'imputation comptable du coût d'acquisition du navire. »*

Environnement

● *Une usine pour sauver les bébés phoques.* — L'écologiste suisse Franz Weber et le ministère de l'industrie du Québec se sont mis d'accord pour installer une usine de fourrure synthétique à Lourdes-du-Blanc-Sablon, localité située à 1 500 kilomètres de Montréal dans la zone de chasse des bébés phoques. L'usine coûtera 3,5 millions de dollars récoltés par une souscription mondiale et fournira du travail à quatre cents pêcheurs qui s'engageront à ne plus tuer de bébés phoques.

TRANSPORTS

Le nouvel accord des Bermudes devrait permettre une baisse des tarifs aériens transatlantiques

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont signé, samedi 23 juillet, aux Bermudes un accord sur les liaisons transatlantiques qui remplace le texte élaboré en 1946.

Une baisse des tarifs aériens sur l'Atlantique est attendue. Les deux pays se sont accordés sur une meilleure organisation des vols qui devrait permettre d'augmenter le taux de remplissage (actuellement de 60 % sur ces liaisons), donc de rendre possible une baisse du prix. La compagnie aérienne britannique British Airways a annoncé dès le lendemain une réduction de 17 % du prix du billet aller-retour Londres-New-York à partir du 1er septembre prochain. Un porte-parole a précisé que cette réduction avait été décidée pour concurrencer la compagnie de charters britannique Laker, dont la navette aérienne (skytrain) à bon marché entrera en service entre Londres et New-York à la fin du mois de septembre.

L'accord, signé aux Bermudes par M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports, et par M. Patrick Shovelton, secrétaire adjoint au commerce britannique, est destiné à offrir *« un service aérien international sûr, adéquat et efficace »*, a affirmé le président Carter dans un communiqué. Le texte prévoit l'ouverture de nouvelles lignes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis par les compagnies américaines et les compagnies britanniques.

● *Quatre-vingt-quatorze infractions en Manche.* — Quatre-vingt-quatorze infractions à la nouvelle réglementation de la circulation des navires dans la Manche (*le Monde* du 16 juillet) ont été verbalisées en une semaine, déclarent les autorités maritimes de Cherbourg, qui font ce commentaire : la grande majorité des bâtiments empruntant le pas de Calais appliquent correctement les nouvelles règles ; le nombre des contrevenants a considérablement diminué depuis que la surveillance est renforcée.

● *Un Fonds européen d'immobilisation des péniches.* — La Commission européenne a approuvé l'institution d'*« un Fonds européen d'immobilisation de la navigation intérieure »* auquel participeront certains Etats membres de la C.E.E. et la Suisse. Ce fonds a pour objectif de financer les immobilisations temporaires de treize mille péniches actuellement en circulation sur les fleuves et canaux européens quand l'offre de transport par eau dépasse la demande. Les entreprises de transport fluvial devront verser une cotisation obligatoire en fonction du tonnage ou de la puissance du moteur. — (*A.F.P.*)

HABITAT

…nouvelles pour l'industrie du bâtiment

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Passez muscade

Quel âge a-t-elle, cette jolie petite fille ? Cinq ans déjà ? Elle aime aller à l'école. C'est bien ça. Et qu'est-ce qu'elle veut faire quand elle sera grande : institutrice, infirmière ? Et ce monsieur-là, Sacha Distel ou Eric Charden, qu'elle va singer tout à l'heure à notre intention au micro de « l'Ecole du dimanche », de « l'Ecole des fans » sur Antenne 2, le connaît-elle ? Il est beau, hein ! Ell. voudrait se marier avec lui ? Voyez-vous cela... Hilare et ravi — lui au moins sait parler aux enfants, — Jacques Martin nous faisait un clin d'œil complice : était-ce assez mignon ? Ça l'était. Nous en convenions du bout des lèvres, un peu écœurés par cet étalage de démagogie, gagnés malgré tout par les sourires extasiés du cercle de famille attendri du plus vieux au plus petit, liquéfié, une vraie flaque.

A présent, Jacques Martin et ses petits chiens savants sont partis en vacances. Majax prend la relève. Il n'aura pas la tâche facile. Avec « Abracadabra », émission sur la magie, on a beau résider dans le domaine du cirque, la formule magazine exige, de la part du public, un effort plus soutenu.

Au sommaire de ce premier numéro, intéressant dans l'ensemble, un peu languissant par moments, une rétrospective : le jeu du gobelet à travers les âges. Deux noix, trois godets, âges.

C'était instructif sans être ennuyeux. Ce n'était pas non plus très excitant. Autour de nous, la tension se fixait mal. Il y avait de l'impatience dans l'air. Ce n'est qu'à la fin, quand on nous a montré comment opéraient, aux Philippines, les chirurgiens aux mains nues, que le silence est revenu. La poche de sang, le foie de poulet enroulé dans une tranche de jambon et dissimulé sous une compresse, la pseudo-tumeur écrasée, puis extirpée par le guérisseur d'un ventre intact, vu de près, en gros plan, plus de discussions possibles. Chamanisme ou charlatanisme, appelez cela comme vous voudrez, voilà un mystère définitivement levé.

C'est d'ailleurs le propos de Gérard Majax : montrer le dessous des cartes, signaler, sans les trahir, les secrets de l'illusionniste, rappeler à chaque occasion que l'intervention du surnaturel ne pouvait rien dans ces prodiges d'invention humaine. Il y a toujours un truc, oui. Et c'est en cela même que réside le mérite du prestidigitateur. Comment ne pas préférer au miracle l'astuce et l'habileté ? Ne laissent-elles pas tout aussi rêveurs ?

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LE PELICAN, de G. Blain (1973), avec G. Blain, D. Ravix, D. Sarky, C. Chauveau, R. Blain, F. Seguy.

Un homme, dont la femme a divorcé et qui a été déchu de ses droits paternels, s'efforce de revoir, de retrouver, son fils dont il a été séparé. Il va jusqu'à l'enlever. Un amour paternel brûlant comme une passion. Une mise en scène d'une rigueur extrême pour la description d'une idée fixe.

22 h., La leçon de musique : Olivier Messiaen, réal. G. Olivier, prod. M. Clary.

Lire l'article de Xavier Delcourt.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Variétés : Magic Circus, de R. Pradines.

22 h. 45, Catch.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MAISON DU MALTAIS, de P. Chenal (1938), avec V. Romance, Dalio, L. Jouvet, P. Renoir, J. Holt, Aimos, Fréhel. (N., rediffusion.)

Un vagabond maltais arrache au quartier réservé de Sfax une prostituée dont il s'est épris. Elle est emmenée en France par un archéologue qui ignore tout de son passé. Le réalisme des bas-fonds dont le cinéma français était friand dans les années 30. Viviane Romance dans tout son éclat.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « les Funambules de Bruges », de P. Dupriez, réalisation E. Cramer (rediffusion) ; 21 h., Concert : le Conservatoire de Garges-lès-Gonesse à l'hôtel de ville : « Ordinale » (L. Roquin) ; « Concert opus 24 » (Webern) ; « Flimusique » (P. Marietan) ; « In C » (T. Riley), direction P. Marietan ; 22 h. 30, Entretien avec le peintre Francis Bacon, par M. Couturier (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Birgitta Trotzig.

FRANCE - MUSIQUE

16 h. 45, En direct du Festival de Bayreuth : « Parsifal », de Wagner (reprises à 19 h. 40 et 21 h. 45), par P. Hofmann, E. Pandova, H. Sotin, B. Weikl, K. Ridderbusch, direction H. Stein ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles) ; 0 h. 10, Degrés des âges : musique traditionnelle française ; 1 h. 10, Concert en différé : Ragnar Grippe au centre culturel suédois.

MARDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 25, Athlétisme : Championnats de France à Nevers ; 16 h. 45, Spécial jeunes (à 17 h. 25, les Infos) ; 18 h. 20, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon (Alexander Selkirk... le vrai Robinson), par A. Bombard ; 21 h. 30, Variétés : Paris-Show (avec J. Iglesias) ; 22 h. 30, Littéraire : Préface, par G. Saint-Bris (l'Ambition).

Une nouvelle émission avec MM. René Andrieu (qui évoque l'ambition à travers l'œuvre de Stendhal), Félicien Marceau, de l'Académie française (qui retrace l'œuvre de Balzac), Françoise Parturier (qui parle des femmes et de l'ambition), Michel Jobert (l'ambition et la politique) et Guy Crousy, écrivain (l'ambition des cadres dans l'entreprise).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Animaux : L'opéra sauvage (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 55, Série : Champions ; 17 h. 40, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffus.) ; 18 h. 10, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La joie de vivre (rediffusion) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : SURCOUF, LE TIGRE DES SEPT MERS, de S. Bergonzelli (1965), avec G. Barray, A. Lualdi, G. Casile, T. Morgan, A. Mestral. (Rediffusion.)

A la fin du dix-huitième siècle, un marin de Saint-Malo se fait corsaire au service de la France et part chercher fortune pour conquérir la jeune fille qu'il aime. Un feuilleton historique avec images flamboyantes, mais où Gérard Barray est un improbable Surcouf.

Vers 22 h., Débat : Les corsaires.

Avec MM. Robert Surcouf, arrière-arrière-petit-neveu du corsaire ; Dan Lailler, conservateur du musée de Saint-Malo ; John Munday, directeur du département des cartes au National Maritime Museum de Londres ; Etienne Taillemite, conservateur en chef de la section ancienne des archives nationales ; Camille Bailly, arrière-arrière-petit-neveu du capitaine Thurot, corsaire de Louis XV ; John Bromley, professeur d'histoire à l'université de Southampton.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE GRECO, de L. Salce (1966), avec M. Ferrer, R. Schiaffino, A. Celi, A. Aranda, R. Giovampietro. (Rediffusion).

A la fin du seizième siècle, la découverte, par le peintre Domenico Theotokopulos, dit « le Greco », de la ville de Tolède et ce qui s'ensuivit pour sa création artistique. Un film d'art dont chaque image cherche à établir une correspondance entre Tolède et l'œuvre picturale. Très beau.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Birgitta Trotzig (reprises à 14 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les très riches heures de l'art islamique (rediffusion) ; à 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval (rediffusion) ; 8 h. 50, En étrange pays, par Gilles Lapouge ; 9 h. 7, La matinée de l'inactuel... à propos des « Tristes Tropiques », par Ph Nemo ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Jacques de Lacretelle ; 11 h. 2, Autour de Bayreuth ; 12 h. 5, Parti pris : 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « les Palaises d'Ischia », de Solange Fasquelle ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture : Reportage ; à 16 h. 30, Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Autour de Bayreuth : « Coriolan », ouverture ; « Quatuor n° 13 en si bémol majeur » (Beethoven) ; 18 h. 30, En direct de Bayreuth : « l'Or du Rhin » (R. Wagner), direction P. Boulez, avec D. McIntyre, M. Egel, E. Randova ; 21 h. 25, Dialogues par R. Pillaudin : « le Lieu et l'Image », avec J. Polieri et H. Damisch ; 22 h. 25, Entretien avec Francis Bacon, par M. Couturier (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 35, Répétition : « Deuxième rechant » (Messiaen) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique · Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne : Quantz, C. P. E. Bach, Benda ; à 15 h., « Quatuor en fa majeur » (Ravel) ; à 15 h. 32, Œuvres de F. Poulenc, G. Pierné, Franck ; 17 h., Concours de quatuor à cordes du Festival d'Evian ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Des enfers et des cieux : Schutz, Penderecki ;

20 h. 30, Prestige de la musique... Quatuor Melos de Stuttgart : « Quatuor en ré mineur K. 421 » (Mozart) ; « Quatuor en sol mineur opus 10 » (Debussy) ; « Quatuor en ré mineur D. 810, la Jeune Fille et la Mort » (Schubert) ; 22 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival Metamusik de Berlin 1976, avec Alfons et Aloys Kontarsky, pianistes : Medek, Messiaen, Ligeti ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Tahiti ; 0 h. 40, Musique américaine : Harry Partch ; 1 h. 40, Couvre-feu.

mise en scène P. Chereau, par l'orchestre du festival,

REORGANISATION DES SERVICES DE PERCEPTION DE LA REDEVANCE

● Répondant à une question écrite de M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme, qui s'informait des raisons de la suspension des opérations de contrôle à domicile des services de perception de la redevance radio-télévision et cela depuis le 15 juillet, M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, a déclaré qu'une réorganisation de ces services était en cours.

Les études entreprises, qui visent à concilier, selon le premier ministre, « *le respect des libertés fondamentales des personnes avec la nécessité de la lutte contre la fraude* », tendent à « *limiter au maximum les interventions à domicile par une meilleure information du public* » et à « *confier ces contrôles à des fonctionnaires spécialement formés à cette mission* ».

LES INCIDENTS A TF 1

Saisie du film enregistré sur magnétoscope

M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a demandé la saisie de la bande du film enregistré sur magnétoscope par TF 1, jeudi 21 juillet, et a délivré une commission rogatoire à la P.J. pour « identifier et entendre les auteurs du délit » (« le Monde » daté 24-25 juillet). La direction de la P.J. a confié cette mission au deuxième cabinet de délégation judiciaire, dirigé par le commissaire divisionnaire Jacques Fouché. L'identification des membres du commando ne devrait pas poser de problèmes, dans la mesure où tous les visages des personnes ayant participé à l'action figurent sur la bande du film saisi. On observera que « l'Humanité » du 22 juillet avait publié, en « une », un cliché de l'occupation, pris par un de ses photographes présent sur le plateau.

Cependant, aucun élément nouveau dans l'information judiciaire, ouverte vendredi 22 juillet, n'est encore intervenu ce lundi 25 juillet dans la matinée.

Les réactions dans les milieux politiques

LE PARTI COMMUNISTE DÉNONCE LA « TAPAGEUSE DIVERSION DU POUVOIR »

« La vérité sur « l'affaire » de TF 1. » Sous ce titre, *l'Humanité* du lundi 25 juillet publie en première page la déclaration faite samedi par le bureau politique du P.C.F. ainsi qu'un éditorial de son directeur, M. Roland Leroy. Le bureau politique du parti communiste estime que « *loin de relever de l' « opération de commando »*, l'intrusion des militants communistes dans les studios de TF 1, « *s'est déroulée dans le calme et la correction* ».

Il ajoute : « *Dramatisant sans srupules cette initiative des travailleurs communistes de l'Aérospatiale, le pouvoir orchestre une campagne de grande envergure contre le parti communiste français.*

» *Il s'agit d'une diversion.*

» *La réaction enrage de l'audience acquise par la grande politique démocratique que le parti communiste français a définie lors de son XXII*e *congrès.*

» *Profondément attaché au respect et à l'élargissement des libertés, le parti communiste français mène son action avec sérénité et résolution pour consolider et développer l'union afin de faire triompher une politique qui donne la parole aux travailleurs, assure une information pluraliste et permette sur toutes les grandes questions nationales de larges débats démocratiques.*

» *C'est d'autant plus nécessaire que le pouvoir exerce aujourd'hui une mainmise sans précédent sur le service public qui devrait constituer la radio-télévision et qu'il fait de celle-ci un instrument quotidien de sa propagande. Si les conditions du débat démocratique étaient créées, les travailleurs ne seraient pas conduits à rechercher les moyens de se faire entendre malgré tout ; leur droit à la parole serait assuré.* »

« *La tapageuse diversion du pouvoir*, ajoute le bureau politique du P.C.F., *ne doit pas permettre de passer sous silence les vraies questions posées par les travailleurs de l'Aérospatiale, c'est-à-dire le sort de Concorde et d toute l'aviation française, le sort de dizaines de milliers de travailleurs de cette branche décisive de l'économie nationale.* »

En conclusion, le parti communiste « *réclame avec une insistance renouvelée un véritable débat national sur l'enjeu réel de l'atterrissage de Concorde à New-York* » et « *exige du gouvernement — qui parle mais n'agit pas — des initiatives concrètes et résolues pour faire prévaloir, dans ce domaine comme dans tout autre, l'intérêt de la France et de son peuple* ».

M. ROLAND LEROY : comprendre les travailleurs.

Pour M. Roland Leroy, il faut « *comprendre les travailleurs* ». Le directeur de *l'Humanité* écrit : « *Il s'agit d'abord — en cette « affaire » comme à propos d'un récent article des* Cahiers du communisme — *pour les hommes de la droite au pouvoir de tenter désespérément de reprendre du terrain perdu.* » « *La vérité*, ajoute-t-il, *est que le déploiement de la politique du XXII*e *congrès du parti communiste français, l'écho rencontré dans le pays par cette politique de conquête des libertés et d'extension de la démocratie mettent en difficulté les hommes du grand capital. Faire porter sur les travailleurs communistes de l'aérospatiale l'accusation de vouloir soumettre l'information à des « groupes de pression » est ridicule. C'est comme si on accusait les paysans et les viticulteurs que la colère conduit parfois à arrêter les trains ou à barrer les routes de vouloir désorganiser définitivement la circulation.* »

Après avoir souligné que « *le tapage visait à cacher que les travailleurs de l'aérospatiale demandaient que leurs positions soient connues* » et que « *des journalistes ont ressenti le caractère des outrances et de la dramatisation orchestrées* », M. Roland Leroy conclut : « *Quand les travailleurs souffrent et sont en colère, quand ils proposent des solutions conformes à l'intérêt national, le devoir d'hommes politiques responsables est d'abord de les comprendre et de chercher à résoudre les problèmes posés. C'est pour y parvenir que nous agissons pour renforcer et élargir l'union.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : l'énigme est la motivation du parti communiste.

« *Ce n'est naturellement pas la masse de protestations déclenchées par l'irruption d'un commando communiste dans le studio de TF 1 mercredi soir qui est mystérieux*, écrit *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du lundi 25 juillet. *On peu. dire qu'elle allait de soi, à commencer par la vertueuse réprobation des partenaires du P.C. qui, s'ils ne sont pas les plus choqués, sont les plus embêtés.* » Pour *la Lettre de la nation* « *l'énigme est la motivation du parti communiste* ». L'organe du R.P.R. souligne notamment : « *Il y a suffisamment le faits établissant que l'affaire n'est pas l'initiative d'un groupe isolé, mais a été montée en accord avec les dirigeants du parti. Ceux-ci en ont donné des justifications tellement peu convaincantes qu'ils n'avaient pas l'air d'y croire eux-mêmes.* » « *Mais*, ajoute *la Lettre de la Nation*, *il doit y avoir quelque chose de plus. Faut-il le chercher dans des conflits internes au P.C. ? Il paraît qu'un membre du commando a lancé : « Marchais, » on s'en fout ! » Tout ce qu'on peut dire est qu'il y a quelque chose de pas clair. Il y a aussi un oubli à réparer : personne n'a établi de lien entre ce coup de main à la télévision et le meurtre d'un Portugais à une fête de* l'Humanité *dans le Puy-de-Dôme. Cela mérite pourant réflexion.* »

OLIVIER MESSIAEN SUR TF 1

Le temps de l'enchantement

« La leçon de musique », série produite par l'Institut national de l'audiovisuel, qui vise avant tout à l'éducation du spectateur, reflète d'une manière remarquable la structure pédagogique. Elle met en présence deux composants, maître et élèves, deux organisations parallèles engagées dans un travail de collaboration : face au compositeur et à ses interprètes, le réalisateur et son équipe de tournage. De la cohésion et des interférences entre ces groupes dépend l'exécution finale.

Rares sont les réalisateurs qui savent mettre cette contrainte à profit : trop souvent la pédagogie universitaire l'emporte, et le spectacle devient alors cours du soir, rapidement insupportable. Rien de tel dans le *Messiaen* de Guy Olivier. Si le compositeur, apparemment indifférent à la manipulation de l'image, préfère s'en tenir au rôle de vedette, la réflexion de Guy Olivier sur les *Cinq Rechants* et sur l'utilisation de l'espace théâtral fait de cette émission une véritable réussite dans ce genre difficile.

Hommage au *Printemps* de Claude Le Jeune, les *Cinq Rechants* — œuvre exclusivement vocale — empruntent leurs rythmes au Moyen Age français comme aux musiques de l'Inde ou du Pérou. Messiaen, qui y exploite les possibilités de l'impair et du chiffre cinq pour engager une méditation sur le temps, ne se limite pourtant pas à un brassage de formes musicales : les noms d'Eurydice, d'Iseult, de Viviane et de Ligéia entrent en résonance à travers le type de la magicienne amoureuse, maîtresse du passé et de l'avenir.

Guy Olivier a choisi de souligner l'architecture de l'œuvre en privilégiant son pivot : le troisième *Rechant*, centre où viennent se refléter les deux ailes en miroir. Il y consacre toute la première moitié de son émission, signant ce déséquilibre interne par un retour du générique à l'issue de cette répétition inaugurale. Irrésistiblement attirés par ce foyer, creuset du temps et des rythmes, les *Rechants* s'organisent alors sous nos yeux, fragments de sons tourbillonnant autour du corps de l'enchanteresse.

Mais la performance des solistes de Radio-France, dirigés par Guy Reibel, profite aussi des lieux : grâce à un éclairage vertical, à l'ancienne, qui fait naître l'image sur fond de pénombre, tandis que la musique s'échappe d'une partition ténébreuse, la salle aux miroirs du théâtre parisien Le Palace se métamorphose en *« prison d'air léger »*, bulle irrisée du Jardin des délices. Des sonorités étranges, dont Messiaen explore les propriétés musicales, enveloppent les strophes de la magicienne, pour recréer l'atmosphère de ce que les cabalistes nommaient la « langue des oiseaux » : un langage originel où s'abolit la distance entre les mots et les choses.

XAVIER DELCOURT.

★ Ce lundi 25 juillet, TF 1, 22 h. (l'émission télévisée sera suivie de la diffusion des *Cinq Rechants* sur France-Musique).

AUTOMOBILE

UN NOUVEAU MOTEUR POUR UNE NOUVELLE RENAULT

La R 20 TS : vingt chevaux tant attendus

Renault va commercialiser, à partir du 1er septembre prochain, une nouvelle berline, la R 20 TS, équipée d'un moteur de 2 litres de cylindrée. La carrosserie, bien connue, est celle des R 30 TS et des R 20 (dont la version de base, la R 20 L, disparaît du catalogue) et l'équipement de série comprend celui de la R 20 GTL — direction assistée, montre, glaces avant électriques, condamnation électromagnétique des portes — plus un pare-brise feuilleté et un prééquipement radio stéréo désormais indispensable sur toute grande routière.

La grande nouveauté, c'est évidemment le moteur : un quatre cylindres moderne en alliage léger doté d'un arbre à cames en tête entraîné par courroie crantée. Il délivre 110 ch DIN à 5 500 tr/mn (au lieu de 90 ch à 5 750 tr/mn pour les autres R 20) et son couple maximal est de 17 mKg à 3 000 tr/mn (13,4 mKg à 3 500 tr/mn sur les autres versions). Ces caractéristiques, sans être exceptionnelles, vont permettre au modèle de se situer favorablement sur un marché en expansion : plus « familiale » que « sportive », la R 20 TS n'a plus les défauts de ses sœurs — une sous-motorisation excessive et un freinage juste suffisant — bien qu'elle en conserve toutes les qualités. Spacieuse, confortable, transformable et particulièrement bien étudiée sur le plan de la sécurité passive, la R 20 TS est aussi agréable à conduire grâce à une notable diminution des changements nécessaires de rapports. Les reprises sont améliorées et les baisses de régime moins sensibles dans les côtes.

Mais le moteur manque de nerf : souple, il accepte les sous-régimes ; pourtant sa réponse n'est pas immédiate et l'on souhaiterait plus de vivacité, de brio, de la part d'un moteur dont l'histoire ne fait que commencer : fabriqué à Douvrin par la Française de mécanique, il s'agit d'un moteur « association » que Peugeot (et donc Citroën) peut utiliser... Largement dessiné, il pourrait être réalésé afin de porter sa cylindrée à 2,4 litres. Il remplacerait alors un gros moteur en fonte aujourd'hui vieillissant.

Pour le reste, la R 20 TS bénéficie de quelques améliorations, dont la plus importante concerne le freinage : la surface des disques ventilés est en augmentation de près de 30 % (les tambours arrière restent inchangés). Le nouveau modèle adopte des phares rectangulaires à iode H 4, un embrayage à commande hydraulique, des roues plus grandes (165 × 14), le train avant, l'équipement électrique, la boîte de vitesses et le couple conique de la R 30 TS ainsi qu'un réservoir de 67 litres.

La Régie prévoit une production de deux cents R 20 TS par jour (actuellement elle fabrique quotidiennement trois cent quatre-vingt-cinq R 20 pour cent vingt R 30). Son dernier modèle est bien armé pour attaquer le marché des « 2 litres », mais il peut également grignoter les positions de la R 30 — dont il a l'équipement — et celles de la R 20 GTL — qui reste sous-motorisée et proportionnellement aussi chère. Dans ces conditions, on voit mal pourquoi la Régie supprime la version de base de la R 20. A moins d'orienter la clientèle sur les R 16, en attendant un modèle de remplacement (1).

MICHEL BERNARD.

(1) La Régie s'en défend : « Des nouveautés apparaîtront en 1978, mais elles ne remplaceront pas des modèles existants. » D'autre part, une R 5 à quatre portes pourrait être présentée dans quelques mois.

★ Prix : 39 700 F ; consommations conventionnelles : 7,9 ; 10,4 ; 12,4 (manuelle) ; 8,5 ; 10,9 ; 11,6 (automatiques).

ARTS ET SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures)
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 25 juillet

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Cendrillon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

Les autres salles

Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Nouveautés, 20 h. 45 : Divorce à la française.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin-des-Prés.
Quai du Port St-Bernard, 18 h. 30 : Jacques Barrocal, Musique Ensemble Baroque de Drottningholm (Scheidt, Purcell, Haendel).
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : J. Demus, pianoforte (Beethoven à ses amis).

Festival du Louvre

Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

Les concerts

(Voir Festival estival.)
Cloître des Billettes, 20 h. : Sonades et Cantades (Campra, Marais, Leclerc).
Le Lucernaire Forum, 21 h. : K. Wataya, J. Koerner, violon et piano (Schumann, Stravinsky, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale Paul Kuentz (Mozart, Dittersdorf, Leclair, Saint-Georges).

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

AIDA (Fr). La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp.
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sf. L.).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; (version am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

Les films nouveaux

JAMBON D'ARDENNE, film franco-belge de Benoît Lamy. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER DINOSAURE, film américain, d'A. Grasshoff et T. Kotani. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
KEOMA, film italien d'Enzo G. Castellari (X). V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DINOSAURUS, film américain d'Irvin Yeaworth Jr. V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
NEW MEXICO, film américain de Sam Peckinpah. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sauf L.).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE CID (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, (8e) (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-53) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INDOMPTABLE ANGELIQUE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéciaux.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MASH (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE PRIVE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ;
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), hor. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
WICHITA (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

La « Tétralogie » à Bayreuth

(Suite de la première page.)

Nous sommes aujourd'hui, l'énigme reste entière. Nous nous ressentons pareils au Siegfried que nous montre Chéreau, ce Siegfried « programmé » pour une certaine liberté dont il ignore les limites, et ignorant des lois secrètes du monde, du pouvoir et du danger des armes qui lui ont été accordées, « paralysé par son ignorance, avec sous-jacente, la conscience de la tricherie qui préside à son existence... avec un sentiment de manque, comme une blessure intérieure, et cette blessure est sa vraie liberté ».

Comme dans ses spectacles dramatiques, Chéreau construit sa mise en scène à partir des personnages, de leur comportement, de leurs rapports, de leurs conflits. On retrouve « la Dispute » avec les dieux, ces adultes qui se sont usés à la poursuite du pouvoir-savoir, qui se déchirent entre eux, s'affrontent à des jeunes gens éblouis et inquiets « découvrant à vingt ans qu'il existe d'autres hommes, d'autres femmes, et que le monde est si vaste, qu'il y a tout à connaître et qu'ils n'ont pas encore existé ». Pareils aux aristocrates amers de Marivaux, les Dieux avec leurs costumes de velours abordent aux rives de la vieillesse, traversent le temps dans la fumée de leur aveuglement en se tenant par la main. Ils luttent par tromperie, banquiers balzaciens grandis par l'aura romantique de l'image et de la musique. Ils se battent par l'intermédiaire de ceux qu'ils soumettent, qu'ils corrompent (Chéreau veut « réhabiliter Mime », petit juif sarcastique, malin et victime) par l'intermédiaire des enfants qu'ils manipulent. Celui qui, en toute conscience, se révolte, refuse la loi — leur loi — celui-là, Sigmund, ne doit pas vivre. Son meurtre est la conclusion inévitable d'une chasse à l'homme feutrée dans la nuit des bois. Il tombe comme tombent ceux qui n'ont pas le droit de traverser les frontières, sous les coups efficaces de mercenaires sans haine, comme tombe l'homosexuel pourchassé par les paysans gonflés de certitudes tranquilles dans « Scènes de chasse en Bavière ».

Siegfried est le mercenaire inconscient d'un Wotan qui épie sans cesse, qui possède la science et n'agit pas. L'homme nouveau, l'homme sans peur suit uniquement les chemins qui lui sont indiqués. Il obéit à tous sans discerner qui l'aime, qui le trahit. Il va de pièges en pièges, curieux, émerveillé. Avant même de boire le philtre d'oubli (« le Crépuscule des dieux »), il oublie Brunehild au moment où une femme — la femme, — Gutrune, lui apparaît. Il caresse son visage, se laisse fasciner par le visage, par la caresse, comme à une première fois. L'homme sans mémoire est mûr pour l'esclavage. Il boit le philtre, perd sa force, son équilibre, s'écroule à terre. Il ne se retrouvera que par la grâce d'un autre philtre, et ce sera pour mourir. L'élégante terrasse à colonnes noires où les souverains sans pouvoir des Gibichungs traînent leur déchéance raffinée est l'entrée de son tombeau.

Le Siegfried qui surgit là, bûcheron médiéval absolument insolite parmi ces nobles fin de race, Gunther en smocking, Gutrune en robe blanche et collier de perles, a été « fabriqué » par Brunehild. Il est né, en somme, quand elle lui a fait don de son savoir.

Tout le temps, Brunehild est trompée par tout le monde. Mais au moins, elle sait vivre ses instants de bonheur. Quand elle perd Siegfried sans recours, elle donne le moyen de le tuer et choisit de mourir, seule manière de ne pas perdre le bonheur de la jeunesse.

« Elle meurt en riant. » Quant à Siegfried (et l'amour n'y change rien), il est et demeure absolument solitaire, prisonnier de lui-même, uniquement libre de se détruire. « Il a, écrit Chéreau, une pulsion suicidaire quand il se coupe le bras et dit que c'est la vie qui coule de ses veines... Il invente alors un rituel : il mélange son sang à celui de Gunther, et la terre s'en abreuve. Auparavant... il aura pris la terre, un peu de terre, et en disant à peu près : « Ceci est ma » vie, mon corps », il l'aura jetée derrière son épaule : « Voilà ce » que j'en fais. » La musique est telle qu'on ne peut se tromper : « *Je n'ai qu'un bien, mon corps,* » *je le consume vivant.* »

Héros suicidaire, héros inutile. Hagen — massif, les épaules voûtées, il ressemble à un vieux philosophe désabusé — en a le pressentiment. Cependant, il ne peut pas revenir en arrière sans trahir le sens de son existence. Donc, il continue à tisser autour de Siegfried ses pièges, en jouant avec les ambitions et les intérêts de Gunther et de Gutrune. Lorsque l'ombre d'Alberich — son père, son maître à penser — lui est apparue sur un quai de port, devant les façades de briques assombries par le crépuscule marin, il ne dormait pas, il méditait. Alberich l'a encouragé à reprendre l'anneau, et lui a compris qu'il doit tuer Siegfried. Le fantôme abandonné s'est effacé au coin d'une rue.

Ce monde décharné, domestiqué par des monstres gloutons qui cherchent l'absolu dans le pouvoir, ce monde qui a gâché ses richesses, qui a perdu ses valeurs sans prendre le temps d'en réinventer, est une terre morte, rongée par la moisissure. Quand commence « l'Or du Rhin », le fleuve est un barrage grandiose en activité — « Il ne représente plus la nature, mais un moyen de production ». Ses filles moqueuses en bustiers pailletés apparaissent, disparaissent dans de grandes vagues d'épaisses fumées blanches. Quand arrive « le Crépuscule des Dieux », les filles du Rhin ont les jambes lourdes de travailleuses fatiguées. Le fleuve est tari. Le barrage arrêté, misérable, ne produit plus rien, laisse voir sa rouille.

Une étonnante vision de Wagner sur le pouvoir et l'État moderne

« Le « Ring » est une étonnante vision de Wagner sur le pouvoir, le pouvoir politique, la société, l'Etat moderne. » Le « Ring » dit comment le pouvoir se prend, comment il se perd, décrit les mécanismes d'une civilisation fondée sur le maintien d'un pouvoir, et la manière dont se pervertissent les luttes. « Chaque époque écrit cette tragédie à sa façon, avec des fins plus ou moins apocalyptiques selon les cas. Shakespeare l'avait déjà fait avec le « Roi Lear »... Mais Lear se réfugie dans la folie pour échapper aux lois mauvaises, tandis que Wotan, le dieu borgne, les soutient jusqu'à l'absurde, s'enferme dans sa demeure pour en attendre les conséquences. Avec quel espoir ?

Au « Crépuscule des dieux », les humains ont envahi la scène. A la mort de Siegfried, ils s'avancent de part et d'autre du cadavre, se placent devant lui, il est comme englouti par la foule. Désormais, la foule hétéroclite, formée de pêcheurs, d'ouvriers, d'hommes en jaquettes, de femmes en fichus, est maîtresse du lieu et nous cache les dieux. Siegfried n'est plus qu'un corps mort sous un linceul taché de sang, le drap blanc avec lequel Gunther s'est essuyé les mains. Les lumières rouges des projecteurs dévorent le Walhalla.

Chéreau raconte la machinerie, la fantasmagorie du théâtre en même temps que la mythologie germanique — « l'illusion théâtrale et l'illusion des mythes ». « Quel que soit le metteur en scène, écrit-il, il ne peut montrer qu'une seule mythologie : la nôtre », c'est-à-dire l'enfance de notre siècle, les soubresauts du siècle précédent. Le « Ring » s'achève dans un silence oppressant, le silence de l'orchestre invisible sous le dôme de bois qui recouvre la fosse. La foule, seule, face au public, muette, immobile, regarde, attend. « Je voulais, dit Chéreau au cours d'un entretien avec Pierre Boulez et Carlo Schmid, que cette humanité, ces gens qui sont là, écoutent la musique comme on écoute un oracle. Un oracle peut vous parvenir ou non. On peut en comprendre le sens ou non. Je voulais que cette humanité soit comme au bord d'un gouffre. »

Personne ne nous apportera le sens de l'oracle, il nous reste à le trouver, à l'inventer nous-même.

COLETTE GODARD.

★ Les quatre opéras du « Ring » sont retransmis en direct sur France-Culture les 26, 27, 29 et 31 juillet à partir de 16 h. 50.

Festivals

L'ombre de Coltrane à Antibes

Max Roach, alors que nous étions aux derniers jours d'Antibes, s'est adressé au public franchement : « *Vous avez aimé le Festival jusqu'ici ? Art Blakey, par exemple, vous a plu ? On m'a dit que le public était très dur ici, très difficile, plus encore qu'en Allemagne...* » Pour toute réponse, l'assistance a applaudi Max Roach, notamment lors de ce qui put paraître comme un cours magistral de percussion sur la cymbale Charleston.

Dans la soirée, des quartets, celui de Jeanneau et de Chepp ont montré l'un et l'autre, s'il en était besoin, pour ce dixième anniversaire de la mort de John Coltrane, que les actes d'un homme, quand il est grand, continuent d'être efficaces dans le monde auquel il n'appartient plus. Le langage de Coltrane était tout entier présent, actif, dans le jeu des saxophones comme dans celui, un jour plus tard, de Gato Barbieri.

De tous les artistes convoqués cette année à Juan-les-Pins, Barbieri fut cependant le premier à attirer la grande foule. Son lyrisme s'étale un peu aujourd'hui. Son style s'est figé et vulgarisé. Dans la générosité, le musicien en rajoute, mais il répond au besoin de rythmes forts qui fait ailleurs le succès du « Reggae » ou de la « Salsa ». Il ne faut pas, par principe, aller, renâclant, vers ce genre d'expression qui refuse l'austérité, encore qu'il frôle parfois maintenant chez Barbieri le populisme. Nous devrions rendre hommage aussi à Jack Johnette et parler de cet anglais Clarke Stanley qui allait également clore le Festival de Montreux. Il suffira de dire que la manifestation antiboise a mieux fini qu'elle n'avait commencé, qu'elle a présenté d'une part un bon programme, d'autre part — selon l'idée heureuse de Jacques Chesnel — une bonne rétrospective en vidéo des concerts des années passées.

Il reste que les soirées commencent trop tard et que quelles qu'en soient les raisons commerciales, disait en souriant Pierre Bouteiller : « *On voit mal le jazz aux mains de l'épicerie.* » Enfin, Art Blakey aurait souhaité — il l'a demandé à l'assistance — que les gens du « fond » les plus enthousiastes, les plus joyeux, puissent s'approcher de la scène. Les barrières ne l'ont pas permis. Ce sont elles, à l'avenir, qui doivent tomber.

LUCIEN MALSON.

■ Le théâtre du peuple de Bussang présentera « Roméo et Juliette » de Shakespeare dans une mise en scène de Tibor Egervari tous les samedis et dimanches du mois d'août ainsi que le lundi 15 août, à 15 h. Rens. : T.D.P., 88540 Bussang, téléphone (29) 61-50-48.

ARTS ET SPECTACLES

LA MORT DE JEAN SALUSSE

Ce que les journalistes appelaient en *souriant* « l'interminable roman-feuilleton de l'Opéra » vient de s'achever, momentanément, sur un chapitre tragique, par le suicide de Jean Salusse, président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.) et directeur de la Caisse des monuments historiques (« le Monde » daté 24-25 juillet). Il faut au moins rappeler qu'un autre chapitre de cette histoire s'était conclu par la mort d'un homme : René Nicoly, qu'une crise cardiaque, provoquée par sa *lutte épuisante pour empêcher — déjà —* la fermeture de l'Opéra, avait foudroyé en 1971. Le palais des rêves est aussi une machine à broyer les hommes.

Avant un dernier effort de conciliation

D'autres diront ce que fut la carrière de cet ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, maître des requêtes au *Conseil d'Etat, dont l'action* a marqué la Caisse des monuments historiques ; mais on s'attachera surtout à son rôle de président du conseil d'administration de l'Opéra où il faut chercher l'origine du drame.

C'est le 11 *décembre* 1974 qu'il avait été nommé à ce poste, succédant à M. Hourticq, ayant atteint la limite d'âge. Un mois après, M. Viguerie, directeur des services administratifs et financiers de la R.T.L.N., *démissionnait* en raison du refus de M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, d'appliquer le plan de réforme de la gestion qu'il avait *proposé*.

Il faut ici brièvement rappeler la structure de la R.T.L.N. C'est un « établissement public à caractère industriel et commercial », comprenant deux théâtres : l'Opéra et l'Opéra-Studio. Le président du conseil d'administration « assure la direction de l'établissement », aidé par un directeur des services administratifs et financiers, placé sous son autorité. Mais l'administrateur de chacun des deux théâtres « assure la gestion et la direction de l'ensemble des services propres au théâtre dont il a la charge » (*J.O.* du 2 janvier 1973).

Il y a donc deux autorités, dont la première s'exerce sur un domaine plus vaste (R.T.L.N.), mais étant donnée *l'énorme* disproportion de budget et d'activité entre l'Opéra et l'Opéra-Studio, on aboutit obligatoirement à une dyarchie à l'Opéra, qui risque de tourner en conflit d'autorité. La *démission de M. Viguerie, théoriquement* attaché à la R.T.L.N., mais travaillant en réalité à 90 % pour le palais Garnier, en fournissait la preuve.

Jean Salusse n'étant pas homme à se contenter de donner la parole au cours des conseils d'administration, remplaçait lui-même M. Viguerie pendant quelque temps pour analyser la crise et proposer un plan de réforme de l'Opéra. Il prononçait au conseil (*le Monde* du 25 juin 1975), en pleine grève *des machinistes*, un véritable discours-programme (révision des conventions collectives, prospective immobilière et technique, politique de diffusion, politique professionnelle et sociale) entièrement approuvé par M. Jean Maheu, directeur de la musique au secrétariat à la culture, pro*gramme préfigurant* les accords de juillet 1976. En même temps, le conseil d'administration exigeait que « le personnel assure le fonctionnement régulier de l'établissement », l'Opéra bénéficiant de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'Etat, ce qui mettait fin à la grève.

Quelque temps après, M. Bloch-Lainé était chargé d'une mission de réflexion sur la R.T.L.N. par le ministère des finances, et le mandat de M. Liebermann prolongé jusqu'en juillet 1980.

En mars 1976, à nouveau les nuages s'amoncellent avec la *grève des machinistes, qui oblige* à annuler le gala offert par le président de la République, coïncidant avec une augmentation prévisionnelle du budget 1976 de 32 millions de francs (en tout, 128 628 000 francs, soit plus du double du chiffre de 1972).

On connaît la suite : la lettre *de M. Chirac, alors premier ministre*, les négociations menées au pas de charge sous la menace d'une liquidation définitive de l'Opéra, le succès de Jean Salusse sauvant *in extremis* les accords en promettant aux danseurs révoltés l'« *autonomie du corps de ballet* », contre l'avis de M. Lieber*mann (cf. le Monde* daté 26 mai, 1er et 23 juin, 8, 10 et 11 juillet 1976).

Pour le président du conseil d'administration, il s'agissait « de savoir si, maintenant, ce qu'était l'Académie nationale de musique au dix-septième siècle peut devenir une institution nationale de l'art lyrique et *chorégraphique* correspondant à une unité de la société moderne avec ses règles logiques, rationnelles, raisonnables de fonctionnement et non plus cette absence de règles qui l'a caractérisée jusqu'ici ».

La tension semblait retomber et M. Liebermann se conformait à un *budget* amputé de 3 millions de francs, qui devait être reconduit (avec les augmentations inévitables dues à l'inflation) jusqu'en 1980. Mais le climat de ses relations avec Jean Salusse ne cessait de se détériorer. Le conseil d'administration du 1er mars dernier faisait apparaître une situation bloquée, dans le domaine de la danse notamment où l'administrateur protestait « contre toute dépossession éventuelle de ses prérogatives qui serait une violation de son contrat ».

M. Liebermann s'inquiétait par ailleurs du rapport de M. Bloch-Lainé, déposé en janvier chez le premier ministre, et dont il rendait responsable le président du conseil d'administration. Des bruits concordants indiquaient qu'il souhaitait le non-renouvellement du mandat de Jean Salusse le 11 décembre prochain. Dans une interview au *Point* (le 9 mai), après avoir rendu hommage au prédécesseur de celui-ci, « *un homme délicieux qui m'a laissé toute liberté de gouverner le navire* », il déclarait au sujet de sa propre succession : « *Si on engage un Français, plus besoin de tout l'appareil juridique créé pour moi : conseil d'administration, président, etc.* »

Le 13 juillet dernier, le comité d'entreprise de la R.T.L.N. prenait position sur la réorganisation de l'Opéra en exigeant, au contraire, le maintien du conseil d'administration et de son président.

Le même jour, une note, émanant des bureaux de M. Lieber*mann, parvient au ministère de* la culture. Elle accuse Jean Salusse de cumuler, « *selon un système méthodiquement appliqué* », les notes de frais qui lui sont versées au cours de ses voyages incessants par les différents organismes dont il s'occupe : la Caisse des monuments historiques, la R.T.L.N., l'Association des centres culturels, le Centre de recherche et de création artistiques, le Conseil international des monuments historiques et des sites.

A cela, Jean Salusse répondait que « *tous ces voyages se succédaient de façon logique et sans recoupement* », — ce qui est exact, — « *à l'exception d'un voyage Paris-Salon-Paris* » 576 F) « *que seule une erreur matérielle peut expliquer* », et justifiait de façon détaillée tous les remboursements de frais réalisés par les différents organismes.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans cette cuisine administrative d'une technique complexe ni de juger du bien-fondé de l'une ou l'autre thèse. Jean Salusse estimait en tout cas qu'« *il n'avait pas enfreint les règles qui s'imposaient à lui comme à tout agent public en matière de déplacements et de missions* ». *Pour lui*, il s'agissait là d'« *une diffamation et d'un chantage appuyés sur une soustraction frauduleuse de documents publics et probablement sur une corruption de fonctionnaires* », aggravés par la menace implicite de communiquer cette note au public. Il était donc décidé à déposer une plainte avec constitution de partie civile dont toutes les pièces étaient rédigées.

Avant d'en arriver là, il voulait tenter *un dernier effort de conciliation* avec M. Liebermann au cours d'une confrontation qui devait avoir lieu ce lundi, par la signature d'un compromis où l'administrateur garderait, avec son titre et son traitement, la seule responsabilité artistique, comme le recommandait d'ailleurs le rapport Bloch-Lainé.

Mais le haut fonctionnaire a eu les nerfs moins solides que le grand seigneur habitué aux drames et aux péripéties de la scène. Nul ne pourra contester la valeur de M. Liebermann, qui a rendu un lustre extrême au Palais Garnier, redevenu un des tout premiers théâtres lyriques du monde, malgré ces graves défauts de gestion, auxquels Jean Salusse voulait remédier. S'ils avaient été *tous les deux attachés* dès 1973 à la même tâche, peut-être auraient-ils pu nous donner le véritable âge d'or de cet Opéra ingouvernable et meurtrier.

JACQUES LONCHAMPT.

L'ANIMATION CULTURELLE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Jean Salusse avait été nommé directeur de la Caisse des Monuments historiques en 1967. Il y occupait alors une fonction temporaire et s'était tout par*ticulièrement* intéressé au développement de l'utilisation culturelle des monuments historiques. C'est à ce titre qu'il contribua au soutien des festivals d'Aix et d'Orange et participa à la création de la Fondation des centres culturels et de séjours qu'il anima très activement, notamment pour le sauvetage d'Arc-et-Senans, des abbayes de Senanque, de Fontevrault, de Royaumont... monuments que la Caisse a aidé à remettre en état en même temps qu'elle a contribué à trouver des activités pour les animer et les faire vivre.

A Paris, Jean Salusse s'était *particulièrement intéressé au* soutien du festival du Marais et, comme son activité culturelle prenait de l'ampleur, sa fonction à la Caisse était devenue permanente. Il fut nommé représentant français à l'Icomos, organisme international pour le sauvetage et la restauration des monuments historiques. Récemment, Jean Salusse était revenu d'un voyage au Canada où il avait établi des échanges sur la recherche *en matière* de restauration des monuments historiques.

• M. MICHEL D'ORNANO : une remarquable efficacité.

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a déclaré samedi 23 juillet, dans un communiqué :

« *Je tiens à rendre hommage à ce haut fonctionnaire de grande envergure qui dirigeait depuis dix ans, avec une remarquable efficacité, la Caisse nationale des monuments historiques, à laquelle il avait su donner un nouveau dynamisme. Le gouvernement l'avait aussi chargé de présider la Réunion des théâtres lyriques nationaux : mission délicate dont il s'était acquitté avec beaucoup de perspicacité et de compréhension, en alliant un goût sur la musique à un sens très élevé du service public. Ma tristesse se double de la peine de voir disparaître l'un de ceux qui ont le plus activement contribué au redressement du théâtre lyrique français.* »

• M. MARCEL LANDOWSKI : un drame pour l'art lyrique.

M. Marcel Landowski, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, ancien *directeur de la* musique, nous a dit au téléphone son « *immense peine et pour l'homme qu'il aimait et pour la musique, car un tel drame ne peut faire que du mal à l'art lyrique, auquel lui-même se dévouait de tout son cœur, comme Rolf Liebermann, avec le talent que l'on sait* ».

Cinéma

« New Mexico », de Sam Peckinpah

Sorti en 1961 dans son pays d'origine, mais seulement cet été sur les écrans parisiens, *The Deadly Companions* (curieusement « traduit », pour sa distribution française, en *New Mexico)* est un film en partie raté que Sam Peckinpah *renie lui-même* au profit du plus célèbre *Coups de feu dans la sierra*, réalisé la même année. Un film, en effet, où la tentation épique le dispute encore à celle du désenchantement et où les thèmes chers au futur auteur de *Major Dundee* (fatalité de l'échec, présence cachée, en tous, de la violence) se côtoient sans parvenir tout à fait à s'associer.

De l'arrivée du héros blond dans une noire taverne mexicaine jusqu'à son départ vers un horizon pacifié en compagnie de l'âme sœur, l'itinéraire est celui de la traditionnelle balade, avec *happy end* ; le drame éclate et se résout sous l'impulsion d'une loi du talion appliquée au plus juste : l'ancien officier nordiste (Brian Keith), qui porte au front, soigneusement dissimulées sous un chapeau, les cicatrices que lui a infligées un déserteur sudiste, retrouve son bourreau pour le marquer à son tour. Ici, cependant, la vengeance frappe à la tête : la dépouille est un scalp. Et cette sauvagerie, qui noue le combat dans la honte, compromet d'emblée le héros dans des pratiques inavouables, héritées des mœurs indiennes.

Peckinpah accumule, ensuite, et comme à plaisir, ces situations doubles et ces types contradictoires : l'héroïne vertueuse et prostituée (Maureen O'Hara) ; l'amour rédempteur et contre nature — car scellé par le meurtre accidentel de l'enfant; la vengeance comme idéal ; mais une vengeance ressentie comme ultime raison de vivre et à laquelle il n'y a, finalement, aucune gloire à renoncer. Faut-il préciser que le héros, secrètement blessé, laisse généralement échapper son revolver au moment de tirer ?

A cette métaphore trop claire, Peckinpah devait préférer ensuite celle du combattant à la vue basse *(Coups de feu dans la sierra)* ou du hors-la-loi vieilli *(la Horde sauvage)* : dans *New Mexico* on assiste au dépérissement des schémas romanesques. Sans plus.

ANNE REY.

★ Voir les films nouveaux.

LES RENCONTRES DU FILM 9,5 MM A ALBI

Lorsqu'en 1970, quelques cinéastes amateurs d'Albi décidèrent d'organiser dans leur ville un Festival international du film 9,5, le projet fut jugé insolite, très audacieux et, en tout cas, « démesuré », dans le cadre d'une petite cité provinciale du Midi.

La décision fut cependant maintenue et la première « rencontre » eut lieu en 1971, avec la participation de cinq nations. Le but était atteint, non seulement le Festival existait mais la présence de cinéastes étrangers lui donnait la dimension internationale souhaitée par ses fondateurs.

Depuis 1971, un long et précieux chemin a été parcouru, les organisateurs ont enrichi leur expérience et étendu leurs relations. C'est ainsi que pour le VIIe Festival qui va se dérouler du 30 juillet au 3 août, Albi accueillera l'élite des cinéastes amateurs de dix-sept nations (quinze étaient représentées en 1976).

Trente films seront soumis à l'appréciation d'un jury présidé par M. Armand Panigel, producteur de cinéma et de télévision. La plupart de ces réalisations sont d'une exceptionnelle qualité. S'y ajouteront des extraits de chefs-d'œuvre du « muet » ou des premiers « sonores », prêtés par les archives du Centre national de la cinématographie.

ANDRÉ FABRE.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1823

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II								■	
III			■						■
IV									
V			■	■			■		
VI		■		■					
VII						■		■	
VIII					■				
IX	■		■						
X							■		■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on a beau jeu ; Corps gras. — II. La vue de la braise suffit à le faire fondre. — III. Abréviation ; Egalement. — IV. *S'évaluent en tas ou en* masses. — V. Désigne un chef chenu ; Signe musical ; Symbole chimique. — VI. Massif. — VII. Donnai un accompagnement flatteur. — VIII. Fit un travail attachant ; Souillé. — IX. Vaches ou chevaux. — X. Vraiment trop simple ! — XI. Se fait traîner ; Suite de points et de traits.

VERTICALEMENT

1. Creuse de profonds fossés que le temps ne parvient pas *toujours* à combler ; Trou normand. — 2. Laisse passer certaines choses ; Visite on ne peut plus intéressée. — 3. Conjonction ; *On y taille de nombreuses* bavettes ; Préfixe. — 4. Etat étranger ; Fit, le Veau. — 5. Remorquerai ; Plus en place. — 6. Localité de France ; Orientation. — 7. On y voit rouge ; Refroidis. — 8. Culotte autrichienne ; Gambetta, pour ses intimes. — 9. Au début d'un pieux récit ; Pour ainsi dire interdits.

Solution du problème n° 1822

Horizontalement

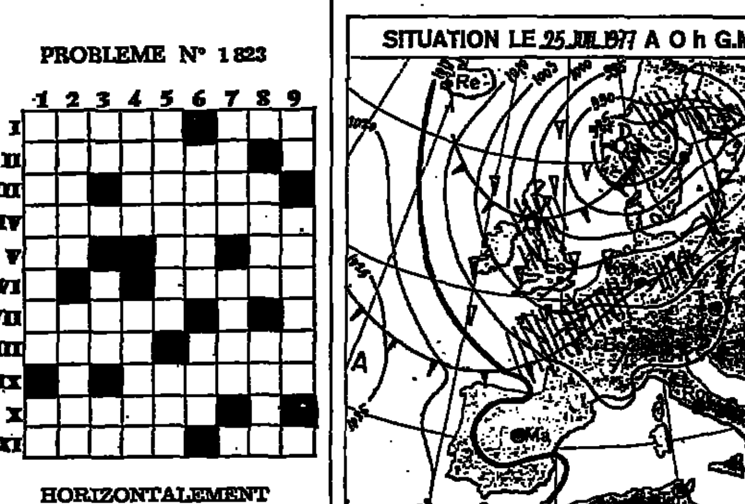
I. Monnaie. — II. Union ; Nil. — III. Radis ; Tri. — IV. Sesia. V. Trieste. — VI. Test ; RP. — VII. Sottises. — VIII. Lear ; Ut. — IX. Brassière. — X. Bai ; S.S. ; Sr. — XI. Estrées.

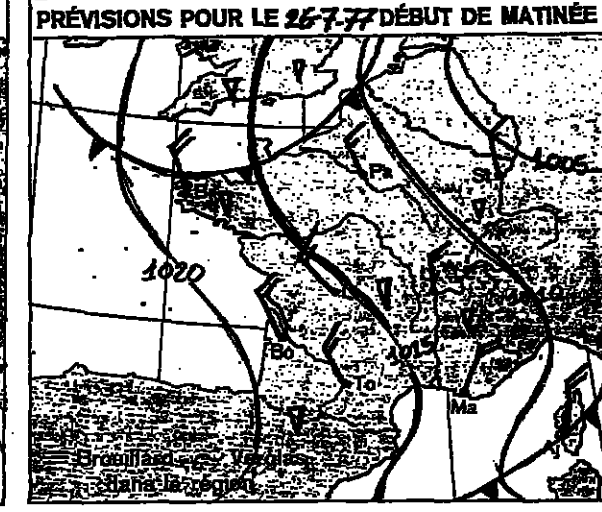
Verticalement

1. Mur ; T ; Abbé. — 2. Onagres ; Ras. — 3. Nid ; Isolait. — 4. Noisettes. — 5. Anses ; Tasse. — 6. St ; Irisé. — 7. Entiers. — 8. Ira ; Peurs. — 9. Pli ; Stère.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 juillet à 0 heure et le mardi 26 juillet à 24 heures.

Des masses d'air frais et instable venant de la mer de Norvège s'étendront assez rapidement sur toute la France au cours de ces deux jours.

Mardi 26 juillet, le temps sera très variable en France. Des nuages abondants et souvent très développés donneront des averses et des orages parfois forts. Ces averses orageuses seront surtout fréquentes sur la moitié nord-ouest et en montagne, tandis que les éclaircies seront plus belles dans les régions méditerranéennes. Les *vents, de nord-ouest* à nord, modérés et très irréguliers dans l'intérieur, seront assez forts près des côtes, forts en Manche déjà le matin, en Méditerranée l'après-midi et le soir. Les températures maximales s'abaisseront.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second, le minimum de la nuit *du 24 au 25 juillet) : Ajaccio*, 28 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 29 et *17* ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 27 et 18 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 29 et 19 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice-Côte-d'Azur, 27 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 27 et 18 ; Perpignan, *29 et 22* ; Rennes, *23 et 13* ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 31 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes 32 et 25 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 20 et 14 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 28 et 18 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, *20 et 12* ; *Madrid, 31 et 15* ; *Moscou*, 19 et 11 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 16 et 13 ; Téhéran, 40 et 26.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 24 *juillet* 1977 :

UN DECRET :

● Modifiant le décret n° 68-929 du 24 octobre 1968 relatif à l'attribution de primes de service aux personnels des établissements nationaux de bienfaisance, des hôpitaux psychiatriques autonomes et des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles.

UN ARRETE :

● Portant interdiction de la vente de certaines espèces de gibier de montagne.

Formation

● *Le Centre de formation des journalistes* précise que ses bureaux sont ouverts (33, rue du Louvre, Paris-2e), pour les inscriptions à l'examen d'admission, tous les jours, sauf le samedi, de 9 heures à 10 h. 30 et de 14 heures à 16 heures, jusqu'au vendredi 2 septembre inclus. L'examen se *déroulera les 7 et 8 septembre*.

ÉCHECS

LA PREMIÈRE VICTOIRE DE POLUGAJEVSKI

Lors du congrès de la Fédération internationale d'échecs (FIDE) qui s'est tenu à Lucerne (Suisse), l'Union soviétique a demandé et obtenu l'exclusion de la *Fédération* d'échecs de l'Afrique du Sud.

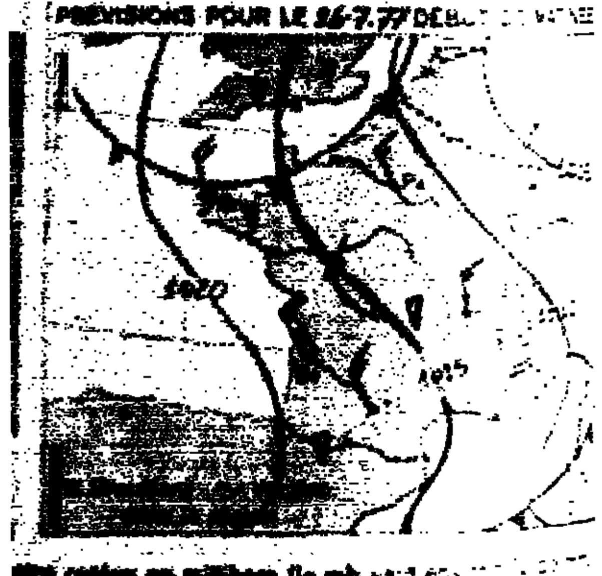
La demi-finale du tournoi des candidats s'est poursuivie à l'hôtel Royal d'Evian, et, *pour* la première fois, le Soviétique Lev Polugajevski a réussi à l'emporter au cours de la huitième partie sur Victor Kortchnoï, qui mène désormais par 6 à 2. Il faut compter 8,5 points pour être qualifié pour la finale et affronter le vainqueur de la rencontre Spassky-Portisch.

TOURNOI DES CANDIDATS
Huitième partie
Blancs : POLUGAJEVSKI
Noirs : KORTCHNOI

1.	d4	é6	19.	b4	f4
2.	ç4	Cf6	20.	g×f4	g4
3.	g3	Fb4 +	21.	Cé5	C×é5
4.	Fd2	Fé7	22.	d×é5	D×h4
5.	Fg2	d5	23.	ç×d5	ç×d5
6.	Cf3	0-0	24.	T×ç8	F×ç8
7.	0-0	ç6	25.	Tç1	g3
8.	Dç2	Cbd7	26.	Tç7	Fa6
9.	b3	b6	27.	f×g3	D×g3
10.	Td1	Fa6	28.	T×a7	Fç8
11.	a4	Cé4	29.	h4	Rh8
12.	Ff4	Tç8	30.	Ff2	Dg4
13.	Cbd2	C×d2	31.	Tç7	h5
14.	T×d2	g5	32.	Dé3	Tg8
15.	Fé3	f5	33.	Df2	Df5
16.	Tdd1	Ff8	34.	Fh4	d4
17.	Taç1	h6	35.	Fg5	Dg6
18.	Dd2	Fg7	36.	Dd3	Aband.

« New Mexico », de Sam Peckinpah

LES RENCONTRES DU FILM 9,5 MM



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire recrute pour les Universités et les Etablissements d'enseignement supérieur algériens des professeurs, maîtres de conférences et maîtres assistants dans les disciplines suivantes :

- **Mathématiques**
- **Physique**
- **Biologie**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Psychologie**
- **Sociologie**
- **Droit et Sciences économiques**

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat de 3e cycle ou d'un titre équivalent.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent être adressées au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Sous-Direction du personnel, 1, rue Bachir-Attar - Alger

LESIEUR-AFRIQUE DAKAR

Concevoir, assurer l'évolution de notre structure humaine

Vivre à Dakar les 3 à 5 prochaines années. Y faire un métier passionnant qui contribue au développement du pays. Ceci en appartenant à un groupe alimentaire de tout premier plan avec la perspective d'y poursuivre éventuellement à terme sa carrière, quoi de plus motivant pour vous ?

Vous qui avez 35 ans au moins, qui connaissez déjà l'Afrique et l'aimez. Vous que l'expérience professionnelle a amené à traiter en milieu industriel, les problèmes liés à la fonction personnel : organisation et gestion, appréciation et rémunération, recrutement et formation ...

Lesieur-Afrique Dakar (560 pers.) crée pour vous immédiatement, auprès de son Directeur Général, le poste de responsable de la gestion et de la formation de son encadrement.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre adéquation à ce poste. Ils vous donneront à vous et à votre épouse si elle le souhaite, les renseignements relatifs aux conditions de vie, professionnelle et privée, que vous trouverez à Dakar. Ecrivez leur sous référence 77125 M.



Sirca
33, rue Galilée 75116 Paris

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires du D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographiequ. Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particul.

Envoyé C.V. détaillé ss réf. 7 523 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cedex 02.

Entreprise T.P. recherche

AGENT COMPTABLE et ADMINISTRATIF

pour un important chantier SUD MAROCAIN

responsabilité établissement de la comptabilité et gestion administrative.

Poste pouvant convenir à JEUNE DIPLOME possédant solide formation comptable ou à COMTPABLE CONFIRME (déplacements célibataires souhaitables).

Adresser dossier de candidat. avec C.V. très détaillé photo et prétentions à

Service du Personnel : Entreprise A. DODIN, 43 bis, rue d'Hautpoul, 75019 PARIS.

United nations relief and works agency for Palestine refugees requires accountants / auditors with excellent Knowledge of english for work in the middle east. For further details write to director of personnel, unrwa temporary headquarters (vienna office) operngasse 20b, A-1040 VIENNA.

RECRUTEMENT d'ENSEIGNANTS pour le MAROC

Le Royaume du Maroc offre des postes d'enseignants de mathématique (enseignement secondaire 2ème cycle) pour la rentrée scolaire 1977.

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE les candidats justifiant de l'un des titres suivants :

- Licence - Maîtrise Doctorat 3ème cycle - ingénieur (formation poussée en mathématiques).
- ou tout diplôme reconnu équivalent.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur demande accompagnée d'une copie de leur diplôme et d'un curriculum vitae à l'AMBASSADE DU MAROC, 5, rue le Tasse Paris 16ème - Tél. 870.69.35

Pour de plus amples renseignements, une commission se tiendra à leur disposition au Siège de l'Ambassade du 25 au 28 Juillet 1977.

Hambros Bank London, requires an experience French speaking banker with an English background to promote new business. A thorough knowledge of and contacts with the French and Belgium Banking Community is important. Age : 30 min. The job will be based in London with frequent visits to France and Belgium. Reporting to a Director. This is a challenging opportunity for the individual to build a reputation as an international Banker. Salary by negotiation. Reply in English to : *Mark Wolfson*, Personnel Director, Hambros Bank Limited, 41 Bishopsgate, London, EC2P 2AA.

Société française établie à Singapour recherche pour ses opérations au S.E.A.

UN CHEF DE PROJET

— Base en Malaisie;
— Responsable de nos opérations offshore;
— Positionnement sismique Format. ingén. électronicien.

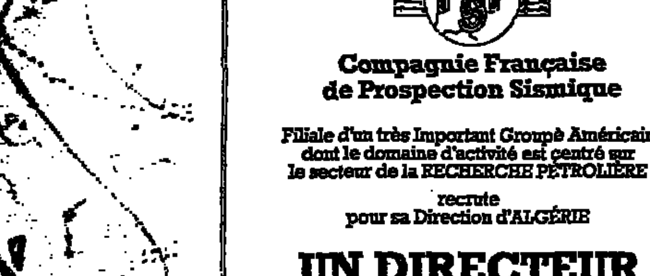
Expérience dans poste similaire appréciée, anglais parlé. C.V. et résumé à envoyer à : GEOCONSULT, 25, r. Gambetta, 92100 BOULOGNE, qui transm.

BUREAU D'ETUDES à vocation internationale. Siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR-PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingén. diplômé, s'exprimant en anglais se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'année au minim. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écriv. (joindre C.V. et indiquer der. rémunérat. annuelle sous référence 871/106 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui tr.





Compagnie Française de Prospection Sismique

Filiale d'un très Important Groupe Américain dont le domaine d'activité est centré sur le secteur de la RECHERCHE PÉTROLIÈRE

recrute pour sa Direction d'ALGÉRIE

UN DIRECTEUR

âgé de 35 ans minimum, expérimenté dans le domaine de la Géophysique.
Le candidat aura acquis son expérience au niveau de Direction de Succursale de Société implantée à l'ÉTRANGER. Il apportera la preuve de sa réussite professionnelle. La nationalité française n'est pas exigée, cependant le candidat retenu devra parler couramment le Français et l'Anglais.

Lieu de travail : ALGER

Date de prise de fonction souhaitée : 1er OCTOBRE 1977. Les entretiens préliminaires auront lieu, dans le mois d'AOUT, au Siège Social de la Société, dans les Alpes-Maritimes.

Adresser CV détaillé, photo récente et rémunération actuelle à la Direction du Personnel de la C.F.P.S. - B.P. 16 SOPHIA ANTIPOLIS - 06560 VALBONNE.

Les dossiers des candidatures seront traités confidentiellement.

Importante Société Pétrolière région de SFAX recherche pour compléter son équipe

UN JEUNE INGÉNIEUR TUNISIEN

Venant d'une école nationale d'Ingénieurs ou grande école, débutant ou possédant une expérience professionnelle récente et dégagé des obligations militaires.

Il aura à se spécialiser dans :
— le domaine de l'hydraulique des fluides,
— les installations de pompage et de compression avec leurs moyens de contrôle de régulation et leurs dispositifs de mesurage,
— la comptabilité du pétrole brut transporté,
— les problèmes techniques et de gestion du personnel d'un important service d'exploitation.

Rémunération attractive. — Logement assuré

Adr. C.V. dét. man. av. photo ss le no 21.962 à : CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Entreprise Nationale de Travaux routiers recherche pour l'Arabie Saoudite :

GEO-TECHNICIEN

Laboratoire routier, connaissant enrobés bitumineux et bétons hydrauliques.
Bonnes connaissances anglais indispensables.
5 ans expérience minimum, techniques et relations avec clients nécessaires.

Ecrire avec références et prétentions sous no 3701 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ Production entretien.
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ Comptabilité.
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ Direction commerciale vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
☐ Banques - Assurances.
☐ Professions médicales et paramédicales.
☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	208	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	565	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	708	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

26 JUILLET 77

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE recherche pour compléter son équipe

UN JEUNE INGÉNIEUR TUNISIEN

venant d'une école nationale d'Ingénieurs ou grande école, débutant ou possédant une expérience professionnelle récente.

Spécialisé dans l'électrotechnique, il aura à s'intégrer dans une équipe d'un important service surface qui assure l'entretien d'installations de :
— pompage de pétrole,
— production d'électricité HT-BT et de vapeur,
— télécommunications,
— protection cathodique.

Le candidat devra être dégagé des obligations militaires

Il résidera dans la région de SFAX et pourra être fréquemment appelé à travailler dans le SUD TUNISIEN.

CONDITIONS DE REMUNERATION ATTRACTIVES

Adr. C.V. dét. man, avec photo sous le no 21.963 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Entreprise T.P. recherche pour une de ses succursales en AFRIQUE FRANCOPHONE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Le candidat retenu sera chargé de l'animation d'un groupe de 10 à 15 personnes et aura pour tâches principales :

— prévision et gestion de trésorerie ;
— coordination des travaux comptables y compris préparation et établissement du bilan ;
— gestion du personnel local.

Formation supérieure D.E.C.S. ou équivalent, 30 ans environ et ayant déjà 5 ans d'expérience fonctions équivalentes.

Adresser C.V. et prétentions, sous no 13423 M. à : GEM PUBLICITE 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE INGENIEURS CONSEILS Banlieue Ouest recherche pour RESIDENCE A ALGER

INGÉNIEUR CONFIRME HYDRAULIQUE URBAINE

— 5 ans expérience en alimentation en eau potable et assainissement agglomérations.
— Rémunération élevée.
— Logement assuré.

Env. C.V. détaillé, prétentions, lettre manuscrite SAFEGE, 76, rue des Suisses, 92000 NANTERRE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48.04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28.00	32,03
"Placards encadrés"	34.00	38,89
Double insertion	38.00	43.47
"Placards encadrés"	40.00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28.00	32.03

offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL DE TOUT PREMIER PLAN
recherche

ingénieur système

De formation supérieure, ayant 2 années d'expérience en matière de bases de données et de temps réel.

Il devra connaître :
- le matériel IBM 370/168 sous ASP ;
- le logiciel assembleur 360/370 ;
- connaissance appréciée IMS/VS sous MVS/JES 3.

Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence BREK (à mentionner sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
RECHERCHE POUR FAIRE PARTIE DE SON EQUIPE DIRIGEANTE

UN JURISTE

(DOCTEUR EN DROIT OU AVOCAT)

ayant 4 à 5 ans d'expérience professionnelle de préférence dans une Compagnie d'Assurances.

Disponible rapidement, le candidat aura un rôle de conseil auprès des autres responsables.

Lieu de travail : CENTRE DE PARIS.

Ecrire n° 22.057. CONTESSE Publicité — 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
(C.A. : 850 millions)
recherche

CADRE
CONTROLE DE GESTION

Sous l'autorité d'un Directeur il sera chargé de :
- établissement des budgets,
- suivi des tableaux de bord,
- analyses économiques et études d'investissements.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience de 2 ou 3 ans dans ce secteur d'activité.

Appointements prévus : 80.000 F/an.
Avantages sociaux des grandes sociétés.

Même si vous êtes actuellement en vacances, vous pourrez présenter votre candidature.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et photo avec appointements actuels ss le n° 21.548 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra Paris-1er, qui transm.

La filiale d'un grand groupe Industriel Français
recherche

INGÉNIEUR d'études
(90.000 F+)

- Responsable du développement d'un nouveau produit.
- Formation Physique-Chimie ESPCI ou ENSI.
- Capable de faire la synthèse de données scientifiques diversifiées (électronique, informatique...).
- Expérience industrielle, env. 3 années.
- Inventif, esprit concret, de synthèse.
- Anglais exigé.
- Lieu de travail : Banlieue sud de Paris.

Envoyer CV, photo et salaire actuel au :
Cabinet Claude Vitet
2, rue Marengo - 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ QUARTIER BOURSE
recherche
Pour son Service du Personnel
(3 PERSONNES)

UNE COLLABORATRICE
EXPÉRIMENTÉE

Capable d'assurer secrétariat et tenue des dossiers.
Pouvant aider à la paie.
Très bonne dactylo,
ordre, méthode et discrétion indispensables.

RESTAURANT D'ENTREPRISE
AVANTAGES SOCIAUX

ECRIRE AVEC C.V., PHOTO ET PRETENTIONS. N° 375 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

MATRA INFORMATIQUE

recherche pour son département utilisateurs

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— ils assistent techniquement les Ingénieurs commerciaux dans l'analyse des applications des clients.
— ils ont la responsabilité de la mise en exploitation des équipements (multiclaviers) et du suivi des utilisateurs.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs, même débutants, ayant acquis des connaissances en informatique et, si possible, en techniques de transmission.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à J.L. DUHAMEAU référence DEU 01
18, rue de Chatillon 75014 Paris

GROUPE INTERNATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
recrute

POUR SON DÉPARTEMENT ENGINEERING

- Un Ingénieur diplômé, 5 ans minimum d'expérience en Conditionnement d'air, chauffage, ventilation, capable assumer études, conception, exécution, devis estimatif, Libre rapidement.

Adr. curric. vitae, lettre manuscrite et photo à G.S.G., 33, boulevard Berthier. — 75017 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
pour sa succursale de PARIS

CONTROLLER

Dynamique, capable de prendre en charge la comptabilité générale, le contrôle budgétaire et le reporting anglo-saxon.

- Formation supérieure niveau D.E.C.S.
- Expérience société multinationale appréciée.
- Anglais lu et parlé.
- Age souhaité : 25 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions n° T 075673 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

COMPAGNIE AMERICAINE
recherche

TELEXISTE
EXPERIMENTE

Bon anglais exigé.
Libéré des obligations militaires.

Se présenter de 10 heures à 17 heures tous les jours au 96, av. d'Iéna. — 75016 PARIS (4e étage).

UN IMPT GROUPE FINANCIER FRANÇAIS
AYANT DES FILIALES DANS LE MONDE ENTIER
recherche pour
SES SERVICES CENTRAUX A PARIS
UN CADRE SPÉCIALISÉ

JURISTE INTERNATIONAL

Formation : droit international privé.
Expérience : cabinet d'avocats d'affaires français ou britanniques.

Age minimum 30 ans.

Ecrire avec C.V. détaillé à no 21989 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS qui transm.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son établissement français, dont le siège est à PARIS,

ATTACHÉ COMMERCIAL
DYNAMIQUE

— Ayant expérience technico-commerciale des produits industriels spécialement polyesters renforcés.
— Nombreux déplacements en FRANCE.
— Certaine connaissance de l'ANGLAIS courant écrit et parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 73650 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Leader dans sa technique — Plusieurs filiales étrangères (Europe, Etats-Unis)

recherche
POUR CONTROLE FINANCIER INTERNE
France et Etranger

CADRE DE HAUT NIVEAU

Formation souhaitée : E.S.S.E.C., H.E.C., D.E.C.S., Expertise Comptable, ou équivalent.

Age minimum 27 ans. Expérience de quelques années dans cabinet d'audit serait appréciée.

Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.

Base : Paris, proche banlieue Ouest.

Discrétion absolue.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous la référ. 6.797 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS, Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
EN PLEINE EXPANSION recherche

UN INGENIEUR

possédant au minimum une année d'expérience dans l'emploi et la programmation de microprocesseur INTEL 8080 A.

Lieu de travail proche banlieue/ouest.
SALAIRE ELEVE.

Adres. C.V. détaillé et prétentions au n° 700.961 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75012 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE REGIES
cherche :

ASSISTANTE CHEF DE PUBLICITÉ

(si possible connaissant le marché Petites Annonces)

Pour prospection par visites annonceurs sur Paris et Région Parisienne, par téléphone et suivi de mailing. La candidate devra avoir le goût du contact, être dynamique, avoir une bonne élocution et présentation.

— Lieu de travail : quartier Bourse.
— Bon salaire
— Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous le n° 378 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE ACCUMULATEURS INDUST. banlieue Nord-Ouest Paris recherche

ASSISTANT
de service technico-ccial niveau V, échelon 2.
Formation bac technicien base électricité. Expérience professionnelle. Charge des relations avec constructeurs. Rédaction des offres. Suivi des Études et Réalisations. Déplacements courte durée. Véhicule personnel, place stable. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8412 B-Bleu 17, r. Lebel 94300 Vincennes.

CHEF DE VENTES PÉRIODIQUES
(PARIS)

Envoyer C.V. + photo n° 21 984 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Important Editeur PARIS rech.
CORRECTEURS
pour son siège social
CORRECTEURS
à domicile
Longue expérience. Ref. exigées. Libre de suite ou rapidement. Ecr. n° 7.352, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

PROGRAMMEURS
Cobol OS-VS
sur IBM 370/135 - 155
4 à 5 ans d'expér. minimum.
MARKET 18, r. de Provence-9e 824-60-40

Internat. banl. Sud Paris rech.
EDUCATEURS SPORTIFS
EDUCATEURS pr encadrement scolaire (secondaire)
EDUCATEUR HORTICOLE
Pour 1er cycle : professeur histoire-géo. Pour 2e cycle : prof. anglais, maths, physique-chimie. Expér. pédagog. obligat. Tél. pour rendez-vs : 805-29-57

Négociateurs TERRAINS
min. garanti 2.500 + % possib. 10.000 et +. Avantages sociaux, voiture indispensable.
Se présenter avec C.V., DIM'S, 35, rue de Courcelles, Paris-8e

---

SOCIETE AMERICAINE D'ASSURANCES
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR
ou assimilé
même débutant.

Ecrire avec prétentions, photo et C.V. à A.I.U., 24, av. de la Gde-Armée 75017 PARIS.

Recherchons

ÉTUDIANTS
avec bac G2 et G1
pour la période des vacances,
ou contrats temporaires.
Se présenter tous les jours, le matin, 1er étage, 17, rue du Docteur-Lancereaux, Paris-8e.

Important fabricant français de réducteurs, moto-réducteurs, variateurs de vitesses, recherche pour la vente de ses produits pour Paris et sa région.

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Exigeons bonne formation technique et donnons préférence à candidats déjà introduits. Salaire : fixe + participat. + frais kilométr. Ecrire avec C.V. détaillé ss n° 700 896 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour
SON CENTRE DE FORMATION PROFESSIONN.

UN FORMATEUR

licencié en Droit, justifiant d'une expérience pédagogique.
Salaire annuel brut de début : 51.439 FRANCS
— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.
Adres. C.V. complet manuscrit avant le 8 août 1977 à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre 75935 Paris Cedex 19

La filiale française d'un des leaders mondiaux du tourisme recherche

PROGRAMMEUR COBOL
— Quelques mois d'expérience ; Libre rapidement, dég. O.M.
— Afin de seconder le responsable de la mise en place d'un ordinateur.
Lieu de travail : PARIS
— Avantages sociaux.
Env. C.V. et prétentions à : Sté FRANCE EXPERTISE 195, rue de Bercy, PARIS-12e sous réf. : O.K. 03. T. 345-60-30.

Société exportatrice Paris, construc. usines clé en main, recherche

INGÉNIEUR CHEF SERVICE DEVIS
Il aura la responsabilité de l'établissement de devis d'usines faisant appel à des techniques et matériels variés.
Age minimum : 32 ans.
Connaissance anglais nécessaire.

Ecr. av. C.V. et prét. à n° 7.151, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

AMERICAN EXPRESS I.B.C.
Rueil-Malmaison, recherche

COMPUTER OPÉRATIONS MANAGER

- Il doit avoir :
— L'expérience d'une Direction de service Informatique ;
— Démarré un système ;
— Formé et encadré des opérateurs et des empl. (env. 15) ;
— L'expérience d'horaires décalés ;
— Parler et écrire couramment l'Anglais ;
— Etre prêt à voyager ;
— Au moins 30 ans.
- De préférence, il aura :
— Une expérience Burroughs ;
— Une expérience à tous les niveaux de l'Informatique ;
— Etre actuellemt chef de service ou opérations manager.

Adresser C.V. en ANGLAIS à : A.E.I. B.C. Service Personnel, 1, avenue de Chatou, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Est vacant le poste

D'ADJOINT TECHNIQUE
au centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-St-Georges, 40, allée de la Source.
Pour ts renseignements, s'adr. Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales, 23 bis, rue des Mèches, 94000 CRETEIL, où la demande officielle et le dossier seront obligatoirement déposés avant le 8 août 1977

GROUPE DE PRESSE
recrute pour son
SERVICE DE NUIT

RÉDACTEUR
connaissant parfaitement problèmes politiques, économiques, sociaux, nationaux et internationaux. Ayant expérience d'une revue de presse. Pratique de la dactylographie nécessaire. Ecr. av. référ. professionnelles détaillées à S.G.P. 13, av. de l'Opéra, PARIS-1er

---

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE
(Hors contr.)
Région versaillaise
recherche pour rentrée 77

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES
pour le 2e cycle.
Ecr. no 7.355, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

URGENT
Société recherche
AIDE-COMPTABLE
disponible immédiatement. Travail conviendrait à personne expérimentée, même âgée ou retraitée. Temps partiel possib.
Salaire : 3.500 F pour temps complet.
Ecrire à M. CAPPELAIRE Société AIR-AILE 6 bis, rue Jean-Pierre-Timbaud, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

DIRECTEUR ADMINISTRATIF pr jeune revue de mode, publication mensuelle + autres publ. Av. idées créatives ds domaine administration, ayt sens responsabilité et initiative. Une expérience professionn. ds ce poste est demandée. Possibilités intéressantes pour personne conven. Ecr. no T 075.635 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

M.J.C. rech. Animateur (trice) ind. 77, sal. dép. 2.500 F net. Exp. format. dem. Adr. cand. + C.V. avant 10-9-77, à M.J.C., 10, cours Carnot, 76500 ELBEUF.

emplois régionaux

Comptoir des Entrepreneurs
recherche pour son Agence de
CAEN

INSPECTEUR COMMERCIAL

chargé, à tous niveaux, des contacts avec les professionnels de l'immobilier de la BASSE NORMANDIE

IL EST EXIGÉ
- une formation supérieure commerciale ou économique,
- une expérience de PLUSIEURS années dans la vente de PRODUITS FINANCIERS,
- un très bon sens du contact,
- un tempérament de vendeur allié à une aptitude aux fréquents déplacements,
- une très bonne présentation.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à François COUDURIER Chargé du Recrutement 6, rue Volney, 75002 PARIS.

cde

HAVAS CONTACT

R.T.C. la Radiotechnique Compelec
Circuits Intégrés Complexes
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉLECTRONICIEN-SPÉCIALISTE

Dans le cadre d'un groupe multinational et pour un important programme portant sur la réalisation de circuits intégrés rapides.
La fonction proposée nécessite au moins 5 ans d'expérience et une très haute compétence en circuits logiques complexes (expérience mémoire souhaitée).
— dans un premier temps, il s'agira d'assurer l'évaluation électrique de nouveaux produits (développement et suivi de la production).
— dans un deuxième temps, il faudra être capable d'accéder à des fonctions de responsabilité : animation d'équipes chargées de concevoir et réaliser d'importants projets.

Le poste est situé dans une ville universitaire de l'Ouest, à deux heures de Paris, et ne peut convenir qu'à un spécialiste désirant évoluer vers des postes de responsabilité, aimant les contacts et les déplacements à l'étranger.
L'anglais, écrit et parlé, est indispensable.

Ecrire SERVICE DU PERSONNEL, Route de la Délivrande, B.P. 6025 - 14001 CAEN CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DU BAS-RHIN recherche pour son Service Qualité Produit

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ils auront pour mission de prendre en charge avec une équipe de Techniciens, la réalisation des outils de test à base de micro-processeurs pour le contrôle d'ensembles et de sous-ensembles électroniques.
Des possibilités d'évolution rapides vers des postes de responsabilités et d'encadrements existent pour les éléments dynamiques et compétents.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Formation d'Ingénieur Electronicien.
— Expérience confirmee de 2 ou 3 ans sur des projets utilisant les nouvelles technologiques (logiques et analogiques).
— Connaissance de la micro-informatique.
— Anglais indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 533, HAVAS Strasbourg.

MANPOWER

renforçant son réseau, crée un poste de

DIRECTEUR REGIONAL
NORMANDIE

Sa mission étant de développer l'activité et l'implantation de notre Société dans sa région, ceci implique :
- *l'animation, la gestion et la coordination des centres existants,*
- *la création de centres nouveaux et la formation de l'ensemble du personnel,*
- *l'association à la détermination des politiques de développement des Sociétés.*

POUR REUSSIR, un niveau supérieur de formation et une solide expérience de gestion et d'animation dans une fonction similaire sont INDISPENSABLES.

Pour préparer un 1er entretien, faites parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Madame JALLON Directeur du Personnel 88, rue La Fayette 75009 PARIS

RIVOIRE ET CARRET
recherche pour
MARSEILLE

UN ADMINISTRATIF
28 ANS MINIMUM
SUP de Co ou équiv. DUT
Chargé de seconder le responsable de l'administration des ventes :
— Suivi de la clientèle,
— Suivi et assistance de la force de vente,
— Contrôle de l'application des procédures,
— Contrôle de gestion ccíale.

Il devra avoir une bonne connaissance de la distribution moderne.

Si vous êtes intéressés, envoyer C.V. complet, photo et prétent. RIVOIRE ET CARRET, Relations du Travail, B.P. 518, 13219 MARSEILLE CEDEX 01.

Organisme public d'études d'aménagement et de développ. recherche

INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE
habitué contacts haut niveau (administ., institut., entreprises)
- Pour définir et suivre études régionales d'environnement.
- Pour concevoir projets développement tirant parti de la protection de l'environnement.

Env. C.V. et prét. au Directeur de l'OEDA-ALSACE, 17, rue de Boston, 67000 STRASBOURG.

LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LILLE
RECRUTE :
Un responsab. de la restauration pour ses cuisines.
Tit. du dipl. d'ingénieur hôtelier Salaire brut de 3 145 F pour 40 h. par semaine.
B.P. 3509, 59037 LILLE CEDEX

L'OFFICE MUNICIPAL SOCIAL ET CULTUREL DE MAYENNE recrute, pr nov. 1977, deux animateurs socio-culturels ou socio-éducatifs. Expér. exigée. Statut municipal envisageable. Ecr. av. C.V. et référ. : M. LE BERT, FOCAM Mairie, 53100 Mayenne. Clôture des inscriptions 1-9-1977

Recherchons

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
mécanique, métallurgiste, organisateur, 35 ans environ.
Capable assumer importantes responsabilités.

Ecrire avec C.V. à Société RIVEX, 25290 ORLEANS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

secrétaires

Secrétaires de direction

MUSIQUE DIFFUSION FRANÇAISE - PIONEER
recherche
Une Secrétaire de Direction Commerciale
bilingue franco-anglais
expérience du poste exigée.
Lieu de travail : VELIZY.
Poste à pourvoir immédiatement.
13e mois. Restaurant d'entreprise.
Adressez curriculum vitae + prétentions à :
Musique diffusion française
8, rue Grange-Dame-Rose
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

propositions diverses

CADRES AYANT UN PEU SERVI...

...Vous qui avez dans les 30, 40 ou 50 ans, on a toujours besoin de vous dans l'Industrie ou les Affaires. Les clients de CHUSID prouvent, constamment, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière.

Pour savoir comment les Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie professionnelle (et personnelle), vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en carrière, sans engagement ni aucun frais. Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel et confidentiel.

Frederick CHUSID et Co.
FRANCE
Conseils internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières.
6, rue de Berri 75008 PARIS - 225-31-80
35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1P 5 AF
580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

représent. offre

REPRESENTANT pour Centre important Traductions et d'Interprétariats. Prendre R.-V. : 883-90-30

capitaux ou proposit. com.

Fabrique Cheminées S.E. rech. assoc. av. part. active pr dével. Ecr. : J. BOUVIER, l'Orée du Bois, Résidence Le Vergeiras, 83340 LE LUC

Médecin posséd. en Tunisie capitaux importants cherche :
1) Partenaire introd. dans le marché français de l'alimentat. ou confection pour création société import - export,
2) Industriel français désirant fabriquer partie de ses produits en Tunisie.
3) Investisseur prêtant 300.000 F sur 3 ans. Ecrire : LAVAU, 72, rue Blanche, 75009 Paris

annonces diverses

Faites la pause au Bar Basque Bar Améric., Ppt. frères Badiola 22, boulevard THIERS 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

automobiles

vente

– de 5 C.V.

Vds 4 CV Renault 1959, bon état + Austin 1968 MK 1000, très bon état de marche. Téléphoner le soir : 929-39-75.

8 à 11 C.V.

LANCIA H.P.E. 2000, 1977 2.800 km. Bordeaux. Garantie du neuf - 474-40-32

504 TI. Part. à part., conduite intérieure modèle 74, 64.000 km, bleu métallisé, intérieur cuir, parfait état, pneus entièrement neufs, pare-brise feuilleté, ceintures à enrouleurs. Tél. à partir 20 h. 723-43-92. prix intéressant.

12 à 16 C.V.

Concessionnaire Alfa Romeo vend sa voiture personnelle ALFETTA 2000 gris métal. neuve 77, 4 500 kilomètres. TELEPHONE : 204 - 52 - 52.

VEND BMW gris métal très belle, type 525 année 74. T. 204-52-52.

+ de 16 C.V.

Part. vd Alpine Renault A-310TX 1976, 40 000 km, excellent état. Tél. heures bureau (74) 77-50-50 ou week-end (50) 23 - 16 - 65.

VD ALFA ROMEO TI - 75, impeccable TELEPH. · 204-52-52.

divers

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
450 SEL - SLC
280 SE - SLC
DIRECTION
280 SE 77 noire, 2 000 km.
280 77 ivoire, 3 000 km.
250 77 bleu métal., 6 000 km.
280 CE 73 bleu ciel.
280 CE 72 grise.
450 SE 74 gris métal.
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées.
Porsche Carrera 75 saumon.
Porsche 911 luxe 76 vert métal.
Porsche 924 77 gris métal.
DS 23 Pallas 74 bleu.
Lancia Fulvia coupé 71 grise.
Alfetta GTV 75 ivoire.
DAF 73 Marathon rouge.
Audi 75 80 GL vert métal.
Capri 75, 2,6 l. rouge.
Capri 76, 2,3 l. bleu métal.
Ford 74, 2,6 l., Granada.
BMW 73 30 Si bleu.
Parfait état général.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 30 L Mod. 77 peu roulé, garanties. Auto - Paris XV. Tél. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

caravanes

A v. carav. Adria 305 SLB 1976, 3 pl. + 1, état nf, + tente 3 pl., 3 tab. camp., chais., bout. gaz, 9.500 F. Visib. camping « Etoile d'Argens », 83-St-Aygulf, lot 106, ou tél. M. Prentout : 959-14-43.

demandes d'emploi

EXPORTATIONS - MARCHÉS INTERNATIONAUX
Pour assurer une prospection commerciale, négocier des contrats et assurer le suivi commercial des affaires engagées, un
CADRE COMMERCIAL
H. 28 ans, ét. cciales sup., bilingue, volontaire et efficace, réussite dans la vente prouvée, apporte à une entreprise en expansion sa collaboration.
Ecrire à FOUQUET - DEVILLERS (référence 4). 28, rue Marquis. — 76100 ROUEN.

INGÉNIEUR ANALYSTE
expérience BATIMENT/T.P.
systèmes Fortran et APL
recherche contrats à durée limitée.
Ecrire sous le n° T 075589 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR D'APPLICATIONS. — Spécialiste de l'instrumentation pour laboratoires de recherches médicales (définition des besoins de l'utilisateur - prospection - promotion des ventes assistance technique), connaissance de l'anglais.
RECHERCHE : poste au sein d'une société d'instrumentation (section E).

CADRE FEMME, 49 ans. — Spécialiste exportation, expér. commerciale et administrative, notions d'anglais et comptabilité.
RECHERCHE : poste correspondant à expér. Paris ou banlieue Nord (section E).

INGENIEUR CHIMISTE, 32 ans. — 11 ans expér. Europe et U.S.A., spécialiste achats et ventes chimie fine et parachimie.
RECHERCHE : responsabilités internationales dans une firme dynamique (section E).

CADRE, 32 ans. — 5 ans expér. parfumerie, cosmétiques, anglais courant, études marketing aux U.S.A.
RECHERCHE : poste commercial, marketing ou export avec déplacements courte durée (section E).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CANADIAN CAREER WOMAN, 40's, seeks French, english sales MGT position in Europe. S.V.P. reply c/o Y. Philippe, 3, rue Clauzel, Paris (9e)

Monsieur Cinquantaine
Etudes Supérieures
« COMMERCIAL NÉ »
Sens aigu des responsabilités.
NEGOCIATEUR
TOUS NIVEAUX
recherche poste de confiance ou MISSIONS OUTRE-MER
Ecr. : Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 66.926, qui transmettra.

32 ans. Licencié ès Sciences économiques
5 langues courantes.
5 ans pratique banc. dans divers pays
Salaire actuel : 130.000 FF
Etudie toutes propositions de représentation commerciale France - Allemagne - Suisse Benelux. Basé Strasbourg.
Offres : 112.176 Havas Strasbourg.

Cadre dirigeant étudierait tout poste à responsabilités en Corse. Ecr. n° 1.349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 24 ans, libéré O.M. le 28 sept., lic. Sc. éco + DUT gestion + expér. de 2 années scolaires enseignement, recherche situation
— chargé d'études économiques,
— service du personnel,
— comptable.
Lieu ss imp. Ecr. Ph. Bruneel, r. J.-Choquet, 80310 Picquigny.

Ex-Enseignante anglais, 57 ans, traductrice-rédactrice, formation littéraire, connaissant dactylo et télex, ch. poste stable, 40 h. Ecr. n° 1.348, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Maroc. 28 a., doctor. 3e C. Gest. Stage Expert Compt. Connaiss. angl. arabe, ét. ttes pr. M.-Ort. Ecr. n° 1.340, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Traducteur Technique Expér. Allem-espagn., nat. allem., dipl. E.S.I.T., licence droit, cherche emploi stable.
Ecr. n° 1.341, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

E.S.C. 27 ans. Trfl. Négociateur avant tout. Polyvalent Export., industrie, immobilier, recherche emploi dans entreprise.
Ecr. n° 1.236, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ECONOMISTE
Ayant exercé de hautes responsabilités en ALGERIE. Très introduit dans secteur bâtiment, travx publics. Engineering, dés. contacts av. ttes Stés intéress. Tél. : 414-06-36, 9 h à 12 h.

Licence Psycho. Maîtrise Philo. 3 a. enseign., expér. animateur, ch. poste Paris, rég. parisienne, concern. animat., éducat., formation, enseignem. - 842-02-56

SECRETAIRE DIRECTION
bilingue allemand, 49 ans, rech. emploi proche domicile TREMBLAY-lès-GONESSE (93)
Prétent. : 5.000 F X 13 pr 40 h.
Ecr. n° T 75.661 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Ancien DIRECTEUR de Banque exploitant de haut niveau, 44 a. Diplômé I.T.B., souhaiterait :
DIRECTION REGIONALE
Rhône - Alpes
Ecr. n° T 75.649 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jne Hme TUNISIEN, 38 a., cél., exp. enseign. représ., bachelier, langues : franç., arabe, anglais. Désire collabor. Société pour Moyent-Orient ou Afrique
Ecr. n° 1.333 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TECHNICIEN SUPERIEUR
B.T.S. métallurgie, électro-tech., portugais, anglais, français. 3 an. expér., ch. emploi au BRESIL. Possède carte immigrat. mod. 19. A. Duchene, rua Visconde de Parnaba, 1316 Brasil, Sao-Paulo
Tél. : 93 - B - 177 - R. 46

Sénégalais, 29 a., ch. poste prof. d'anglais, expér. niv. maîtrise. Téléphone : 417-38-25

J.H. 22 a., lib. O.M. B.T.S. tourisme, administration, aménag. + diplôme rel. publ., ch. empl. Ecr. Ecr. M. Deqveker, 2, bd Général-Leclerc, 93260 Les Lilas

Cadre 34 ans, expérience GESTION et ANIMATION d'une Maison fam. de vacances, cherche poste similaire, ou COORDINATION au siège d'une association.
Ecr. n° 1.352, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, Paris 75427.

DOCUMENTALISTE
Math. él., INID, cambr. lower, certif., exp. TP, org. int. (ens. sup.), poll. eaux, ch. p. Jouenne, 13, r. Alexandrie-2e - 236-66-02

CADRE SUPÉRIEUR
46 ANS
offre
Personnalité, dynamisme, disponibilité, loyauté.
VEND :
20 a. d'exp., stratégie et terrain (product. commercial France-export, gestion, organisation). Imaginat. tour. vers le concret. Sens aigu de la rentabilité.
CHERCHE :
PMI qui aie de l'amb. et veuille s'adjoindre un homme de l'art. Des respons. réelles et étendues. Une rémunération très motivante liée aux résultats.
Ecr. n° 7 338, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, sérieuses références, dynamique, cherche situation ds enquêtes de moralité ou autres, possédant voiture. Libre septembre. Ecr. n° 66.947, Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris

Ingénieur M.G. Fluides thermiq. 3 a. exp. étranger. CES, DEA, ch. emploi tte France. Youness, 6, r. du Rocher, 92600 Asnières

Educatrice spécial. DE 71, exp. éducatr. chef, ch. pr rég. Paris ou Nord-Est sept. 77 ou janv. 78. Ecr. n° T 75.583 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR 32 ANS
Formation supér. technique et MBA INSEAD, rech. poste de DIRECTION
en France ou à l'étranger
— 10 ans expér. profess. dont 8 ds secteur pétrole au sein d'une Sté franco-améric. de 1er plan,
— 6 ans à l'étranger,
— Solide expér. de la gestion/organisation à l'échelle internationale,
— Habitude des contacts et négociations à haut niveau,
— Parft. bil. français-anglais.
Ecr. n° 1.353, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE ÉCONOMISTE
34 ans. Nationalité algérienne. Expér. cciale contrôle gestion, étud. économ., approvisionnem., franç., angl., arabe écrit, parlé, rech. emploi Sté d'études ou exportation. Lieu séjour indiffér.
FRANCE ou ETRANGER
F. DUBERGEY, Le Moureau, 47200 VIRAZEIL

Anglais langue maternelle + licence, ch. poste Enseignante. Téléphone : 584-20-42

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PLACE ETATS-UNIS près
Sensationnel 2 P. et 4 P. en duplex. Super-standing - 734-99-75

9e TRINITE - ST-GEORGES
Très BEAU 5 P., tout confort, 130 m2 environ. Téléph. Cave. 460.000 F. Lundi, mardi, de 13 h à 19 h - 26, RUE PIGALLE

9e Résidentiel, dans rue calme. Très bel imm. Tapis escalier. 3 P., entrée, cuis., s. de bains, wc, cave. Tél. 267.000. Lundi, mardi, 13/19 h, 36 bis, rue de La Tour-d'Auvergne

HALLES - BEAUBOURG
53, rue Saint-Denis
Du Studio au 3 P. Sur place ce jour, 14/19 h - Tél. 508-41-63

Av. KLEBER. Tr. beau séjour + chbre, cuis. équip. Bns marb. 6.200 le m2 - 722-85-86, matin

BON 16e
5, rue Guy-de-Maupassant
Imm. standing, pierre de taille. Reste à vendre :
— 1 appartement de 2 pièces,
— 3 appartements de 4 pièces.
S/pl. les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 14 h 30 à 18 h. Tél. : 504-40-09. H.B. 261-56-52

A VENDRE :
3e arrdt, Marais, Studio, cuis., s. de bains. Libre. 1er ét. cour. Tél. : 272-93-48 ou (87) 68-97-20

RANELAGH - Imm. P. de T. Stand. 7 p., ét. élevé, asc. Balc. Ch. serv. Profess. libér. 233 m2, 4.800 F/m2. 532-61-80.

8e - Exceptionnel, sur jardin, calme, 2 p., tt cft, park. Ce jour, de 14 h à 17 h : 62, r. de Ponthieu (6e ét., asc.)

MARAIS GRENIER BEAUCOUP D'ALLURE
70 m2 à aménager s/gde cour pavée. Prix 350.000 F. 293-62-16

Urgent, cause départ étranger, vds, 8e, grd 6 P., faire offre après visite. Téléph. : 766-21-69

BEAUBOURG.
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
LES FONTAINES DE VENISE
STUDIOS. 2-3 ET 4 P.
en construct. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978
Pierre BATON
21, av. PAUL-DOUMER (XVIe)
704-55-55 +

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURÉ
APPTS DE 100 M2 A 235 M2
227-91-45 ou 755-98-57

P. à P. Appt 72 m2, face bois Vincennes. Immob. Provial 74, 3' RER, cuis. équ., bois, séj., 2 ch., wc, bns, toil., cave, parkg, balc. 18 m. 650.000 F. 873-36-86

NEUILLY IMMEUBLE RECENT dble livg + 2 chbres. S/JDIN. IMPECCABLE. Bonne distribution · 266-92-15

BOULOGNE (Marcel-Sembat)
Récent living + 1 chambre, tout confort. Calme. Verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Limeil-Brévannes ctre - Appt 2 pces, cuis., s. bains. Garage. Habitable sans frais, 105.000 F. Téléphone : 569-32-53

Parly II - P. à P., vds Appt 3-4 p. 70 m2, moq., peint. nves, excell. état, tr. beau jdin privatif. Cave. Parkg - T. 954-38-40

POUR INVESTISSEUR
Clichy, 100 m Paris · Gd séjour, cuis., s. de bains et wc possib., 1er ét. Immeuble ravalé. 39.000 F avec 4.000 F comptant. Bijouterie M.P. - 260-31-44

Province

Haute-Savoie
BONNEVILLE
A 20 km de Genève, au pied de toutes les grandes stations de sports d'hiver. Rés. Plein Soleil Route de Genève
Dans site calme et aéré Studios, 2, 3 et 4 pièces.
Prix compétitif : 3.000 F le m2.
Autres réalisations en Haute-Savoie.
SOGEFRANCE
13, boulevard de Courcelles, 75008 PARIS.
TEL : 522-37-60.
33, rue Shakespeare, 06400 Cannes.
Tél. : (93) 68-28-51.
AGENCE ALPIMO,
place de l'Hôtel-de-Ville, 74310 Bonneville.
Tél. : (50) 97-27-29.

A vendre, près Colmar, dans vignoble, 2 pces. Tt confl, dans petite copropriété. 130.000 F. SCHMIDT, 3, rue de Hassseren, 68000 COLMAR

Paris Rive gauche

RUE DE SEINE
Vue unique s/square, 5 p. Cft. 105 m2. 6e ét. Asc. Téléphone. 850.000 F - 326-76-97

R BROCA 5e GOBELINS MODERNE
4 p., bains, 85 m2, 5e ét. Parkg. 590.000 F. Impeccable. Calme. MICHEL et REYL - 265-90-05

MONTPARNASSE - CELS
Studio tout confort, 80.000 F. Placement - ODE. 95-10

ASSAS
APPT 3/4 P. Charme. Caractère - ODE. 42-70

CHAMP-DE-MARS Près
Beau 4 p. + ch. serv. 662.000 F. REGY - 577-29-29

PRES PLACE FALGUIERE
Studio jamais habité. Vraie cuisine. Terrasse. Soleil. Prix : 180.000 F - 225-93-69

CENSIER
71, RUE BUFFON
Beau 2 p. 50 m2, parfait état, sur grande cour-jardin. RARE. Mardi, 15 h à 19 h

Part. vd Appt gd cachet, vue dég. s. Panthéon, soleil, calme, séj. chemin., balc., bur.-biblioth. Ch., s. de bns, wc, cuis. Cave. Tél. Rénové et meublé par architecte. Nombreux rangements. Chff. indiv. gaz, 5e ét. 300.000 F. Téléphone : 487-41-46

MÉTRO CONVENTION
Séjour, 2 chambres, parking, résidentiel, 390.000 F. Jean FEUILLADE. · 566-00-75.

3, RUE DES GOBELINS
2-3 p., cuis., bains, cft, 3e étage, 56 m2. Visite merc., 13 h.-19 h. Affaire qualité - 331-89-46

6e - RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURÉ
APPTS DE 85 M2 A 170 M2
227-91-45 ou 755-98-57

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMEDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90

MONTPARNASSE
dans immeuble neuf de luxe
Très beaux Studios 25 à 34 m2
Bonne rentabilité
s/place ts les jrs, 14 h à 19 h 30
4 A 6, RUE FERMAT
ou Spim Promotion
TEL. : 766-13-14

Région parisienne

SEVRES R.G., résidentiel, vue imprenable, récept., 2 ch., cuis., bains. 423.000 F - 027-57-40

CHOISY-LE-ROI. Exceptionnel Cause départ, à 100 m gare, Part. cadre vend beau 4 pièces, plein Sud, tout confort. Parfait état, avec double box. Prix : 200.000 F. Visite sur rendez-vs. Tél. heures bureau : 346-71-08 ou domicile : 680-20-79

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, Appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

immeubles

18e LIMITROPHE 17e
6 STUDIOS - 2 DEUX PIECES
Gros rapport - 531-85-56

Pour
INVESTISSEURS
IMMEUBLES RECENTS DUNKERQUE
10.000 m2 utiles et habitables, bénéficiant d'un prêt C.F.
144 APPARTEMENTS entièrement loués
SOGIDEC - 359-94-04

AUBERVILLIERS
Immeuble de rapport à vendre, 13 logements, 2 et 3 pièces, conviendrait particulièrement à investisseur. Pour tous rens. écrire sous n° 530, HAVAS STRASBOURG

Particulier vend
13e ARRDT, imm. récemment, entièrement rénové, 20 Appts dont 2 libres à la vente + 2 belles boutiques sur rue. Situation d'angle sur grande place, 100 m Mo. A saisir : 1.600.000 F
Ecrire MINET Pub., n° 3376/JT, 40, rue Olivier-de-Serres PARIS (15e), qui transmettra.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
LUXEMBOURG
dans petit immeuble habitables 4e trimestre 1977 :
— Studios et 2 pièces,
— 4 pièces en duplex.
CH. MICHELS
— Studios 30 m2 ...... 200.000
— 3 pièces 410.000
Habitables 3e trimestre 1977
CHAMPIONNET
— Studio 119.000
— 2 pièces 227.000
— 4 p. 108 m2 + terras.
Prix 575.000
Habitables 2e trimestre 1977
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 225-93-69

A BENERVILLE (Deauville)
« LE CLOS DE BÉNERVILLE »
La campagne à 150 m de la mer. Studios, 2, 3 pièces, duplex. Architecture traditionnelle.
GESTRAD. - Tél. : 260-34-54. 22, rue Royale, 75008 Paris, et Agence REIX, 150, boulevard F.-Moureaux, Trouville.

hôtels-partic.

MUETTE (Près) - Grd calme, bel hôtel particulier, grdes réceptions + 6 chbres s/jardin privé. Impeccable. URGENT. « TAC » 329-33-30

maisons individuelles

Part. vend petite maison de constr. réc., liv., cuisine, chbre, bns, garage. Rég. DOURDAN terrain 600 m2, prix 225 000 F. Tél. : 227-07-98, heures bureau.

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT
Un choix de 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75016 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

locations non meublées Offre

Paris

GOBELINS IMMEUBLE NEUF TRES JOLI
STUDIO, 800 F - 266-92-15

MOTTE-PICQUET
Récent, studio sur rue, loggia, 850 F ch. compr. Vis. : mardi, 17 h 30 à 18 h, rue Violet, n° 31

5e RUE CLAUDE-BERNARD
Imm. stdg. Gd stud., cuis. équ., s. de bns. Tél. 1.100 F. 887-63-66

Région parisienne

BAGNEUX. Pavillon 8 pièces, tt confl. Grd jardin. Travaux à prévoir. Loyer 3.000 F/mois. Téléphone : 642-97-62

Province

Louons à l'année dans Villa moderne, neuve, bord de mer, jardin aménagé, à (13) Carry-le-Rouet (10' aéroport de Marignane), très bel appartement neuf, 4/5 pièces, cuis., salle de bains. Garage. Libre 1-09-1977. Tél. (87) 74-00-94, P. 31 ou 32, ou écrire au n° 7.361 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

locations non meublées Demande

Paris

Couple ch. à louer 2 P. minim. 55 m2 (gd livg) av. tél. ds imm. anc. Paris (sf 10e, 18e, 19e et 20e arrdt). Ag. s'abst. 366-43-66

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue Saint-Charles, Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements. Tél. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

2 Etudiants gde école, en stage, ch. pour quelques mois 2 pces Nord ou Ouest Paris. 600 F max. Ecr. n° 6.529, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

fermettes

Région LA BAZOCHE-GOUET 140 km. PARIS environ, 14 km. sort. aut., beau cadre, FERMETTE, cuis., 3 p., grenier, garage, eau, électricité, sur 1.109 m2 - 98.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS
41-VENDOME. T. (54) 77-35-91.

1 H 50 de PARIS
entre SAINT-CALAIS et LA CHARTRE - SUR - LE LOIR FERMETTE, 2 p., dépend., eau sous press., électr., s/2.000 m2. Prix : 85.000 F av. 20.000 cpt.
CIO 8, rue Gambetta (72) LE MANS
Tél. : (15) 43-28-79-16

Région MONTARGIS, 110 km par autor. Sud, grande ferme rénovée, 3 corps bâtim. s/3 ha, 620.000 F - T. 567-93-55. 734-52-48

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil. Expertise. Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

bureaux

A VENDRE, 3e ARRDT, MARAIS : 4 bureaux 70 m2, cft. Ent. rénov., 1er étage. Tél. : 272-93-48 ou (87) 68-97-20.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois
APEPAL - 228-56-50

8e - SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX
sur un seul niveau
Libres 1er septembre 1977
Tél. Direction de l'immeuble
293-62-52

224-08-80
Domiciliat. Courrier. Secrét. Permanence. Téléph. Télex.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions **LIIP**
834-09-24 ou AXE 50-00

Cause santé vend cabinet syndic Px : 700 000 F. Tél. : 886-40-10.

MARSEILLE
RESTAURANT PL. CENTRE PROXIMITE VIEUX-PORT
Affaire très ancienne
Salle 45 couverts + terrasse été. 12 couverts, vaisselle au sigle du restaurant. Téléph. sur chaque table. Importante clientèle. Repas d'affaires. Cuisine nouvellement agencée. Appartement 80 m2 entièrement rénové au-dessus du restaurant. Loyer restaurant + appartement : 2.200/mois + charges minimes. Possibil. d'agrandissement. Rens. sur réf. Mandataire excl. Arnaud Rés., 3, crs J.-Thierry, 13001 Marseille - (91) 50-75-75

locaux commerciaux

Cède bail commercial près de la Samaritaine, lumineux, haut de plaf., 130 m2, reprise 154 000 F Pr vis. 14-15 h. T. : 233-07-62.

pavillons

SAINT-MAURICE
Prox. bois Vincennes, 480 m2 arborisé, pav. 5/6 pièces à rénover + atel. 50 m2 indép. Prix : 475.000 F avec 90.000 comptant.
ACS 133 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25 - 51-00.

ASNIERES (92) 3' gare
Pavillon sur rue résident., exp. Est-Ouest, sans jdin, plain-pied, 78 m2, 3 pces, bains, wc + cab. toil. av. wc. Chauff. centr. gaz. Téléph. 2 garages. Prix : 300.000 F. Téléph. : 303-33-83 (préférence le matin)

terrains

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, él., eau, av. bungalow, 2 p., à Viarmes (95), pr. de Chantilly · Téléph. : 844-94-97

propriétés

PROVENCE - Gd MAS caract. à rénov. Terrain 72 ha. Vue. Prix : 850.000 F
MAS, prov. LUBERON, caract. Terr. 15 ha. Vue Px 650.000 F. Imm. ARONE, 84300 Cavaillon Téléph. : (90) 78-10-68

TOURAINE - Vends fermette 5 pces, tt confort, dépendances, jardin de 2.500 m2, proximité bourg. Tél. : (47) 28-67-21 hres bureau, (47) 65-43-56 après 19 heures

35 KM PARIS-OUEST
ILE DE VAUX. Très BELLE Ppté - 878-97-52 (24 h/24)

Part. à Part., vend Propriété 1892, lib., 11 pces, 2 gar., jdin 500 m2, CENTRE VERSAILLES, 3 expos., calme, exceptionnel. Tél. heures repas : 951-07-38.

forêts

JURA 1 200 m. alt. 24 ha épicéas vds bois et sol. S'adr. M. Charnal, 2, r. des Forges, 39400 MOREZ. Téléph. : 16-84-33-06-02.

villégiatures

Urgt. Loue, mer, F-3, août, Portugal, 1.400 F. 257-11-75, P. 340.

SUPER-BESSE (P.-de-D.), alt. 1.500 m, Studio mf à louer sept. Tt cft. Jolie vue. Repos. Prox. Lac Bleu av. ttes inst. nautiq. Nombreuses promenades. Mme Bony. Berthelage 63610 Besse-en-Chandesse Téléph. : 73-79-52-89, apr. 19 h.

NOIRMOUTIER. Août, mais. cft, 4.500 F. Tél. : (16-51) 39-04-63.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Sursis à statuer pour la plainte en ingérence de Troyes.

La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Reims vient de statuer sur la recevabilité de la plainte pour délit d'ingérence *déposée le 8 mars 1977* par M. Pierre Jolly, maraîcher et ancien conseiller municipal de Troyes (Aube). Cette plainte vise M. Camille Deoust, ancien adjoint au *maire de Troyes, et le maire* lui-même, M. Robert Galley, pour complicité (*le Monde* du 28 juin).

La chambre d'accusation n'a pas déclaré irrecevable la constitution de partie civile de M. Jolly, comme le demandait le parquet, qui avait fait appel d'une décision de Mlle Marie-France Gérard, juge d'instruction, par laquelle elle se déclarait incompétente. Elle a en revanche tranché sur l'interprétation à donner en la circonstance de l'article 681 du code de procédure pénale, sur les moyens d'inculpation des élus municipaux pour crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Cet article dispose qu'en de tels cas *« le procureur de la République, saisi de l'affaire, présente, sans délai, requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui (...) désigne la chambre d'accusation qui pourra être chargée de l'instruction »*.

La chambre d'accusation de Reims surseoit à statuer jusqu'à la décision de la chambre criminelle. *Le* procureur général a aussitôt formé un pourvoi, qui sera examiné par la Cour de cassation. Derrière cette bataille juridique sur la recevabilité de la plainte de M. Jolly et l'interprétation de l'article 681 du code de procédure pénale se profile le problème de la contestation éventuelle par des cityoens de la régularité de la gestion municipale.

Il s'agit, en effet, de savoir si des plaignants qui s'estiment lésés en tant que contribuables peuvent saisir directement la justice ou s'il appartient au seul ministère public de prendre éventuellement l'initiative de telles poursuites. Il ne s'agit pas de simples considérations de procédure puisque, en l'espèce, le plaignant conteste la régularité des activités menées par un conseiller municipal, au double titre de chef d'entreprise et d'élu chargé des équipements et services fournis par sa firme.

Nouvel attentat contre le cabinet d'un avocat parisien.

Une bombe de fabrication artisanale déposée devant la porte de Me Guy Delagrange, 18, rue Soufflot à Paris (5e), a explosé vers minuit, dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 juillet. La déflagration n'a causé que peu de dégâts. Les policiers de la brigade criminelle ont découvert sur le palier les restants de deux cartouches de camping-gaz. Des débris de même nature avaient été retrouvés lors de plusieurs des huit précédents attentats commis contre des avocats ou des magistrats parisiens. Ces actes n'ont jamais été ni revendiqués ni expliqués.

Un avocat procureur à Hazebrouck.

Point final pour l'« affaire Ceccaldi », du nom de ce magistrat marseillais qui avait refusé, le *12 mai 1976*, de rejoindre le poste de procureur de la République à Hazebrouck. Par décret du président de la République, publié au *Journal officiel* du *24 juillet*, M. Jean Buchet, avocat, ancien bâtonnier, docteur en droit, est nommé à ce poste *« en remplacement de M. Ceccaldi, dont la nomination a été rapportée »*.

Le 11 mai 1976, M. Gaston Defferre, maire de Marseille, avait affirmé, dans *le Provençal*, que la nomination (publiée au *Journal officiel* du 9 mai) comme procureur à Hazebrouck de M. Etienne Ceccaldi, substitut, résultait de ce qu'il avait voulu *« faire éclater la vérité »* sur les ententes pétrolières.

Une polémique commençait qui allait durer sept mois : déclarations croisées de M. Ceccaldi et de M. Lecanuet, qui était alors garde des sceaux ; réunion extraordinaire du Syndicat de la magistrature — dont est membre le magistrat de Marseille ; appel à la grève — qui a effectivement lieu après que des poursuites disciplinaires eurent été engagées contre M. Ceccaldi. La commission de discipline du parquet sanctionne pour la forme : une simple *« réprimande »* notifiée le 30 août pour *« manquement à l'obligation de réserve »*, le refus de poste ne constituant pas une faute. Enfin, le *Journal officiel* du 15 décembre 1976 rapporte la nomination de M. Ceccaldi. Hazebrouck reste privé de procureur. La solution est trouvée : la magistrature a demandé le secours du barreau...

[Né le 5 mai 1920 à Douai, M. Jean Buchet, inscrit au barreau de cette ville en 1944, en a été le bâtonnier en 1967-1968. Maître de conférences agrégé de la faculté libre de droit et des sciences économiques de Lille, M. Buchet y dispense des cours de droit du travail et de droit pénal.]

Un dirigeant du CID-UNATI incarcéré.

Après le vol d'un millier de dossiers de contentieux à la Caisse patronale de retraite des commerçants de Lyon, jeudi 21 juillet, M. François Admetla, âgé de quarante-sept ans, secrétaire départemental du CID-UNATI du Rhône, a été interpellé le 22 juillet et inculpé de vol de dossiers. Placé sous mandat de dépôt, M. Admetla devrait être jugé le 5 août. Les militants du CID-UNATI ont vivement réagi à cette arrestation. Une soixantaine d'entre eux ont manifesté dans la soirée devant la prison Saint-Paul de Lyon et réclamé la libération de leur secrétaire départemental en faisant exploser des pétards.

Vers 1 h. 30, ce samedi 23 juillet, un engin explosif a, d'autre part, explosé devant le tribunal d'instance de Villeurbanne, endommageant plusieurs bureaux et faisant voler des vitres en éclats. Le bureau national du CID-Unati a démenti, le même jour, dans un communiqué, être à l'origine de cet attentat.

Troisième demande d'extradition visant M. Apalategui.

Le parquet d'Aix-en-Provence vient de recevoir les documents relatifs à l'une des demandes d'extradition formulées par le gouvernement espagnol contre un militant basque, M. Michel-Angel Apalategui, actuellement incarcéré à Marseille (*le Monde* des 18 et 20 juillet). Ce dossier concerne une tentative d'assassinat commise le 14 décembre 1974 contre un membre de la Guardia Civil, à Beasain.

A ces documents étaient joints ceux relatifs à une troisième affaire, l'enlèvement de M. Javier de Ybarra, industriel espagnol, retrouvé mort le 20 juin dernier. Le gouvernement espagnol a déposé une nouvelle demande d'extradition à propos de ce dernier dossier. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence attend toujours les documents relatifs à *« la séquestration de José-Luis Arrasate en juin 1976 et la séquestration suivie d'assassinat, le 8 avril 1976, du ressortissant espagnol Berazadi »*.

Les défenseurs du militant basque avaient, pour ce dernier cas, demandé la mise en liberté de droit de leur client, mais la chambre d'accusation avait jugé cette demande irrecevable le 20 juillet (*le Monde* du 22 juillet).

Elle doit à nouveau se réunir l'un des prochains mardis (jour où elle siège normalement) pour examiner ces deux demandes d'extradition. — *(Corresp.)*

● *Accident aérien au Chili.* — Un avion DC-6 des forces aériennes chiliennes s'est écrasé dans la soirée du 24 juillet au sud du pays. Il y avait soixante-seize personnes à bord ; quarante-trois seulement auraient survécu. — *(A.F.P.)*

Protestations contre M. Jacques Médecin.

Les journalistes de FR 3 Auvergne et la fédération communiste du Puy-de-Dôme protestent contre les propos tenus par M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, après la mort d'un ressortissant portugais à Pont-du-Château (*le Monde* du 22 juillet). La section de Clermont-Ferrand du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) *« s'indigne de l'interprétation calomnieuse de M. Médecin qui a mis en cause l'intégrité professionnelle des journalistes en insinuant que l'information était déformée sous prétexte que l'affaire de Pont-du-Château n'avait pas connu la même publicité que le meurtre du gréviste de Reims, alors que cet accident a été largement relaté dans les journaux télévisés régionaux »*.

De son côté, la fédération communiste rappelle que ses militants *« ont été dans cette affaire, les victimes d'une agression »* et dénonce *« les propos mensongers, calomniateurs et diffamatoires de M. Médecin, qui a cru bon de relancer ainsi l'exploitation politique de ce fait divers »*. *« Pour notre part*, conclut le P.C., *nous nous refusons d'entrer dans une polémique d'un aussi bas niveau. »*

232 kilos de haschisch saisis dans le Var.

Dans la villa « Pourcaresse » à La Garde-Freinet (Var) la police a saisi, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 juillet, 232 kilos de haschisch (133 kilos dans le grenier de la maison et 99 kilos dans le coffre d'une voiture stationnée dans la cour).

Le commissaire Gréco, chef adjoint du S.R.P.J. de Marseille, a indiqué que la villa avait été louée, récemment, par plusieurs hommes, dont M. Alberto Steiss, l'un des trafiquants arrêtés près de Sainte-Maxime (Var) le 5 juillet dernier (*le Monde* daté 6 juillet) dans la villa « Les Marcels » en même temps que Marie-Christine von Opel.

La police observe le mutisme le plus complet sur les circonstances de l'opération.

Un Français musulman condamné pour outrage à magistrats.

La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Lyon a condamné, vendredi 22 juillet, M. Hafid Brahmi, Français musulman, commerçant à Givors (Rhône), à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour outrages à magistrats et à agents de la force publique. Le 8 juillet, M. Brahmi avait tenté de frapper un commissaire de police et donné un coup de poing à un inspecteur dans un café dont son frère est le propriétaire. Les policiers effectuaient un contrôle à la suite d'un tapage nocturne et n'avaient pas, *selon le frère du prévenu, présenté* leur carte.

Après l'incident, M. Hafid Brahmi avait été « sorti » sur le trottoir et, toujours selon le frère, frappé violemment par un des policiers, tandis que deux autres le tenaient. Le Rassemblement des Français musulmans avait dénoncé l'*« action raciste policière à Givors »* et plusieurs personnes avaient, le 18 juillet, occupé un des bureaux du ministère du travail pour obtenir la libération de M. Brahmi. Le jugement a été bien accueilli par le Front national des rapatriés de confession islamique. — *(Corresp.)*

● *Le MRAP et* l'Anti-Youtre. — Me Henri Choukroun, avocat au barreau de Paris, nous prie de préciser que c'est au nom du MRAP et non en son nom personnel qu'il s'est constitué partie civile contre la *« publication* l'Anti-Youtre ». Me Choukroun ajoute : *« Cette plainte contre X... résulte de la loi du 1er juillet 1972 permettant à toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits, se proposant, par ses statuts, de combattre le racisme, d'exercer les droits reconnus à la partie civile »*.

● *Par arrêté du premier ministre*, paru au *Journal officiel* du 23 juillet, M. Lecanuet, ancien ministre d'Etat, maître des requêtes au Conseil d'Etat, placé en position de détachement de longue durée, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat.

CORRESPONDANCE

La responsabilité de M. Nelissen dans l'incarcération à Alger de deux ingénieurs stéphanois

Cité dans nos éditions datées du 12-13 juin dans un article intitulé : « La Cour de sûreté de l'Etat est indirectement saisie de la situation des deux ingénieurs stéphanois condamnés à Alger », nous avons reçu de M. Jean Nelissen, inculpé par un magistrat de la Cour de sûreté de l'Etat d'intelligence avec une puissance étrangère, la lettre suivante :

1) M. Nelissen nie formellement avoir joué un rôle soi-disant « trouble » dans l'arrestation des deux ingénieurs français Pelloie et Chauchard, qui ont été condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat algérien à dix et trois ans de prison pour espionnage économique ;

2) Les déclarations que M. Nelissen serait amené à faire pourraient être accablantes soit pour des personnes physiques déjà impliquées dans cette affaire, soit plus généralement pour différents Etats concernés ;

3) M. Nelissen nie avoir cherché à obtenir une récompense de quiconque pour des services qu'il aurait rendus à la sécurité militaire algérienne ;

4) Il émet enfin le plus grand doute sur le fait que les commentaires rapportés dans l'article mentionné proviendraient réellement de *« certains milieux d'Alger »*.

En réalité, M. Nelissen a la conviction que l'on veut lui faire « porter le chapeau » à propos d'un marché de plusieurs milliards d'anciens francs pour l'aménagement du port d'Annaba en Algérie, et qui a échappé à la France pour des raisons étrangères à celles qui sont prétendument invoquées.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Cardin joue la province

Pierre Cardin a choisi l'aéroport de Lyon-Satolas, où est organisée l'exposition sur « Le textile à Lyon aujourd'hui », pour lancer sa collection d'hiver.

Dans le cadre de sa nouvelle politique de présentation au public et de sa recherche d'une clientèle plus étendue, le couturier désarticule avec intelligence le volume de ses vêtements. Sa collection « pèlerin » se compose, en effet, de capes, de berthes à volants, de demi-manteaux, de robes-blouses coulissées aux épaules ou à la taille — à superposer sur des collants ou des jambières et tombant jusqu'aux genoux ou aux mollets.

Tout se joue à la hauteur des épaules et des manches, qui perdent leur coupe contraignante, et les blouses souples et fluides, en forme de mouchoir plié, parfois asymétriques, sur des jupes à fronces. D'autres, simples boyaux de jersey, se drapent sur le buste avec une fente en hauteur pour passer les bras.

Cette idée se traduit aussi en blousons boules de Swakara et en patchwork de chinchilla. Les robes, pour leur part, sont plissées en pèlerines sur des jupes de même forme, longues ou courtes.

Cardin a choisi, pour cette démonstration très réussie, une palette de couleurs fortes et variées avec beaucoup de rouge et de noir, du blanc, du beige, du jaune en uni, en rayures, en crêpe façonné lyonnais, extraordinaire, lourd, à dessins géométriques et multicolores géants. Les lamés, les pailletés, les soies peintes à la main, rien ne manque, des tissages les plus somptueux à la fraîcheur du Vichy à carreaux roses ou verts et blancs.

De Vernet à Schiaparelli

Pour le reste, les grands couturiers parisiens continuent à présenter leurs nouveaux modèles pour l'hiver.



(Croquis de MARCQ.)

LEPAGE-SCHIAPARELLI : ensemble de crépuscule à manteau-cape au carré, ourlé de renard roux, en jersey double face noir et tweed de Véron, avec chemisier imprimé de dessins de mosaïque sur une culotte de zouave noire. La toque-tiare est en feutre poilu noir.

VENET : renouveau du manteau à ampleur profilée, ajusté en drap vermillon de Pétillault sur le buste, à emmanchures basses et godets ronds dans le dos. Porté avec un bonnet noir et des bottes droites en *daim noir et vernis à talon bas*.

CARDIN : robe de dîner en crêpe de soie imprimé de Bucol dans des tons de bourgogne et de bleu, à haut en pèlerine, entièrement plissé comme la jupe au genou.

Philippe Venet dessine pour les Parisiennes du monde entier des garde-robes dans lesquelles il fait bon vivre. Ses derniers ensembles de sport se composent de paletots à capuchon, à rondeur de tonnelet, sur des marinières à cagoule en fin jersey de laine et des pantalons droits, dans une harmonie de jaune *capucine, de beige et de noir*. Après plusieurs années de manteaux djellabas, il retrouve la ligne naturelle de l'épaule, qu'il affine tout en laissant l'aisance de l'emmanchure basse. C'est aussi jeune et seyant, en redingotes à l'ampleur profilée qu'en capes plus vagues, et même en capes de velours noir pour le soir. *Ses couleurs pour l'hiver sont* vives : rouge franc, orange, jaune ou beige avec des robes ton sur ton, plus ou moins habillées, à taille légèrement rehaussée. Il les coupe en jersey de laine poids plume, en crêpe de Chine ou en mousseline, parfois travaillés à la verticale de volants froncés.

Toujours coupées au mollet, de *ravissantes* robes de velours *noir* sont ornées de dentelle de Chantilly pour éclairer un corsage, apporter *une note douce au bas d'une manche* ou d'une jupe. Venet voile de la même dentelle les modèles à la cheville en faille champagne, brique ou terre de Sienne.

Serge Lepage-Schiaparelli reprend avec sa deuxième collection, très complète et bien équilibrée, des recherches qui lui sont chères : dessins de tissu exclusifs, des broderies, découpes et accessoires pour une clientèle moderne aimant le faste, mais avec humour.

Ainsi s'inspire-t-il des splendeurs de Byzance à travers les mosaïques de Ravenne, nous rapportant le guépard, le lion, la biche et le paon, sans oublier la pourpre impériale des chaussures à talons bas de Théodora.

Ses mannequins à tête couronnée d'une tiare de feutre, de vison ou *de cheveux, à manteaux-capes carrés* ourlés de fourrure sur un chemisier imprimé et une culotte de zouave, les jambes gainées de noir, et chaussées de daim, pourraient paraître un peu hiératiques. Mais les tissus souples, en jersey, avec d'heureuses superpositions et des harmonies de couleurs vives qu'aurait aimé Schiaparelli animent la silhouette dans la marche.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Selon la direction d'Usinor 1976 a été la meilleure année pour la sécurité du travail

L'année 1976 a marqué une nouvelle progression dans la lutte contre les accidents du travail à Usinor. Selon le rapport relatif à 1976-1977 publié par la direction, c'est la meilleure année enregistrée depuis la fondation de la société : le taux de fréquence correspondant au nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins une journée pour mille personnes est descendu de 43,65 en 1967 à 42,02. Le taux de gravité ayant représenté une incapacité temporaire en journées rapportées à 1 000 heures de travail est ramené à 3,75 en *1976* par rapport à 5 en 1972. Cependant, le *« manque de stabilité et d'expérience du personnel »* dans les deux usines modernes de Dunkerque et *de Longwy* a provoqué deux accidents mortels, et cela malgré les efforts financiers (86 millions de francs) menés pour l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

Comparant les résultats obtenus dans l'ensemble de la sidérurgie, la direction estime qu'Usinor est une « locomotive » en matière de sécurité, puisque le taux d'accidents est de 24 % moins élevé qu'ailleurs. Dans ses statistiques, elle refuse de prendre en compte les accidents intervenus dans des chantiers dirigés par des entreprises extérieures, avec une organisation et un personnel étrangers à la société. Les problèmes posés par de tels accidents préoccupent néanmoins Usinor, qui s'efforce d'inciter ces entreprises extérieures à mener elles-mêmes auprès de leur propre personnel des actions de prévention efficaces.

[Le dernier accident mortel à Usinor remonte au 10 novembre *1976* : un ouvrier soudeur a fait une chute de 40 mètres depuis le sommet du haut fourneau n° 3, à Dunkerque, alors qu'il venait d'ouvrir la porte d'un ascenseur pour échapper aux vapeurs provoquées par l'arrosage de la fonte en fusion (« le Monde » du 12 novembre). C'était le quatre-vingt-deuxième accident mortel survenu sur le site d'Usinor-Dunkerque depuis la création de l'usine. Le précédent avait eu lieu, le 3 juin 1976, à l'aciérie n° 1. Dans les deux cas, comme dans la plupart des accidents mortels signalés dans l'ensemble des installations et chantiers appartenant à Usinor, les victimes étaient employées par des entreprises de travail temporaire.]

EMPLOI

PRÈS DE QUATRE CENTS SALARIÉS SONT LICENCIÉS A LONGWY

Une partie des ouvriers des hauts fourneaux de la Compagnie industrielle Chiers - Châtillon (C.I.C.C.) à Longwy (Meurthe-et-Moselle) ont reçu leur lettre de licenciement le samedi 23 juillet. Trois cent quatre-vingt-neuf salariés sur trois mille trente-quatre sont concernés par cette mesure, qui doit prendre effet à la fin du mois de septembre. Le plan de restructuration de l'usine de Longwy prévoit au total le licenciement de huit cent quarante-deux personnes d'ici à la fin de l'année.

Près de sept cents départs volontaires ont déjà été enregistrés. L'usine de Longwy est l'une des principales unités de production de la C.I.C.C., résultant de la fusion, sous l'égide du groupe Paribas, de la Société des hauts fourneaux de la Chiers, des Forges de Châtillon-Commentry-Biache et des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LIP : LA C.F.D.T. SUGGÈRE LA VENTE DE L'ENTREPRISE PAR ACTIONS

Pour empêcher un éventuel déménagement commandé par le syndic pour lundi 25 juillet, le personnel de Lip a renforcé le dispositif de sécurité mis en place après la récente mise hors de service d'un transformateur et de diverses installations. Selon la C.F.D.T., une entreprise de camionnage aurait été contactée. A l'intérieur des ateliers, les portes ont été soudées, et de l'huile a été répandue sur le sol pour entraver l'action des déménageurs.

Le Père dominicain, Jean Raguenet, responsable C.F.D.T., a déclaré dimanche soir que pour sortir de cette situation un appel serait adressé aux travailleurs et à la nation, *« voire un appel international »* pour que l'ensemble des Français et des étrangers intéressés par l'action des « Lip » puissent racheter les actifs de l'entreprise, de façon à donner à l'usine la possibilité de redémarrer. M. Jean Raguenet ignore toutefois si le rachat permettra de créer une entreprise de type coopératif ou autogestionnaire. *« Ce qui compte, a-t-il dit, c'est qu'il y a des travailleurs qui luttent, que leur lutte est très populaire et soulève un grand intérêt tant en France qu'à l'étranger. Alors pourquoi ne pas leur permettre aujourd'hui de s'exprimer, ne serait-ce que sur le plan industriel ? »*

De son côté, le nouveau maire socialiste de Besançon, M. Robert Schwint, négocie actuellement le rachat des immeubles de Lip. Cependant les ouvriers de Palente, qui continuent la production et la vente des montres, seront mardi et mercredi à Paris.

LE TRAVAIL A REPRIS LUNDI MATIN A L'USINE D'EMBOUTEILLAGE D'ÉVIAN

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Le travail a repris, lundi matin 25 juillet, à 5 h. 30, à l'entreprise d'embouteillage de la Société des eaux d'Evian à Amphion (Haute-Savoie). La *deuxième équipe devait*, en principe, également se présenter à l'usine à la relève de 15 heures. A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les grévistes (neuf cents des mille deux cents salariés) avaient ratifié vendredi la décision de leurs délégués syndicaux après une réunion de la commission de conciliation à Annecy, en présence du directeur régional du travail et de la main-d'œuvre.

Après dix heures de discussions, les deux parties étaient arrivées à un compromis, la direction acceptant de rencontrer les syndicats sous réserve de la levée des piquets de grève pendant les négociations (*le Monde* daté 24-25 juillet). Cependant, le litige principal — l'application des accords salariaux de 1983, suspendue en vertu du plan Barre — est loin d'être réglé. — *(Intérim.)*

VIE ÉCONOMIQUE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Participation à la relance et relance de la participation

(Suite de la première page.)

Ainsi, le recours aux moyens traditionnels de financement des investissements est actuellement bloqué : un autofinancement plus important ne peut être imaginé aujourd'hui, sauf à accentuer la hausse des prix pour reconstituer les marges bénéficiaires, enfin, l'utilisation de fonds propres, donc l'augmentation du capital des entreprises, apparaît impossible face à la situation de la Bourse, aux incertitudes des chefs d'entreprise et à l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise dans le public.

L'investissement que nous voulons favoriser par une diminution d'impôt sur le revenu se réaliserait sous forme d'achat d'actions nouvelles, c'est-à-dire par augmentation du capital des entreprises.

Nous mesurons les objections qui peuvent être opposées à notre projet fiscal ; elles sont, nous semble-t-il, de trois ordres.

Savoir perdre pour gagner davantage !

1) Dans un pays dominé par un recours permanent à l'Etat, par la toute-puissance du ministère des finances, par le goût prononcé pour augmenter l'emprise du politique sur la vie économique et sociale, parler de diminution des recettes fiscales apparaît comme un péché capital. En réalité, il faut dépasser la vision comptable et se placer dans une perspective dynamique. Les recettes fiscales auxquelles l'Etat renoncerait auront un effet multiplicateur, car il y a un lien direct entre la diminution de recettes et l'investissement réalisé. Soit, par exemple, un ménage sans enfant ayant un revenu mensuel de 5 000 francs. Une diminution d'impôt de 1 000 F serait accordée en contrepartie d'un investissement de 4 000 francs, ou encore, une diminution de 1 500 francs permettrait un investissement de 6 000 francs : on constate dans ce cas un effet multiplicateur de 4. Autre exemple : pour 8 000 francs mensuels et trois parts de quotient familial, l'effet multiplicateur serait de 3,8.

A l'échelle du pays, une réduction d'impôt de 5 milliards de francs aurait pour contrepartie un investissement supplémentaire d'environ 20 milliards. Or 20 milliards représentent 20 % de l'investissement productif privé national annuel ; d'autre part, les investissements publics de relance avaient atteint 22 milliards de francs en 1975.

De plus, les investissements supplémentaires entraîneront des rentrées fiscales pour l'Etat : recettes de T.V.A., impôt sur les salaires et les autres revenus obtenus grâce au supplément de croissance économique procuré par ces investissements. Il est essentiel de prendre en compte cet effet inducteur de développement, ce qu'oublie la conception purement comptable des finances publiques.

2) Mais ne risque-t-on pas de renforcer l'inégalité des patrimoines en favorisant les titulaires de très hauts revenus ou les fraudeurs ? En réalité, rien n'empêche de poser des verrous : *a)* Il nous semble souhaitable de plafonner cette possibilité à un certain montant : nous proposons un ordre de grandeur de 5 000 francs par part de quotient familial pour cette possibilité de déduction ; *b)* Le pourcentage du revenu qui pourrait être consacré à ce type de placement serait limité. Pourquoi un pourcentage ? L'avantage serait d'éviter de favoriser les catégories sociales dont les revenus sont mal connus, qui pourraient déclarer des revenus modestes et simultanément faire apparaître une capacité d'épargne élevée et bénéficier de la réduction d'impôt...

Je crois que moyennant ces précautions notre projet devrait contribuer à une meilleure égalisation des patrimoines et encouragerait la constitution d'un patrimoine par les ménages de condition moyenne, voire modeste.

En outre, le pourcentage ou le plafond précédemment indiqué pourrait être modulé en fonction de la conjoncture de notre économie, selon que l'on constaterait une insuffisance ou, au contraire, une tendance à un excès d'investissement productif.

3) Un tel dispositif ne risque-t-il pas de favoriser la spéculation ? Pour l'éviter, il convient de prévoir soit un temps suffisant au cours duquel les actions ne pourraient pas être vendues, soit, si elles le sont pour des raisons personnelles, la réintégration dégressive, selon le délai de détention, du profit de la vente dans le revenu imposable. On peut même ajouter que notre dispositif ne serait pas incompatible avec une imposition du capital, à la condition bien entendu que cette imposition du capital ne soit pas décourageante pour ceux qui veulent investir et qu'elle soit moins défavorable pour les patrimoines provenant de cet effort personnel par rapport à ceux qui proviennent du seul héritage.

La relance de la participation

Dans notre pays, l'investissement apparaît trop exclusivement réservé à une classe de capitalistes non salariés selon un modèle largement dépassé, tandis que la notion de patrimoine est ressentie comme liée à l'héritage et contraire à la notion d'égalité des chances.

C'est là que l'on retrouve la relance de la participation telle que d'autres l'avaient imaginée sous des formes variables, en particulier à travers l'intéressement ou l'actionnariat ouvrier. Nos penseurs et nos hommes politiques pèchent trop souvent par le passage d'un excès à l'autre. Autrefois nos grands-parents investissaient en pensant à Suez ou aux Chemins de fer russes. De là or est passé à l'idée que le prolétaire ouvrier pouvait, par un coup de baguette magique, devenir actionnaire de son entreprise. On a oublié que la vérité se situe entre les deux et que, dans le monde salarial, les cadres, plus proches de l'esprit d'entreprise par la nature de leurs fonctions, ayant davantage la possibilité d'un choix entre consommation et investissement personnel grâce à leurs revenus, pouvaient être les mieux placés pour commencer ce type de tentative. Or, dans ce domaine, constatons que, par méconnaissance des réalités moyennes, le balancier a changé de côté mais les points d'équilibre n'ont pas été trouvés.

Certes, aujourd'hui les perspectives de mobilité professionnelle ou géographique limitent l'intérêt de l'actionnariat dans l'entreprise dans laquelle on travaille. Cependant, et surtout pour l'encadrement, pour ceux qui auraient des actions de leur entreprise, ne serait-il pas judicieux de créer à l'intérieur des assemblées d'actionnaires un collège spécial qui pourrait désigner un représentant avec voix délibérative dans les conseils d'administration ?

Cette possibilité ne devrait pas être réservée aux seules entreprises cotées en Bourse. Bien des Français, et pas seulement dès cadres, peuvent vouloir soutenir des entreprises situées à leur lieu de résidence, ou plus largement dans leur région. La participation au capital des entreprises dont les actions ne sont pas cotées entraînerait des difficultés certaines. Mais une volonté politique, une compréhension de la part des chefs de ces entreprises, un effort d'imagination, devraient contribuer à trouver les modalités nécessaires pour résoudre ces difficultés.

Par exemple, ne peut-on imaginer que les Lorrains, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle, auraient pu contribuer à une augmentation de capital des sociétés sidérurgiques ? Faut-il aller plus loin dans cette relance de la participation par la voie fiscale ? N'est-ce pas déjà une réponse précise à certaines conceptions exposées par Jérôme Monod dans ces colonnes ? Notre projet permettrait de limiter l'emprise bureaucratique sur la société française, en rappelant que le crédit est une forme de cette emprise bureaucratique, surtout si celui-ci doit être nationalisé en totalité. Ainsi notre projet nous semble une participation à la nécessaire réflexion pour une relance de la croissance sans inflation.

Ces propositions, qui encouragent une épargne directement investie, n'ont pas le caractère inflationniste d'une relance par la consommation intérieure ou des procédés actuels de financement de l'investissement public ou même privé.

Pour résumer en un langage qui ne déplairait pas aux nouveaux philosophes, notre participation à la relance est aussi une relance de la participation !

YVAN CHARPENTIÉ.

Avis financiers des sociétés

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

L'étrange affaire de la Française Ericsson

Un trop long silence

Un an après son passage dans l'orbite du groupe Thomson (1), la Société française des téléphones Ericsson (S.F.T.E.) fait à nouveau parler d'elle. La « Thomsonisation », comme l'appellent les syndicalistes, ne va pas sans heurts. Le climat social s'est alourdi. La politique de l'emploi (la S.F.T.E. compte 9 500 salariés) est, apparemment, la cause principale de cette détérioration de l'ambiance. Non seulement les embauches sont supprimées depuis le milieu de 1976, mais les nouveaux dirigeants de la société sont décidés à « dégraisser » les effectifs.

En un an, il y a déjà eu, selon les syndicats, 345 départs volontaires et 140 mises à la retraite anticipée. Le 5 mai, au cours de la réunion du comité d'entreprise de l'établissement de Colombes, la direction annonce 165 licenciements pour motif économique. Quarante jours plus tard, ce chiffre passe à 197. L'inspection du travail, estimant que la procédure légale n'est pas respectée, demande alors à la direction de réunir une nouvelle fois le comité d'entreprise pour lui demander son avis. Le 5 juillet, nouvelle lettre de la S.F.T.E. à l'inspection du travail pour redemander l'autorisation de procéder non plus aux 197, mais aux 165 licenciements initialement prévus.

Réuni il y a quelques jours, le comité d'entreprise a estimé qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour donner son avis. Il a engagé une bataille juridique en assignant en référé la direction de la Française des téléphones Ericsson. Il demande que les licenciements soient suspendus en attendant le rapport d'un expert nommé par le juge sur les comptes et la situation de l'entreprise.

De telles escarmouches entre direction et syndicalistes sont monnaie courante dans les entreprises. Mais, dans le cas de la Française des téléphones Ericsson, force est de constater que l'indignation des syndicats peut se concevoir. Voilà une entreprise qui a affiché pendant des années des bénéfices en constante progression (20 millions de francs en 1975) et qui exerce son activité dans un secteur qui bénéficie d'une action prioritaire de la part du gouvernement (100 milliards de francs doivent être investis dans les télécommunications en cinq ans). Comment expliquer qu'il faille procéder aujourd'hui à des centaines de suppressions d'emplois ?

En lisant le rapport annuel sur l'exercice 1976, le personnel a appris que la société n'était pas aussi prospère qu'on avait bien voulu le dire. Le bilan et les comptes de 1976 se soldent par une perte nette de 84 millions de francs. Un déficit dû à des « changements de méthode comptable », *à des* « modifications des règles de facturation des matériels livrés » *aux P.T.T., etc. Toutes explications peu compréhensibles pour le commun des mortels et pour les salariés qui ne comprennent pas que, par des jeux d'écritures comptables, une entreprise prospère se transforme en un gouffre de pertes.*

Sans doute les salariés de la Française des téléphones Ericsson ainsi que les petits actionnaires de la société seraient-ils moins amers s'ils avaient bénéficié d'une information claire et complète. Or depuis un an, ils n'ont été informés de la marche de la société et de ses problèmes que par de rares et laconiques communiqués. Nous avions expliqué en février dernier (le Monde *du 22 février 1977)* cette « étrange affaire Ericsson », *sur laquelle chacun des protagonistes semble vouloir faire silence. Et pourtant ! Le rapport élaboré par les enquêteurs de la Commission des opérations de Bourse (C.O.B.) ne laisserait aucun doute.*

* * *

Les comptes de la Française des téléphones Ericsson pour les années 1973, 1974, 1975 n'étaient pas « sincères », et les bénéfices auraient été artificiellement « gonflés ». La perte annoncée pour 1976 s'explique donc par la nécessité de « réajuster » les comptes.

Au cours des derniers mois, le rapport de la COB a été soumis à tous les intéressés pour qu'ils fassent part de leurs observations. Celles-ci enregistrées, le collège de la Commission des opérations de Bourse doit se réunir dans les prochains jours afin de décider des suites à donner. D'aucuns estiment, à la lecture du rapport, que le dossier doit être transmis à la justice pour « présentation de faux bilan » *et infraction à l'article 341 de la loi du 25 juillet 1966, qui stipule que toute modification dans les règles comptables doit être signalée, la société devant alors présenter son bilan selon les anciennes et les nouvelles normes. L'article 439 punit les présidents, administrateurs et directeurs généraux qui ont enfreint cette règle d'une amende de 2 000 à 40 000 F.*

Il n'est pas impossible cependant que le collège décide de s'en tenir à un simple communiqué fustigeant les anciens dirigeants d'Ericsson-France. Les intérêts en jeu, la qualité des protagonistes, le « règlement amiable » intervenu entre Thomson et Ericsson peuvent faire pencher la majorité du collège dans cette voie. Les tenants du libéralisme, qu'il soit « avancé » ou « organisé », ont là l'occasion de faire la preuve qu'il n'y a pas deux poids deux mesures.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Thomson a racheté en juillet 1976 les 16 % que la C.G.E. détenait dans la Française Ericsson, et a acquis depuis, par le biais d'une offre publique d'échange, 22 % supplémentaires (cédés pour l'essentiel par Ericsson-Suède).

LE CONGLOMÉRAT AMÉRICAIN GULF AND WESTERN INDUSTRIES AURAIT FALSIFIÉ LA PRÉSENTATION DE SES COMPTES

New-York. — Le groupe américain Gulf and Western Industries (3,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 200 millions de dollars de bénéfices en 1976), qui exerce ses activités dans des secteurs aussi divers que l'automobile, l'immobilier, l'industrie du papier, le sucre, le cinéma (Paramount Pictures) et l'édition, aurait délibérément « *faussé* » la présentation de ses comptes ces dernières années. Selon le *New-York Times*, qui a commencé dimanche 24 juillet la publication d'une enquête sur le conglomérat, le but de telles falsifications était de faire apparaître une croissance annuelle continue de 15 %, tout en dissimulant, certaines années, plusieurs millions de dollars de bénéfices.

Le *New-York Times* croit également savoir que Gulf and Western aurait contrevenu aux lois fiscales et que certains dirigeants de la société auraient reçu des « *enveloppes* » dissimulées sous des postes variés dans les comptes du conglomérat.

La Securities and Exchange Commission (SEC) mène, depuis dix-huit mois, une enquête sur les opérations financières et fiscales de Gulf and Western Industries. — *(A.F.P.)*

● *Rhône-Poulenc vend son usine de polystyrène de Ribécourt (Oise) à C.d.F.-Chimie* — Les négociations engagées depuis le début du printemps par Rhône-Poulenc avec C.d.F.-Chimie en vue de lui revendre son usine de polystyrène-masse de Ribécourt (Oise) d'une capacité de 45 000 t/an viennent d'aboutir. Cette cession, qui prendra effet au 1er juillet, ne concerne pas les fabrications de polystyrène expansible de Rhône-Poulenc. Elle fera de la firme d'État le premier producteur français de polystyrène-masse (135 000 t/an). Le polystyrène-masse, rappelons-le, est un thermoplastique utilisé dans diverses fabrications (pare-chocs de voitures, gobelets, etc.).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme au capital de 407 160 200 francs
Siège social : 7, place du Chancelier-Adenauer, à Paris-16e

ÉMISSION

D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 250 000 000 DE F

représenté par 250 000 obligations de 1 000 F nominal

Ces obligations émises au pair pour une durée de douze ans offrent un intérêt annuel de 11,30 %, soit 113 F payable le 12 juin de chaque année et pour la première fois le 12 juin 1978.

L'emprunt divisé en dix séries égales sera amorti par voie de tirage au sort à raison d'une série chaque année, en dix ans, à partir du 12 juin 1979. Le remboursement s'effectuera au pair.

La société s'interdit pendant toute la durée de l'emprunt de procéder à tout amortissement anticipé des obligations par remboursement. Elle se réserve toutefois le droit de hâter l'amortissement en procédant à toute époque à des rachats en Bourse.

Le taux de rendement actuariel brut à la souscription est de 11,52 %.

Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la *Cote officielle* (Bourse de Paris).

Une note d'information qui a reçu le visa 77-94 de la Commission des opérations de Bourse, le 19 juillet 1977, est tenue à la disposition du public chez les établissements chargés du placement. La notice légale est parue au Bulletin des annonces légales obligatoires du 25 juillet 1977.

SILIC

Les loyers, hors taxes, émis par la société au cours de l'exercice qui vient de se terminer le 30 juin 1977, s'élèvent à 44 158 000 francs contre 33 958 000 francs pour l'exercice 1975-1976.

Le bordereau des loyers émis le 1er juillet 1977 au titre du premier trimestre de l'exercice 1977-1978 s'élève à 12 056 000 francs contre 10 314 000 francs pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de l'activité commerciale, signalée l'année dernière à pareille époque, a continué à faire sentir ses effets, puisque les relocations et locations nouvelles de l'exercice, 7 760 mètres carrés de bureaux à Rungis et 43 630 mètres carrés de planchers industriels et commerciaux (35 400 à Rungis et 8 230 à Evry), sont sensiblement plus importantes que pour l'exercice précédent, sans même tenir compte des contrats déjà signés pour occupation dans les prochains mois.

L'augmentation nette des surfaces louées du 1er juillet 1976 au 1er juillet 1977 ressort à 16 % pour les bâtiments industriels et commerciaux et 28 % pour les bureaux, dont la commercialisation est pratiquement achevée.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Pont-à-Mousson S.A., société pilote du département canalisation et mécanique de la compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, vient de porter de 40 % à 66 % sa participation au capital de la société SAPAG.

C'est en mars 1969, que Pont-à-Mousson avait acquis une participation de 40 % dans SAPAG, poursuivant ainsi une politique de développement dans la robinetterie industrielle hautes pressions et hautes températures. De leur côté, les actionnaires de SAPAG voyaient dans ce rapprochement de disposer des moyens de recherche et des positions internationales du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Créée en 1942, la société SAPAG consacre son activité à la production de matériels de robinetterie et d'accessoires de tuyauteries destinés aux industries du pétrole, de la chimie et de la pétrochimie, ainsi qu'à l'équipement des centrales thermiques conventionnelles et, plus récemment, des centrales nucléaires.

Avec un effectif de cinq cent dix-neuf personnes, SAPAG et ses deux filiales, Jaspar en Belgique et Sapagsa en Espagne, ont réalisé, en 1976, un C.A. consolidé de 103 millions de francs. Pour sa part, SAPAG a réalisé 65 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

L'opération de prise de contrôle de cette société par le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson s'inscrit dans le développement des activités industrielles de Pont-à-Mousson S.A. en France, en Allemagne et au Brésil.

M. Jacques Oyer reste président de SAPAG. MM. Hubert Cousin et Bernard Novel, président et directeur général adjoint de Pont-à-Mousson S.A., entrent au conseil de SAPAG.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

Les Constructions métalliques de Provence en association avec les entreprises portugaises Equimetal, Sorefam et Mompor, ont signé avec C.N.P. un contrat portant sur la réalisation du terminal d'éthylène et de propylène, dans le cadre du complexe pétrochimique de Sines.

Le montant de ce contrat est supérieur à 90 millions de francs français.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

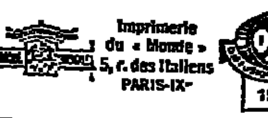
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations

LE MARCHÉ BIEN ORIENTÉ

(Agefi). — Le marché euroobligataire, qui continue d'ignorer le comportement du dollar sur les marchés des changes, demeure très bien orienté. La persistance d'abondantes liquidités et la stabilité des taux à court terme (l'eurodollar à six mois se maintient à 6 1/8 %), tels sont les éléments sur lesquels se fonde la confiance des opérateurs, confiance à qui l'environnement estival confère un caractère de paisible insouciance. Le climat est, en revanche, moins optimiste aux Etats-Unis. Le marché obligataire américain, qui ne s'est jamais entièrement remis de l'effondrement des cours enregistré au milieu du mois de janvier dernier, fait preuve d'une certaine réserve. L'opinion des milieux financiers demeure partagée. Certains estiment que la faiblesse de la demande en crédits nouveaux pousse les taux à court terme à la baisse. D'autre sont persuadés que le niveau de l'activité économique, se manifestant par le recours à des instruments moins onéreux (tel, par exemple, le papier commercial) s'opposent, au contraire, à toute détente.

Le nombre de ces derniers semble augmenter au détriment des premiers. La masse monétaire américaine ayant, au cours des dernières huit semaines, progressé bien au-delà des limites assignées par le « Fed », ce dernier pourrait fort bien, d'ici deux semaines, exercer une pression à la hausse sur le coût de l'argent au jour le jour, afin de ralentir un taux de croissance trop rapide. A la tranquillité de la conscience européenne s'oppose donc l'optimisme réservé des Etats-Unis. Cette différence d'attitude n'est pas nouvelle. Elle est perceptible depuis le début de l'année. A ce jour, les événements ont donné raison au marché international des capitaux, puisque rien n'est venu fondamentalement modifier les données à partir desquelles s'établissent les structures des taux d'intérêt. A l'exception de quelques brèves périodes d'hésitation, le marché euro-obligataire est demeuré très dynamique.

LONDRES

Mieux tenu

Le marché fait preuve lundi matin de meilleures dispositions. Les industrielles, qui avaient baissé le près de 5 % en moyenne au cours de la semaine écoulée, enregistrent des gains s'échelonnant de 1 à 3 points. Les pétroles se redressent également. Stabilité des fonds d'Etat. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 75 contre 144 70

VALEURS	CLOTURE 22/7	COURS 25/7
Beecham	478 ..	482 ...
British Petroleum	910 ...	912 ...
Courtaulds	109 ...	111 ...
De Beers	281 ...	281 1/2
Imperial Chemical	381 ...	382 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	203 ...	203 ..
Shell	548 ...	548 1/2
Vickers	181 ...	181
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 1/4
*West Driefontein	19 1/8	19 1/4
*Western Holdings	15 7/8	15 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/7	25/7
1 dollar (en yens)	264 70	264 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

EXXON. — Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice en cours s'établit à 575 millions de dollars, contre 595 millions un an plus tôt. Pour les six premiers mois, le résultat net atteint 1 200 millions de dollars contre 1 320 millions, soit 2,72 dollars par titre contre 2,96 dollars un an auparavant.

INCO LTD. — Pour le deuxième trimestre, la société a réalisé un bénéfice net de 33,6 millions de dollars contre 53,6 millions au 30 juin 1976. Le bénéfice net du premier semestre ressort ainsi à 73,6 millions de dollars contre 76,9 millions, soit 0,42 dollar par titre, contre 0,72 dollar pour la période correspondante de 1976.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Nationale navigat., c. 24	7 p. 10	.. ..
Rulinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires en date du 25 juillet publie notamment les insertions suivantes :

Crédit commercial de France. — Emission au pair d'un emprunt de 170 millions de francs divisé en 170 000 obligations de 1 000 F nominal. Cet emprunt rapportera un intérêt annuel de 11,30 % payable le 22 décembre de chaque année. Le premier paiement, d'un montant de 56,70 francs, s'effectuera le 22 décembre 1977.

Cet emprunt, divisé en dix séries égales, sera amorti soit par tirages au sort à partir du 22 décembre 1980, soit par rachats en Bourse.

Vallourec - Usines à tubes de Lorraine - Escaut et Vallourec réunies. — Emission d'un emprunt de 250 millions de francs représenté par 250 000 obligations de 1 000 F.

Ces obligations, émises au pair pour une durée de douze ans, rapporteront un intérêt annuel de 11,30 % payable le 12 juin de chaque année et pour la première fois le 12 juin 1978.

L'amortissement s'effectuera soit par remboursement au pair par tirages au sort à raison d'une série chaque année en dix ans à partir du 12 juin 1979, soit par rachats en Bourse.

Sociétés de développement régional. — Emission d'un emprunt groupé d'un montant de 215 millions de francs, divisé en 215 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 11 %.

Cet emprunt, contracté conjointement mais sans solidarité entre elles, concerne la S.D.R. de Lorraine « Lordex » pour un montant de 70 millions de francs, la S.D.R. du Centre-Est « Centrest » pour 70 millions également, la Société alsacienne de développement et d'expansion « SADE » pour 55 millions et la S.D.R. de Champagne-Ardenne « Champex » pour 20 millions.

Le remboursement s'effectuera soit par tirages au sort à partir du 25 juin 1980, soit par rachats en Bourse.

Compagnie parisienne de réescompte. — Emission gratuite de 500 000 actions nouvelles de 100 F (une pour deux), jouissance 1er janvier 1977.

Le capital se trouvera ainsi porté de 100 à 150 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 juill.	22 juill.
Valeurs françaises	84,2	84,7
Valeurs étrangères	99,1	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,8	55,7

BOURSE DE PARIS - 22 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 90	2 425
5 %	61	2 356
5 % 1920-1980	d146 50	2 366
3 % amort. 45-54	66 20	2 926
4 1/4 % 1963	103 50	0 745
4 1/4-4 3/4 % 63	93 60	3 839
Emp. N. Eq.51 65	106 45	4 234
Emp. N. Eq.6%66	105 05	4 849
Emp. N. Eq.6%67	98 05	0 855
Emp. 7 % 1973	292	3 605
Emp. 8,80% 1977	101 18	1 447
E.D.F. 6 ½ 1950	... ..	1 140
— 5 % 1960	... ..	2 151

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	482 ..	480 ..
E.D.F. parts 1959	478	478 ..
Ch. France 3 %	140 50	141 ..
Abeille I.G.A.R.D.	...	470 ..
Abeille (Vie)	... ..	194 ..
A.G.F. (Ste Centr.)	371 ..	376 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1135 ..	1130 ..
Concorde	228 ..	230 ..
Epargne France		391 ..
Financ. Victoire	166	166
Fonc. T.I.A.R.D.	75 50	75 50
France I.A.R.D.	160 ..	159 .
France (La)	311 ..	311 ..
GAN (Sté) Centr.	619 .	620 ..
Protectrice A.I.R.	224 .	222 .
U.A.P.	557	569 ..
Alsacien. Banque	346	347 .
(Li) Bque Dupont	... .	295 ..
Banque Hervet	226 60	226 60
Bque Hypoth. Eur.	213 ..	213 ..
Bque Nat. Paris	372	372 ..
Banque Worms	148 30	149 .
C.G.I.B.	57 90	65 70
Cofica	83	83
C.A.M.E.	55 90	65 90
Creditel	95	95
Créd. Gén. Indust	128	127 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	133 80	131 ..
(M) Crédit Mod.	..	53 .
Electro-Banque	114 50	114 80
Eurobail	103 50	102 .
Financière Sofal	257 20	257 30
Fr. Cr. et B. (Cie)	43 70	43 50
France-Bail	158	161 .
Hydro-Energie	d 23 20	d 23 20
Immobail B.T.P.	119 20	119 30
Immobanque	158 10	158 10
Immofice	121 20	121 .
Interbail	141 50	141 50
Laffitte-Bail	110 10	110 10
Locabail Immob.	165 ..	[illegible]
Locafinancière	124 50	[illegible]
Marseil. Crédit	231 50	[illegible]
Paris-Réescompt	263 ..	[illegible]
Séquanaise Banq.	149 ..	[illegible]
SLIMINCO	181 ..	[illegible]
Sté Cent. Banq.	65 30	[illegible]
Sté Générale	202 30	[illegible]
SOFICOMI	147 80	[illegible]
Sovabail	190	[illegible]
UCIP-Bail	105 ..	[illegible]
Unibail	178 ..	[illegible]
Un. Ind. Crédit	133 10	[illegible]
Cie F. Stein Ro.	88 30	[illegible]
Fonc. Chât.-d'Eau	800 ..	[illegible]
(M) S.O.F.I.P.	69 ..	[illegible]
Fonc. Lyonnaise	517 ..	[illegible]
Immob. Marseille	740	[illegible]
Louvre	158 ..	[illegible]
Midi	594 .	[illegible]
Rente foncière	d800 .	[illegible]
SINVIM	148 10	[illegible]
Voitures à Paris	272 50	[illegible]
Cogifi	106 ..	[illegible]
Foncina	99 50	[illegible]
Gr. Fin. Constr.	109 60	[illegible]
Immindo	111 ..	[illegible]
Immofinvest	78 70	80 10
Cie Lyon. Imm.	81 75	80 ..
UFIMEG	78 10	79 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
FIPP	39 70	d 40 90
(Ly) Gerland	205 ..	d205 .
Gévelot	169 90	170 .
Grande-Paroisse	88 ..	c 85 ..
Huiles G. et dér.	68	68 .
Novacel	94 80	94 80
Parcor	215 ..	219 ..
Quartz et Silice	24 ..	24 30
R.E.T.I.	174 10	174 30
Ripolin-Georget	48 20	48 20
Rousselot S.A.	427 .	434
Soufre Réunies	122 50	127 .
Synthelabo	104 ..	105 .
Minerais-Resourc.	8 30	8 75
Noranda	... ..	130 ..
Vieille Montagne	... ..	315 ..
Am. Petrofina	... ..	170
British Petroleum	77 50	77 60
Gulf Oil Canada	124 50	126 ..
Petrofina Canada	.. .	83 .
Shell Tr. (port.)	.. ..	45 10
Akzo	61 ..	62 ..
Dart. Industries	186 70	184 .
Dow Chemical	159 ..	161 50
Foseco	.. ..	15 20

SICAV

Fructidor	133 45	132 17
Gestion Mobilière	192 83	184 09
Mondiale Invest.	167 79	160 18
Oblisem	126 27	120 54
Optima	137 ..	130 79
Planinter	272 57	260 21
Sicavimmo	180 15	171 98
S. I. Est	363 42	346 94
Soginco	119 18	113 78
Sogister	413 66	394 90
Univalor	147 20	140 51
Valorem	154 16	147 12

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973	659 70	659 ..	659 20	659 90
1890	C.N.E. 3 %	1893 ..	1893 ..	1895 .	1895 ..
187 ..	E.J. Lefebvre	186 70	195	186	[illegible]
51 ..	Esso S.A.F.	51	51 50	52	[illegible]
185 .	Tél. Ericsson	188	190	190 .	193
58 .	Terres Roug.	58 10	58 50	59 50	58 20
156 .	Thomson-Br.	155 50	164 50	154 50	154 60
215 .	— (obl.)	213 ..	210	210 ..	210 ..
198 .	U.I.S.	197 80	200 ..	200 ..	198 10
162 .	U.C.B.	162 ..	162 ..	162	159 ..
330 .	Gen. Motors	330 60	338 ..	337 50	332 20
12 ..	Goldfields	12 66	12 05	12 15	12 06
19 .	Harmony	18 65	18 66	18 76	18 26
290	Hoechst Akti	290 .	290 ..	291 ..	290
32	Imp. Chem.	31 80	32 ..	31 80	31 05
126	Inco Limited	125 10	117 80	117 80	119 ..
280	East Kodak	281 20	290 50	290 50	290 50
12 50	East Rand	12 35	12 75	12 75	12 85
108	Ericsson	107 40	108 ..	108 ..	107 50
265 .	Exxon Corp.	266 .	265 80	266	264 ..
270	Ford Motor	271 .	276 .	276 ..	276
69 .	Free State	57 20	59 ..	58 50	68 50
265	Gen. Electric	266 50	272 50	272 50	267 20
15	Union Corp.	14 85	14 55	14 50	14 30
118	U. Min. 1/10	119 ..	120 .	120	119 50
101	West Drief.	108 50	101 20	101 20	100
40	West Deep	39 95	41 ..	41	40 20
76	West Hold.	76 ..	76 50	76 60	75 ..
250 .	Xerox Corp.	249 80	255 ..	255 80	254 ..
0 98	Zambia Cop.	0 98	1 ..	1 ..	1 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

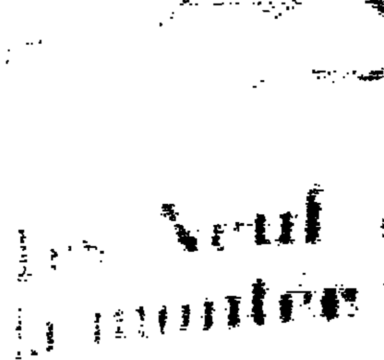
COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 808	4 822	4 810
Allemagne (100 DM)	212 850	213 330	212 .
Belgique (100 F.)	13 720	13 748	13 450
Pays-Bas (100 fl.)	199 300	199 400	198
Danemark (100 krd)	81 440	81 380	81 500
Suède (100 krs)	111 510	111 640	110 500
Norvège (100 k.)	92 480	92 150	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 273	8 295	8 300
Italie (1 000 lires)	5 457	5 472	5 550
Suisse (100 fr.)	200 820	201 ...	201 ...
Autriche (100 sch.)	29 990	30 016	30 050
Espagne (100 pes.)	5 699	5 624	5 625
Portugal (100 esc.)	12 555	12 565	13 .
Canada ($ can. 1)	4 531	4 543	4 585

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 7
Or fin (kilo en barre)	23300	23300 .
Or fin (kilo en lingot)	23385	23385
Pièce française (20 fr.)	244 50	244 20
Pièce française (10 fr.)	209	207 ..
Pièce suisse (20 fr.)	215 10	215 ..
Union latine (20 fr.)	199 ..	200 ..
Souverain	220 50	220 10
Pièce de 20 dollars	1086	1080 ..
Pièce de 10 dollars	547	559 .
Pièce de 5 dollars	339	.
Pièce de 50 pesos	933 50	939 50
Pièce de 10 florins	213 50	213 50

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juillet 1977 a été tiré à 497 912 exemplaires.

Plan d'urgence économique

Le gouvernement espagnol décide une réforme fiscale et entend freiner les hausses de salaires

L'Espagne présentera officiellement, le jeudi 28 juillet, sa demande d'adhésion au Marché commun. Le conseil des ministres, réuni le samedi 23 juillet pour mettre au point un plan d'urgence économique, a autorisé M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, à demander l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne aux traités constitutifs de la C.E.E., de la CECA et de l'Euratom.

De notre envoyé spécial

Madrid. — A l'issue d'un conseil des ministres-marathon (il a duré douze heures), le gouvernement espagnol a rendu public, le samedi 23 juillet, un plan d'urgence destiné à affronter une situation économique qu'il a qualifiée de *« grave »*. Les mesures annoncées complètent celle qui avait été prise le 12 juillet, huit jours après la formation du nouveau cabinet Suarez : la dévaluation de 20 % de la peseta. Les dirigeants espagnols expliquent qu'ils n'ont que trop tardé : *« A la différence de la plupart des pays industriels,* disent-ils, *nous n'avons pas accepté, ces dernières années, les ajustements douloureux rendus inévitables par la crise de l'économie mondiale. »*

En quoi consiste le *« sacrifice collectif »* demandé aux Espagnols par l'équipe de M. Adolfo Suarez ? En une importante réforme de la fiscalité et un appel aux salariés pour accepter une modération de leurs revenus. La réforme de l'impôt est la partie la plus originale du programme d'austérité : appliquée avec l'ampleur souhaitable, elle pourrait valoir au gouvernement une certaine compréhension des syndicats au moment des discussions salariales.

Les dirigeants s'engagent à envoyer aux Cortès, avant le 30 septembre, deux projets de loi, l'un instituant un impôt sur le patrimoine et sur les successions, l'autre réformant l'impôt sur le revenu. Deux autres projets de loi seront soumis avant le 30 novembre, le premier en vue de lutter contre la spéculation sur les terrains, l'autre portant réforme de la fiscalité indirecte.

La plus grande anarchie régnait jusqu'ici dans la perception de l'impôt sur le revenu. Les moyens de frauder sont si nombreux, la répression est si inefficace que l'Espagne est un *« paradis fiscal »* pour ceux qui savent utiliser ou tourner la loi. Pour mettre fin à une telle situation, le gouvernement institue le délit fiscal et supprime le secret bancaire, afin de faciliter la tâche de ses inspecteurs du fisc. De telles mesures ne seront effectives qu'à moyen terme.

Pour se donner les ressources budgétaires nécessaires à la lutte contre le chômage, le gouvernement décide, dans l'immédiat, de prélever un impôt exceptionnel sur le patrimoine, le seuil étant fixé à 6 millions de pesetas, soit environ 330 000 F, pour un couple avec deux enfants ; en outre, il impose une taxe supplémentaire de 5 % sur les revenus excédant 2 millions de pesetas par an, soit environ 10 000 F.

Un emprunt

Pour compléter un tel dispositif, un emprunt public sera lancé, pour 20 milliards de pesetas (un peu plus d'un milliard de francs). Ces fonds permettront d'augmenter le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage (M. Fuentes Quintana, vice-président chargé de l'économie, estime le nombre des chômeurs à 5 % de la population active, soit sept cent mille personnes). Ils serviront également à financer des programmes publics absorbant de la main-d'œuvre (construction de routes, de logements, etc.).

Trois maux affligent l'économie espagnole : inflation, chômage, déficit des comptes extérieurs. Le gouvernement estime que l'inflation commande les deux autres. Pour réduire une hausse des prix qui, au rythme actuel, atteindrait 30 % à la fin de l'année, il propose de freiner les augmentations de salaires, après négociations avec les syndicats, et de favoriser les bas salaires au détriment des plus élevés, en établissant des revalorisations égales pour tous, du moins pendant la première année du plan d'austérité prévu pour trois ans.

Autre mesure transitoire : le contrôle des prix, que beaucoup d'observateurs jugent peu praticable. Le gouvernement estime qu'en diminuant l'inflation il contribue à atténuer le déficit de la balance des comptes qui atteindra, selon les prévisions, 5 milliards de dollars cette année. Il compte sur la dévaluation de la peseta pour stimuler les exportations. Mais déjà celle-ci a fait sentir ses effets inflationnistes : le conseil des ministres de samedi a décidé de relever les prix d'une série de produits importés (pétrole, café, huile de soja, etc.) (1).

CHARLES VANHECKE.

(1) Le gouvernement espagnol a décidé d'augmenter le prix du carburant auto le 25 juillet, appliquant ainsi sans délai son nouveau programme d'austérité. Le super, en augmentation de 7 pesetas (environ 40 centimes), coûtera désormais 40 pesetas le litre (2,25 F). (U.P.I.)

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le dollar à 4,8050 F

Le dollar a continué de baisser sur toutes les grandes places ce lundi matin 25 juillet. A Francfort, la cotation-clef, il descendait à 2,2485 DM, franchissant le « seuil », comme on dit, de 2,25 DM (ces « seuils », est-il besoin de le dire, n'ont aucune signification concrète, sinon dans l'esprit de ceux qui en font état !). A Paris, le glissement a été moins accentué, mais il a tout de même ramené le dollar à 4,8050 F. De cette différence d'évolution, il résulte que le cours de la devise allemande a encore monté, s'établissant aux environs de 2,1370 FF. Notons que la Banque de France s'était offert le luxe d'abaisser encore de 1/8e de point le taux du marché monétaire au jour le jour (fixé à 8,50 % contre 8 5/8 vendredi).

Stabilité à Londres

Le franc suisse suivait le deutschemark dans son ascension, le dollar ne valant plus à Zurich que 2,3850 F.S. Rien de nouveau pour les monnaies faibles que sont encore la livre sterling et la lire : elles suivaient le mouvement descendant de la devise américaine vis-à-vis des monnaies plus fortes, ce qui se traduit par une quasi-stabilité du dollar à Londres et à Milan.

Le marché semble avoir interprété les propos de M. Michel Blumenthal (*le Monde* du 23 juillet) comme exprimant le désir des Etats-Unis, premièrement que les banques centrales s'abstiennent d'intervenir (la Bundesbank avait procédé à la fin de la semaine dernière à quelques petits achats), deuxièmement que le dollar perde peut-être encore quelques points.

Dans ces circonstances, on note — et même on admire — la façon dont la Banque du Japon semble avoir retiré son épingle du jeu. Le dollar monte à peine à Tokyo (où il vaut 2,6430). C'est pourtant la spéculation à la hausse du yen qui avait déclenché, à la fin du mois de juin, la nouvelle spéculation contre le dollar. — P. F.

M. RAYMOND BARRE A LA TÉLÉVISION MARDI SOIR

Le service des actualités de TF1 a annoncé lundi que M. Raymond Barre fera *« le point sur la situation générale en matière politique, économique et sociale »* dans une interview qui sera diffusée mardi 26 juillet, en différé, sur la première chaîne au cours du journal télévisé de 20 heures. Le premier ministre répondra aux questions de Patrice Duhamel.

A Genève

Les premières négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre ont échoué

De notre correspondant

Bruxelles. — Les négociations pour le renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.), qui se sont engagées à Genève il y a trois semaines, sont dans l'impasse. Le directeur général du GATT, M. Olivier Long, a dû constater cet échec dimanche soir 24 juillet au terme d'une ultime réunion du comité des textiles, aucun accord n'ayant pu se dégager sur le texte proposé par les Etats-Unis, la C.E.E. et le Japon.

Ce projet de déclaration, soumis dimanche au comité des textiles, s'articulait, rappelons-le, autour de deux idées principales : l'accord donné au renouvellement de l'A.M.F. serait conditionnel ; il devrait être confirmé, à la fin décembre, par les pays participants, à la lumière des résultats obtenus lors de la négociation d'accords bilatéraux, à l'automne prochain, entre pays exportateurs et pays importateurs.

En d'autres termes, la C.E.E. se réservait le droit de ne pas signer, si elle n'obtenait pas satisfaction. Le droit de s'écarter « raisonnablement » des dispositions normales de l'A.M.F. était également explicitement reconnu à la C.E.E. Celle-ci pouvait, pour un certain nombre de produits, fixer, dans les accords bilatéraux, ses quotas d'importation à un niveau égal ou légèrement supérieur à celui atteint en 1976, alors que l'A.M.F. impose normalement une progression continue des importations. Ce projet a été appuyé notamment par Hongkong, la Corée du Sud, le Mexique, les pays de l'ASEAN, la Turquie, l'Autriche, la Suisse, les pays nordiques. Ces Etats représentant 85 % du commerce international des textiles.

Au nom d'un « noyau dur » des pays exportateurs, le Brésil et l'Inde ont proposé dimanche un autre projet de déclaration prévoyant un renouvellement pur et simple de l'A.M.F. Ils reprochent au texte « trilatéral » de faire la part trop belle à la Communauté, et de légaliser, au bénéfice de celle-ci, la violation pure et simple de l'A.M.F. On trouvait dans le camp des instransigeants l'Egypte, l'Espagne, la Yougoslavie, la Colombie et la Roumanie.

Devant une telle situation, le délégué américain a fait une mise en garde solennelle : *« Si la C.E.E. n'obtient pas satisfaction,* a-t-il déclaré en substance, *elle quittera l'A.M.F. et il n'y aura plus d'A.M.F. »* M. Long, directeur général du GATT, a parlé dans le même sens. Il a souligné que le renouvellement de l'A.M.F. *« donnerait le signal de la désintégration du commerce international »*. Il a vivement engagé les gouvernements impliqués dans l'affaire à surmonter leur désaccord et à mettre à profit les cinq mois restant avant l'expiration de l'actuel A.M.F. (31 décembre 1977) pour rechercher un terrain de conciliation.

L'invitation ainsi faite par le directeur général du GATT amène à s'interroger sur la portée de l'ajournement de la négociation genevoise. Cet échec a d'abord ébranlé la cohésion de la C.E.E. Après avoir multiplié les démarches auprès de la commission de Bruxelles durant le week-end pour obtenir un ajournement de quelques jours du « comité des textiles » — report auquel étaient favorables certains pays comme l'Inde, — la mauvaise humeur des Français était telle que le chef de la délégation, M. Pierre-Marie Collmant, a déclaré qu'il se désolidarisait de la position du porte-parole de la C.E.E.

M. Tran Van Thinh, qui a mené les négociations au nom de la Communauté, a répliqué qu'aux termes du traité de Rome la déclaration unilatérale française était nulle et non avenue et ne pouvait engager la Communauté ni modifier sa position. Cet incident a néanmoins créé un précédent dont il est difficile d'apprécier « à chaud » la gravité.

Sur un autre plan, la Communauté a pu constater que le plus grand nombre de ses fournisseurs textiles, en tout cas les plus importants, sont d'accord pour lui reconnaître une dérogation permettant, compte tenu des difficultés très sérieuses affectant l'industrie européenne, de prendre, dans le cadre d'un nouvel A.M.F., des mesures de stabilisation des importations. Avec les Etats-Unis et le Japon, elle a d'ailleurs demandé au directeur général du GATT de préparer des protocoles conformes au projet trilatéral avec l'idée d'inviter tous ceux qui ont approuvé cette ligne à y apposer leur signature. Cela étant acquis, la C.E.E. compte engager immédiatement des négociations bilatérales avec ses fournisseurs, comme si les négociations de Genève avaient réussi.

Elle espère ainsi, l'échéance se rapprochant, forcer le consentement des pays exportateurs qui se sont opposés à ses demandes. Ceux-ci ont-ils, en effet, le moyen de rester « hors du coup », de voir le commerce des textiles entre les Etats-Unis et la C.E.E. d'une part, et leurs principaux concurrents, de l'autre, régi d'une façon contractuelle, alors qu'eux-mêmes ne disposeraient plus d'aucune garantie et risqueraient de se voir opposer par la C.E.E. des mesures de sauvegarde plus draconiennes que celles inscrites dans l'A.M.F. ?

C'est cette tactique qu'a, à l'évidence, en tête M. Tran Van Thinh lorsqu'il a déclaré dimanche soir que la nécessité impérieuse de renouveler l'A.M.F. avant la fin de l'année incitera la Commission à tout mettre en œuvre pour réussir les négociations bilatérales et à conforter sa position de lutte contre les tentations et les tentatives protectionnistes.

PHILIPPE LEMAITRE.

En Pologne

NEUF CONTESTATAIRES ET CINQ OUVRIERS D'URSUS ET DE RADOM ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les cinq membres du comité de défense des ouvriers (K.O.R.), parmi lesquels MM. Jacek Kuron et Adam Michnik, ainsi que les quatre sympathisants de ce comité en détention provisoire depuis le 19 mai dernier ont été remis en liberté samedi 23 juillet. En vertu de l'amnistie décrétée à l'occasion de la Fête nationale les poursuites contre eux ont été abandonnées (*le Monde* daté 24-25 juillet). Deux autres personnes, inculpées mais relâchées pour raison de santé, font également l'objet d'un non-lieu.

De surcroît, les cinq ouvriers condamnés après les événements d'Ursus et de Radom en juin 1976, condamnés, après les événements à des peines de trois à dix ans de prison ont été également relâchés : il s'agit de MM. Marek Majewski, Adam Zukowski, Zygmunt Zabrowski, Waclaw Skrzypek et Czeslaw Chomicki.

[En libérant non seulement les membres du comité de défense, mais aussi les cinq derniers ouvriers d'Ursus et de Radom qui restaient en prison depuis les émeutes de l'an dernier, les autorités polonaises ont décidé de tourner la page sur une affaire qui a singulièrement affecté le climat politique depuis un an. Cette clémence est peut-être due au désir d'enlever toute raison d'être au comité de défense. Reste à savoir si le comité, dont les vingt-quatre membres sont en liberté à présent, décidera ou non de se dissoudre.

De plus, le retentissement qu'ont eu à l'étranger ces arrestations a sans doute poussé le gouvernement polonais à ne pas vouloir paraître au banc des accusés lorsque les droits de l'homme seront débattus.

Enfin, ce geste d'apaisement intervient à quelques semaines de la visite à Paris de M. Edward Gierek, à laquelle on accorde à Varsovie une certaine importance. Les autorités semblent avoir choisi le miel plutôt que le vinaigre (« le Monde » des 23 et 24-25 juillet).



A Mulhouse

LE MUSÉE DES FRÈRES SCHLUMPF EST REBAPTISÉ « MUSÉE DES TRAVAILLEURS »

Le musée d'automobiles anciennes, constitué à Mulhouse par les frères Schlumpf, a été rebaptisé le 23 juillet « Musée des travailleurs » par les ouvriers du groupe lainier. Un responsable départemental de la C.F.D.T. a déclaré que *« les frères Schlumpf sont symboliquement dépossédés, et les biens sont redonnés à ceux qui ont permis de les créer »*.

Le musée d'automobiles, réunissant près de cinq cents voitures estimées à une centaine de millions de francs, ayant été occupé le 7 mars par les ouvriers du groupe lainier placé sous administration judiciaire. De son côté, M. Vernet, secrétaire général adjoint de la Fédération Hacuitex (habillement, cuir, textile C.F.D.T.) a estimé que la nationalisation permettrait de dégager les fonds nécessaires pour le redémarrage des entreprises du groupe.

LE PRÉSIDENT CARTER PROPOSERAIT AU CONGRÈS L'OCTROI D'UNE AIDE MILITAIRE DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS A LA CORÉE-DU-SUD

M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, est arrivé samedi 23 juillet à Séoul pour participer, lundi et mardi, à la réunion annuelle de la commission américano-sud-coréenne sur la sécurité. La question du retrait progressif des forces terrestres américaines stationnées en Corée du Sud sera au centre des entretiens de M. Brown avec les dirigeants de Séoul.

Selon le correspondant à Séoul du *Los Angeles Times*, M. Carter va demander au Congrès d'accorder près de 2 milliards de dollars de crédit à la Corée du Sud pour qu'elle modernise son armée de manière à compenser le retrait des troupes américaines. Ces crédits seront débloqués sur une période de cinq ans si le Congrès donne suite à la demande du président.

M. Brown serait chargé d'informer le président Park de cette décision de M. Carter.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. André Bergeron,* secrétaire général de Force ouvrière, et M. Claude Payement, secrétaire de l'union des syndicats Force ouvrière de la région parisienne, seront reçus mardi matin 26 juillet par le maire de Paris, M. Chirac. L'entretien portera sur les problèmes de l'emploi dans la région parisienne, sur la situation des immigrés et des handicapés, et sur la question de la Bourse du travail.

● *Accident du travail chez Michelin à Clermont-Ferrand.* Un ouvrier spécialisé de chez Michelin, M. Boivin, âgé de vingt-quatre ans, a été tué vendredi 22 juillet, la tête écrasée par une presse hydraulique, dans l'usine de Clermont-Ferrand. La direction de l'usine qui déclare l'accident *« navrant et dramatique »* impute celui-ci à une cause matérielle (un dérèglement probable de la machine). Le parquet de Clermont-Ferrand a été saisi de l'affaire et l'inspection du travail a déclaré l'arrêt des huit presses du même type en attendant l'amélioration de la sécurité.

● *Trois nouveaux navires pour l'Algérie.* — La Compagnie nationale algérienne de navigation a acquis trois nouveaux navires : le *Ksar-Ettir*, un cargo de 19 650 tonnes, l'*Edough*, un caboteur de 8 100 tonnes et le *Tlemcen*, un bâtiment « roll on roll off » de 3 300 tonnes, annonce l'agence de presse algérienne, A.P.S. — *(A.F.P.)*

A B C D E F H

